



HAL
open science

Loches - Le Château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou

Pierre Papin, Céline Aunay, Philippe Husi, Roland Irribarria, Laure-Anne Millet-Richard, Jean Soulat

► To cite this version:

Pierre Papin, Céline Aunay, Philippe Husi, Roland Irribarria, Laure-Anne Millet-Richard, et al.. Loches - Le Château. Quatrième campagne de fouilles programmées – la grande salle des comtes d’Anjou: Rapport de fouilles archéologiques programmées. [Rapport de recherche] SADIL/CD37; SRA Centre. 2017, 188 p. hal-03657906

HAL Id: hal-03657906

<https://hal.science/hal-03657906>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de fouilles archéologiques

Loches - le château

Quatrième campagne de fouilles programmées
- la grande salle des comtes d'Anjou

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

MARS 2017

Rapport de fouilles archéologiques

Loches - le château

Quatrième campagne de fouilles programmées - la grande salle des comtes d'Anjou

Sous la direction de

PIERRE PAPIN

MARS 2017

avec

Céline AUNAY (Verre Ant'ère)

Vincent HIRN (CG37 - SADIL)

Philippe HUSI (LAT/CITERES)

Roland IRRIBARRIA (UMR 8215 trajectoires, responsable du PCR « Néolithique ancien et moyen de la région Centre »)

Laure-Anne MILLET-RICHARD (Musée départemental du Grand-Pressigny - CD37)

Jean SOULAT (Landarc)



avec la participation financière de la DRAC Centre



avec le soutien matériel de la ville de Loches



avec la collaboration scientifique du LAT/CITERES

Fouille archéologique réalisée du 16 août au 23 septembre 2016

Référence bibliographique

Papin 2017 : PAPIN (P.) (dir.) - *Loches. Quatrième campagne de fouilles sur la forteresse. La grande salle des comtes d'Anjou.* Rapport de fouilles archéologiques programmées. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2017.

Couverture : vue générale de la fouille 2016 (cliché P. Papin, Sadil)

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	5
FICHE SIGNALÉTIQUE	7
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	9
NOTICE SCIENTIFIQUE	11
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	12
ARRÊTÉ D'AUTORISATION DE FOUILLE PROGRAMMÉE	15
PROJET D'INTERVENTION (P. PAPIN, AVR. 2016)	17
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	29
1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	31
1.1. CHRONOLOGIE DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES	31
1.2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DES FOUILLES 2016-2017	35
1.2.1. Historiographie du « mur à fenêtres romanes » du fond du parc des logis royaux	35
1.2.2. Stratégie et résultats des sondages 1 et 2 de la campagne de 2013	38
1.2.3. Enjeux de nouvelles campagnes fouilles à l'emplacement de la grande salle	40
1.2. LA CAMPAGNE DE FOUILLE PROGRAMMÉES DE 2016	43
1.2.1. Localisation et contraintes du décapage de 2016	43
1.2.2. Moyens mis en œuvre et méthodologie de la fouille	45
1.3. LES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES 2015-2016	47
2. RÉSULTATS	51
2.1. NOUVELLES INFORMATIONS SUR LES OCCUPATIONS DE LA PÉRIODE 1 (AVANT LE 8 ^e S.)	51
2.1.1. Les dépôts stratigraphiques antérieurs au 8 ^e s.	52
2.1.2. Bilan des découvertes de la période 1 depuis 2013	54
2.1.3. « Niveaux organiques » et longue durée : éléments de réflexion à propos des vestiges antérieurs au 8 ^e s.	57
2.2. PÉRIODE 2 ET 3 : LES OCCUPATIONS DU 8-9 ^e S. AU DÉBUT DU 11 ^e S.	58
2.2.1. Les données de 2013	58
2.2.1. Les données de 2016 : une stratigraphie de la période 3 amputée ?	59
2.3. PÉRIODE 4A : CONSTRUCTION ET PREMIÈRES OCCUPATIONS DU BÂTIMENT DE LA GRANDE SALLE (MILIEU 11 ^e - DÉBUT 12 ^e S.)	60
2.3.1. La construction de l'édifice	63
2.3.1.1. La fondation des murs M4 et M9	63
2.3.1.2. La construction de l'escalier M314	65
2.3.1.3. Caractéristiques de la construction et mise en œuvre des matériaux	68
2.3.2. La première séquence d'occupation intérieure du bâtiment (secteur 7)	68
2.3.3. Les niveaux d'occupation extérieurs du bâtiment (secteur 6)	73
2.3.4. Les indices de datation de la période 4a	76
2.3.5. Éléments d'interprétation : retour sur les dimensions et la distribution du bâtiment de la grande salle	78
2.3.5.1. Nouvelles hypothèses sur les dimensions du bâtiment	78
2.3.5.1. Un bâtiment sur deux niveaux ?	81
2.3.5.1. Réflexions sur l'emplacement d'autres éléments du palais	83

2.4. PÉRIODE 4B ET C : RESTAURATION ET ABANDON DU BÂTIMENT DE LA GRANDE SALLE	88
2.4.1. La grande phase de restauration du bâtiment de la grande salle	88
2.4.1.1. La restauration du parement interne de M4	88
2.4.1.1.1. Construction des contreforts M20 et M305	90
2.4.2. La seconde séquence d'occupation de la grande salle	93
2.4.3. L'occupation extérieure durant la phase 4b	96
2.4.4. Les dernières occupation et l'abandon de l'édifice	96
2.4.5. Mobilier et datation des dernières occupations (période 4b) et de l'abandon de la grande salle (période 4c)	97
2.4.6. Données archéologiques et implications historiques à propos de l'abandon du palais	101
2.5. PÉRIODES 5 À 7 : RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ET JARDINS MODERNES	104
2.5.1. Quelques faits de la période 4c/5a	104
2.5.2. Les niveaux de construction du « logis du fou » et l'aménagement du parc (période 5b).	105
2.5.3. Les occupations modernes et contemporaines (périodes 6 et 7)	107
2.5.3.1. Les structures attribuables à la période 6 (16 ^e -18 ^e s.)	107
2.5.3.2. Les structures attribuables à la période 7 (19-20 ^e s.)	107
CONCLUSION	111
BIBLIOGRAPHIE	114

ANNEXES **123**

INVENTAIRES	124
Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques	125
Annexe 2 - Inventaire des faits	138
Annexe 3 - Inventaire du mobilier	141
Annexe 4 - Inventaire des photographies	147
Annexe 5 - Inventaire des dessins	154
Annexe 6 - Etude du petit mobilier (J. Soulat)	155
Annexe 7 - Etude du petit verre (C. Aunay)	171
Annexe 8 - Etude de la céramique non tournée (R. Irribarria)	174

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région	Centre
Département	Indre-et-Loire
Commune	Loches
Lieu-dit/Adresse	Logis Royaux, Place Charles VII

Code INSEE de la commune

37132

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 37.132.008 AH

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	de 1 548 110 à 1 548 130	de 6 216 065 à 6 216 080	de 96 à 99 NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	Loches
Année	2011
Section	AW
Parcelle	161
Lieu-dit	Forteresse de Loches

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Site classé MH

Propriétaire du terrain

Conseil général d'Indre-et-Loire

Nature et références de l'opération

Arrêté d'autorisation de fouille programmée n° 16/0318 en date du 24 mai 2016
 Surface de la fouille 74 m²

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

néant

Nature de l'aménagement

néant

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Pierre PAPIN (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

Terrain	du 16 août au 23 septembre 2016
Étude	du 15 octobre 2016 au 17 mars 2017

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	inférieur	<input checked="" type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	moyen	<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	supérieur	<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	ancien	<input checked="" type="checkbox"/>	Haut Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	récent	<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Protohistoire	<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze	<input checked="" type="checkbox"/>	Ère industrielle
<input type="checkbox"/>	ancien		
<input type="checkbox"/>	moyen		
<input type="checkbox"/>	récent		
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer		
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)		
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du Fer)		

Sujets et thèmes

<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice public	<input type="checkbox"/>	Abri	<input checked="" type="checkbox"/>	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Mégalithe	<input checked="" type="checkbox"/>	Indus. lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Artisanat aliment	<input checked="" type="checkbox"/>	Indus. osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Commerce	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier	<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Struc. funéraire	<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgie	<input type="checkbox"/>	Végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input checked="" type="checkbox"/>	Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique	<input type="checkbox"/>	Puits	<input type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input checked="" type="checkbox"/>	Métal	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa			<input checked="" type="checkbox"/>	Arme	<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole			<input type="checkbox"/>	Outil	<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Structure agraire			<input type="checkbox"/>	Parure	<input checked="" type="checkbox"/>	Métaux
<input type="checkbox"/>	Urbanisme			<input type="checkbox"/>	Habillement	<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Maison			<input type="checkbox"/>	Trésor	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine			<input type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer			<input checked="" type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Autre : scorie
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse			<input type="checkbox"/>	Mosaïque	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : lithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Fossé			<input type="checkbox"/>	Peinture	<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : verre
<input checked="" type="checkbox"/>	Trou de poteau			<input type="checkbox"/>	Sculpture	<input type="checkbox"/>	Autre : carpologie
<input type="checkbox"/>	Sépulture			<input type="checkbox"/>	Inscription	<input type="checkbox"/>	Autre : anthracologie
<input type="checkbox"/>	Grotte			<input checked="" type="checkbox"/>	Autre : enduits peints	<input type="checkbox"/>	Autre : chimie

Lieu(x) de conservation du mobilier

Sadil

Intervenants scientifiques

DRAC Centre, SRA	Stéphane REVILLION	Conservateur régional
	Viviane AUBOURG	Carte archéologique
CG37-SADIL	Bruno DUFAÏ	Conservateur du patrimoine, chef de service
	Pierre PAPIN	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre, SRA	Stéphane REVILLION	Conservateur régional
	Christian VERJUX	Conservateur du patrimoine
CG37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante

Équipe de fouille

CG37-SADIL	Pierre PAPIN	Responsable de l'opération
	Vincent HIRN	Responsable de secteur, topographe
Bénévoles	Aude ALZIEU Loruena CONTU Alison DARD Guillaume LECOCCQ Chloé LEPARMENTIER Amaëlle MARZAIS Marion MAYEUL Christian MOYSE Kévin PELLERIN Alix PIFFETEAU Alexis RAYMOND Alexandre VIALE	Techniciens de fouilles

Équipe de post-fouille

CG37-SADIL	Pierre PAPIN	Rédaction, interprétation, coordination
	Vincent HIRN Pierre PAPIN	SIG, DAO
	Pierre PAPIN	PAO
	Pierre PAPIN Amaëlle MARZAIS Kevin PELLERIN	Traitement du mobilier, base de données
CG37 - Musée du Grand-Pressigny	Laure-Anne MILLET-RICHARD	Étude du mobilier lithique
Verre Ant'ère	Céline AUNAY	Étude du mobilier en verre
LAT - UMR 7324 CITERES	Philippe HUSI	Étude chronologique de la céramique
Landarc	Jean SOULAT	Étude du petit mobilier (métal/os)
UMR 8215 Trajectoires	Roland IRRIBARRIA	Étude de la céramique non tournée

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	10 J/H	- J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	29 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H) (Sadil)	58 J/H	- J/H/Ha
Nombre de jours/homme terrain (J/H) (bénévole)	187 J/H	
Surface fouillée	74 m ²	
Durée de la phase de post-fouille	120 jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	90 J/H	- J/H/Ha
Total		- J/H/Ha

Ce rapport présente les résultats de la quatrième campagne de fouilles programmées effectuée dans le parc des logis royaux du château de Loches. Elle consistait à poursuivre l'exploration d'un secteur déjà abordé en 2013 par deux sondages exploratoires. Le principal objectif était de mieux documenter les vestiges d'un bâtiment interprété comme une grande salle datée du 11^e s. La fouille des niveaux antérieurs à la construction de l'édifice constituait un autre enjeu. La campagne a entraîné l'ouverture d'une surface de 74 m², placée à l'emplacement de l'un des angles du bâtiment palatial.

Bien qu'abordés sur une toute petite surface faute de temps (2m²), les niveaux antérieurs à la grande salle ont été explorés jusqu'au substrat. Le sondage a permis la mise au jour d'un « niveau organique » d'apparence non stratifié, renfermant du mobilier la Protohistoire et du Néolithique Moyen 1 (4600-4500 av. J.-C.). Ces informations, couplées d'une étude de la céramique non tournée découverte à Loches depuis 2013, a permis de jeter les bases d'une réflexion sur la forme et la nature des niveaux anciens conservés. En revanche, les niveaux stratifiés des 8^e-10^e s. n'ont pas été fouillés.

La mise au jour d'un bâtiment de la grande salle aux dimensions plus importantes que les hypothèses précédemment établies est le principal fait de la campagne. L'emprise définie a en effet entraîné la mise au jour ce qui semble être le mur gouttereau de l'édifice, sur une longueur de 11 m, percé d'un portail monumental de 2,40 m de largeur. Les nouvelles hypothèses de restitution, se basant sur une analyse des modules employés dans la construction, tendent désormais vers la restitution d'un bâtiment de 16 m de large, pour une longueur qui pourrait atteindre 26 à 35 m.

La découverte d'un escalier descendant d'un mètre de l'extérieur vers l'intérieur du bâtiment prouve l'existence d'un niveau 0 en partie excavé. La fouille des sols intérieurs, correspondant à des niveaux de terres battues, de dépotoirs, mais aussi de travaux, tendent à indiquer que ce niveau était consacré au service. Divers indices laissent également envisager l'existence d'un mur de refend longitudinal. L'ensemble des données permettent ainsi de supposer que le bâtiment possédait deux niveaux, avec la salle noble située à l'étage.

La fouille a également prouvé que le bâtiment a subi une dégradation relativement rapide : l'ajout de trois contreforts et la reprise en sous œuvre du parement intérieur du mur gouttereau indiquent de lourds travaux ont eu lieu durant les décennies suivant sa construction. Les données sur la chronologie de l'occupation prouvent par ailleurs que l'ensemble des niveaux de sols conservés s'accumulent sur une période assez courte, allant des environs du milieu du 11^e à la fin du 12^e s. L'analyse stratigraphique et historique semble démontrer que le bâtiment tombe en désuétude dès cette époque. Malgré l'absence de stratigraphie des 13^e et 14^e s., divers indices permettent néanmoins de penser que le bâtiment est définitivement détruit seulement au 15^e s.

En 2017, une nouvelle campagne de fouille est prévue dans la continuité des celle de 2016. Des prospections géophysiques sont également prévues. Ces investigations devront permettre de confirmer et d'affiner au mieux les nouvelles hypothèses.

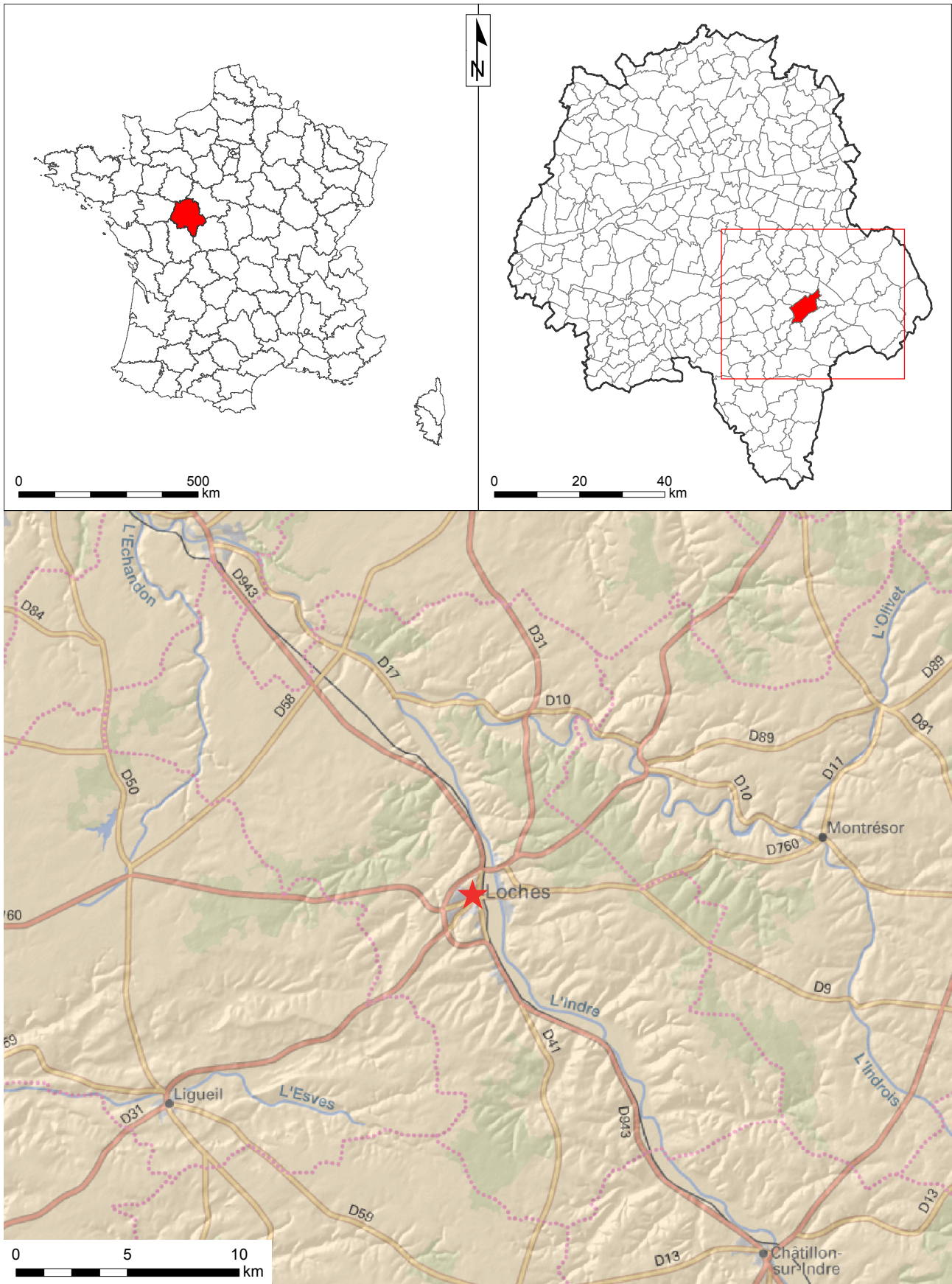


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000° (© IGN France Raster)

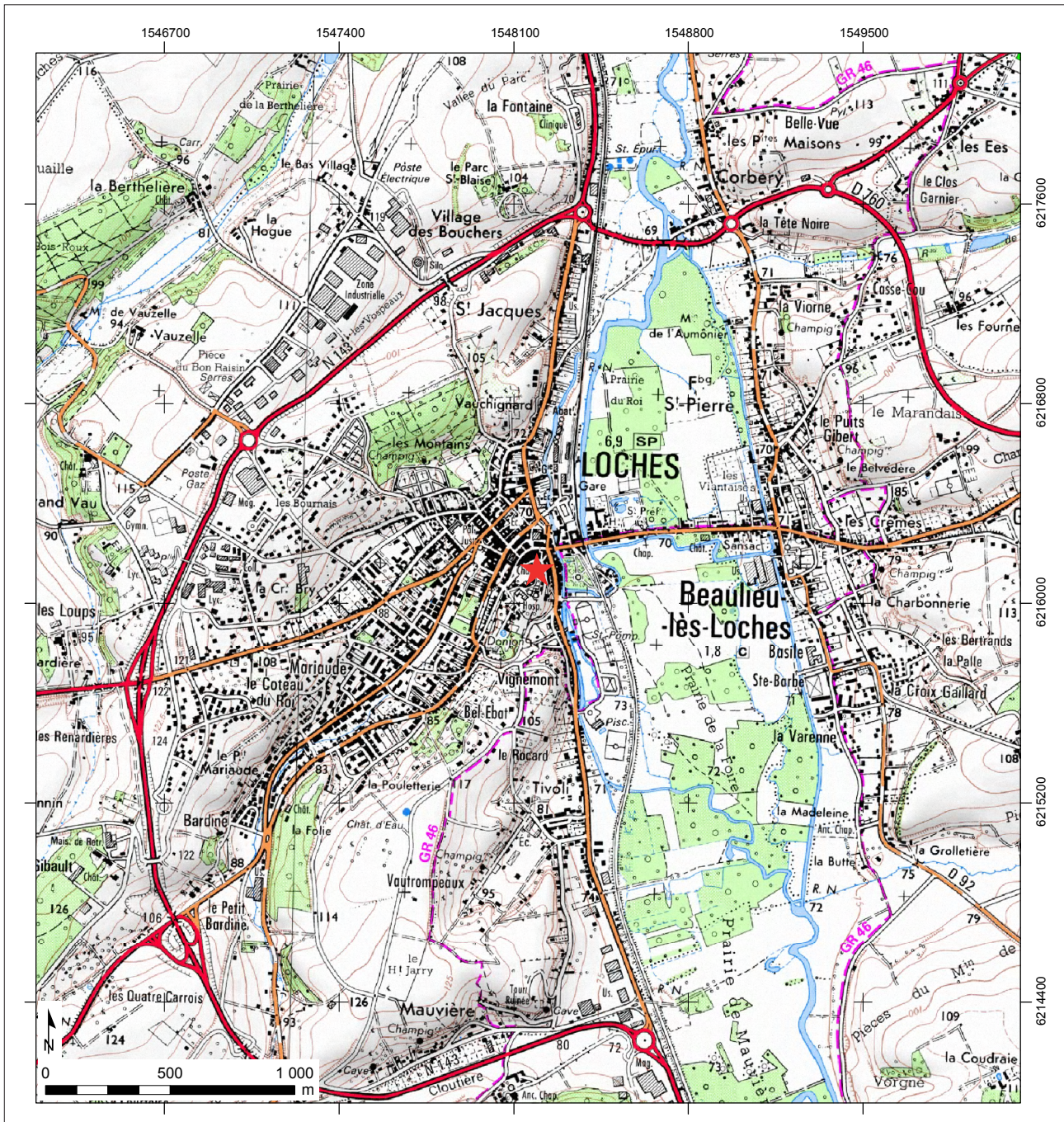


Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000°
 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

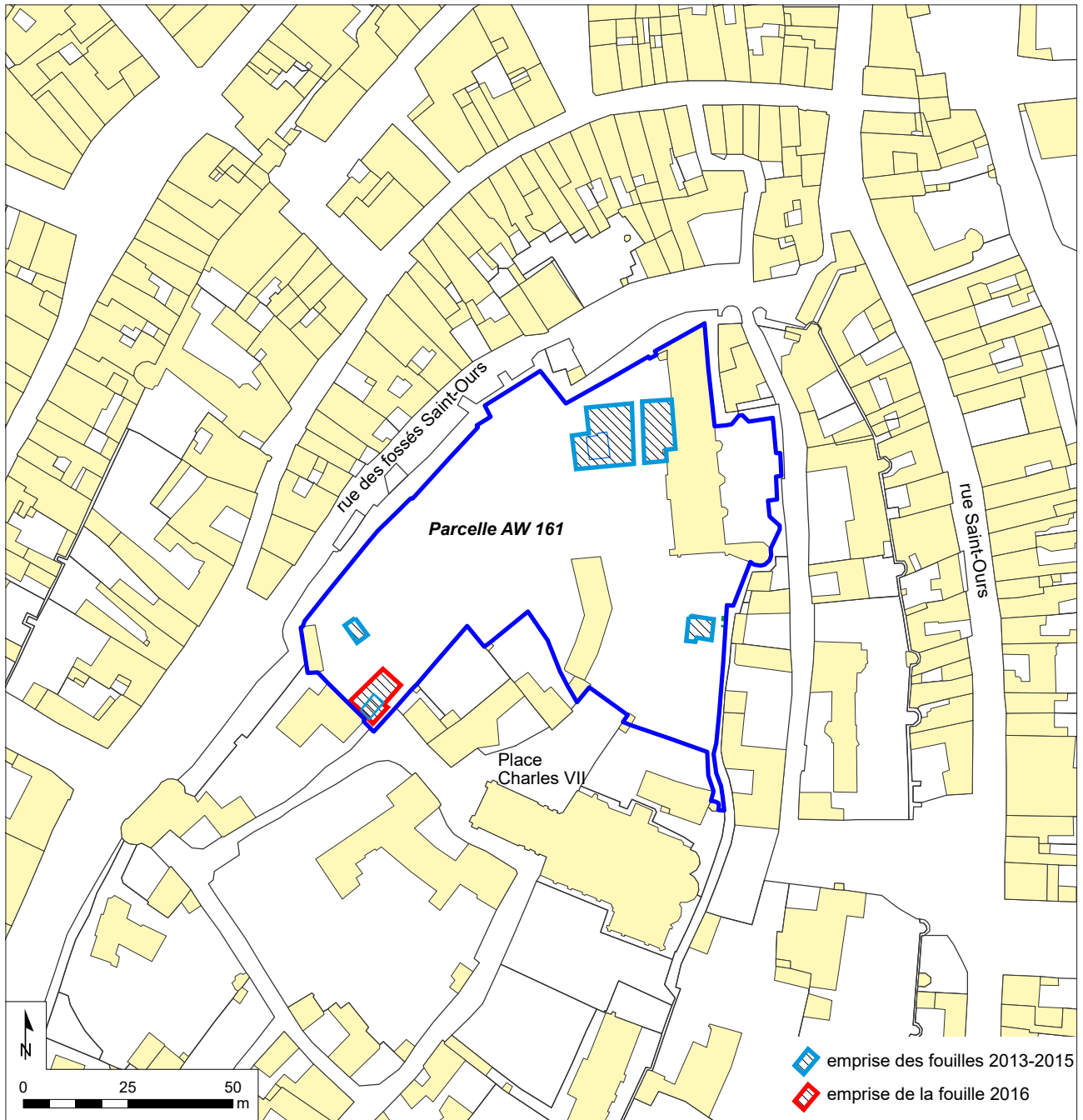


Figure 3 : Emprise de la fouille sur fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (fond de carte : Direction générale des Impôts)



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
ACB

**ARRETE D'AUTORISATION DE FOUILLE PROGRAMMEE
N° 16/0318 EN DATE DU 24 MAI 2016**

Le Préfet de la région Centre-Val de Loire
Chevalier dans la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine et notamment son livre V (archéologie) ;

VU l'arrêté n° 16-006 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté n°16-040 du 14 janvier 2016 portant subdélégation de signature à M. Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

VU le dossier de demande de fouille programmée présenté par Pierre PAPIN reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 11 avril 2016 ;

Après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord des 25, 26 et 27 avril 2016.

ARRÊTE

Article 1er :

Monsieur Pierre PAPIN, demeurant Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (Sadil) – Conseil départemental d'Indre-et-Loire – Place de la Préfecture – 37927 TOURS Cédex est autorisé à procéder à une **opération de fouille programmée annuelle**, à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2016 ;

concernant, en région CENTRE :

Département : **INDRE-ET-LOIRE**

Commune: **LOCHES**

Lieu-dit: «**5 Place Charles VII**»

Numéro de Site : **37.132.008AH**

Parcelle cadastrale / Section : **AW 161**

Coordonnées Lambert :

Ax = 1548100

Ay = 1548130

Bx = 6216060

By = 6216100

Programmes - **24** : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organismes de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (Sadil).

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, ce rapport comprendra également un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des résultats scientifiques de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - prescriptions particulières à l'opération : NEANT

Article 5 - la directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans le, 24 mai 2016

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim,



Christian VERJUX.

Destinataire :
Pierre PAPIN

Copies :
Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (Sadil)
Préfecture d'Indre-et-Loire
Gendarmerie d'Indre-et-Loire
Commune de Loches

ARR-AUT-FOUILLE n°16/0318

Région Centre-Val de Loire
Département d'Indre-et-Loire

Code Insee
37 132

Numéro de site
37.132.008.AH

Fouilles archéologiques programmées

Loches - Parc des logis royaux

Projet 2016-2017

Sous la direction de
PIERRE PAPIN

AVRIL 2016

LE SERVICE
DE L'ARCHÉOLOGIE
DU DÉPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

AVEC LE SOUTIEN DE :



www.departement-touraine.fr



CIRCONSTANCES DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES

Depuis trois ans, le Sadil réalise un programme de recherches archéologiques au château de Loches. En 2013 une phase de sondages exploratoires a été effectuée dans le parc des logis royaux, afin de mener une première expertise du site, qui s'est avérée particulièrement prometteuse¹. Un secteur en particulier a parfaitement répondu au double objectif scientifique (approfondir les connaissances sur la forteresse) et patrimonial (alimenter un futur renouvellement de la muséographie du site) ayant motivé la réalisation des fouilles. L'un des sondages de 2013 avait en effet entraîné la redécouverte d'une chapelle oubliée, dédiée à Saint-Louis, faisant partie intégrante du programme des logis royaux à la fin du Moyen-Âge.

Cette découverte spectaculaire a conduit le Sadil à proposer deux nouvelles campagnes visant à fouiller ce bâtiment symbolique (la chapelle privée des rois) en 2014 et 2015².

¹ PAPIN (P.) (dir.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2014, 258 p.

² PAPIN (P.) (dir.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, janvier 2015, 220 p.

PAPIN (P.) (dir.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SRA Centre, CD37, Orléans-Tours, avril 2016, 3 vol.

UN BILAN DES FOUILLES 2014- 2015 EXTRÊMEMENT POSITIF

Les fouilles de 2014 et 2015 avaient deux objectifs :

Acquérir le plus d'informations possible sur la chapelle (plan complet, architecture, chronologie, modalités de son fonctionnement...);

Explorer autant que possible les niveaux antérieurs aux logis royaux, jusqu'au rocher.

L'une des avancées majeures réside dans la découverte d'objets du Néolithique (lames du Grand-Pressigny, armatures, éclats de taille, poteries), qui témoignent d'une occupation du site dès 3000-2600 av. J.-C.

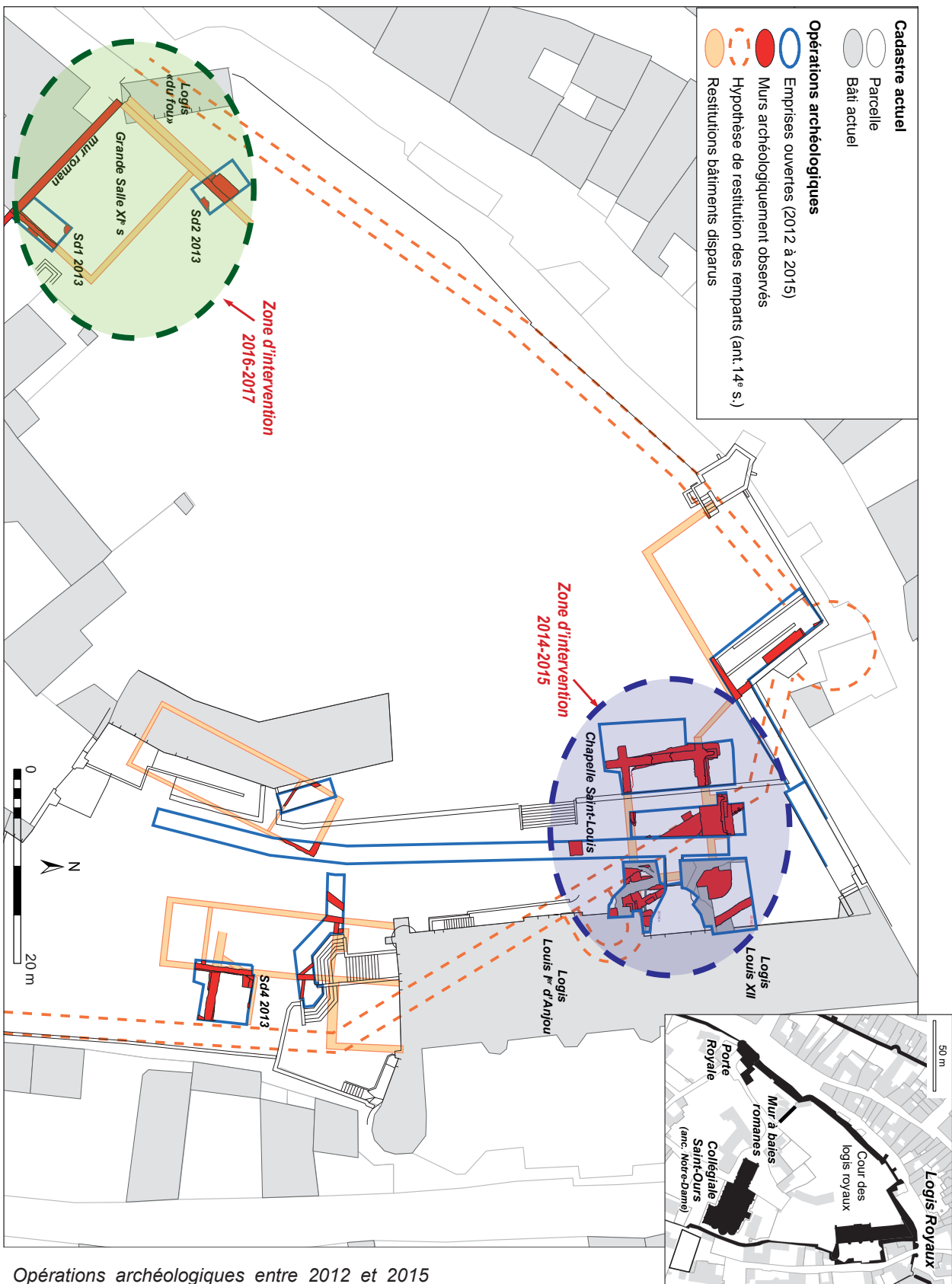
Les premiers dépôts archéologiques clairement structurés remontent cependant au 8^e et 9^e s. De cette époque date un sol en mortier d'un bâtiment en matériaux périssables. Des niveaux d'occupations, des dépotoirs et d'autres bâtiments en bois se succèdent jusqu'au 11^e s. On note la présence de fosses et d'un silo à grains de grande taille, démontrant une fonction de cet espace plus utilitaire que noble (basse-cour).

À la fin du 11^e s., le secteur voit l'installation d'un pan de rempart, vestige d'une grande phase de fortification maçonnée dès cette époque. Aux 12^e et 13^e s., le dispositif est complété par l'adjonction d'une tour, puis d'un petit bâtiment muni d'une porte permettant l'accès à une terrasse extérieure. Celle-ci est matérialisée par l'édification d'un mur de pierres sèches surmonté d'une palissade en bois. Vers l'intérieur, des niveaux de cour ont été identifiés, dont les indices mobiliers témoignent de la présence d'écuries et d'une maréchalerie (fers et clous de maréchal ; nombreux restes d'équidés).

À la fin du 14^e s., la construction des logis royaux bouleverse le secteur : les fortifications sont arasées et les limites de l'espace castral repoussées vers le nord-est par l'érection de nouvelles terrasses.

À l'issue des fouilles, le plan de la chapelle Saint-Louis est désormais connu. Il s'agissait d'un édifice rectangulaire de 8,80 m par 13,80 m hors œuvre. Les angles de la partie occidentale étaient munis de larges contreforts. Dans l'angle nord-est, une fondation formant un quart de cercle indique la présence d'une probable tourelle tournée vers la ville. Le mur nord apparaît également muni d'une excroissance rectangulaire, évoquant peut-être l'emplacement d'un escalier. Les piédroits du portail occidental présentent des moulures strictement similaires à ceux de la cheminée de la grande

p. 2



Opérations archéologiques entre 2012 et 2015 dans le parc des logis royaux

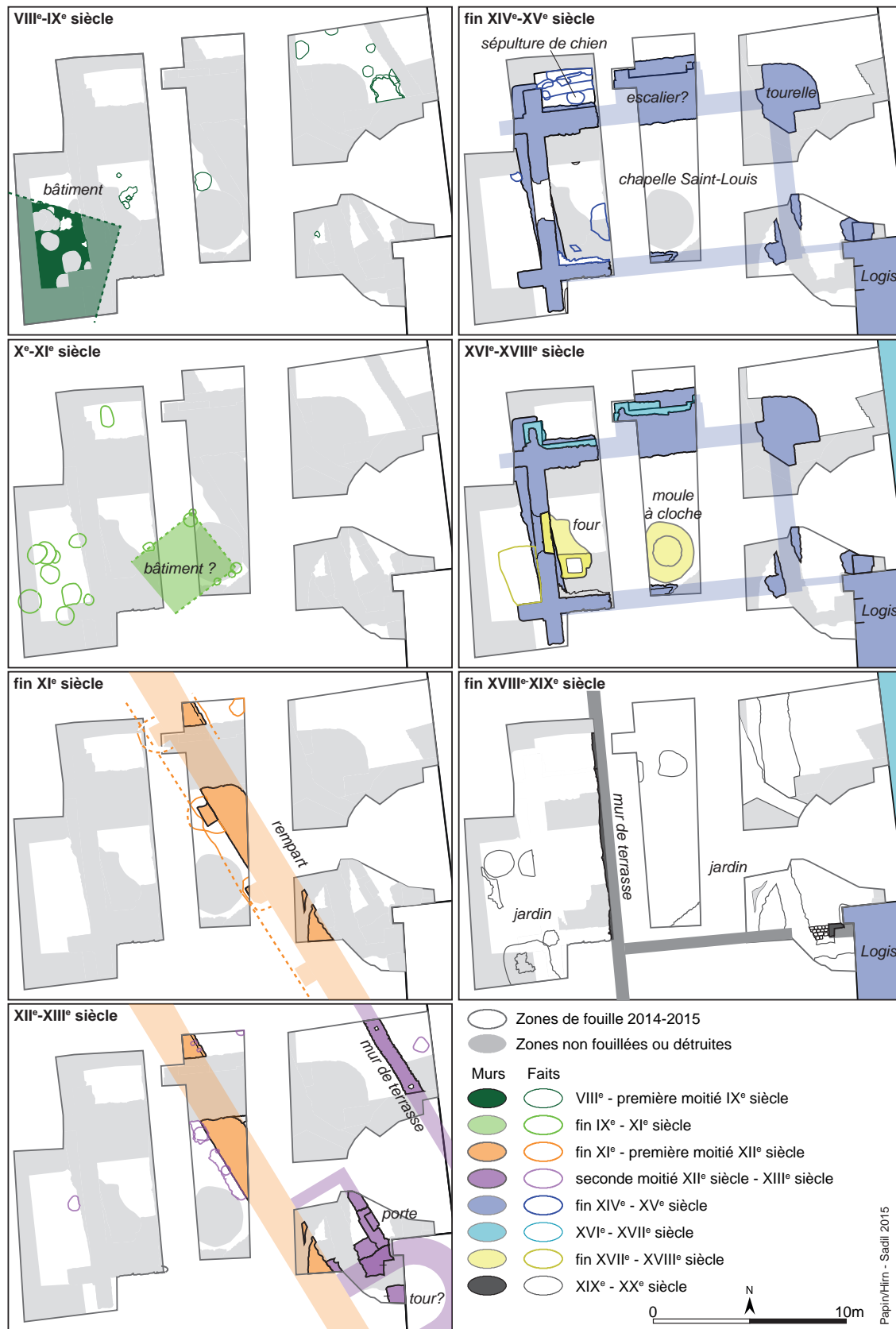


Vue du chantier de fouilles 2014



Vue du chantier de fouille en 2015

p. 4



Plans synthétiques des résultats fouilles 2014-2015

salle des logis. Sur son seuil, les vestiges d'un carrelage dont une autre petite partie a été découverte en place dans l'angle sud-ouest. De nombreux fragments mis au jour dans les niveaux de démolition permettent de restituer un sol entièrement composé de carreaux vernissés, dont certains estampés de motifs floraux, de fleurs de lys et de blasons.

L'environnement de la chapelle était constitué de sols de cour en terre. La découverte d'une sépulture d'un grand chien mâle au pied du mur nord, appartenant sans doute à l'entourage de la cour à la fin du 15^e ou du début du 16^e s., vient documenter les modalités d'occupation des abords. La chapelle semble tomber en désuétude au 17^e s. L'édifice est temporairement investi par un atelier de fondeur de cloches au siècle suivant, laissant les vestiges d'un grand four et d'un moule de 3 m de diamètre. La chapelle est finalement détruite vers la fin du 18^e s., peut-être durant la période révolutionnaire.

PROPOSITION DE DEUX NOUVELLES CAMPAGNES EN 2016 ET 2017

Les premières fouilles livrent ainsi peu à peu de nouvelles données archéologiques qui contribuent à un profond renouvellement de la connaissance du site de Loches. Elles posent les premiers jalons d'une réflexion globale sur l'évolution de la forteresse qui mérite d'être poursuivie durant les années à venir. À partir de 2016, l'équipe du Sadil propose de se pencher sur une nouvelle zone du parc des logis royaux.

DONNÉES PRÉALABLES :

Deux des sondages de 2013 (n°1 et 2), de 15 m² chacun, avaient été placés à proximité d'un pan de mur ancien possédant deux fenêtres romanes, dans le but d'en apprendre plus sur cet élément, qui bien que mal documenté, a toujours été considéré comme

une grande salle du palais comtal des 11-12^e s.

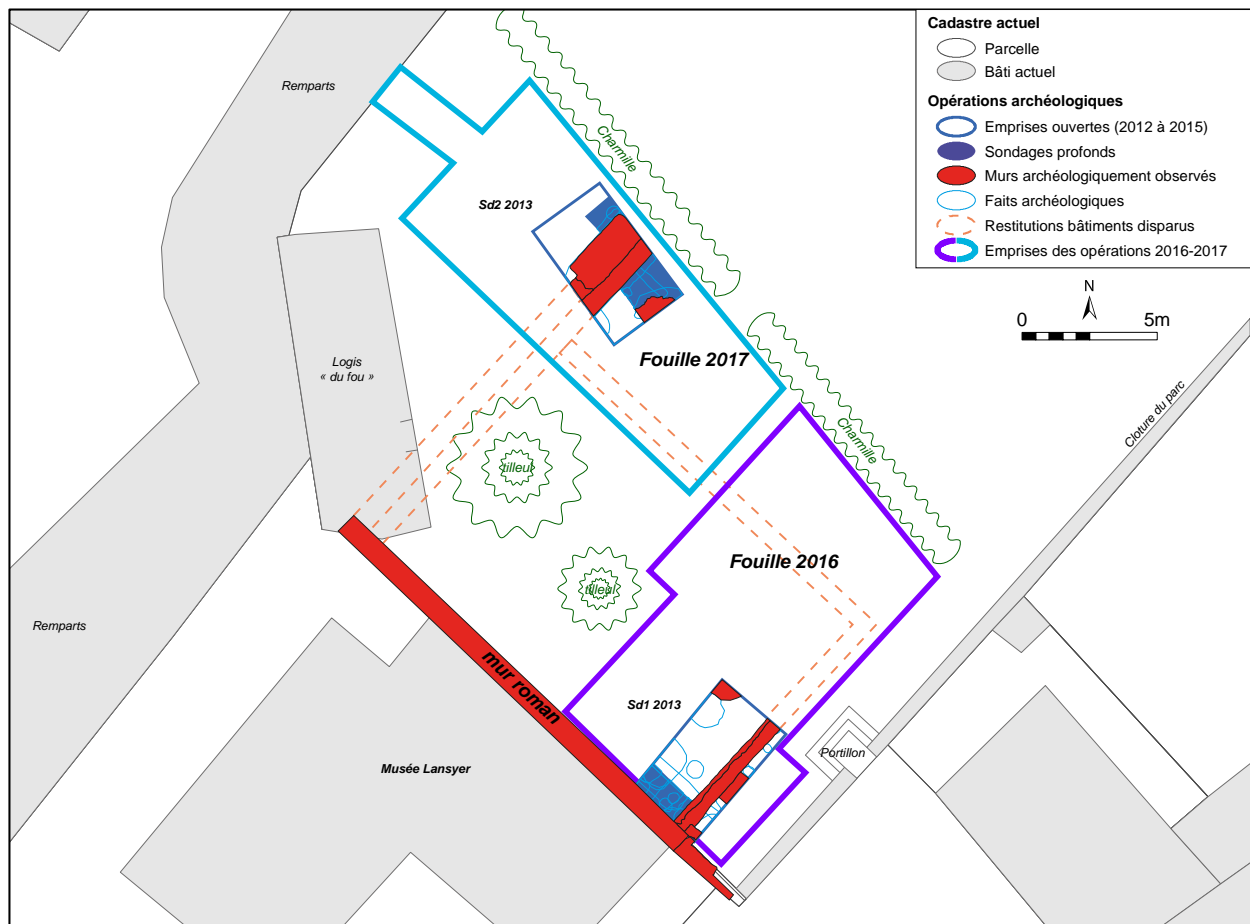
Ils ont permis d'en préciser la datation, la taille et la forme. Les premiers indices de suggèrent une installation de l'édifice dès la première moitié du 11^e s. L'hypothèse d'un bâtiment mesurant 16 m de long (hors œuvre) et de 8 à 10 m de large environ a pu être émise. L'élévation conservée permet d'estimer une hauteur minimale de 11 m pour les murs gouttereaux, sans que l'on puisse savoir si cela correspondait à un seul grand volume où à une salle à étage.

Le sondage n°1, effectué à l'emplacement de l'un des angles du bâtiment, a permis d'évaluer la conservation des parties enfouies des murs et des niveaux de sols. Les murs présentent une conservation remarquable de l'élévation d'environ 1,50 m (sept assises de moyen appareil conservées sous le sol actuel), permettant d'envisager une préservation des seuils de portes, voire des appuis de fenêtres, des cheminées... La stratigraphie de l'occupation du bâtiment apparaît par ailleurs très bien conservée. Les niveaux d'occupation sont apparus sous 80 cm de remblais de démolition et d'occupations postérieurs à la fin du 15^e s. Les sols se présentent sous la forme d'une stratigraphie fine, rencontrée sur une hauteur de près de 1m, avant d'atteindre les niveaux de fondation du bâtiment.

La fouille de 2013 avait par ailleurs apporté les premiers éléments d'interprétation pour la fonction du bâtiment et de son évolution au cours du temps. Par le soin apporté à la construction, la taille du bâtiment, la qualité du matériel retrouvé, la présence de traces d'une riche ornementation (vitreaux décorés, enduits peints), la vocation noble de l'édifice apparaît très probable. Ces éléments ont ainsi conduit à confirmer l'interprétation traditionnelle du bâtiment, comme l'un des éléments majeurs du palais des comtes d'Anjou aux 11^e-12^e s. : la grande salle seigneuriale.

Dans les deux sondages, la fouille a permis de discerner une phase d'édification de nouvelles maçonneries appartenant aux 12^e

p. 6



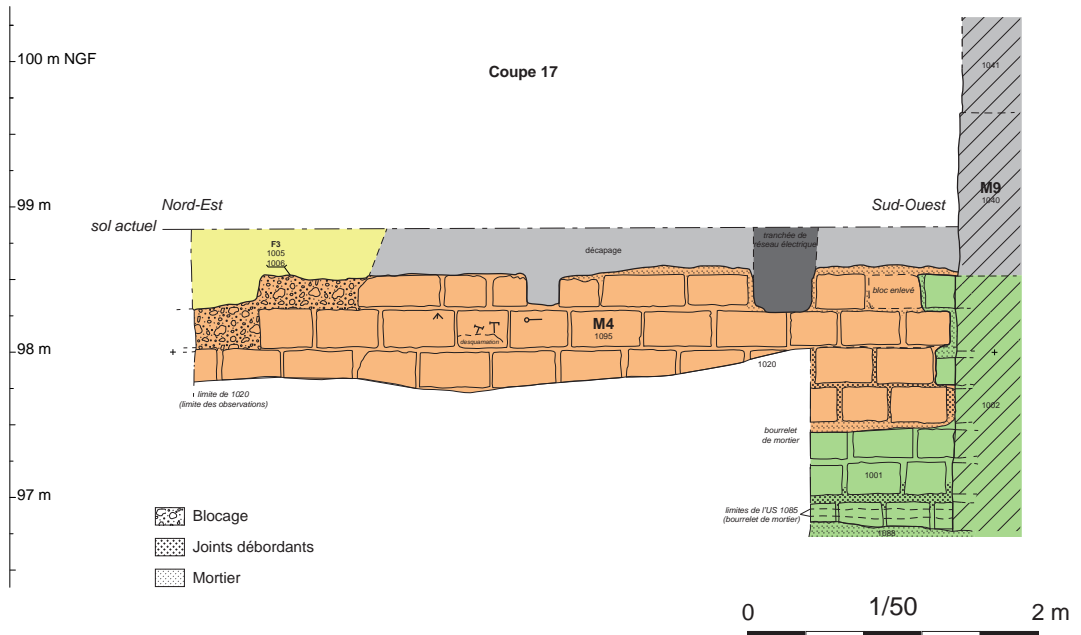
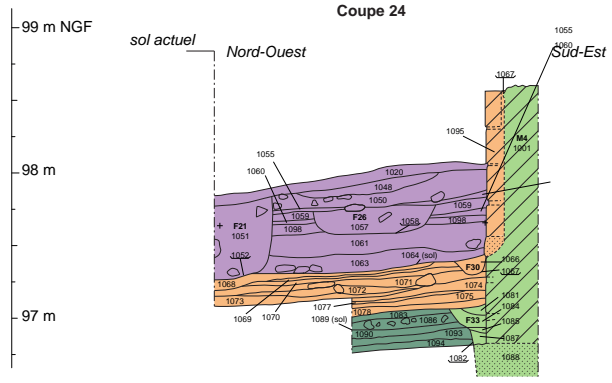
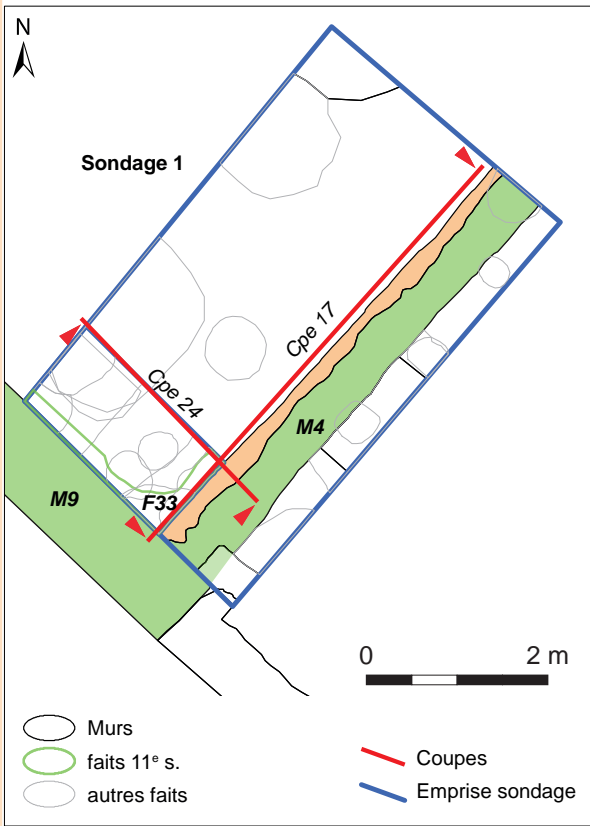
Plan de la zone d'intervention des campagnes 2016 et 2017



et 13^e s., correspondant vraisemblablement à la poursuite du programme architectural original par l'adjonction de nouveaux bâtiments contre les murs nord-est et sud-est du grand édifice préexistant. Dans le même temps, (fin 12^e- début 13^e s.), ce dernier subit d'importantes restaurations, suivit d'un changement de fonction.

Les niveaux d'abandon et de récupération des divers bâtiments sont datables de la fin du 15^e ou du début du 16^e s. Le grand bâtiment du 11^e s. (sauf le mur gouttereau sud) et ses annexes sont arasés, les niveaux de sols sont rehaussés. C'est à cette époque que l'on aménage le petit bâtiment nommé « logis du fou », encore en élévation actuellement.

Ajoutons enfin que, sous les niveaux d'occupation liés au bâtiment romain, les sondages de 2013 avaient permis d'identifier



Plan et coupes du sondage n°1 de 2013 : niveaux d'occupation et élévation du mur est de la salle romane

p. 8



Relevé pierre à pierre du mur gouttereau encore en élévation effectué en 2013 (à l'aide de photographies redressées)

(8-10^e s.), sans toutefois atteindre le substrat rocheux.

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DES FOUILLES 2016-2017 :

Les objectifs scientifiques de la fouille seront, de la même manière que pour celles de la chapelle Saint-Louis, résumables en deux grands axes :

Fouiller une plus grande partie du bâtiment roman. Il s'agira d'en préciser la datation, de confirmer son usage, de préciser son plan, sa distribution, ses accès, ses décors... S'intéresser à son environnement, caractériser les bâtiments et les occupations annexes constitue une autre problématique de ce premier grand axe.

Le second axe sera de s'intéresser aux niveaux antérieurs au bâtiment. Le but est, d'une part, de fouiller et caractériser les niveaux carolingiens identifiés dans les sondages préalables. D'autre part, dans la continuité de la problématique déjà évoquée lors des campagnes précédentes, nous tenterons de localiser les tracés du *castrum* antérieur au 11^e s. L'emplacement des fouilles de 2016-2017 est présumé se situer à l'intérieur de l'enceinte mentionnée par Grégoire de Tours au 6^e s. Elles sont en effet en face du portail ouest de la collégiale Notre-Dame, construite à la fin du 10^e s. sur les ruines d'une église antérieure, d'après sa charte de fondation³. L'église antérieure en question serait, d'après E. Lorans, celle fondée par l'évêque Eustoche (443-460) à l'intérieur même du *castrum*⁴.

Ainsi, la reconnaissance de niveaux du très haut-Moyen-Âge, voire de l'Antiquité est attendue. Par ailleurs, une extension des fouilles, au moins par une tranchée touchant au rempart actuel, permettra d'aborder la

question de l'évolution topographique des remparts successifs, en espérant pouvoir remonter jusqu'au *castrum* du Bas-Empire.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Deux campagnes de fouilles estivales en 2016 et 2017 seront nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. La première année serait consacrée à la partie orientale du bâtiment, la fouille de ses sols intérieurs sur environ un tiers de sa surface. La seconde campagne concernerait surtout l'environnement du bâtiment. Elle permettrait de compléter le plan de la grande salle vers son angle nord-ouest, et de mieux comprendre ses relations avec d'autres vestiges mis au jour en 2013, mal compris, et peut être liés aux systèmes des fortifications médiévales. Ceci formerait deux ouvertures de 100 m² environ, dont les formes seront contraintes par la végétation à conserver (notamment les arbres du parc du 19^e s.), ainsi que par les accès au portillon du fond du parc et au logis du fou.

Comme les années précédentes, l'équipe de fouille sera constituée d'un responsable d'opération (Pierre Papin) et d'un adjoint (Vincent Hirn), agents titulaires du Sadil. Cette équipe sera reconduite en post fouille, pour une durée de deux mois. Des bénévoles, étudiants ou passionnés, compléteront l'équipe de fouille.

Des moyens mécaniques seront nécessaires à l'ouverture et au rebouchage des fouilles. Les déblais seront stockés et conservés sur place en vue du rebouchage, qui aura lieu immédiatement à la fin de la campagne. Un budget équivalent aux années précédentes est également prévu pour la réalisation d'études de spécialistes et d'analyses, qui seront choisis par le responsable d'opération en fonction des découvertes.

³ Le document a été retranscrit et publié par J. Boussard, *Mémoire de la société Archéologique de Touraine*, t. IX, 1975 : pp. 1-10.

⁴ Lorans (E.) - *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996, 290 p.

p. 10

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS

La **DRAC Centre/Service Régional de l'Archéologie** soutient financièrement le projet de fouille (subvention de 6 000 € accordés en 2014 et 2015, redemandée en 2016).

L'Université de Tours - UMR 7235 CITERES - Laboratoire Archéologique de Touraine, garantit une collaboration scientifique. Il constitue également un réservoir de bénévoles en assurant la communication de notre appel auprès des étudiants.

La **mairie de Loches** est cette année associée au projet pour l'accueil et le logement des bénévoles.

DATES PRÉVISIONNELLES D'INTERVENTION EN 2016

Cinq semaines de fouilles et une semaine de rebouchage sont prévus pour cette première campagne à l'emplacement de la grande salle. Le Sadil interviendrait à partir de la semaine 33 (mardi 16 août) à la semaine 38 (23 septembre), rebouchage inclus.

VALORISATION ET COMMUNICATION

Au vu du succès des visites quotidiennes organisées par les archéologues du Sadil durant les campagnes de 2014 et 2015, celles-ci seront reconduites. Par ailleurs, des « journées portes ouvertes » du chantier seront organisée lors des Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2016.

Les données historiques et archéologiques issues des fouilles seront disponibles dans le futur, lors d'une nouvelle mise en valeur de cette partie des jardins des logis royaux.

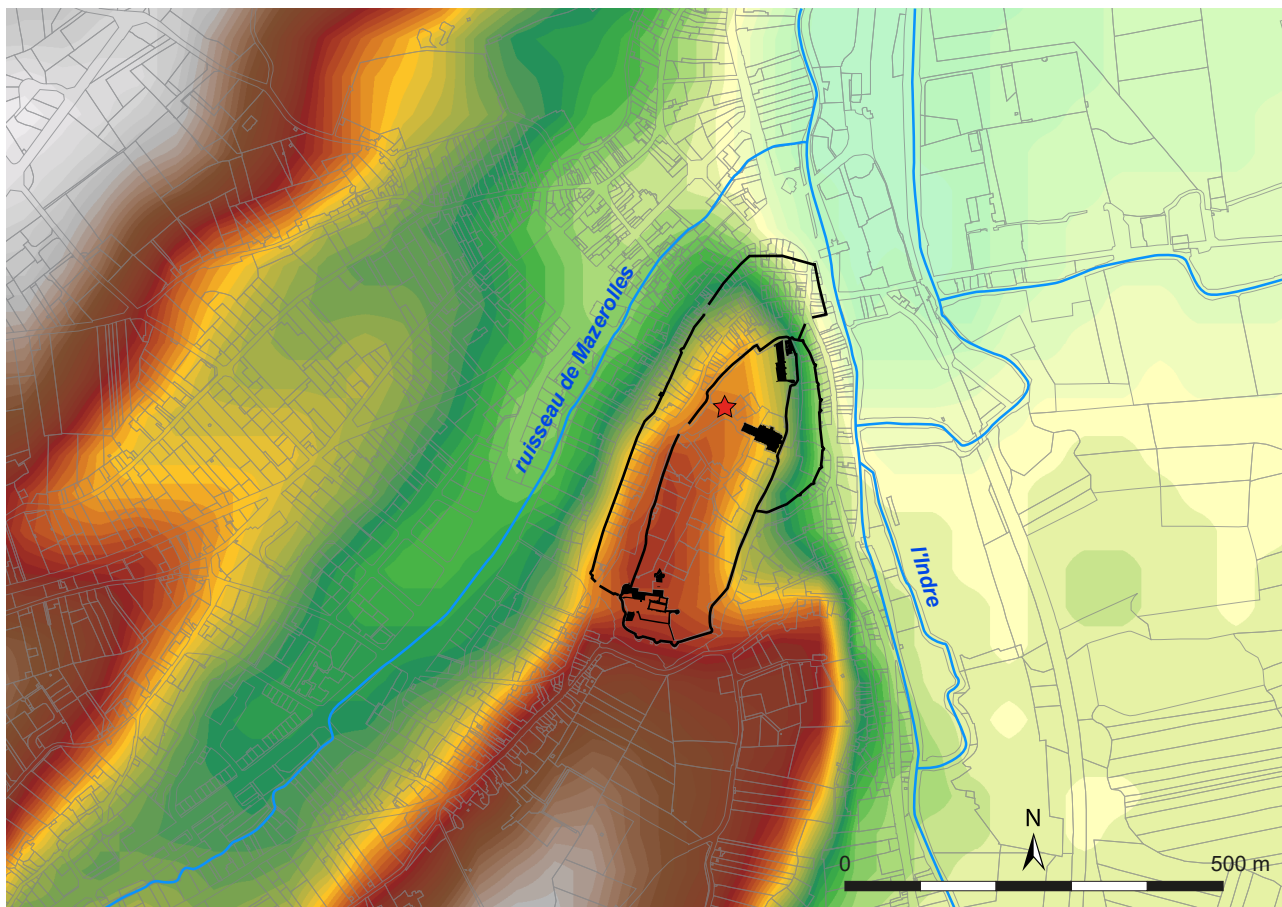
DOCUMENTS ANNEXES À LA DEMANDE DE FOUILLE ET DE SUBVENTION :

- Plans de localisation du site sur fond de carte IGN
- Plans de localisation de l'opération sur fond cadastral
- CV du responsable d'opération
- Attestation de crédits 2016 et délibération de l'assemblée du CD37
- Attestation d'assurance du CD37
- RIB du CD37
- Lettre de demande d'autorisation de fouille adressée à l'ACRMH

III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION



★ localisation de la fouille programmée 2016

Figure 4 : Localisation de la fouille programmée 2016 (fond cadastral et Bd_alti dpt37)

Depuis 2013, le Sadil réalise un programme de recherches archéologiques au château de Loches (Indre-et-Loire). Dans ce cadre, des campagnes de fouilles programmées annuelles ont lieu dans le

parc des logis royaux, au nord du complexe castral (fig. 4, 5 et 6). Ce rapport présente les résultats de la quatrième campagne.

1.1. CHRONOLOGIE DES FOUILLES PROGRAMMÉES AU CHÂTEAU DE LOCHES

En 2013, une première campagne de sondages exploratoires a été effectuée dans le parc des logis royaux. Elle a permis de mener une expertise stratigraphique du secteur qui s'est avérée particulièrement prometteuse (Papin 2014). Une zone en particulier a parfaitement répondu au double objectif scientifique (approfondir les connaissances sur la forteresse) et patrimonial (alimenter un futur renouvellement de la muséographie du site) ayant

motivé, à l'origine, la réalisation des fouilles¹. L'un des sondages a en effet entraîné la redécouverte

¹ Les circonstances, le contexte archéologique et historique, les problématiques et les enjeux scientifiques du programme de recherches ayant déjà été longuement développé dans les rapports précédents, nous renvoyons à ces documents pour les informations détaillées (voir notamment Papin 2014 : 24-33 et Papin 2015, vol. 1 : 33-40 et vol. 3 : étude documentaire de S. Bourocher).

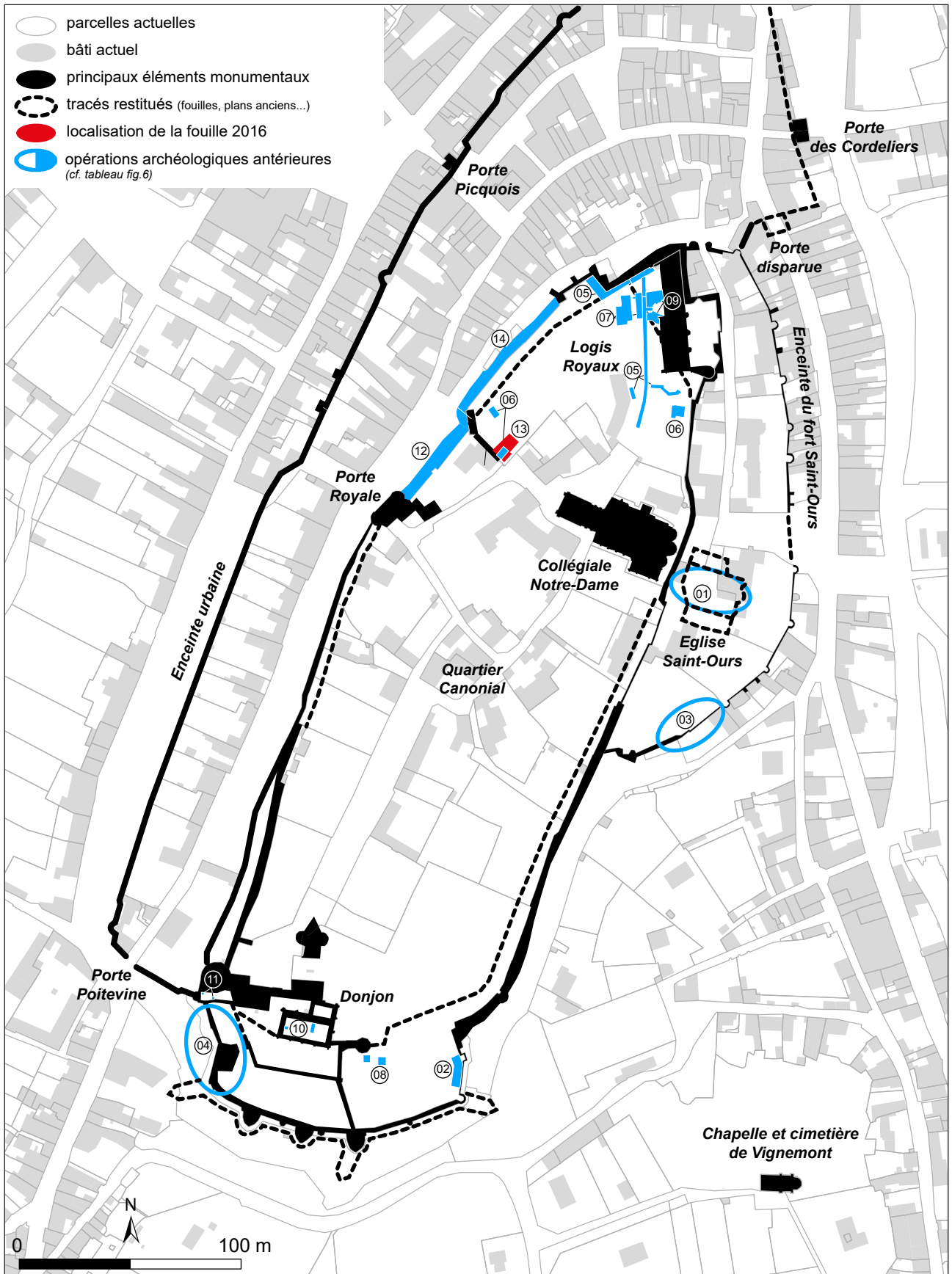


Figure 5 : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques

N° (fig.5)	Nom générique de l'opération	Année	Type	Rapport/Biblio
1	Eglise Saint-Ours	1974	Fouille	Lelong 1974, Bobin 1994
2	Porte des Roches	2000	Fouille préventive	Scheffer, Champagne 2000
3	Rempart du fort Saint-Ours	2004	Fouille préventive	Scheffer 2004
4	Tour du Martelet - Cachot Sforza	2008	Fouille préventive	Dufaÿ, Papin 2008
5	Parc des logis royaux - construction piste PMR	2012	Sauvetage urgent	Papin, Lacroix 2013
6	Sondages parc des logis	2013	Sondages archéologiques	Papin (dir.) 2014
7	Chapelle Saint Louis (1)	2014	Fouille programmée	Papin (dir.) 2015
8	Parc Baschet - enfouissement de réseaux	2014	Sauvetage urgent	Papin 2014b
9	Chapelle Saint Louis (2)	2015	Fouille programmée	Papin (dir.) 2016
10	Diagnostic tour maitresse	2015	Diagnostic archéologique	Papin, Riou 2017, à paraître
11	Diagnostic tour "Louis XI"	2015	Diagnostic archéologique	Papin, Pellerin, Riou 2017, à paraître
12	Dévégétalisation remparts, front ouest, tranche 1	2015	Diagnostic archéologique	Riou, Papin 2016
13	Fouille Grande-Salle (1)	2016	Fouille programmée	Papin (dir.) 2017
14	Dévégétalisation remparts, front ouest, tranche 2	2016	Diagnostic archéologique	Riou, Papin 2017, à paraître

Figure 5b : liste des opérations archéologiques du château de Loches

d'une chapelle oubliée, dédiée à Saint-Louis, faisant partie intégrante du programme des logis royaux de la fin du 14^e s. (logis Louis I^{er} d'Anjou). Cette découverte spectaculaire a conduit le Sadil à proposer deux nouvelles campagnes visant à fouiller intégralement ce bâtiment symbolique, qui ont eu lieu en 2014 et 2015 (Papin 2015 et Papin 2016). Le second objectif scientifique de ces deux campagnes consistait à explorer autant que possible les niveaux antérieurs à la chapelle et aux logis royaux, jusqu'au rocher.

Le bilan des fouilles de 2014 et 2015 a été extrêmement fructueux. Outre la documentation archéologique des vestiges de la chapelle Saint-Louis (fin 14^e-fin 18^e s.), l'exploration du secteur a permis la découverte du système de fortification antérieur (fin 11^e-13^e s.), apportant des connaissances tout à fait inédites sur l'évolution topographique des remparts au cours du Moyen-Âge. Des vestiges de l'époque carolingienne (8^e- début 11^e s.) ont

également été mis au jour : succession de bâtiments en matériaux périssables, associés à des dépotoirs et des niveaux de cours comportant, jusqu'au 12^e s., les traces d'activités de basse-cour (silos, écuries, maréchaleries, forge...). Bien qu'aucun niveau plus ancien n'ait été clairement identifié, un matériel résiduel s'est avéré présent. On note non seulement du mobilier Antique et du très haut Moyen-Âge, mais également de nombreux objets de la préhistoire récente (silex taillé et poteries du Néolithique Récent, Final et de l'Âge du Bronze), ce qui constitue sans doute l'une des surprises majeures de ces deux campagnes de fouille.

En 2016, l'équipe du Sadil a proposé de se pencher sur une nouvelle zone du parc des logis royaux. Une nouvelle demande de fouille annuelle

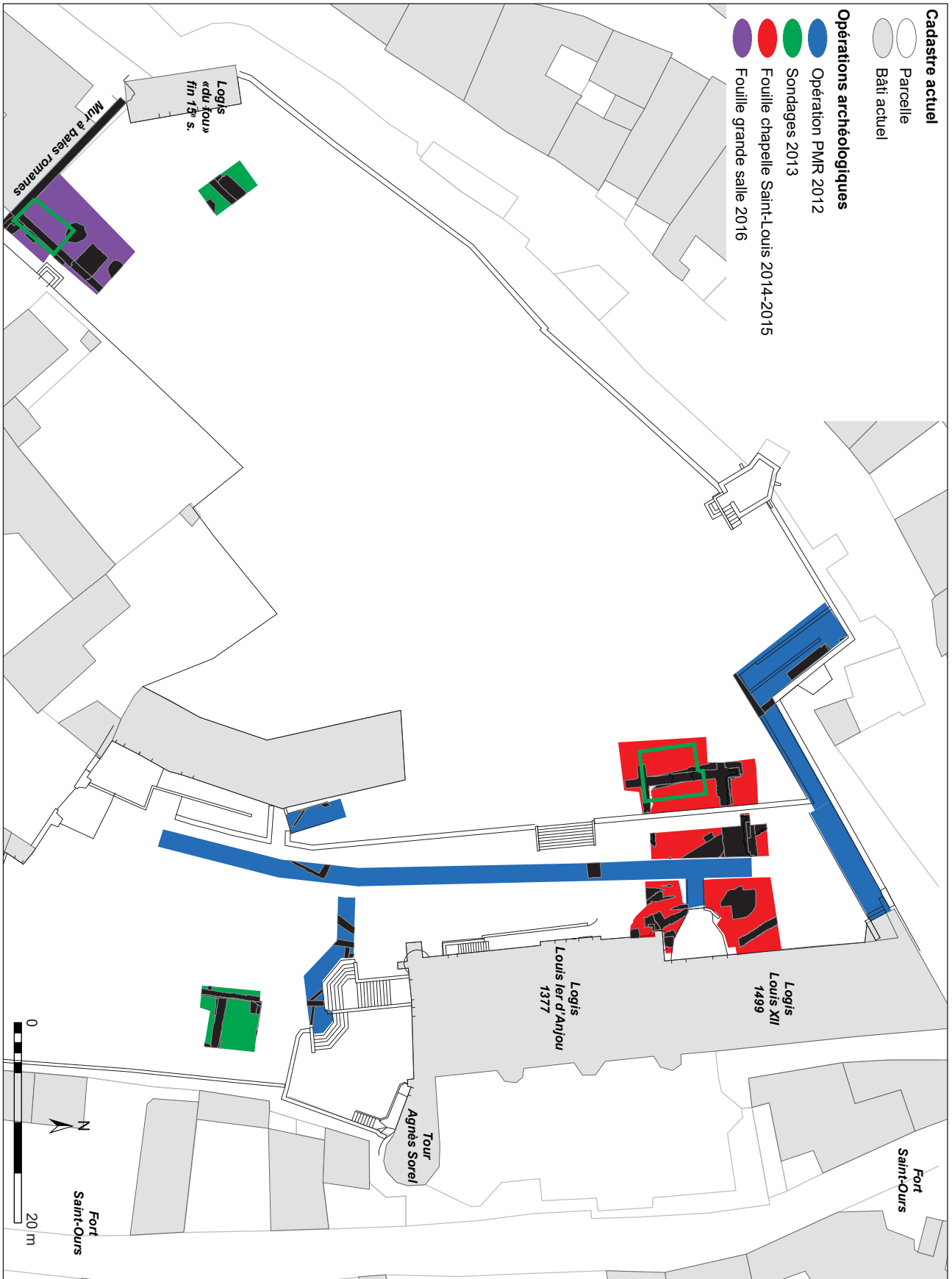


Figure 6 : Plan du parc des logis royaux avec localisation des interventions 2012-2016

a donc été formulée en ce sens². Ce secteur avait

déjà été sondé au préalable lors de la première campagne de sondages.

² Autorisation de fouille n°16/0318 du 24 mai 2016, après avis favorable de la CIRA de Centre-Nord des 25, 26, et 27 avril 2016.

1.2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DES FOUILLES 2016-2017

En 2013, deux ouvertures avaient été placées environ 100 m au sud-ouest du bâtiment des logis royaux. Dans cette partie du parc actuellement peu fréquentée par les touristes, le parement d'un mur en moyen appareil réglé est visible, possédant deux grandes fenêtres de style roman (fig. 7, 8). Ce mur constitue actuellement la limite sud-ouest du parc. Au revers se trouve l'actuel musée municipal Lansyer dont l'un des bâtiments remontant

vraisemblablement à la fin du Moyen-Âge, est appuyé contre son parement opposé (fig. 9).

Peu étudié, mal documenté et seulement évoqué en quelques lignes dans les publications historiques et archéologiques traitant du château, ce mur imposant – plus de 16 m de long pour 11 m d'élévation conservée – passait de longue date pour être un vestige appartenant à l'ancien « palais » des comtes d'Anjou.

1.2.1. Historiographie du « mur à fenêtres romanes » du fond du parc des logis royaux

C'est d'abord G.-M. d'Espinay, à l'occasion du congrès archéologique de France tenu à Loches en 1869, qui mentionne pour la première fois l'existence de ce « mur, percé de deux fenêtres romanes aujourd'hui bouchées », dans deux comptes rendus des visites des monuments du château (D'Espinay 1870a et b). Aucune description n'est alors donnée, si ce n'est qu'il « paraît remonter au 12^e s. » (D'Espinay 1870a : 200-201). E. Gautier, historien local pionnier des recherches sur Loches, participant du colloque de 1869, reprend ces propos dans une publication de 1925. En quelques mots, il évoque un « pan du mur ruiné, mais dont les ouvertures et les modillons bien conservés montrent les caractéristiques d'une construction de la fin du 11^e s ou du début du 12^e s. » (Gautier 1925 : 10-11).

Dès ces premières publications, un lien est établi entre ce mur à fenêtres romanes et deux textes médiévaux tirés de l'inventaire des titres de

la collégiale³. Le premier mentionne dans un bail à rente daté de l'an 1400, l'adjudication de « deux petites places devant le portail de l'église (collégiale), joignant une autre place où se trouve la cuisine du Roy (...) ». Le deuxième document de 1454, signale pour l'année 1438 le passage de l'archevêque de Tours (*Monseigneur de Köetkis*) qui, alors en froid avec le chapitre de Loches, « ne voulu faire tonsures, confirmations, ni autres cérémonies dans l'église du château ni dans les cloîtres, et qu'il les fit dans les vieilles sales du Roy ».

Pour les premiers chercheurs, cette mention des « vieilles sales du Roy », provenant d'un texte postérieur à la construction des logis royaux achevée en 1377 (pouvant être considéré comme des salles « nouvelles »), permet de supposer l'existence de bâtiments « royaux » antérieurs, situés au nord de l'éperon. De plus, à partir de la mention de 1400 des

³ Manuscrit de 1778, conservé à la médiathèque de Loches, n°41, fol. 39 pour le texte de 1400, et fol. 103 pour celui de 1454 (cité notamment dans d'Espinay 1870b : 233, Gautier 1925 : 10 ; et Hélot, Deyres 1987 : 72, notes 214 et 215. Transcrits intégralement dans le mémoire de maîtrise de K. Lesueur : Lesueur 1997 : 23)



Figure 7 : Photographie du « mur à fenêtres romanes » (2013)

« cuisines du Roy », les premiers historiens de la ville ont estimé que *cuisines* et *vieilles sales* pouvaient correspondre à un seul et même bâtiment dont la fonction aurait évolué.

Or, le seul élément ancien connu, situé au nord du site et antérieur aux logis royaux (hors collégiale), est justement le grand mur à fenêtres romanes. Ainsi, d'après G.-M. d'Espinay, ce mur correspondait probablement aux « débris d'un ancien manoir abandonné au profit du palais actuel au 14^e s., et peut-être alors transformé en servitudes » (d'Espinay 1870b : 233). E. Gautier aboutit aux mêmes interprétations, mais utilise toutefois pour la première fois les termes bien plus explicites d'ancien « palais » ou de « château » des comtes d'Anjou (Gautier 1925 : 10). En 1987, l'article de synthèse publié par M. Deyres à partir des travaux de

P. Héliot⁴, entérine les interprétations d'E. Gautier. Le « mur à fenêtres romanes » est désormais présenté sans nuance comme « l'ultime vestige d'une résidence érigée par les comtes d'Anjou » à la fin du 11^e ou au début du 12^e s. (Héliot, Deyres 1987 : 71-72).

Ainsi, au regard de la définition du « palais » médiéval qui s'impose durant les dernières décennies du 20^e s. dans la recherche en archéologie castrale – à savoir la concentration dans un même lieu, le plus souvent fortifié, du triptyque *aula*, *camera* et *capella* – l'association à Loches de ce pan de mur ancien avec la présence de la partie publique (*aula*) et/ou résidentielle (*camera*) de l'ancien palais

⁴ L'article synthétise les longues recherches de P. Héliot effectuées depuis sa thèse de l'école des chartes en 1926 jusqu'à sa mort en 1984. Augmenté et publié de manière posthume par M. Deyres, il est encore aujourd'hui une référence pour l'histoire et l'architecture du château de Loches.

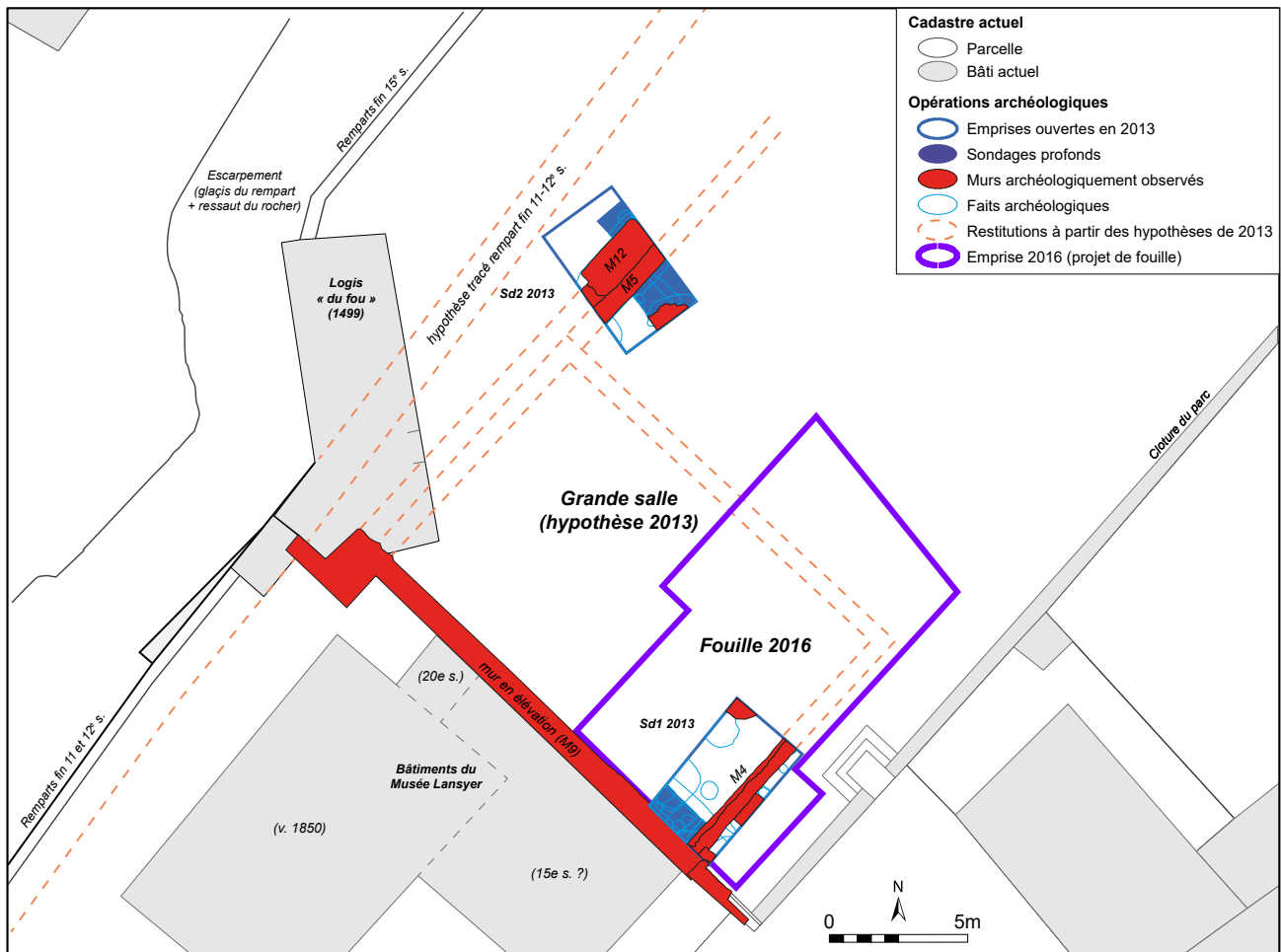


Figure 8 : Plan du projet de fouille 2016, avec vestiges mis au jour en 2013 et hypothèses de restitution formulées à l'issue des sondages

des comtes d'Anjou⁵, a fini par s'imposer dans le paysage historiographique. L'idée transparait notamment dans l'ouvrage de synthèse de J. Mesqui au cours d'un paragraphe consacré à l'évolution de la structuration des châteaux aux 11^e et 12^e s., intitulé *tour-palais et dualité palais/tours-maitresse* (Mesqui 1993 : 19-20). L'auteur indique que dans certains exemples singuliers comme celui de Loches, « la tour[maitresse], tout en étant *tour-palais*, ou *tour-résidence* et offrant un programme identique à celui du palais, s'y juxtaposa ». Ainsi, aurait-on construit à Loches un « palais horizontal », dont le mur à fenêtres romanes serait un fragment

conservé du logis comtal, doublé par un « palais vertical » représenté par la célèbre tour-maitresse⁶.

Cependant, alors que l'archéologie évolue progressivement vers une discipline scientifique ne se concevant plus sans étayer les hypothèses par des preuves, les dernières années du 20^e s. connaissent quelques publications mettant en doute cette version. Une position de prudence est d'abord adoptée par E. Lorans dans la publication de sa thèse sur l'étude du territoire lochois du haut Moyen-Âge au 13^e s. : « le mur en moyen appareil percé des deux baies plein cintre a pu appartenir à une construction résidentielle édifiée à la fin du

⁵ La *capella* étant la collégiale Notre-Dame elle-même, fondation comtale de Geoffroy Grisegonelle, à la fin du 10^e s.

⁶ En 1993, les datations par dendrochronologie de la tour maitresse de Loches n'avaient pas encore eu lieu. La chronologie communément admise était alors située vers la fin du 11^e s. voire au début du 12^e s.



Figure 9 : Vue du musée Lansyer depuis le sud-est : à droite, le mur ancien en moyen appareil contre lequel le bâtiment est appuyé

11^e ou au début du 12^e s., mais son interprétation comme *domicilium* comtal ne peut être retenue sans une plus large discussion » (Lorans 1996 : 90). De même K. Lesueur dans un travail de maîtrise sur la topographie et la morphologie de la ville de Loches (sous la direction d'E. Lorans), juge les données « trop minces pour que l'on puisse parler d'un palais comtal » (Lesueur 1997 : 23). L'accent est mis notamment sur le lien possible du bâtiment disparu avec la collégiale toute proche, estimant qu'il pourrait aussi bien s'agir d'un bâtiment conventuel (salle capitulaire, réfectoire...). J. Mesqui lui-même, lorsqu'il publie en 1998 l'étude détaillée de la tour maîtresse de Loches, sans écarter totalement

l'hypothèse de l'existence d'un logis comtal au nord du château, admet finalement qu'elle reste « malheureusement sans beaucoup d'arguments sérieux » (Mesqui 1998 : 68, et note 10).

C'est sur ces questionnements sans réponses que les recherches archéologiques ont été reprises en 2013. Il s'agissait alors de définir les orientations de la programmation scientifique en même temps que la localisation des premiers sondages exploratoires. Apporter enfin les premiers éléments de preuve confirmant (ou infirmant) cette vieille idée constituait un enjeu passionnant vers lequel les premières investigations ont été (en partie) tournées.

1.2.2. Stratégie et résultats des sondages 1 et 2 de la campagne de 2013

En admettant, à partir des premières observations de terrain sur la partie en élévation (orientation de l'ébrasement des fenêtres, arrachements visibles au-dessus du logis du fou), que le bâtiment disparu s'étendait bien vers le parc des logis royaux, les deux sondages (n°1 et 2 de 15 m² chacun) ont été placés de manière stratégique (fig. 8, et voir Papin 2014 : 38-63).

Le sondage n°1, a été effectué au pied du mur actuellement en élévation, à l'emplacement de l'un des angles supposés du bâtiment. Les observations réalisées lors de cette première ouverture ont été

particulièrement positives, permettant d'évaluer avec précision la conservation des parties enfouies de l'édifice et de ses niveaux de sols. Un mur a bien été découvert (numéroté M4), constituant le retour vers le nord-ouest du mur actuellement en élévation (alors numéroté M9). La conservation des maçonneries est apparue remarquable avec 1,50 m d'élévation enfouie avant d'atteindre le ressaut de fondation, soit jusqu'à sept assises de moyen appareil. La stratigraphie de l'occupation du bâtiment est également apparue bien préservée. Le sommet des niveaux d'occupation a été mis au

jour sous 80 cm de remblais de démolition et de jardins postérieurs à la fin du 15^e s. Un sondage manuel de 2 m² a permis de reconnaître une stratigraphie complexe (« mille-feuille »), conservée sur une hauteur de près de 1 m. Les premiers indices de datation, stratigraphiques et céramiques, suggéraient une installation de l'édifice dès la première moitié du 11^e s. (Papin 2014 : 46-47). Une grande phase de travaux liée à une restauration de l'édifice a par ailleurs été parfaitement identifiée, qui a notamment consisté dans le remplacement en sous-œuvre du parement intérieur du mur M4. Cette séquence est intervenue au cours du fonctionnement du bâtiment, entrecoupant deux grandes périodes d'occupation distinctes.

Le sondage n°2 a été placé au nord du premier, dans l'alignement d'un arrachement visible sur le mur à baies romanes, donc à l'emplacement théorique de l'un des murs du bâtiment disparu. L'ouverture pratiquée a effectivement démontré l'existence de deux murs accolés l'un à l'autre. L'un d'entre eux (M5), était parfaitement à l'emplacement attendu. Cependant, la stratigraphie fouillée associée à ce mur est apparue complètement différente de celle du sondage 1 (Papin 2014 : 54-58) : des niveaux sombres, de terre et de cailloux, ressemblant à des niveaux d'occupations extérieures ont essentiellement été rencontrés. Par ailleurs, en 2013, les premières expertises stratigraphiques et céramiques semblaient indiquer une datation assez basse pour la construction de M5, vers la fin du 12^e ou le début 13^e s. (Papin 2014 : 56)⁷. Ces premiers éléments avaient conduit à proposer l'hypothèse d'une dissociation fonctionnelle et chronologique des vestiges du sondage 2 de ceux du sondage 1 (Papin 2014 : 58-59). Ainsi, à l'issue des deux sondages, l'hypothèse d'un bâtiment mesurant

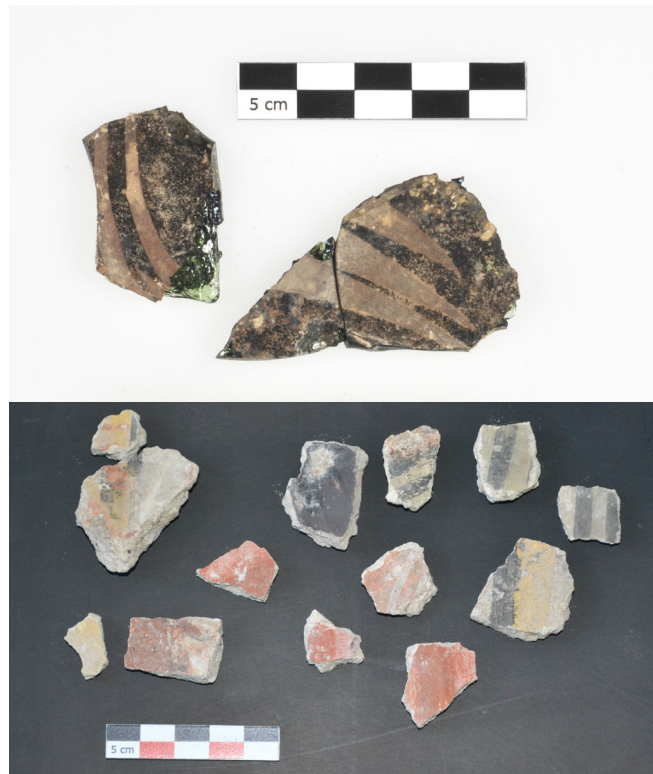


Figure 10 : Fragments de vitraux décorés et d'enduits peints découverts dans le sondage 1 de 2013

16 m de long (hors œuvre) et 8 à 10 m de large avait été proposée (excluant le mur M5 du sondage 2, considéré alors comme le probable témoin d'une extension plus tardive des bâtiments vers le nord-est, voir [fig. 8](#)).

La fouille de 2013 avait par ailleurs apporté les premiers éléments d'interprétation pour la fonction du bâtiment. Par le soin apporté à la construction (moyen appareil réglé, dimensions des fenêtres), la taille du bâtiment (environ 150 m² estimés en 2013), la qualité du matériel retrouvé dans les niveaux d'occupation (céramique, faune), ainsi que les traces d'une riche ornementation (vitraux décorés, enduits peints), la vocation noble de l'édifice est apparue difficilement contestable ([fig. 10](#)). Par ailleurs, le lien avec la collégiale avancée par certains chercheurs, apparaît de moins en moins envisageable. D'une part, si l'on observe la morphologie des cadastres, tout indique qu'un carré claustral, où se trouvait probablement le cimetière des chanoines, se situait au sud de la collégiale (actuel jardin Saint-Louis). Bien qu'aucun plan ni vue ancienne ne représente de cloître à cet endroit, quelques vestiges de bâti

⁷ Les datations absolues des dépôts stratigraphiques en lien avec la construction mur M5 ont été finalement révisées d'un siècle (fin du 11^e ou début du 12^e s.) à l'issue de l'étude complète des lots de 2013 et 2014 par P. Testard et Ph. Husi (voir Husi, Testard 2016 : p. 35). Cette nouvelle information chronologique sur la construction du mur M5 semble toutefois encore légèrement plus tardive que celle des murs M4-M9 du sondage 1. Cette contradiction chronologique devra être précisée par des fouilles plus amples des niveaux de construction de M5, prévues en 2017.

de style roman sont encore visibles sur le bâtiment appelé aujourd'hui le « presbytère » situé contre le rempart est, immédiatement au sud du jardin municipal (fig. 11). Un plan tardif de la collégiale de 1771 indique que la salle capitulaire se trouvait dans l'un des collatéral de l'édifice (voir Fleury 2013 : 8 et étude de S. Bourocher in Papin 2016. Vol. 3 p. : 35). Si des bâtiments collectifs ont été édifiés, l'espace situé au sud de la collégiale semble naturellement privilégié.

L'édifice abordé par les sondages en 2013 se trouve à près de 40 m du portail occidental de l'église collégiale. Il apparaît topographiquement peu probable qu'il soit le vestiges d'un bâtiment conventuel. L'ampleur de l'édifice, déjà perçue en 2013 (et largement confirmée en 2016), ainsi que sa datation archéologique, semblent également exclure l'hypothèse d'un logis canonial. Ces éléments conduisent à confirmer les intuitions des premiers archéologues lochois : le bâtiment lié au « mur à fenêtre romanes » apparaît vraisemblablement comme l'un des éléments majeurs du palais des comtes d'Anjou aux 11^e et 12^e s. : une grande salle seigneuriale.

Des niveaux de destruction de l'édifice ont été perçus dans les deux sondages (Papin 2014 : 59-

61). Une fosse contenant un abondant mobilier de la première moitié du 15^e s., découverte au sommet de ces couches, livre un *terminus* pour l'abandon du grand bâtiment roman. L'édifice est en tout cas entièrement arasé et les niveaux de sols sont rehaussés à l'occasion de la construction du petit bâtiment nommé « logis du fou », encore en élévation actuellement, daté de la toute fin du 15^e s. (Bourocher 2015 : 256-257). Ses niveaux de construction (niveaux de taille de la pierre, aire de gâchage du mortier) ont été identifiés dans le sondage 2 (Papin 2014 : 61-63).

Ajoutons enfin que, sous les niveaux d'occupation liés au bâtiment roman, le sondage 1 avait permis de reconnaître une stratigraphie de l'époque carolingienne (8-10^e s.), sans toutefois atteindre le substrat rocheux. Abordées sur une toute petite surface en fond de sondage (moins de 2 m²), ces couches ne peuvent être bien caractérisées. Elles présentent cependant un aspect structuré : fins niveaux d'occupations chargés en charbons de bois, sols de cailloutis associés à des structures en creux (Papin 2014 : 41).

1.1.3. Enjeux de nouvelles campagnes fouilles à l'emplacement de la grande salle

L'intérêt de la poursuite des fouilles à l'emplacement de la grande salle est apparu évident à l'issue des sondages, au vu notamment de l'importance de l'enjeu : documenter archéologiquement un palais des comtes d'Anjou du 11^e s. L'exiguïté des sondages de 2013 ne suffisaient évidemment pas à lever toutes les incertitudes sur l'édifice en question. Les conclusions établies demandaient notamment à être renforcées par des données plus nombreuses et plus précises.

D'une part, nos premières propositions de restitutions du bâtiment – qui, on le verra, se sont avérées totalement erronées – de même que les interprétations sur sa distribution horizontale et verticale, devaient être précisées par des investigations plus amples. D'autre part, documenter plus finement la question fondamentale

de la datation de l'édifice, de la chronologie de son fonctionnement, mais aussi de son (ou ses) usage(s) et leur éventuel évolution au cours du temps devaient être précisées par l'acquisition d'une masse importante de données stratigraphiques et de matériel archéologique. En ouvrant des secteurs à l'extérieur du bâtiment, un autre objectif de la poursuite des fouilles était également de documenter son environnement, caractériser les éventuels bâtiments et/ou occupations annexes.

Par ailleurs, fouiller les niveaux antérieurs au bâtiment constituait un second axe de recherche établi dans le projet de 2016 et 2017. Il s'agissait en premier lieu de mieux caractériser les niveaux archéologiques des 8-10^e s. identifiés lors des sondages, puis de poursuivre la fouille jusqu'au rocher, ce qui n'avait pas été fait en 2013. À ce titre,

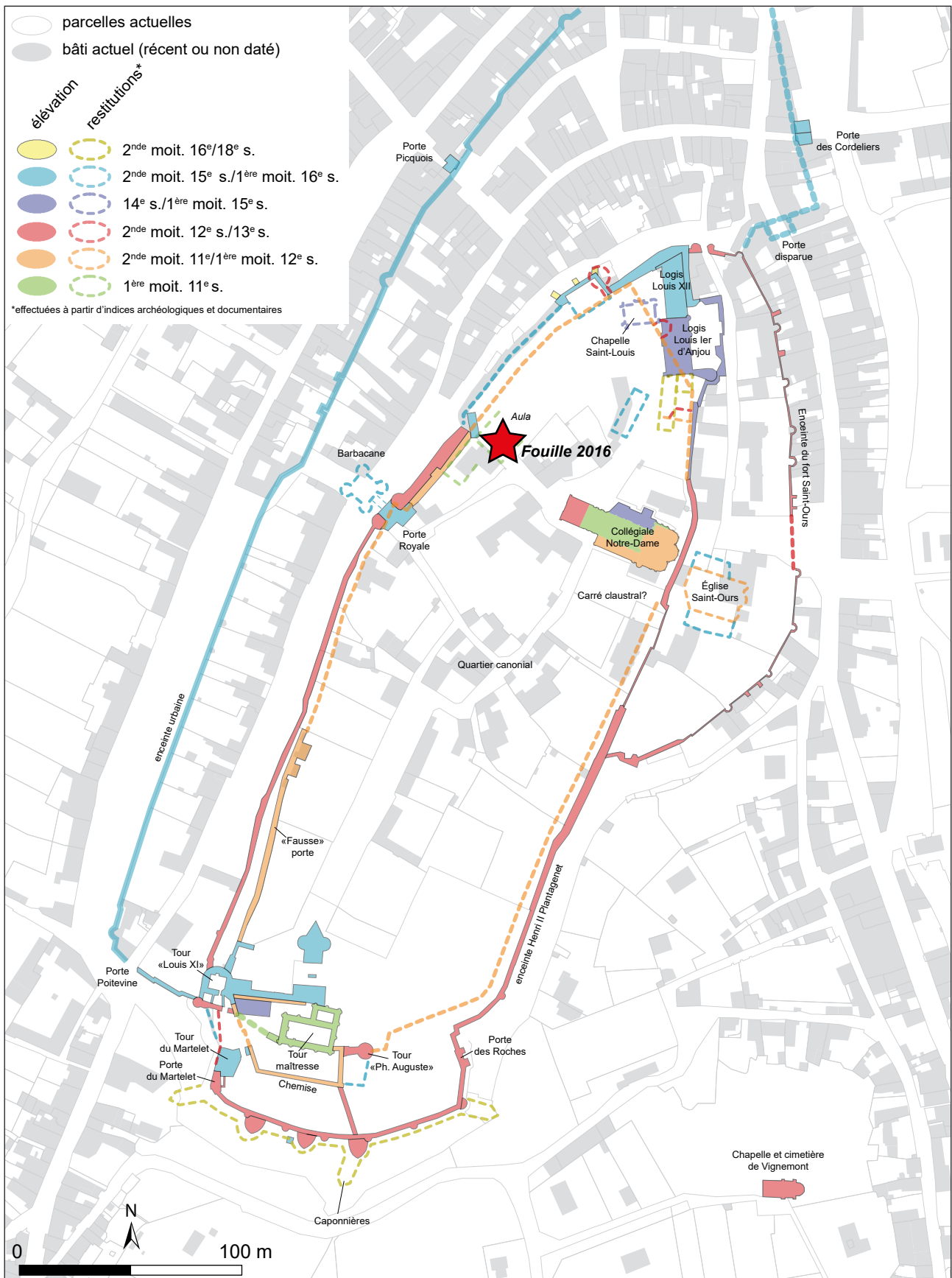


Figure 11 : Bilan de connaissances architecturales et archéologiques de la forteresse de Loches (2016)

pour ce qui est de l'emplacement de la campagne 2016, quelques éléments historiques nous permettent de penser que les fouilles se situent bien à l'intérieur du *castrum* mentionné par Grégoire de Tours au 6^e s. L'emprise se situe en effet en face du portail ouest de la collégiale Notre-Dame, établie entre 978 et 985 d'après sa charte de fondation⁸, à l'intérieur du *castrum* (*in hoc castro*). La charte indique que la nouvelle église est bâtie sur les ruines d'une église antérieure dédiée à Saint-Madeleine, dont les donations qu'elle a anciennement reçues du roi Childebert (au 6^e s.) sont confirmées au nouvel établissement par le comte Geoffroy. Ceci permet, selon l'hypothèse d'E. Lorans, de supposer que l'église Sainte-Madeleine serait la même que celle mentionnée par Grégoire de Tours, fondée par l'évêque Eustoche (443-460) dans le *vicus* de Loches (Lorans 1996 : 59-60). Cette ancienne église serait ainsi à situer sur l'éperon (non dans la ville) et donc très certainement à l'intérieur même du *castrum* du Bas-Empire (fig. 11). Au vu de la localisation des fouilles situées une trentaine de mètres à l'ouest de la collégiale, la reconnaissance de niveaux du très haut-Moyen-Âge, voire de l'Antiquité était donc attendue.

Malheureusement, les circonstances de la campagne de 2016, les contraintes de temps et le nécessaire rebouchage à l'issue des fouilles, n'ont pas permis d'aborder pleinement cette seconde problématique (cf. *infra*, chap. 2.1). La découverte d'un bâtiment de la grande salle beaucoup plus vaste qu'attendu a considérablement alourdi le

temps consacré à la fouille des niveaux de sols du bâtiment. Ainsi, la fouille a été stoppée cette année au sommet des niveaux de construction de l'édifice roman, et les niveaux antérieurs ont été très peu explorés. Seul un petit sondage profond de 2m² reprenant l'emplacement du sondage de 2013 à l'angle des murs M4 et M9 a été poursuivi jusqu'au substrat rocheux.

Enfin, dans la continuité des campagnes précédentes, l'emplacement des fouilles de 2016 et 2017 permettra à terme d'acquérir de nouvelles données sur l'évolution topographique du tracé des remparts au Moyen-Âge. Cette problématique sera surtout abordée en 2017, par une extension de l'emprise vers le nord-ouest, jusqu'au parapet du rempart actuel, daté approximativement de la fin du Moyen-Âge. Naturellement, la question de la localisation du tracé du *castrum* du *Bas-Empire* est *sous-jacente*. Mais au-delà, c'est l'ensemble de la question de la topographie des lieux à l'époque de la construction et du fonctionnement du palais des comtes d'Anjou qui pourra ainsi être abordé. L'emprise de 2017 va notamment occasionner un examen particulier de la manière dont on fortifie ce front lors de la grande phase de construction de remparts de la fin du 11^e/début du 12^e s. Actuellement, à partir des sections de courtines reconnues à la fois sous la chapelle Saint-Louis (Papin 2015 : 75-90 et Papin 2016 : 55-75) et lors de l'étude du bâti réalisée à l'occasion de la dévégétalisation du rempart au sud du logis du fou (Riou, Papin 2016 : 62-64), le tracé de ces remparts se situerait au pied du mur nord-ouest de la grande salle. Il s'agira de comprendre comment on a adapté la fortification à la présence du palais comtal.

⁸ Document retranscrit et publié par J. Boussard, *Mémoire de la société Archéologique de Touraine*, t. IX, 1975 : pp. 1-10

1.2. LA CAMPAGNE DE FOUILLE PROGRAMMÉES DE 2016

1.2.1. Localisation et contraintes du décapage de 2016

L'emprise des fouilles de 2016 a donc été établie à partir des résultats de sondages préalables de 2013 et des hypothèses qui en ont découlé (fig. 8). Pour 2016, la définition d'un rectangle de fouille d'environ 100 m² ciblait l'ensemble de la partie orientale du bâtiment. D'après nos hypothèses de restitutions, le mur pignon du bâtiment devait en théorie être entièrement découvert, ainsi que le retour du gouttereau nord. Les limites de l'emprise vers le nord-ouest et le nord-est étaient de toutes façons contraintes par la présence de végétation (arbres, haie). La limite sud-est en revanche, était limitée par la clôture du parc des logis et à l'accès vers un portillon de service à préserver.

Le décapage de la campagne 2016 a été mécanisé à l'aide d'une mini-pelle (1,7 t) et les terres stockées sur le site en vue du rebouchage à l'issue de la fouille. Le décapage a concerné dans les faits une surface de 74 m² (fig. 12 et 13). La réduction de l'emprise projetée s'explique par un facteur essentiel, celui de la gestion des déblais de fouille, qui s'est avéré

beaucoup plus complexe et gourmande en place que prévu.

Ainsi que cela avait été établi dans le projet de fouille, le choix scientifique appliqué au décapage était d'enlever mécaniquement l'ensemble des niveaux de jardins modernes et contemporains, ainsi que les niveaux de démolitions du bâtiment de la fin du 15^e s. (reconnus en 2015), pour directement se consacrer à la fouille de ses sols. Ce sont donc entre 80 cm et 1,10 m de remblais qui ont ainsi été enlevés mécaniquement. Celui-ci a toutefois été effectué en deux passes, la première s'étant arrêtée au sommet des niveaux de démolition du bâtiment afin de vérifier la présence de structures de la fin du Moyen-Âge et/ou de l'époque moderne, ainsi que cela avait été identifié en 2013. La nécessaire mise en place de paliers de sécurité à l'issue du décapage le long des bermes nord-ouest et nord-est ont finalement permis la fouille réelle d'une surface de 55 m².



Figure 12 : Vue du décapage en cours : dégagement du dernier sol d'occupation du bâtiment de la grande salle

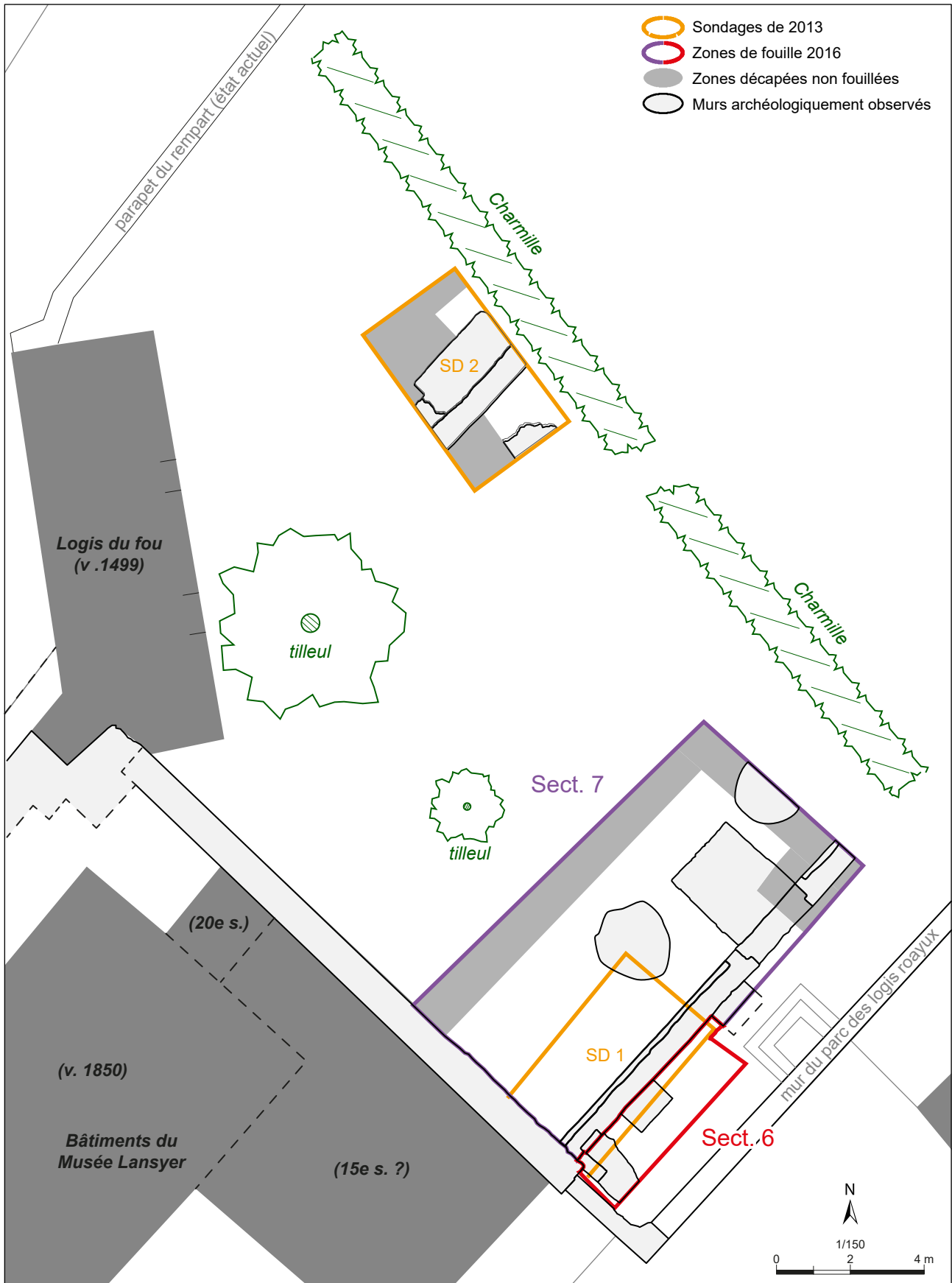


Figure 13 : Plan de la zone de fouille avec les contraintes de décapage

Figure 14 : Vue du rebouchage en cours, avec protection des vestiges par du géotextile



1.2.2. Moyens mis en œuvre et méthodologie de la fouille

La campagne de fouille s'est déroulée du 16 août au 23 septembre 2016. Les quatre premiers jours ont été consacrés au décapage mécanique et la dernière semaine à la protection des vestiges⁹ et au rebouchage (fig. 12 et 14). Le temps de fouille, entièrement manuelle, a donc été de quatre semaines (20 jours effectifs). L'équipe était constituée de deux archéologues du Sadil, un responsable d'opération (Pierre Papin) et un responsable de secteur (Vincent Hirn), et 8 à 10 fouilleurs bénévoles¹⁰. V. Hirn a assuré également la fonction de topographe et opérateur SIG.

La division en secteurs de l'emprise de fouille 2016 s'est basée simplement sur la division intérieur/extérieur du bâtiment. Ceux-ci sont de taille très inégale : la petite surface extérieure d'environ 8 m² située au sud-est du mur M4 a

été nommée secteur 6¹¹. Une unité de fouille en aire ouverte a été conservée pour l'intérieur du bâtiment, numérotée secteur 7, représentant une surface de 47 m² (fig. 13).

L'enregistrement des données sur le terrain a été réalisé selon les méthodes classiques de l'archéologie urbaine. L'unité de base est donc l'Unité Stratigraphique (US) ou son équivalent pour le bâti (UA), dont la numérotation comporte quatre chiffres. Elle est effectuée en continu sur l'ensemble des opérations de fouilles programmées¹². Un premier niveau de regroupement des US a été opéré sur le terrain, à l'aide de l'enregistrement de Faits (F) ou de Murs (M) numérotés également

⁹ Les vestiges laissés en place ont été protégés par du géotextile avant rebouchage.

¹⁰ Un grand merci cette année à : Aude Alzieu, Loruena Contu, Alison Dard, Guillaume Lecocq, Chloé Leparmentier, Amaëlle Marzais, Marion Mayeul, Christian Moyse, Kévin Pellerin, Alix Piffeteau, Alexis Raymond et Alexandre Viale.

¹¹ Numérotation dans la continuité des cinq secteurs de fouille ouverts en 2014 et 2015.

¹² Les numéros d'US en 1000 et + correspondent aux US enregistrées lors des sondages de 2013. En 2014 la numérotation a débuté à 2000 et a été effectuée en continu en 2015. Elle reprend à 3000 en 2016.

Périodes	FOUILLE 2016		SONDAGE 2013		Datations	Interprétations
	Sect. 6	Sect. 7	Sond. 2			
7	Réfection M18, réseaux, occupation ext.	Réfection M9, réseaux, occupation ext.	Occupation ext.		fin 18 ^e -20 ^e s.	Occupation jardins
6	occupation ext.	construction M15 et M300 occupation ext.	occupation ext.		fin 16 ^e -18 ^e s.	Aménagement et occupation jardins
5	b	TP	Niveaux de construction	Niveaux de construction, Récupération M5/13	15 ^e -1 ^{ère} moitié. 16 ^e s.	Construction «logis du fou»
	a	Construction M18 (clôture du parc)	Niveaux de démolition	Niveaux de démolition	fin 14 ^e -15 ^e s.	Abandon/démolition grande salle
4	c	Hiatus strati.	Hiatus strati.	Hiatus strati.	2 nd e moitié. 13 ^e -14 ^e s.	Abandon grande salle?
	b	construction M20 et M304 occupation ext.	Réfection M4, Niveaux de travaux et occupation int.	Construction M13 Niveaux d'occupation	2 nd e moitié. 12 ^e -deb. 13 ^e s.	Restauration et occupation grande salle
	a	construction M4, puis M312/M14, occupation ext.	construction M4/M9 F314 (escalier), occupation int.	construction M5 occupation int. ?	11 ^e -1 ^{ère} moitié. 12 ^e s.	Construction et occupation grande salle
3	Niveaux d'occupation	Niveaux d'occupation, fosse	Niveaux d'occupation		fin 9 ^e -deb. 11 ^e s.	Occupation non caractérisée
2	Non fouillé	Niveaux d'occupation	Non fouillé		8 ^e -9 ^e s.	Occupation non caractérisée
1	Non fouillé	Production de sols	Non fouillé		antérieur au 8 ^e s.	Occupations pré et protohist.

Figure 15 : Tableau général de la périodisation des vestiges, par secteurs de fouilles 2013 et 2016

en continu¹³. Les coupes stratigraphiques ont été relevées au 1/20, ainsi que les profils des structures en creux rencontrées au cours de la fouille.

L'essentiel des travaux de post-fouille (lavage¹⁴, conditionnement et inventaire du mobilier, saisie, DAO, SIG...) a été effectué par Pierre Papin et Vincent Hirn. L'ensemble des données de terrain a été reporté sur la base de données et le SIG du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (voir inventaires des faits, des US, des planches et des photographies, annexes 1 à 4). Le mobilier archéologique a été inventorié (nombre et poids des restes, voir annexe 5). Le traitement, le conditionnement et le stockage ont été effectués dans des locaux du Sadil

Chambray (Indre-et-Loire).

Selon la méthode classique, la conception d'un diagramme stratigraphique a été effectuée à l'échelle de l'US, suivi de leur mise en séquence et leur périodisation (fig. 15 et 70). Cette dernière comprend actuellement sept grandes phases (1 à 7) parfois découpées en sous-phases (a, b, c) dont la définition est basée sur les résultats des fouilles de la chapelle (2014-2015) et sur la mise en séquence établie à partir de l'étude du mobilier céramique de 2013 et 2014 par P. Testard et Philippe Husi (Husi, Testard 2016 : 5-84). La numérotation et la datation de ces grandes phases a été conservée pour le phasage de la fouille de 2016. C'est la raison pour laquelle l'essentiel de la stratigraphie fouillée appartient aux périodes 4a et 4b, qui embrassent une chronologie allant du milieu du 11^e s. au début du 13^e s.

¹³ Les numéros de Faits en 1 et + correspondent aux numéros de faits et de murs enregistrés en 2013. En 2014 la numérotation a débuté à 100 et a été effectuée en continu en 2015. Elle reprend à 300 en 2016.

¹⁴ Environ un tiers du mobilier céramique et faune a été lavée sur le terrain par les bénévoles au cours de la campagne. Le reste a été traité au Sadil. Nous adressons à ce titre un remerciement particulier à A. Marzais et K. Pellerin pour leur aide dans les semaines qui ont suivi la fin du terrain.

1.3. LES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES 2015-2016

Des études complémentaires ont été réalisées au cours de l'année écoulée. Certaines concernent les campagnes de fouilles précédentes, d'autres directement celle de 2016.

- *La céramique médiévale* : le matériel céramique a subi comme chaque année l'expertise de Ph. Husi à l'issue de la campagne¹⁵. La fouille des niveaux de sols de la grande salle a globalement livré une assez faible quantité de mobilier, extrêmement fragmenté : 2093 tessons, représentant environ 9 kg de poteries sont inventoriés, le tout tenant dans deux caisses. Les informations, surtout chronologiques, livrées par cette expertise sont reportées dans l'inventaire du mobilier ([annexe 3](#)) et seront discutées au cours de la présentation des résultats. Une étude complète de ce mobilier est envisagée à l'issue de la prochaine campagne, intégrant les découvertes de 2017. Elle sera effectuée au sein du LAT sous la direction de Ph. Husi.
- *La céramique préhistorique et protohistorique* : depuis 2013, les campagnes de fouilles successives ont systématiquement entraîné la découverte d'un mobilier antérieur au Moyen-Âge. La plus grande quantité semble préhistorique, avec notamment de nombreux silex taillés dont certains outils peuvent être datés du Néolithique Récent et Final. De nombreux tessons de poteries non tournés s'avèrent également présents. La majorité de ce mobilier a été découverte en position secondaire dans les niveaux médiévaux, même si, comme cette année, des couches fouillées au contact avec le rocher semblent contenir uniquement du mobilier ancien¹⁶. L'ensemble de ce mobilier apparaît frais, peu roulé ou patiné, et témoigne donc sans conteste d'une occupation ancienne de l'éperon. Cette année,

un premier bilan sur l'ensemble de la céramique ancienne découverte lors des fouilles de Loches (redéposée ou non) a été effectué. Tous les sacs de céramique emmagasinés au Sadil depuis 2013 ont été rouverts pour y extraire le mobilier d'apparence ancienne. Lors de ce pré inventaire, 172 tessons ont été identifiés, dont l'étude a été confiée à R. Irribarria¹⁷ ([annexe 8](#)).

- *Le silex taillé* : 28 objets en silex, tous issus de la même couche fouillée au contact avec le rocher, ont été étudiés par L.-A. Millet-Richard¹⁸ (cf. *infra* p. 2.1.1.). Aucun élément chronologique nouveau n'est à mentionner pour ce lot de silex qui ne comporte pas d'élément vraiment diagnostique.

- *Le métal et la tabletterie* : le mobilier de 2016 a été étudié par J. Soulat¹⁹, déjà auteur des études de 2014 et 2015 ([annexe 6](#)). Il comprend 77 objets métalliques (uniquement ferreux) et 3²⁰ en os, pour un poids de 1,2 kg. À l'image de la céramique, ce mobilier est donc peu abondant et fragmenté : 12,8% est indéterminable et l'immense majorité (66,2%) sont des clous (assemblage et maréchalerie). Seulement 13,7% des objets appartiennent à des catégories fonctionnelles apportant potentiellement quelques informations sur l'usage des lieux.

- *Le verre* : l'étude demandée cette année pour le mobilier en verre, confié à C. Aunay²¹, intègre le mobilier de 2015 qui n'avait pas encore été étudié ([annexe 7](#)). En 2015, 56 objets avaient été ramassés dont 46 sont postérieurs au 18^e s. (provenant des niveaux de démolition de la chapelle et de cour du 19-20^e s. Les 10 fragments restant s'avèrent médiévaux,

¹⁵ UMR 7324 – LAT/CITERES MSH Villes et Territoires

¹⁶ Pour la description des couches anciennes fouillées cette année, et les réflexions en cours sur ces niveaux anciens : cf. *infra* chap. 2.1

¹⁷ Inrap/UMR 8215 Trajectoires, responsable du PCR « Néolithique ancien et moyen de la région Centre ».

¹⁸ Musée de la préhistoire du Grand-Pressigny

¹⁹ Société indépendante Landarc, 1 rue Jean Lary – 32 500 Fleurance.

²⁰ Chiffres exprimés en Nombre Minimum d'Individus (NMI).

²¹ Société indépendant Verre Ant'ère – 37 100 Tours.

représentant 2 individus de verres à boire, issus des remblais 12^e et 13^e s. Le matériel de 2016 comporte 42 objets déterminés (NR), provenant tous des niveaux d'occupation du bâtiment de la grande salle. On différencie deux catégories fonctionnelles : 17 fragments de vitraux et 25 de gobeletterie. Une chose principale est à retenir pour le vaisselier de Loches : si les formes rencontrées ne sont pas exceptionnelles, elles apparaissent ici dans un contexte stratigraphique assez précoce, débutant aux alentours du milieu du 11^e s., alors qu'elles sont surtout représentatives d'un contexte de consommation des 12^e et 13^e s. Par ailleurs, la présence de vitrail décoré provenant d'un bâtiment non religieux du 11^e s. reste rare, et marque l'importance du bâtiment abordé par la fouille de 2016.

Deux types de mobilier n'ont pas été examinés. D'abord la faune, qui, contrairement aux autres types de mobilier, s'est avérée particulièrement abondante lors de la fouille des niveaux d'occupation de la grande salle. On dénombre en effet sept caisses de mobilier osseux²². De même que pour la céramique, il faudra envisager une étude complète à l'issue des deux campagnes de fouilles sur la grande salle. L'étude apportera des informations importantes sur les modes de dépôts (rejets de consommation ou bien de préparation) et les habitudes de consommation des occupants, qui appuieront sans doute les hypothèses

d'interprétations fonctionnelles et sociales des vestiges mis au jour.

Le dernier type de mobilier abondamment récolté durant la campagne de 2016 sont les enduits peints. De nombreux fragments provenant des niveaux d'occupation de la grande salle avaient déjà été rencontrés en 2013, étudiés par B. Palazzo-Bertholon (cf. Papin 2014 : annexe 3, pp. 145-179). L'étude avait démontré que l'essentiel des enduits prélevés dans les sondages 1 et 2 provenaient d'un seul et même ensemble appliqué sur les murs du bâtiment de la grande salle. Ce décor a été appliqué à sec ou à demi sec (et non à fresque) et présente des couleurs variées : nuances de roses et de rouges, de jaunes et d'oranges, de noirs, de gris et de verts. Quelques tracés noirs appliqués sur des fonds de couleurs laissent entrevoir des décors élaborés (végétaux, géométriques, voire figurés), mais la fragmentation des restes mis au jour ne permet pas de restitution en l'état. En 2016, l'agrandissement de la fouille a entraîné la découverte d'une grande quantité de fragments supplémentaires. Ils apparaissent toujours aussi fragmentés et présentent les mêmes caractéristiques (type de mortier, couleurs...). A l'heure actuelle, l'ensemble des fragments, difficilement quantifiables, sont stockés au Sadil²³. Ils restent pour l'instant non traités et l'étude complète est également envisagée en 2017, après la nouvelle campagne qui entrainera sans doute d'autres découvertes de ce type. Une nouvelle expertise sur un ensemble de fragments plus abondant permettra peut-être d'en apprendre plus sur le décor de la grande salle.

²² Pour deux caisses de céramique seulement, rappelons-le. La faune a été lavée et conditionnée, mais reste non inventoriée pour l'heure.

²³ L'essentiel des fragments proviennent d'une seule couche (3065, manifestement le témoin d'une dégradation de la salle), qui ont été conditionnés directement sur le terrain dans des caissettes (au nombre de 3), en les recouvrant de sédiments de fouille pour conserver un maximum l'état d'enfouissement et éviter la perte des couleurs. De même, les fragments découverts de manière éparses dans la stratigraphie ont été mis en sachet avec du sédiment et conservé en l'état.



Figure 16 : Plan général des vestiges 2016

2. RÉSULTATS

La campagne de fouille de 2016 a engendré l'enregistrement de 153 Unités Stratigraphiques. Les US déjà fouillées en partie lors du sondage de 2013, et dont la fouille a été étendue en 2016 ont toutes été renumérotées sur le terrain²⁴. Les numéros d'US qui apparaissent encore en 1000 (sans équivalence), correspondent à des couches très localisées, donc entièrement fouillées dès 2013 (comblements ou négatifs de structures en creux par exemple). De même, les numéros correspondant à l'enregistrement des murs (UA) n'ont pas été modifiés. 46 unités de 2013 peuvent ainsi être ajoutées aux 153 enregistrées cette année, le tout composant le diagramme de la fouille 2016. En revanche, les 26 numéros de murs et/ou de faits rencontrés en 2013 ont été tous conservés, auxquels on peut ajouter 27 entités supplémentaires découvertes en 2016. Au total, entre 2013 et 2016, ce sont donc 53 faits et/ou structures maçonnées

qui ont été enregistrés, ainsi que 199 US, sur une surface de 55 m² (fig. 16).

Comme nous l'avons rappelé plus haut, leur répartition chronologique se fonde sur le découpage adopté en 2015 à l'issue de l'étude de la céramique de P. Testard et P. Husi (fig. 15). Il comporte sept « périodes » (numérotées 1 à 7), parfois détaillées en sous périodes (identifiées par des lettres a, b ou c). Toutes ne sont pas représentées dans la stratigraphie fouillée en 2016. C'est le cas par exemple des périodes 2, 3 ou 4c. L'essentiel des vestiges rencontrés, ceux du bâtiment de la grande salle, s'étale uniquement sur les périodes 4a et b : du milieu 11^e à la fin du 12^e ou début 13^e s.

Cette année, à l'aide d'un sondage profond d'une surface de 2 m², effectué à l'angle des murs M4 et M9 (poursuite de celui pratiqué en 2013), le substrat naturel a été atteint. Nous savons désormais que dans ce secteur, la cote du rocher se situe vers 96,55m NGF. L'épaisseur de la stratigraphie atteint donc ici environ 3,20 m d'épaisseur (niveau du sol actuel vers 99,75m NGF). Par comparaison, la cote du rocher observée lors de fouilles de la chapelle se situe aux alentours de 95,75 m NGF au plus haut (à l'ouest de la chapelle), avec une faible pente vers les rebords de l'éperon (cote la plus basse observée vers 95,30 m au pied des logis royaux). Il y a donc logiquement une pente naturelle générale du sud vers le nord, du cœur de la forteresse vers la pointe de l'éperon, mais qui reste somme toute assez faible (environ 1 m perdu en 90 m de distance).

²⁴ Dans le diagramme stratigraphique (fig. 70), toutes les équivalences entre 2013 et 2016 sont indiquées. Les numéros d'US qui apparaissent encore en 1000 et + sans indication d'équivalence correspondent à des US très localisées, entièrement fouillées dès 2013 (comblements et négatifs de structures en creux par exemple), ou encore aux US antérieures au bâtiment roman qui n'ont pas été refouillées. Pour l'enregistrement des murs, les numéros d'UA de 2013 ont également été conservés.

2.1. NOUVELLES INFORMATIONS SUR LES OCCUPATIONS DE LA PÉRIODE 1 (AVANT LE 8^E S.)

La période 1 a été créée en 2014 par commodité. Elle ne correspond pas à un horizon chronologiquement homogène mais rassemble

divers vestiges mal identifiés et datés : couches d'occupations surmontant directement le rocher, quasiment stériles en mobilier, peut-être associées

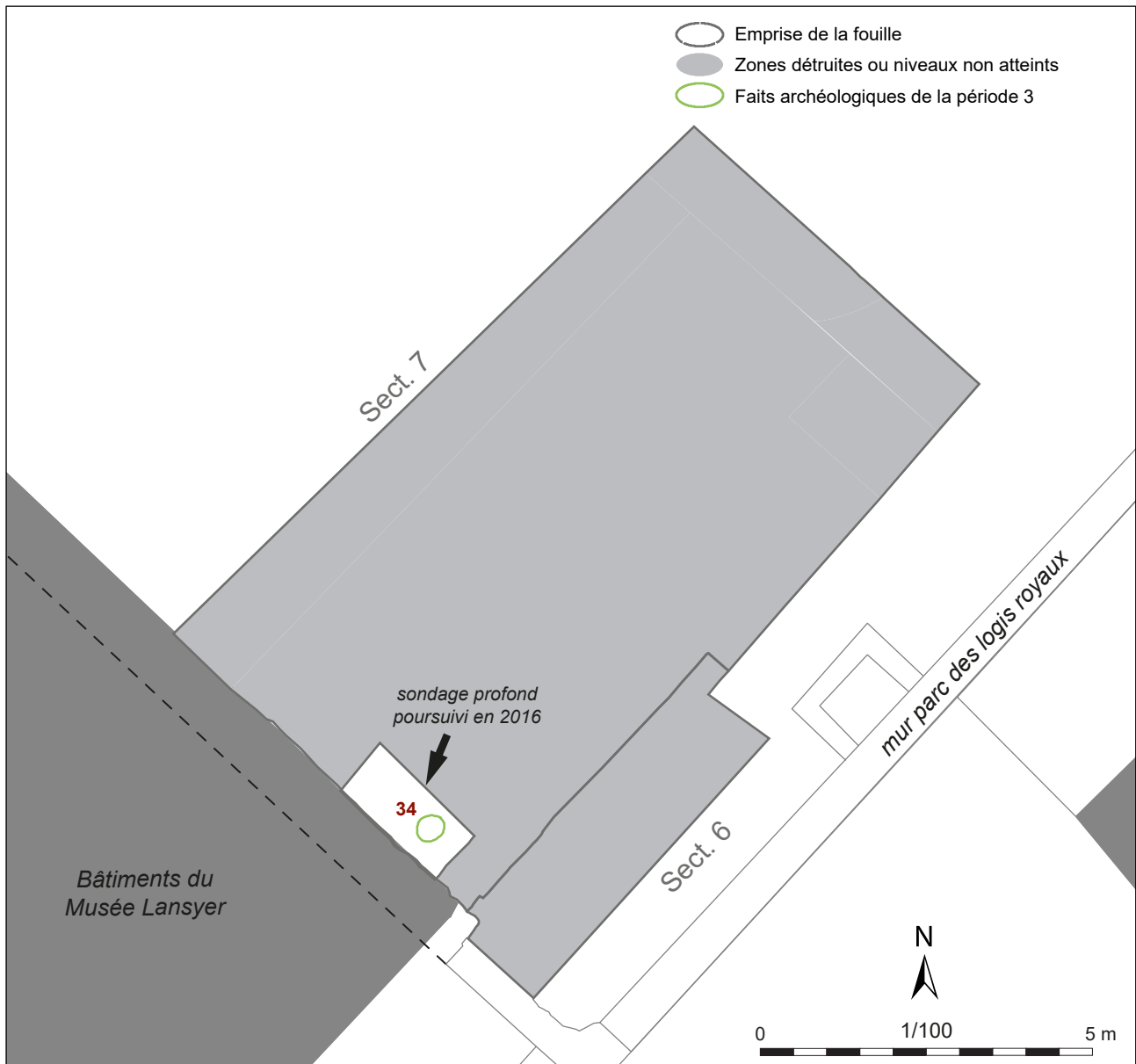


Figure 17 : localisation du sondage profond poursuivi en 2016

à quelques creusements, qui ont surtout en commun d'être antérieures aux occupations mieux structurées de la période 2, qui débute au 8^e s. La période 1 permet également de rassembler des

éléments de réflexion à propos de la présence d'un abondant mobilier redéposé, en particulier préhistorique (Papin 2015 : 49 et 54-58 ; Papin 2016 : vol. 1, p. 42-45).

2.1.1. Les dépôts stratigraphiques antérieurs au 8^e s.

La poursuite du sondage profond à l'angle de M4 et M9 a offert un regard sur les dépôts

stratigraphiques les plus anciens. En 2013, la fouille du sondage 1 avait été stoppée sur des niveaux

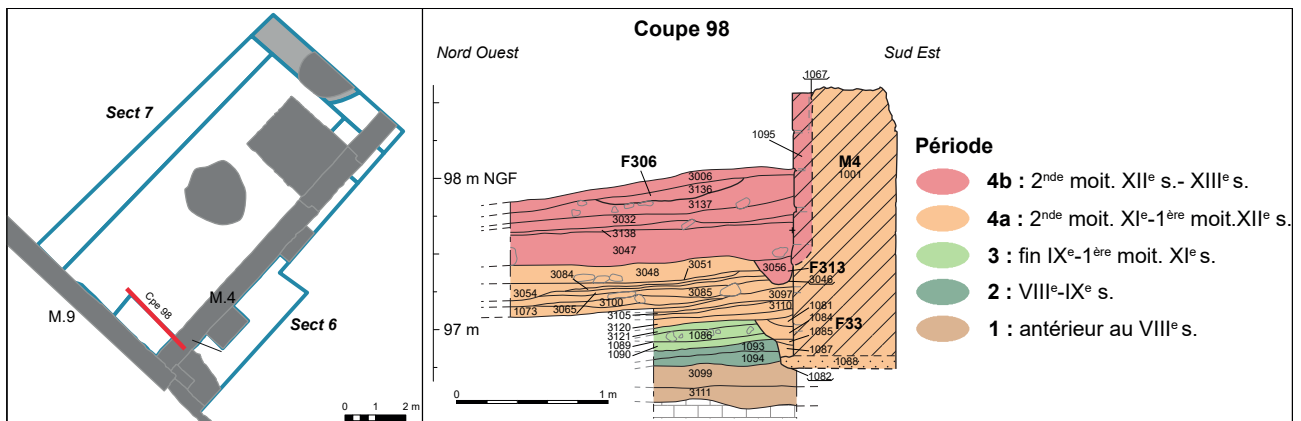


Figure 18 : coupe du sondage profond

d'occupation datés du 8^e s. grâce à la présence de quelques tessons de céramiques (US 1093 et 1094, voir fig. 17, 18, 19 et Husi, Testard 2016 : p. 29-30).

Sous ces niveaux, la reprise de la fouille au même endroit a entraîné la mise au jour d'un dépôt stratigraphique épais de 25 à 30 cm, d'allure homogène. Il apparaît composé de terre argileuse noire compacte, très organique, mêlée à de nombreux cailloux dont beaucoup ont subi l'action du feu. Ce dépôt ne comporte pas de stratigraphie apparente, mais a été toutefois enregistré en deux US à la suite d'une passe mécanique (US 3099 et 3111). Il n'y a donc pas de réelle différence d'aspect entre les deux passes pratiquées, si ce n'est peut-



Figure 19 : photographie du sondage profond

être une compacité plus forte et une présence plus importante de cailloux au contact avec le rocher. On constate également que seule la partie supérieure de ce remblai renferme du mobilier archéologique. Alors que la passe 3111 s'est révélée complètement stérile, 3099 a livré au contraire un mobilier abondant. Sur les deux mètres carrés fouillés, on dénombre notamment 28 objets en silex taillé (lot 29), comprenant²⁵ :

- 25 éclats, ou fragments d'éclats bruts débités par percussion directe dure (pour les 7 éclats ou fragments dont le talon est présent), et 10 ont subi l'action du feu ;
- 2 éclats laminaires ou petites lames débités par percussion directe dure. En l'absence d'outils fabriqués sur ces supports et de *nucléus*, il est difficile de savoir si l'intention du débitage de ces produits était l'obtention de supports très allongés ou la régularisation latérale de nucléus à éclats ;
- 1 grattoir aménagé sur éclat débité par percussion directe dure. La retouche distale, probablement réalisée au percuteur dure (ou pierre tendre ?) est longue et très régulière. Une retouche courte la recouvrant presque totalement sur le bord, correspond à une régularisation du bord, et pour certains enlèvements plus écailleux,

²⁵ L'étude des objets en silex a été assurée par L.A. Millet-Richard (Musée départemental du Grand-Pressigny, CD37)

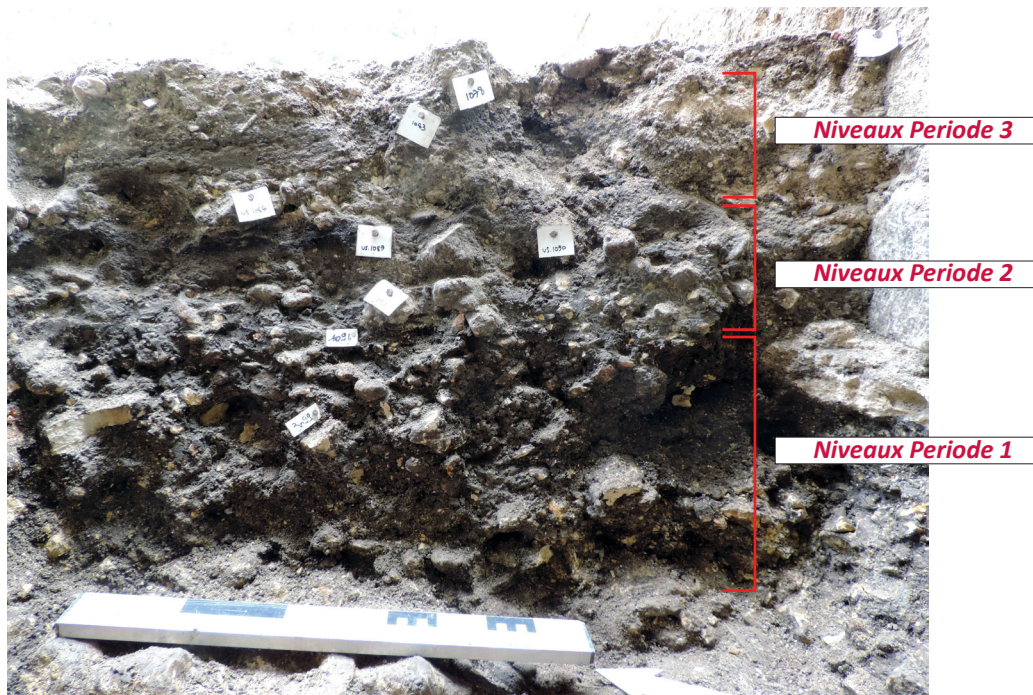


Figure 20 : photographie des niveaux anciens du sondage profond poursuivi en 2016

probablement à une utilisation. Ce grattoir, à la retouche très régulière et très soignée, est chronologiquement assez ubiquiste.

Aucun de ces objets ne permet de préciser une attribution chrono-culturelle, mais apparaît compatible avec les périodes du Néolithique. La présence de nombreux éclats bruts indique qu'un débitage de produits a certainement été pratiqué directement sur l'éperon.

De plus, 15 tessons de céramique ont été mis au jour dans l'US 3099 (lot 82), contenant uniquement des poteries non tournées. L'examen de R. Irribarria, notamment à partir d'un tesson portant un décor de points réalisé au peigne, fait ressortir une datation de certains individus au début du Néolithique Moyen 1, soit vers 4600-4500 av. J.-C. (culture Cerny-Chambon ancien, [fig. 21](#) et [annexe x](#)). Quatre tessons de ce lot ne semblent pas appartenir au Néolithique moyen

mais peuvent être attribués, de manière large, à la protohistoire. Le dépôt n'apparaît, ainsi, pas homogène. Néanmoins, comme en 2014 et 2015, la quantité et la fraîcheur du mobilier découvert (33 artefacts en 2 m² de fouille), reflète nécessairement une occupation réelle du site.

D'autre part, parmi le mobilier des US postérieures, 7 tessons redéposés ont été isolés en plus des 15 tessons de l'US 3099. Pour cette zone du parc des logis royaux, ces artefacts viennent compléter une collection de 26 tessons non tournés déjà découverts dans les sondages 1 et 2 de 2013. Sur ces 48 éléments (en tout), on note une disparité dans la représentation chronologique : quelques individus sont datables de l'époque Gallo-romaine (4 tessons) et de la protohistoire (11 tessons, dont un du Bronze Final), mais l'essentiel appartient au Néolithique (31 tessons). Le Néolithique Moyen est très bien représenté avec 20 tessons.

2.1.2. Bilan des découvertes de la période 1 depuis 2013

Depuis 2013, de nombreux artefacts préhistoriques ont été mis au jour lors des fouilles

programmées du château. Des dizaines de tessons et d'objets en silex taillés ont ainsi été découverts,

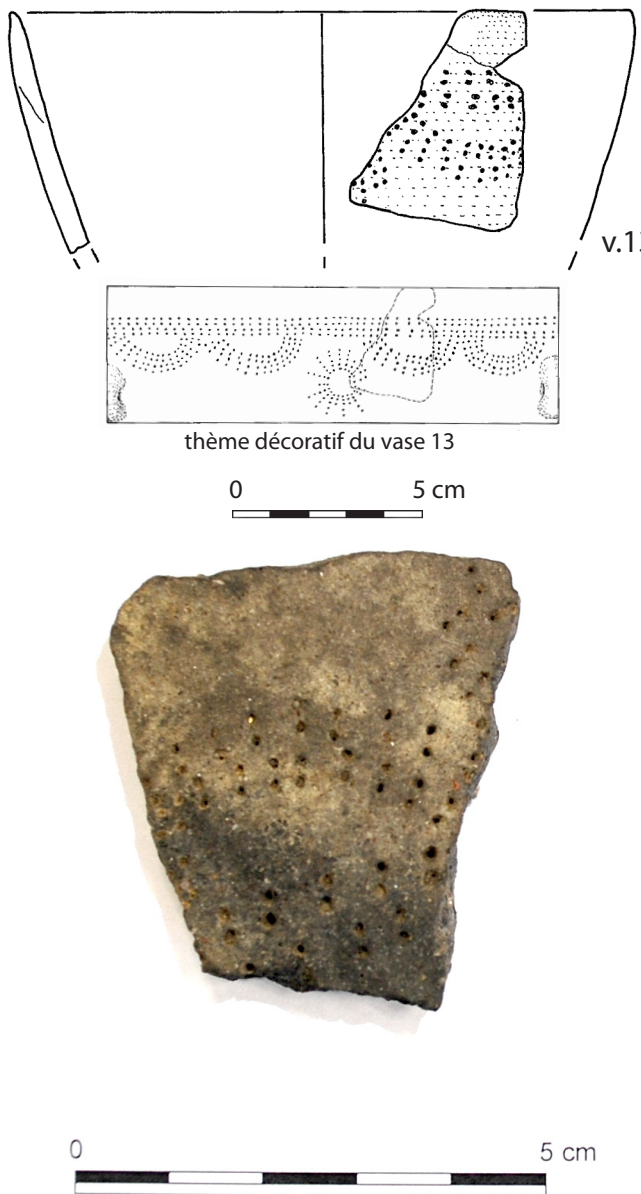


Figure 21 : fragment d'un vase Néolithique Moyen 1 découvert dans l'US 3099 (dessin R. Irribarria)

soit en position redéposée dans les niveaux médiévaux, soit dans une couche d'interface avec le rocher contenant un mobilier ancien, mais qui, on l'a vu pour l'US 3099, ne se révèle pas homogène.

Ainsi, lors de la fouille de la partie occidentale de la chapelle en 2014, certaines US surmontant directement le rocher prenaient déjà l'aspect d'un sédiment noir, organique et argileux, contenant une forte proportion de cailloux provenant du rocher dégradé, peut être associée à quelques creusements

(Papin 2015 : 48 et 54-56). Dans les secteurs où ces couches ont été fouillées, leur épaisseur atteignait une douzaine de centimètres au maximum²⁶. Elles contenaient essentiellement du mobilier non tourné, mais quelques tessons de l'Antiquité tardive venus se glisser dans la séquence ne permettait pas de juger ces dépôts « en place ». Ces raisons ont conduit à penser qu'il ne s'agissait pas d'occupations structurées, mais plutôt de dépôts résultants d'occupations diffuses et/ou fortement perturbées. En tout cas, il semble qu'un rapprochement entre les couches les plus anciennes de 2014 et les US 3099 et 3111 fouillées en 2016, puisse être effectué.

Jusqu'à présent, parmi le mobilier ancien, seul le silex taillé avait été réellement étudié lors de campagnes antérieures²⁷. Les éléments d'attribution chronologique de ce mobilier lithique (lames du Grand-Pressigny, armatures...) correspondent, pour ce qui est diagnostic, uniquement à la transition Néolithique Récent et Final et au Néolithique Final (entre 3000 et 2400 av. J.-C.).

Cette année, les données sur ce mobilier, redéposé ou non, ont été largement étoffées par l'étude de R. Irribarria (cf. [annexe 8](#)). Elle permet en effet de jeter un regard nouveau sur l'occupation ancienne de l'éperon de Loches.

Lorsqu'on regarde l'ensemble du mobilier, l'étude montre d'abord l'existence d'objets plus anciens que tout ce qui avait été identifié auparavant, avec l'attribution de certains tessons au Néolithique Moyen 1 (4600-4500 av. J.-C.). Ensuite, la distribution chronologique de l'ensemble de la céramique présumée non tournée montre une diversité inattendue. Ainsi, sur les 172 tessons soumis à

²⁶ En 2015, en revanche, plus en rebord nord de l'éperon, aucun niveau de ce type n'a été mis au jour et les niveaux de la fin du haut Moyen-Âge (8-9e s.) sont directement en contact avec le substrat calcaire.

²⁷ Voir les études de L.-A. Millet-Richard et leurs interprétations dans Papin 2015 : 54-56 ; Papin 2016 vol. 1 : p. 42 et vol. 2 : p. 167-171.

	2013				2014	2015	2016	Total
	sd1	sd2	sd3	sd4				
Néo Moyen	6	3				1	11	21
Néo Recent/Final		4			7			11
Néolithique	6	3				1		10
Néo ou Proto							4	4
Protohistorique		2	1	1	34	13	3	54
Bronze Final							1	1
La Tène	2				13	14		29
LT/GR			1		25			26
Gallo-Romain		1			4		3	8
historique probable	1	6						7
Indet						1		1
Total général	15	19	2	1	83	30	22	172

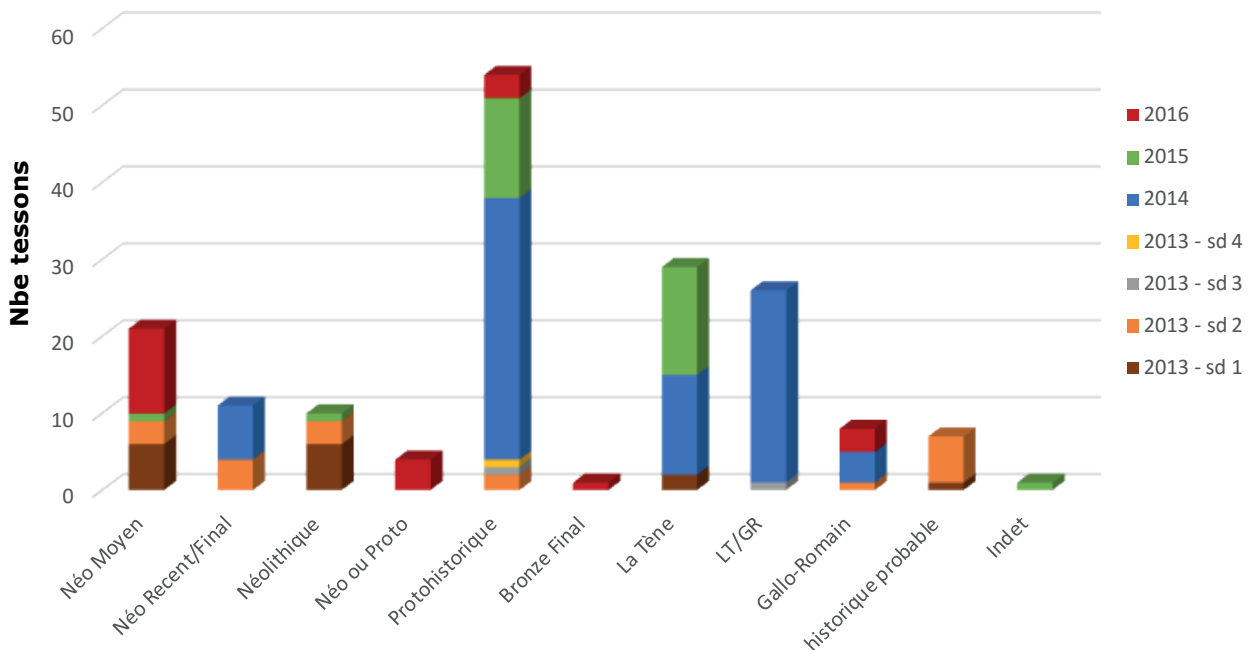


Figure 22 : quantification du mobilier ancien découvert à Loches depuis 2013 (redéposé ou non), à partir de l'expertise de R.Irribarria.

l'expertise, on s'aperçoit que bien d'autres périodes sont représentées dans le spectre chronologique.

- Une vingtaine de tessons appartient au Néolithique Moyen 1 ;
- 25 tessons sont attribuables au Néolithique en général, dont 11 seulement sont clairement du Néolithique récent et/ou final ;
- 84 tessons sont de la Protohistoire au sens large, dont 1 est daté plus précisément du Bronze Final et 29 de La Tène ;
- Enfin, un peu plus d'une quarantaine de tessons se sont, en fait, avérés tournés, et sont datable

de l'époque de transition (LT/GR) ou de la période Gallo-romaine.

Plusieurs remarques peuvent être formulées à l'issue de ce comptage général. D'une part, contrairement à ce que le laissait supposer l'étude du mobilier lithique, le mobilier du Néolithique Final et Récent s'avère en relativement faible quantité. En revanche, si l'on regarde la provenance du mobilier de cette période, il a été mis au jour essentiellement lors des fouilles de 2014 (7 tessons sur 11), là où ont été justement découvert l'essentiel du mobilier lithique attribuable à cette même période. Par ailleurs, on constate que l'immense majorité du mobilier protohistorique provient des

zones de fouille 2014 et 2015. De la même façon, le mobilier du Néolithique Moyen provient, sauf 1 tesson, uniquement des sondages 1 et 2 de 2013 et de la fouille de 2016. On suppose donc, dans certaines zones, des faits ponctuels expliquant ces concentrations de mobilier.

Si l'on dresse un bilan des périodes représentées, on constate des interruptions au Néolithique Moyen 2, l'Âge du Bronze ou le Hallstatt. On remarque également, au final, que l'essentiel du mobilier appartient vraisemblablement à la protohistoire récente. La période gallo-romaine apparaît, en revanche, très peu représentée. D'autre part, si l'on ne prend en compte que le mobilier découvert dans

les couches organiques à l'interface avec le rocher (3099 en 2016 ; 2254, 2257 et 2283 de 2014), on observe que ce mobilier n'est pas homogène. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut l'US 3099 contient du mobilier Néolithique Moyen en grande quantité mais aussi Néolithique final ou récent et protohistorique. Pour la fouille de 2014, le mobilier de ces couches organiques s'avère quasi uniquement de La Tène mais aussi de la période Gallo-Romaine. Le mobilier s'avère donc au premier abord brassé, mais des événements ponctuels semblent occasionner une meilleure représentation de certaines périodes dans des secteurs particuliers. Tout ceci amène à se poser des questions sur la formation de ces « niveaux organiques ».

2.1.3. « Niveaux organiques » et longue durée : éléments de réflexion à propos des vestiges antérieurs au 8^e s.

Ces découvertes effectuées au château de Loches font écho à une étude récente, menée à l'occasion d'une opération préventive ayant eu lieu à Angoulême²⁸ (Jaffrot 2014 *in* Nadeau, Mousset, Lecendrier *et al.* : p. 173-190). La fouille en question était située au cœur du « Vieil-Angoulême », au sommet du promontoire rocheux sur lequel s'implante une agglomération secondaire au Haut-Empire, érigée en capitale de cité au 4^e s. et dotée d'un *castrum*. Le site est également connu de longue date pour être occupé densément dès la protohistoire. De nombreuses fouilles anciennes et récentes présentent systématiquement le même type de découvertes pour ces niveaux anciens : des « niveaux sombres », « organiques », « peu structurés en apparence », directement en contact avec le substrat, renfermant un mobilier abondant mais chronologiquement non homogène. De très rares structures en creux y sont parfois identifiées, difficilement lisibles, si ce n'est lorsqu'elles atteignent le substrat. En fonction des opérations, le mobilier récolté dans ces niveaux couvre pratiquement toutes les périodes allant du Néolithique Final

au Moyen-Âge, avec une surreprésentation des périodes du Bronze Final/Halstatt ancien et Haut-Empire. Ces « terres organiques » représentent le plus souvent une accumulation de 50 à 60 cm de hauteur, mais peuvent dépasser le mètre par endroits. Le phénomène semble couvrir toute la surface du plateau d'Angoulême, ce qui dans une certaine mesure, « évoque le problème des *terres noires* urbaines et médiévales » (Jaffrot 2014 : 173).

Partant de ce constat, les « terres organiques » d'Angoulême ont été pour la première fois soumises à un protocole inspiré des méthodes élaborées pour la fouille des terres noires. À titre expérimental, une zone de 10 m² a été fouillée dans ces conditions : installation d'un carroyage, fouille fine par passes mécanique, prélèvements et tamisage systématique pour l'analyse des constituants, analyses micromorphologiques... Le bilan est apparu prometteur : l'étude semble démontrer que les « niveaux organiques », dont le brassage est incontestable vu le mélange du mobilier, conservent des informations stratigraphiques qui n'ont pas été entièrement oblitérées par les transformations postérieures du sol. D'après E. Jaffrot, le dépôt apparaît bien « progressif et présente un granoclassement normal résultant de l'action anthropique, par une succession de brassages

²⁸ Je remercie vivement Etienne Jaffrot pour toutes ces informations et les discussions fructueuses que nous avons pu avoir sur cette problématique.

de différentes natures ». Ainsi, « les niveaux organiques procèdent d'une accréation de rejets anthropiques parfois domestiques (...), en extérieur d'après la forte bioturbation du sol attestée par l'analyse micromorphologique » (Jaffrot 2014 : 185). En d'autres termes, ce sont donc bien des niveaux d'occupations, vraisemblablement extérieurs (cours, jardins, chemins...), résultants d'apports divers (dépotiers, empièvements, sols...), soumis à des transformations lentes (labours, lessivage, bioturbations...), selon des rythmes discontinus mais résultant d'occupations pouvant être assez denses à certaines périodes, notamment au vu de la surreprésentation de certains mobiliers. L'ensemble de ces phénomènes engendrerait, sur le temps long, l'accumulation de ces « terres organiques ».

Comme le souligne E. Jaffrot, ces conclusions ne sont pas extrapolables en l'état à une plus large échelle. La mise en œuvre de ce type d'approche mériterait en effet d'être multipliée et étendue pour confirmer et affiner ces premiers résultats. Cependant, le cas des « terres organiques » d'Angoulême rappelle singulièrement le phénomène constaté à Loches : présence sur le promontoire d'un niveau archéologique sous-jacent d'apparence homogène, au contact avec le calcaire, de couleur sombre, organique, mêlé aux cailloux plus ou moins nombreux du substrat dont certains sont chauffés, dans lesquels des structures en creux sont fortement supposées mais peu perceptibles et

comportant un mobilier brassé. On peut supposer que les niveaux rencontrés à Loches résultent d'une occupation longue et, sinon continue, du moins fréquente et soutenue à certaines périodes. La mise en place d'un protocole de fouille spécifique pour ces niveaux, non basée sur la simple détection de la stratigraphie « sous la truëlle », devra être envisagé à l'avenir.

On observe par ailleurs à Loches l'absence de transition entre ces « terres organiques » et les niveaux mieux structurés datés des 8^e et 9^e s. identifiables par une fouille classique. Ainsi, contrairement à ce qui était attendu (cf. *supra*, chap. 1.1.3), aucune trace concrète d'une occupation liée au *castrum* mentionné par Grégoire de Tours au 6^e s. n'a été perçue. Le cas d'Angoulême enseigne justement que l'absence de stratigraphie et/ou de structures ne reflète pas nécessairement une absence d'occupation. Au-delà de la question des « terres organiques », on constate par exemple pour le cas du château de Chinon où des portions du *castrum* du Bas-Empire ont été découvertes en fouille, qu'aucune stratigraphie de l'Antiquité tardive n'a été formellement identifiée associée à ces vestiges, en dehors du comblement même des tranchées de fondation (Dufaÿ, Capron 2012 : 42). À partir des deux mètres carrés de niveaux anciens fouillés en 2016 à Loches, l'hypothèse de la situation de l'emprise de fouille à l'intérieur même de l'ancien *castrum*, ne peut être écartée.

2.2. PÉRIODE 2 ET 3 : LES OCCUPATIONS DU 8-9^E S. AU DÉBUT DU 11^E S.

Comme nous l'avons déjà signalé, l'arrêt de la fouille en 2016 sur les niveaux de construction de la grande salle n'a pas permis de fouiller beaucoup

plus amplement ses niveaux antérieurs. Ceux-ci avaient toutefois été identifiés dans les sondages 1 et 2 de 2013.

2.2.1. Les données de 2013

Le sondage 1 de 2013 avait entraîné la fouille d'une succession de niveaux de limons bruns peu épais, plus ou moins chargés en cailloux et graviers calcaire, pouvaient être interprétés comme des sols ou des niveaux de circulation, à l'image des US 1093 et 1094 qui prennent l'aspect d'un cailloutis compact

à la surface émoussée (fig. 17, 18). Une structure en creux (F34), probable trou de poteau peu profond mesurant 40 cm de diamètre, a été mis au jour dans ces niveaux, fouillés sur une surface de 2 m² (Papin 2014 : 41). Le séquençage chronologique de ces US avait été précisé à l'issue de l'étude de la céramique

effectuée en 2015 (Husi, Testard 2016 : p. 24-25). Elle a, en effet, permis de classer ces US dans deux périodes distinctes, représentées d'une part par les US 1093 et 1094 qui appartiennent aux 8^e-9^e s. (donc la période 2), et les US 1083²⁹, 1089 et 1090

au 10^e s., voire au début du 11^e s. (période 3). Ces données prouvent l'existence d'une stratigraphie structurée antérieure à la construction du bâtiment de la grande salle, couvrant une période allant du 8^e s. au début du 11^e s., qui méritera d'être fouillée lors d'une future campagne.

²⁹ US stratigraphiquement la plus ancienne sur laquelle s'est arrêté la fouille en 2016, renumérotée 3121.

2.2.1. Les données de 2016 : une stratigraphie de la période 3 amputée ?

Un des rares endroits où des niveaux archéologiques antérieurs aux murs du bâtiment de la grande salle ont été mis au jour en 2016 est le secteur 6. Dans cet espace, la fouille a pu être poursuivie sur environ 40 cm sous le niveau d'apparition de la tranchée de fondation du mur M4 (F312, fig. 23 et 24). Trois US ont été identifiées dans cette séquence, dont la plus récente (US 3039) est

un épais niveau de calcaire (20 à 40 cm) hétérogène et très compact. Les deux couches sous-jacentes s'apparentent à des niveaux d'occupation avec l'US 3073 composée principalement de limons sableux bruns, et 3074 d'un cailloutis de calcaire concassé très induré comportant des traces de chauffe en surface. Seuls 11 tessons ont été recueillis

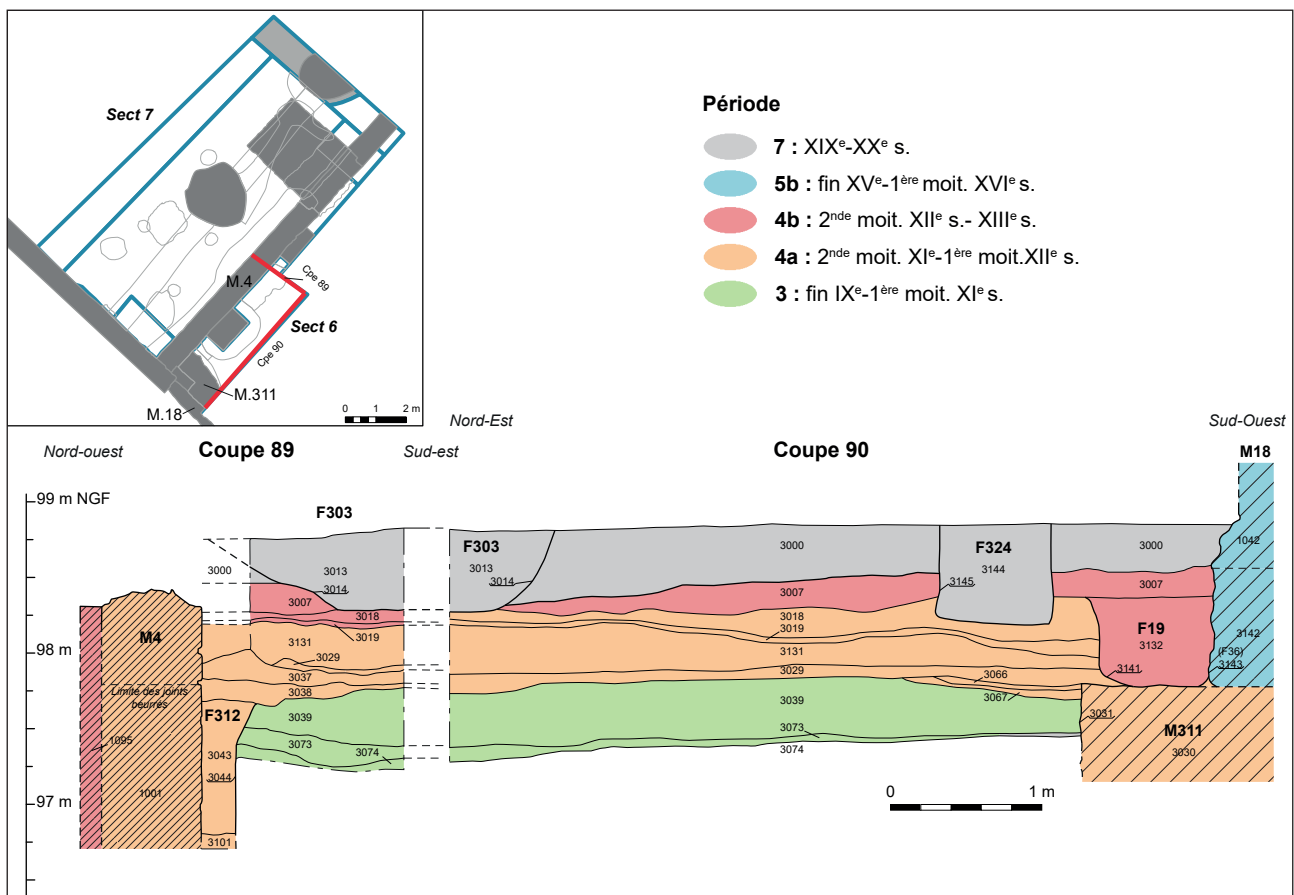


Figure 23 : coupes des bermes du secteur 6 (Coupes 89 et 90)

dans ces couches³⁰ appartenant, d'après la première expertise, au 10^e s.

La confrontation des coupes stratigraphiques relevées de part et d'autre du mur M4 présente toutefois une différence. En secteur 6, à l'est du mur M4, le sommet du niveau immédiatement antérieur à F312 (3039) se situe en effet environ 70 cm plus haut que celui observé à l'ouest de M4 dans le sondage 1 de 2013 décrite ci-dessus (US 3121, antérieur à F33, [fig. 18](#)). Une raison pourrait expliquer cette différence : le creusement des fondations de la grande salle a pu être accompagné d'un terrassement sur l'ensemble de la surface du bâtiment, aménageant ainsi une plateforme accueillant les premiers niveaux de sol du bâtiment ([fig. 45](#)). La partie supérieure de la stratigraphie de la période 3, immédiatement antérieure à la construction de la grande salle, aurait donc subi une ablation dans l'emprise du bâtiment postérieur. La similitude du niveau d'apparition de la tranchée de fondation à l'est de M4 du mur M5³¹ observée dans le sondage 2 vers 97,10 m NGF (± 5 cm) constitue un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse. Cependant, on ne peut exclure totalement la possibilité, au contraire, d'un apport conséquent de remblais à l'est de M4, peu antérieur, voire directement lié à sa construction (à l'image de l'US 3039).

³⁰ US 3039 : lot 50 (2NR, 10 g.) et US 3073 : lot 69 (9 NR, 32 g.).

³¹ Ce mur, d'après les hypothèses de 2013 dissocié chronologiquement du bâtiment de la grande salle, doit à la lumière des fouilles de 2016 être reconsidéré comme appartenant bien au grand édifice roman (cf. *supra* chap. 1.2.2 et *infra* chap. 2.3.5.1). C'est pourquoi comparer la cote d'apparition de leurs niveaux de fondation, qui de fait sont similaires, apparaît ici pertinent.

2.3. PÉRIODE 4A : CONSTRUCTION ET PREMIÈRES OCCUPATIONS DU BÂTIMENT DE LA GRANDE SALLE (MILIEU 11^E - DÉBUT 12^E S.)

Le bâtiment objet de la campagne de 2016 est représenté dans l'emprise par trois éléments principaux (cf. [fig. 25](#)). Le premier est bien entendu le mur M9, encore en élévation actuellement. Les sept



Figure 24 : vue du secteur 6 en fin de fouille. En partie basse des coupes, les niveaux de la période 3

assises enfouies de moyen appareil ont été dégagées lors de la fouille sur une longueur de 5,30 m. On retrouve ici le parement de moyen appareil d'origine du mur M9 (UA1002), sous les parties basses de

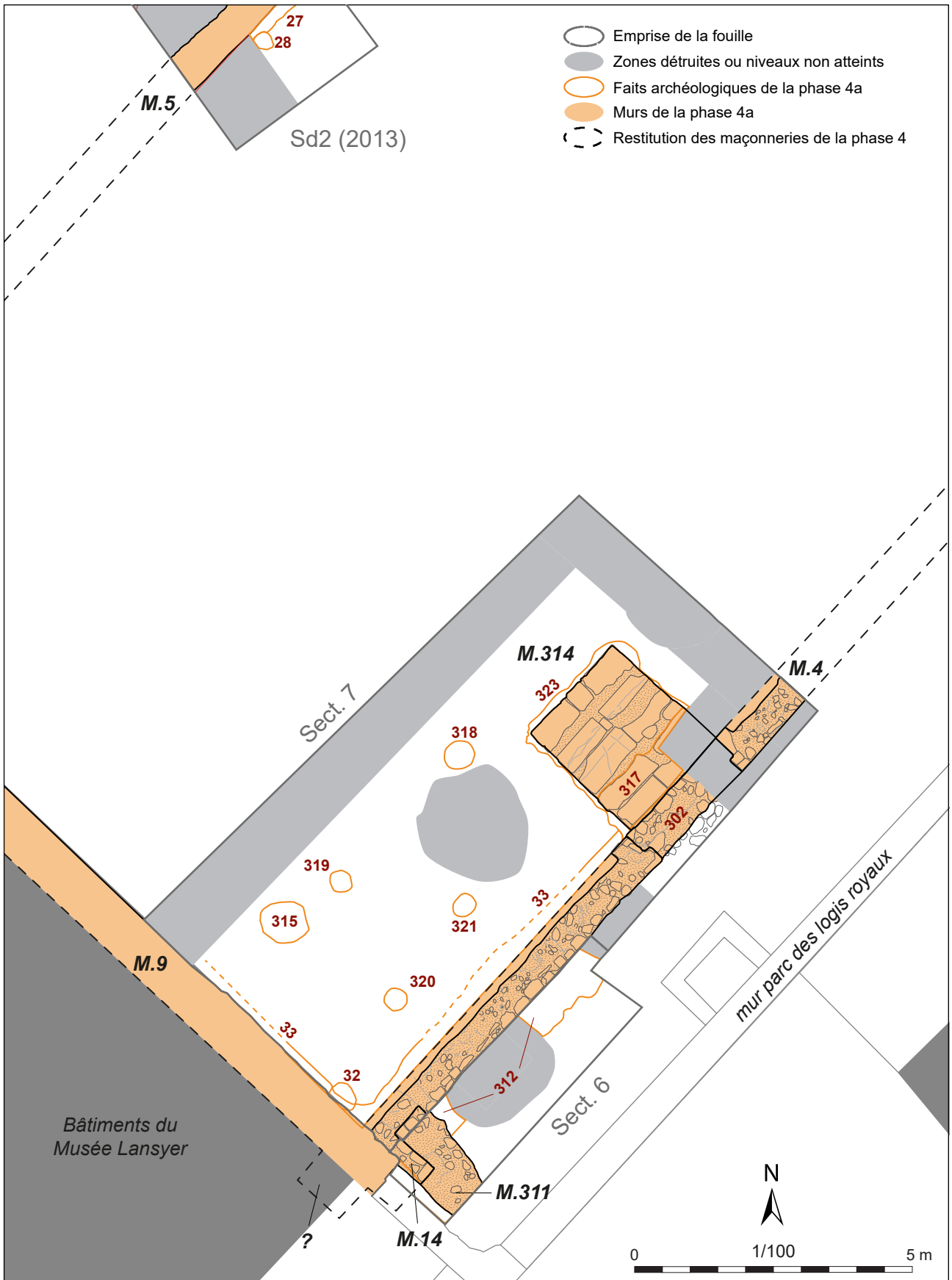


Figure 25 : plan des vestiges de la période 4a

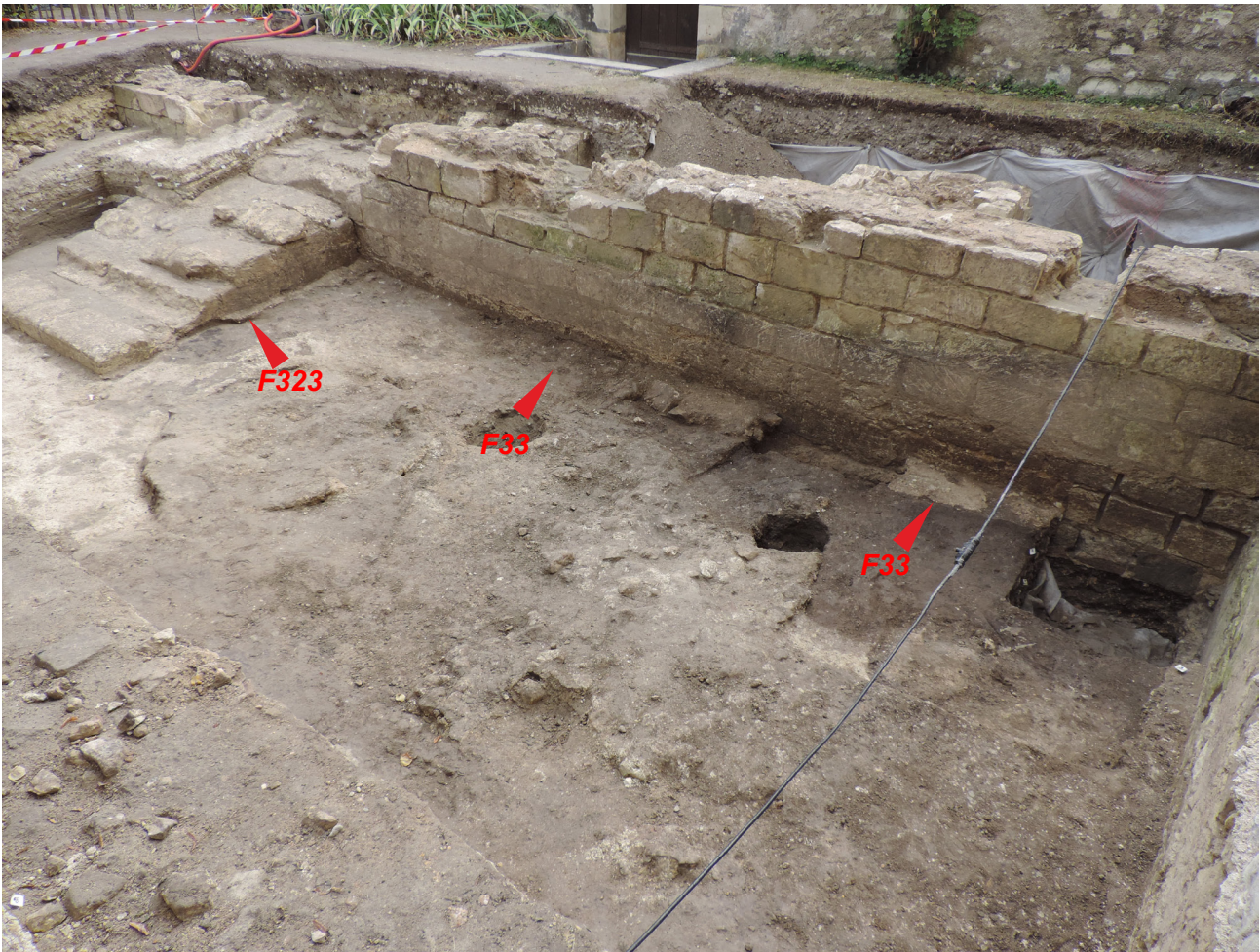


Figure 26 : Vue du secteur 7 en fin de fouille, au sommet des niveaux de construction de M4-M9 (F33) et de l'escalier M314 (F323)

l'élévation qui ont été entièrement reprises aux époques modernes et contemporaines (UA1040, 1041). Le second élément est mur M4, retour vers le nord-ouest du mur M9. Les parties anciennes de ce mur de 75 cm de large sont parfaitement chaînées au mur M9, ce qui avait été observé dès 2013. Rappelons que, d'après les hypothèses émises alors, l'implantation de l'emprise de 2016 était censée entraîner la redécouverte de la totalité de la longueur de ce mur, considéré comme le probable pignon de l'édifice. Or, M4 s'est avéré bien plus long que prévu, traversant complètement l'emprise ouverte sur une longueur 11 m, en se poursuivant vers le nord hors emprise. Dans cette portion de mur, la fouille a mis au jour une interruption de la maçonnerie, large de 2,40 m, encadrée par deux piédroits présentant de larges feuillures. Au lieu

du retour théorique supposé en 2013, la fouille a donc mis au jour, à la place, un monumental portail d'accès au bâtiment (numéroté EA 302). Le troisième élément principal de l'édifice mis au jour en 2016 est un escalier (M314), directement lié au portail EA 302. Cet élément servait à relier des niveaux de circulation extérieurs plus élevés que les niveaux intérieurs du bâtiment

2.3.1. La construction de l'édifice

2.3.1.1. La fondation des murs M4 et M9

Dans le secteur 6, la tranchée de fondation du mur M4 (F312), apparaît directement percée depuis le sommet de la couche de remblais 3039, décrite plus haut (fig. 23 et 27). Un sondage réduit a pu être réalisé jusqu'au fond de la tranchée, permettant d'apprécier entièrement la coupe stratigraphique de son comblement. Celle-ci montre un creusement atteignant, de ce côté du mur, environ 90 cm de profondeur avant d'atteindre un ressaut de fondation maçonné (UA 3101). La tranchée présente un bord légèrement oblique en partie supérieure, mais parfaitement droit sur la majeure partie inférieure de son creusement. Son comblement (US 3043) apparaît ici homogène et massif, composé de terres sableuses hétérogènes et meubles et de cailloux de calcaire.

Dans le secteur 7, la situation est plus complexe. Comme nous l'avons déjà mentionné, les couches de construction des mur M4 et M9 se trouvent 70 cm plus bas que la cote d'apparition de la tranchée F312 en secteur 6. Ce sont les niveaux sur lesquels la fouille a été stoppée : les US laissées en place, dont certaines ont été fouillées partiellement, livrent néanmoins des informations sur la construction (fig. 28 et 18). L'US la plus ancienne (3121 déjà fouillée en 2013 sous le numéro 1083), est le sol à partir duquel a été creusé la tranchée de fondation F33 des murs M4 et M9. Cette couche, dont la surface a été en partie dégagée sur une grande moitié sud du secteur 7 jusqu'à l'escalier F314, n'a pas du tout été fouillée en 2016. Il en est de même du comblement de la tranchée de fondation F33, dont l'apparition n'a été que partiellement mise au jour. Les données concernant sa profondeur et son comblement sont donc celles que nous avons déjà décrites en 2013 : la tranchée

est alors apparue continue à l'angle de M4 et M9, donc commune aux deux murs dont la construction est strictement synchrone. La profondeur de la tranchée F33 est de 25 cm et son comblement est composé essentiellement de fragments de mortier plus ou moins mélangés à des limons (US1081, 1084, 1085, 1087), avant d'atteindre un ressaut de maçonnerie d'une dizaine de centimètres de large (1088). La cote observée pour ce ressaut est parfaitement cohérente avec celle observée en secteur 6 (F312, UA 3101). Une information supplémentaire à propos des fondations du bâtiment a été apporté cette année par la poursuite du sondage profond à l'angle de M4 et M9. En effet, la totalité de la hauteur des semelles de fondation des deux murs ont pu être dégagées à cet endroit, où on observe d'ailleurs une anomalie. La semelle sur laquelle les premières pierres du mur M4 ont été posées apparaît très mince (quelques centimètres). Le fond de la fondation s'arrête ici 25 cm au-dessus du rocher, sur les couches de « terre organique » (3099 et 3111) et ne s'appuie donc pas sur un socle solide, du moins dans l'emprise du sondage effectué (fig. 29). En revanche, la partie aveugle des fondations du mur M9, avec ses 35 cm de hauteur,



Figure 27 : Secteur 6 : vue de la coupe 89 avec le sondage dans la tranchée de fondation F312

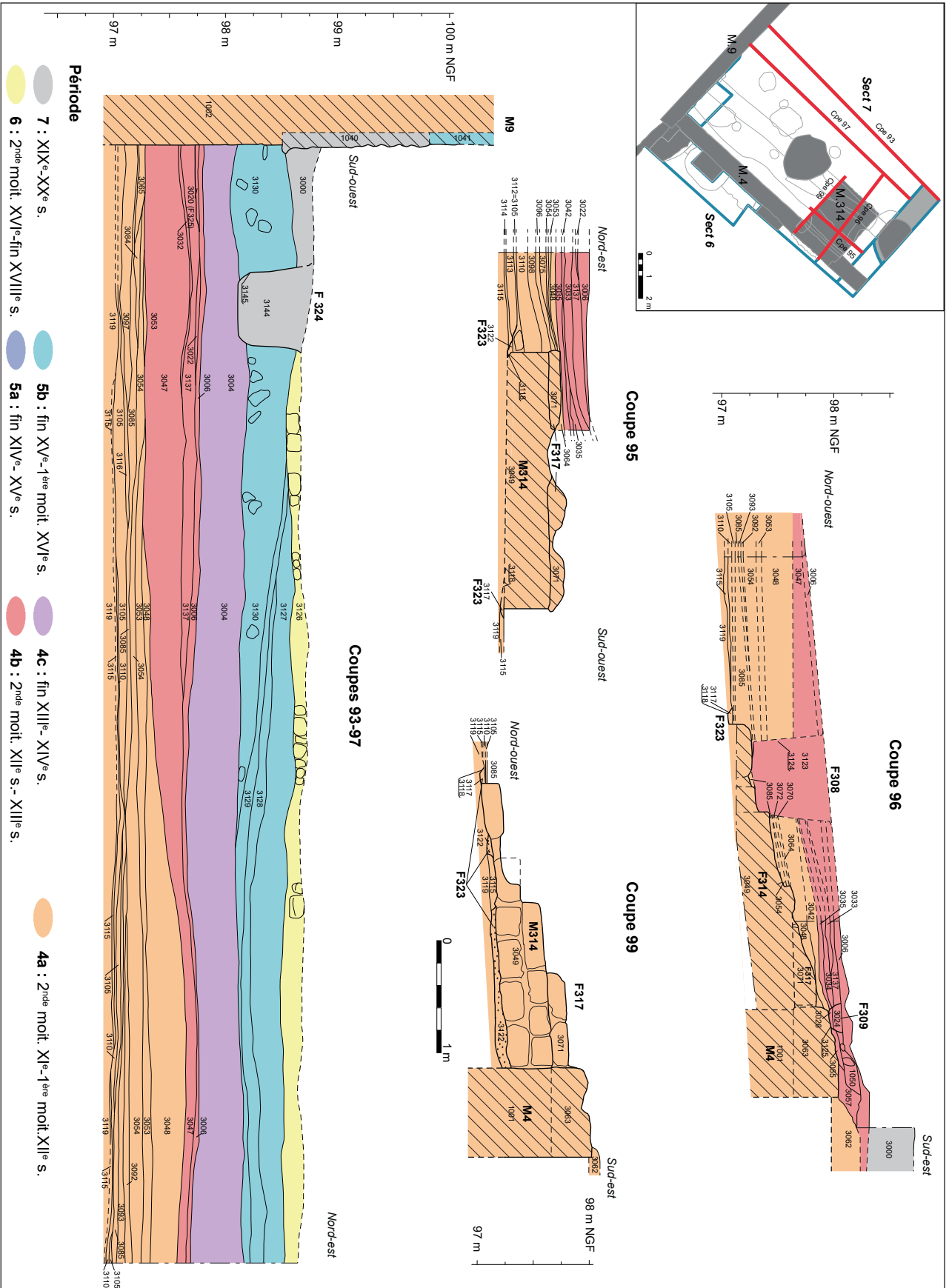


Figure 28 : Coupes 93-97 (berme ouest), 95, 96 et 99 (escalier M314) du secteur 7



Figure 29 : Fondations des murs M4 (à gauche, reposant sur les couches 3099 et 3111) et M9 (à droite, avec sa semelle posée sur le substrat)

descend bien, quant à elle, jusqu'au substrat. Sans pouvoir expliquer ce décalage en l'état, nous reviendrons toutefois un peu plus loin sur les probables conséquences de cette anomalie.

2.3.1.2. La construction de l'escalier M314

L'escalier M314 a été bâti au fond d'un creusement (F323), de quelques centimètres de profondeur seulement (fig. 28 et 30). Ce léger terrassement a été comblé de mortier, formant ainsi une semelle sur laquelle la première assise de pierres a été posée (UA 3122). L'ouvrage couvre la quasi-totalité de la largeur du portail (2,25 m), pour une longueur totale vers l'intérieur du bâtiment de 2,50 m. Malgré l'usure et des réparations postérieures masquant en partie la maçonnerie d'origine, on peut néanmoins restituer un escalier comportant quatre grandes marches d'une profondeur irrégulière (du haut en bas : 80 cm ; 65 cm ; 45 cm et 60 cm). Le mortier utilisé apparaît très similaire à celui des murs M4 et M9, mais la mise en œuvre du tuffeau blanc se distingue par l'emploi d'un grand appareil, notamment pour les dalles composant les nez de marches. Le bloc le plus grand atteint par exemple 120 cm par 55 cm pour une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Le reste des parements latéraux de l'escalier est en moyen appareil classique.

L'ensemble du massif de l'escalier M 314 apparaît clairement collé contre le parement intérieur du mur

M4. Les indices livrés par la fouille stratigraphique confirment la construction légèrement postérieure de M314. En effet, plusieurs couches archéologiques s'intercalent entre le percement des fondations de M4 et M9 (F 33) et celles de M314 (F323, fig. 30). L'US 3119 est une couche de calcaire concassé assez homogène (déchets de taille), par endroit identifiée par lambeaux, qui vient en partie recouvrir le comblement de la tranchée de fondation F33. Au-dessus, l'US 3115, couvrant en revanche l'ensemble du secteur 7, est une couche de limons noirs légèrement argileux et piétinés. C'est dans ce sol 3115 qu'est creusé la fosse F323, destinée à accueillir la maçonnerie de l'escalier M314.

Si la couche 3119 est bien caractérisable comme un niveau de construction, la couche 3115 s'apparente en revanche à un niveau d'occupation qui s'intercale entre la construction des murs M4 et M9 et celle de l'escalier M314. Bien qu'elle n'ait pas été entièrement fouillée, cette couche a livré quelques 45 tessons de poteries datés du 11^e s. (lot 89) et un objet en métal (fragment de plaque, lot 20). Ceci pose question : serait-il possible qu'un état d'escalier antérieur ait précédé la construction de M314 ? La porte EA302 aurait en effet techniquement très bien pu fonctionner avec un système d'escalier en matériaux léger, dont toute trace aurait disparue lors de son remplacement

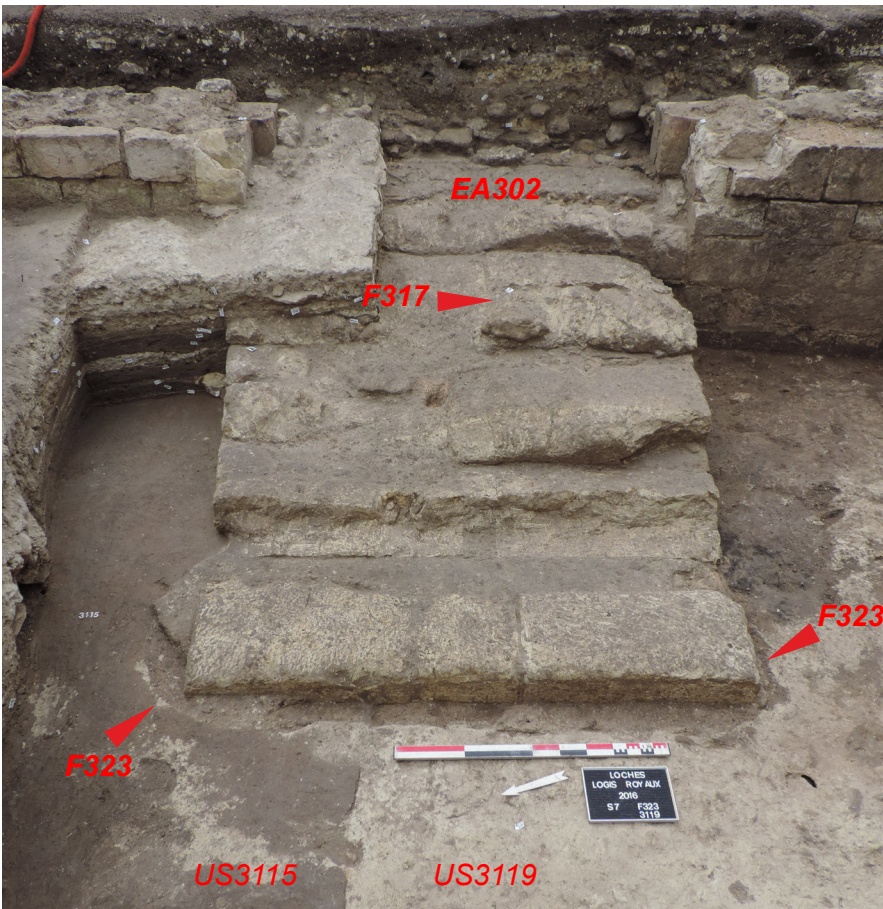


Figure 30 : vues de l'escalier M314 et sa tranchée de fondation F323





Figure 31: vue des niveaux de construction des murs M4 et M9

par un escalier en pierre. L'US 3115 serait ainsi la première couche d'occupation du bâtiment.

Cependant les deux US 3115 et 3119 peuvent aussi bien être le témoin de sols temporaires formés pendant le chantier de construction de l'édifice. Un indice qui irait plutôt en faveur de cette seconde hypothèse, est la présence d'une US stratigraphiquement postérieure à l'US d'occupation 3115, composée essentiellement de mortier, localisée au pied du mur M9 (US 3116, fig. 31). Sa situation et son aspect indique qu'elle s'est probablement formée de la construction du mur M9. On peut penser que l'ensemble de la séquence



Figure 32 : Détail de l'US d'enduit peint effondré 3114, dans les niveaux de construction du bâtiment

3119-3115-3116 appartient donc bien aux niveaux de construction de l'édifice et que l'escalier M314 a été pensé ainsi, dès l'origine.

Une autre couche venant stratigraphiquement s'intercaler entre l'US 3115 et le creusement F323 de la construction de l'escalier M314, est une US très localisée située au nord de M314. Il s'agit de l'US 3114 qui est en fait composée uniquement de fragments d'enduits peints unis de couleur rouge, mis au jour en surface du sol 3115 (fig. 32). Cette US appartient donc sans doute à la séquence de construction du bâtiment. La présence de ces fragments pose donc question. Ils n'appartiennent donc pas au bâtiment de la grande salle de la phase 4a. Ces fragments proviennent donc probablement d'un autre édifice, peut-être antérieur³². Ces enduits peints de l'US 3114 ont été prélevés, qui devront faire l'objet d'analyses sur leur composition et leur comparaison avec les fragments appartenant au décor de la grande salle.

³² Sachant qu'une stratigraphie semble assez bien conservée pour les périodes 2 et 3 antérieures, un des enjeux qui se dessine pour leur future fouille est donc la caractérisation d'un éventuel édifice précédent la grande salle du 11^e s. Rappelons que les comtes d'Anjou possèdent le château de Loches depuis le début du 10^e s., et que la collégiale est fondée avant même la construction de la grande salle vers 975. L'hypothèse d'une *aula* antérieure, peut-être en matériaux périssables, n'est pas à exclure.

2.3.1.3. Caractéristiques de la construction et mise en œuvre des matériaux

Dans les parties anciennes des murs M4 et M9 qui n'ont pas subi de reprises postérieures³³, les blocs composant le moyen appareil de tuffeau blanc possèdent un module souvent peu allongé, voire parfois quasiment carré (fig. 33 et 34). Les assises mesurent entre 18 à 23 cm de hauteur, espacées ponctuellement par des assises plus hautes, atteignant au maximum une trentaine de centimètres, pour une moyenne de 22 cm. Les joints sont très épais, jusqu'à 5 à 6 cm. Dans les parties enfouies des murs dans les tranchées de fondation F33 (sect. 7) et F312 (sect. 6), les joints sont très gras et beurrés (fig. 29 et 35). Des traces d'outils (layage au marteau taillant) y sont également encore bien visibles. Dans les parties d'élévations en revanche, le parement abîmé a totalement perdu sa surface originelle et les joints présentent un aspect creusé. Le liant est un mortier de chaux gris-blanc, riche en éléments grossiers (petits galets), en particulier dans le blocage.

On note par ailleurs la découverte, lors de la fouille, d'un second trou de boulin « en réserve » (c'est-à-dire aménagé par une simple suppression

³³ Elle diffère évidemment peu de la description que nous en avons donné en 2013 (Papin 2014 : 43)

d'un bloc dans l'appareil), dans la sixième assise du mur M9, s'ajoutant à celui déjà découvert en 2013 (fig. 44). Cette découverte supplémentaire vient étayer les descriptions et commentaires déjà effectués dans le rapport de sondages (Papin 2014 : 43). Trois (voire quatre) lignes de trous de boulins du même type sont en effet observables sur les parties hautes du mur M9. Elles sont situées toutes les 6 à 7 assises (de 1,30 à 1,50 m de hauteur). Les trous de boulins découverts sur les parties basses se situent, quant à eux à 1,30 m au-dessus du ressaut de fondation (UA 1088). Les trous sont horizontalement espacés d'une distance assez régulière, n'excédant jamais 2,20 m.

De plus, un trou de poteau découvert en 2013 (F32), d'une cinquantaine de centimètre de diamètre pour 36 cm de profondeur, pourrait, à la lumière des fouilles 2016, être interprété comme un vestige lié à la construction de l'édifice (fig. 36). Son percement empiète en partie dans la tranchée de fondation F33 alors déjà comblée. Stratigraphiquement F32 et immédiatement antérieur à F33, et recouvert par les couches de construction décrites plus haut. Ce trou de poteau, se situe à 60 cm du parement ouest du mur M4, immédiatement en dessous de l'une des séries de trous de boulins décrit ci-dessus, ce qui en fait un très probable vestige de l'implantation de l'échafaudage ayant servi à la construction du mur M9.

2.3.2. La première séquence d'occupation intérieure du bâtiment (secteur 7)

La stratigraphie de l'occupation du bâtiment est constitué d'une grande quantité de couches de différentes natures et de quelques structures (fig. 28 et 36). Deux séquences principales d'occupation séparées d'une phase importante de travaux de restauration de l'édifice sont discernables. Ce grand découpage avait déjà été perçu en 2013 (Papin 2014 : 50-52). Dans les paragraphes suivants, nous décrirons la première séquence de l'occupation, correspondant à la période 4a de notre découpage chronologique.

Un peu moins d'une cinquantaine d'US composent cette première séquence. Une douzaine de ces US appartiennent à des faits archéologiques

(F315, 318, 319, 320, 321). Le tout forme un apport de remblais à l'intérieur de l'édifice variant entre 30 cm vers le sud (le long de M9) jusqu'à 65 cm côté nord. La majorité de ces couches sont des niveaux d'occupation bien caractérisés³⁴, composés d'apports fins de limons sableux ou de terre battue, de couleur gris, bruns ou noirs, avec de nombreux charbons. Dans ces US le mobilier archéologique

³⁴ 27 US de ce type peuvent être comptabilisées dans la première phase d'occupation : 3120, 3113, 3110, 3109, 3108, 3107, 3106, 3098, 3097, 3093, 3092, 3085, 3084, 3082, 3081, 3076, 3075, 3072, 3070, 3069, 3068, 3064, 3053, 3051, 3048 et 3042.

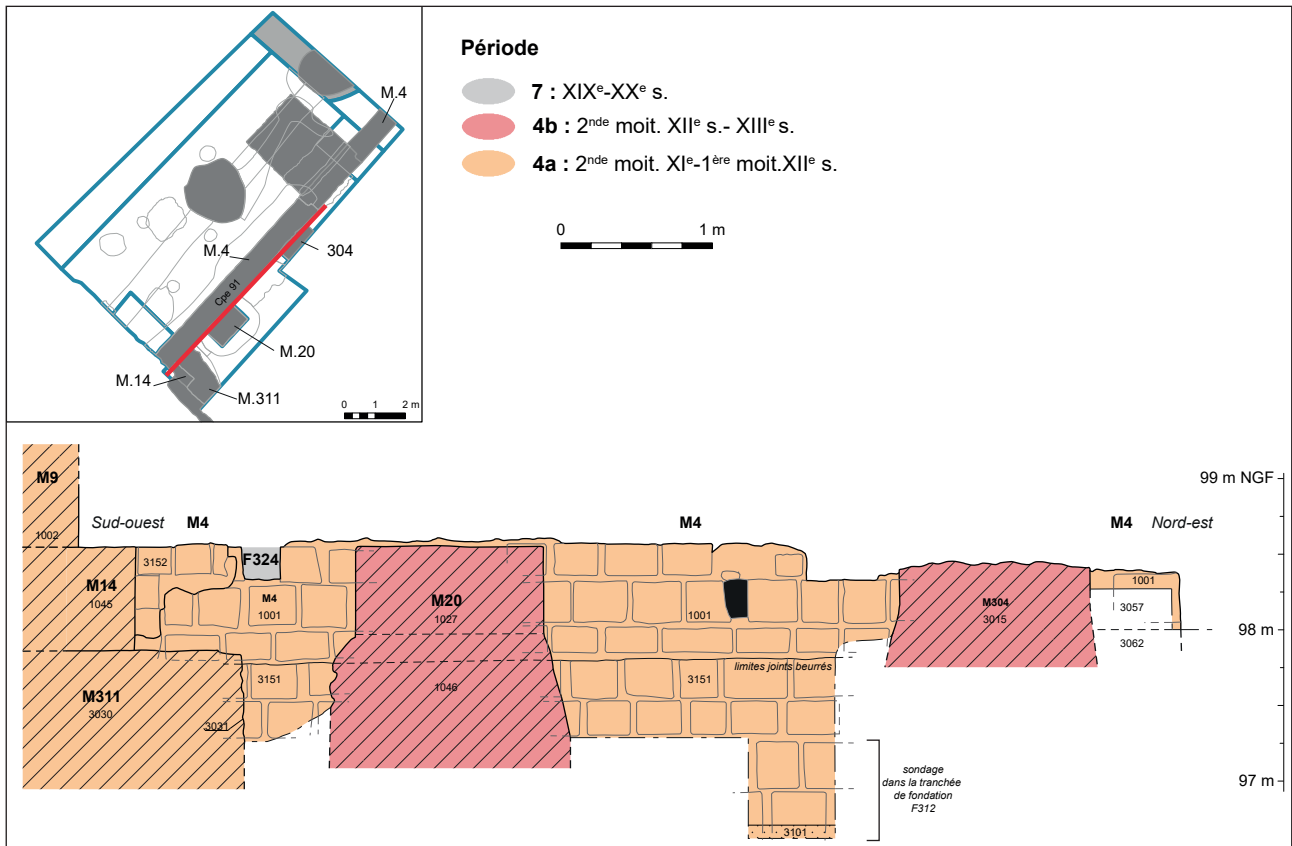


Figure 34 : élévation du parement extérieur de M4

est relativement abondant, à l'image des US 3110, 3097, 3085 ou 3053³⁵. En revanche un certain nombre de dépôts peuvent être assimilés à des niveaux de travaux divers³⁶ : il peut s'agir de couches de calcaire concassé et/ou de cailloux, plus ou moins fines et hétérogènes (3054, 3096, 3105, 3112), ou encore de couches composées de mortier étalé à la surface du sol (3052, 3083, 3094, 3095), pouvant être également associés à des faits. On note ainsi

³⁵ US 3110 : 289 tessons (lot 87) pour un poids de plus d'un kg, datés du 11^e s., 4 objets en métal (lot 18) et 3 objets en verre (lots 126, 127, 128) ; US 3097 : 210 tessons (lot 81) pour 909 g. datés du début du 11^e s., 1 objet en métal (lot 16) et 1 objet en verre (lot 125) ; US 3085 : 160 tessons (lot 76) pour 711 g. datés du 11^e s. ou du début du 12^e s., 9 objets en métal (lot 15) et 1 objet en verre (lot 124) ; US 3053 : 173 tessons (lot 59) pour 363 g. datés du 11^e s. ou du début du 12^e s.

³⁶ 9 US peuvent répondre à ce type d'interprétation : 3052, 3054, 3065, 3083, 3094, 3095, 3096, 3105, 3112

plusieurs petits « évènements » intervenus au cours de cette première phase d'occupation du bâtiment.

Suite à la construction et après une période de dépôts de couches d'occupation assez soutenue, une première phase de travaux est identifiable. Celle-ci est liée à la réparation de l'escalier. D'importantes traces d'usures sont en effet bien visibles sur les parties d'origine de M314 (fig. 30). De profondes entailles dans les dalles de tuffeau pourraient notamment être dues à des passages répétés d'engins roulants (ornières). Quoi qu'il en soit, cette érosion rapide a nécessité le remplacement de la première des marches de l'escalier (F317), assez clairement perceptible par une légère différence de mortier et un décalage des dalles au nu des parements de l'ouvrage (fig. 28). Quatre US localisées composées de déchets de taille et de mortier, peuvent être directement associées à ces travaux (US 3083, 3094, 3095 et 3096). La réparation n'a toutefois pas été très efficace, puisque la suite de la séquence stratigraphique montre qu'il a été



Figure 35: détail des fondations du mur M4 dans la tranchée de fondation F312, avec joints beurrés et traces d'outils

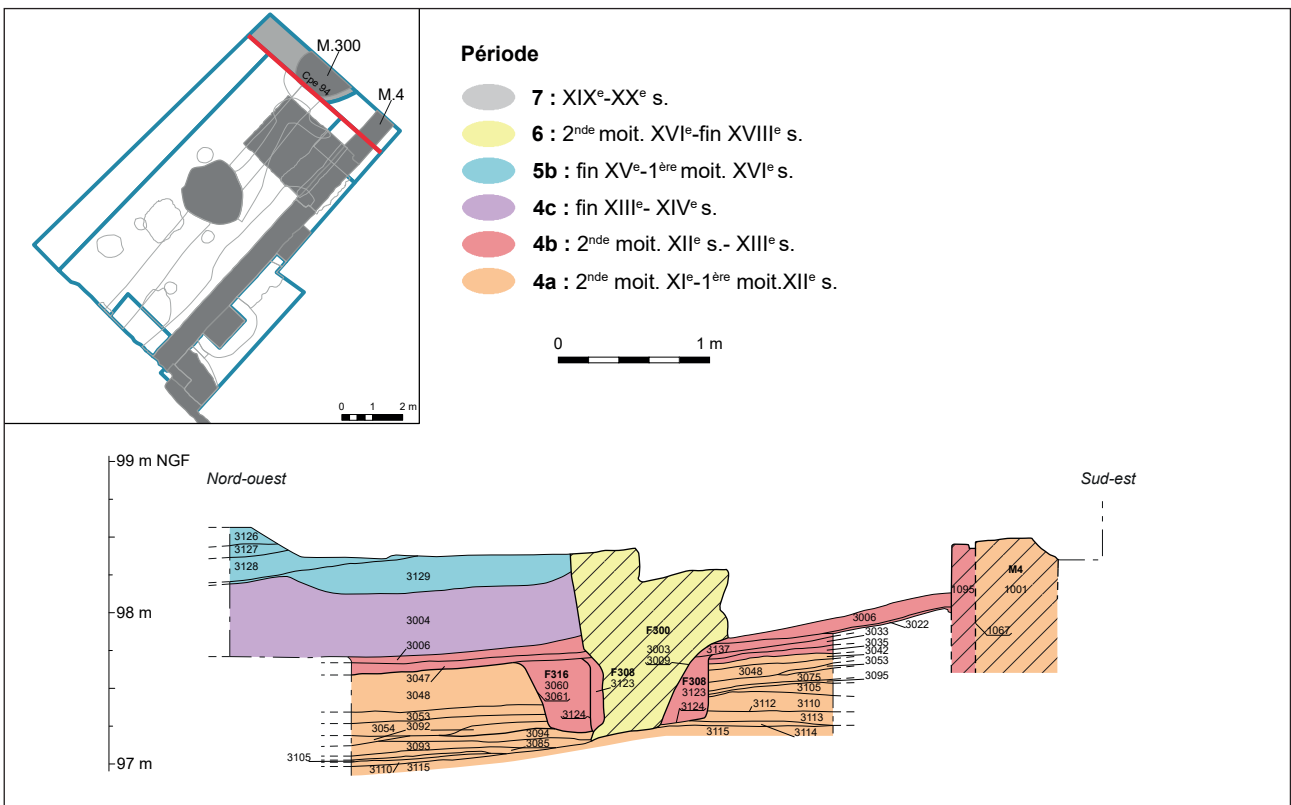


Figure 36 : coupe nord est du secteur 7

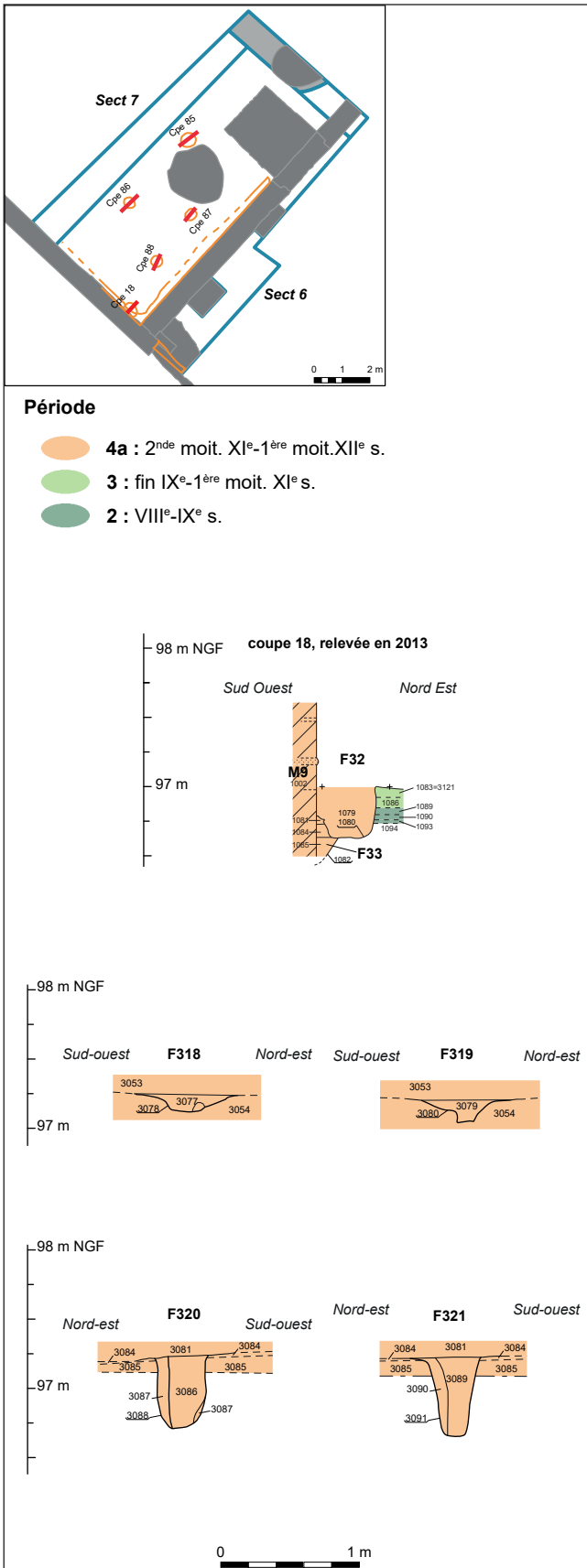


Figure 37 : coupes des structures en creux de la période 4a



Figure 38 : Détail de la stratigraphie de l'occupation du bâtiment, accumulée contre l'escalier M314

rapidement recouvert de sédiments. En témoigne les nombreuses US d'occupation (3048, 3070, 3072, 3076, 3081, 3082 ou encore 3084, fig. 38), venant progressivement recouvrir les marches selon un pendage allant du portail vers l'intérieur du bâtiment. Toute la stratigraphie postérieure (notamment de la période 4b) adoptera ce même pendage. Ainsi, progressivement au cours de l'occupation du bâtiment, après une première tentative de réparation, l'escalier M314 a donc été entièrement remblayé pour former une sorte de rampe en pente douce.

Déconnecté stratigraphiquement mais peut-être sensiblement synchrone de la réfection de M314, on observe un dépôt qui se distingue par une composition particulière. L'US 3065, déjà identifiée sur une petite surface en 2013³⁷, est en effet l'agrégat d'une grande quantité de fragments d'enduit peints (fig. 39)³⁸. La couche a été fouillée sur une surface irrégulière d'environ 10 m² au sud-ouest de l'emprise de fouille. Elle s'étale donc plus largement vers l'ouest, hors emprise. Deux trous de poteaux, F320 et F321, sont apparus cette année en relation directe avec le sol sur lequel s'est déposé cette couche d'enduits peints (US 3065). Les deux structures sont similaires : une quarantaine

³⁷ Numérotée alors 1070.

³⁸ Ceux-ci ont été évidemment prélevés mais restent pour l'instant non étudiés, cf. *supra* chap. 1.3.



Figure 39 : vue d'ensemble et de détail de la couche d'enduits peints effondrée US 3065 ; en haut, les TP F320 et 321



de centimètres de diamètre, pour 55 à 60 cm de profondeur, avec des traces des pièces de bois bien identifiables, car probablement arrachées au vu de l'aspect extrêmement meuble du négatif. Ceux-ci sont apparus par ailleurs comblés en partie de fragments des mêmes enduits que l'US 3065 (fig. 40). L'ensemble de ces vestiges peuvent être directement liés à des travaux importants sur les élévations des murs de l'édifice. Ils sont sans aucun doute liés à la dégradation ou à la dépose de tout ou partie du décor d'origine de l'édifice.

Un peu plus haut encore dans le diagramme, deux autres structures moins facilement interprétables (F318 et F319), sont deux petits creusements circulaires irréguliers de quelques centimètres de profondeur intervenus à la surface d'une couche de travaux (US 3054). Cette dernière est le produit de l'épandage d'un calcaire jaune pulvérulent. Le remblai s'épaissit jusqu'à 10 à 15 cm vers l'escalier M 314, zone dans laquelle elle devient plus hétérogène et meuble. En fin de séquence, on peut enfin signaler la présence d'une petite plaque de mortier (F315), posée à la surface d'une couche d'occupation (US 3053). De forme circulaire, mesurant 80 cm de diamètre, elle est associée à une aire de travail où de nombreux éléments de ce même mortier ont été mis au jour (US 3052). Ces deux derniers « événements » montrent ainsi que des menus travaux ont eu lieu pendant cette première phase d'occupation du bâtiment, sans toutefois pouvoir parfaitement les identifier et les localiser.

2.3.3. Les niveaux d'occupation extérieurs du bâtiment (secteur 6)

Figure 40 : détail du trou de poteau F320

En secteur 6, à l'extérieur, plusieurs niveaux ont été fouillés au-dessus de la tranchée de construction F312 (fig. 23). L'US 3038, composée essentiellement de limons gris, assez compacts, couvrant pratiquement l'ensemble et secteur 6, est la première couche d'occupation extérieure liée au bâtiment. Comme pour l'intérieur, la suite de la stratigraphie est composée de dépôts plus hétérogènes, certainement lié à des travaux. C'est le cas des couches 3037 et 3036, ou encore 3066 et 3067, qui sont des lambeaux de couches fouillées de manière localisée contre M4, surmontant directement 3038, et principalement composées de calcaire concassé.

Par la suite, une phase de construction est identifiable au sud du secteur 6, par l'installation d'une large maçonnerie en tranchée aveugle (F311, UA 3030, fig. 23, 34 et 41). Les dimensions de cet ouvrage sont inconnues puisqu'il s'étend plus largement à l'est (sous la berme) et au sud (recoupé plus tardivement par la construction du mur du parc de logis-royaux M18). Cette maçonnerie est composée de moellons de calcaire non assises, liés au mortier de chaux gris, très solide, à charge fine. Le rebord nord, mis au jour sur une longueur de 1,60 m, n'est pas perpendiculaire à M4, mais apparaît



légèrement oblique, voire forme le départ d'une maçonnerie au plan circulaire. Ce massif forme ainsi une large fondation : elle porte en effet l'élévation du mur M14 (UA 1045). Celui-ci, découvert partiellement dès 2013, apparaît composé de trois assises d'élévation en moyen appareil de tuffeau réglé. Son plan forme un rectangle débordant de 70 cm du parement du mur M4, avec un retour vers le sud sur une longueur inconnue. Il apparaît engravé dans le mur M4, accompagné de la reprise de quelques blocs de moyen appareil à l'angle des murs afin d'en assurer le chaînage (UA 3152, fig. 34).

Cette maçonnerie M14, mal comprise en 2013, apparaît aujourd'hui assez clairement comme le fragment d'un contrefort ajouté à l'angle du bâtiment de la grande salle. Au vu de la taille disproportionnée de sa fondation (UA 3030), on suppose que celle-ci décrivait un large plot circulaire englobant l'ensemble de l'angle des murs M4 et M9. Ces vestiges seraient donc les témoins de l'installation, non pas d'un contrefort mais plus probablement de deux, installés en contrebutée de chacun des murs M4 et M9. D'après la stratigraphie, cette phase de confortement est intervenue assez rapidement après l'édification du bâtiment. Ceci pose la question de la raison d'une telle phase de confortement. On peut à ce titre, se demander



Figure 41 : massif M311 portant le contrefort M14 (à gauche)

dans quelle mesure l'anomalie observée dans la fondation du mur M4 n'en est pas la cause (cf. *supra* chap. 2.3.1.1). Le fait que la semelle repose sur des remblais peu stables sont-ils à l'origine de désordres importants entraînant la nécessité de grands travaux de réfection ? Nous verrons plus loin ce confortement n'a d'ailleurs pas été suffisant.

Les blocs composant le parement du contrefort M14 sont bien conservés, avec des traces d'outils parfaitement visibles. Ceci indique que ces trois assises ont été assez rapidement remblayées. Stratigraphiquement, après le dépôt d'un fin niveau d'occupation venant recouvrir la semelle de fondation F311 (US 3029), un nouveau remblai important, composé quasi exclusivement de calcaire, vient recouvrir l'ensemble du secteur 6 (US 3131). Il atteint près de 30 cm de hauteur par endroits, notamment vers nord. Puis, deux nouvelles couches d'occupation composées de limons bruns-gris piétinés viennent à nouveau recouvrir l'ensemble (US 3018, 3019). Le tout forme un apport, donc un exhaussement des niveaux de sols, de près de 50 cm sur toute la surface du secteur 6 (fig. 23).

Pour finir à propos des niveaux extérieurs, il convient d'ajouter un mot sur le seuil du portail EA 302 et des niveaux aperçus devant ce dernier. Compte tenu de la surface réduite, les observations restent sommaires. La partie dégagée du seuil d'origine présente, tout comme l'escalier M314, un aspect extrêmement abîmé, au point que l'on peut penser que les dalles d'origine ont probablement entièrement disparu. On ignore s'il y a eu des travaux sur ce seuil pendant cette période, au même moment

par exemple que le remplacement de la première marche évoqué plus haut (F 317). Précisons que les niveaux identifiés au-dessus du seuil appartiennent essentiellement à la période suivante. Néanmoins, sous ces niveaux, immédiatement à l'est du portail, un sol a été dégagé (US 3062, fig. 42). Il est aménagé avec des blocs siliceux et calcaires posés à plat, liés au mortier très pauvre en chaux. Un effet de paroi au niveau des feuillures du portail montre que ce sol a été installé contre les pierres disparues du seuil EA 302. Il s'agit donc d'un sol extérieur en relation avec le portail de la grande salle, peut-être même celui d'origine.

La cote NGF approximative du seuil d'origine se situe vers 98,10 m NGF. Le sommet du sol 3062, légèrement plus haut se trouve à 98,20. Quant aux niveaux extérieurs les plus bas observés au sud en secteur 6, ils se trouvent vers 97,85. Par la suite, nous l'avons vu, suite à l'exhaussement des niveaux de sols dans ce secteur, ce niveau est remonté après la construction du contrefort M14 vers 98,30 m NGF. Ces variations n'ont pas influé sur le niveau du seuil qui pendant cette période semble être resté stable.



Figure 42 : sol extérieur d'origine du bâtiment ? (US 3069)

2.3.4. Les indices de datation de la période 4a

En 2013, les indices recueillis sur les datations absolues permettaient de proposer l'hypothèse d'une construction du bâtiment de la grande salle dès la première moitié du 11^e s. Les arguments s'articulaient à la fois autour d'une analyse stylistique de la construction d'une part, et de la stratigraphie confrontée à la datation du mobilier archéologique du sondage 1, d'autre part (Papin 2014 : 46-47). Cette hypothèse de datation reposait donc, pour ce dernier point, sur des éléments fort peu nombreux. La fouille de 2016 a naturellement entraîné la découverte d'un mobilier beaucoup plus abondant. Pour la poterie, on compte pour l'ensemble la période 4a plus de 1300 tessons pour un poids de 4,7 kg de céramique. 22 objets en fer sont également quantifiables, 6 fragments de verre et un objet en os travaillé (cf. annexes 6 et 7). Il s'agit d'un matériel extrêmement fragmenté (moins de 4 g. par tessons par exemple), mais représentant néanmoins une série importante et cohérente de lots de mobiliers homogènes, permettant de renforcer, voire d'affiner la chronologie proposée 2013.

Pour les indices permettant de dater la construction des murs M4 et M9, les lots de céramiques issus des US immédiatement antérieures ou appartenant aux niveaux de construction peuvent être datés de la fin du 10^e s. ou du début du 11^e s. C'est le cas dans le secteur 6 des US percées par la tranchée de fondation F312 (3073 et 3039, lots 50 et 69, 11 tessons), du comblement de cette dernière (3043, lot 54, 9 tessons), mais aussi des deux US immédiatement postérieures (3038 et 3039, lots 49 et 50, 24 tessons). En secteur 7, les tessons issus de l'US 3121 (antérieure à F33) et du comblement de la tranchée de fondation³⁹, livrent les mêmes datations. Le mobilier provenant des premiers niveaux stratigraphiquement postérieurs au comblement de F33 est globalement datable du 11^e s. On peut

mentionner à ce titre l'US 3115 interprété comme le sol du chantier de construction (45 tessons, 205 g. lot 89) ou l'US 3117 du comblement de la tranchée de fondation de l'escalier M314 (1 tesson, lot 90). Les lots de céramiques provenant des premières couches d'occupation qui comportent un mobilier abondant, livrent également des datations du plein 11^e s.⁴⁰ Plus généralement, l'expertise fait ressortir que l'ensemble de la céramique contenue dans les niveaux appartenant à la première phase d'occupation de la grande salle, donc antérieurs à la grande phase de restauration de l'édifice (cf. *infra*), ne dépassent vraisemblablement pas la fin du 11^e s. ou le tout début du 12^e s. Il en est ainsi de la datation de lots issus des US immédiatement antérieures à la tranchée F313, liée à la reprise en sous œuvre du mur M4 (US 3042, 3048 ou 3051 par exemple⁴¹).

En secteur 6, quelque 79 tessons de céramique ont été ramassés dans l'ensemble des remblais et des niveaux d'occupation extérieur liés au bâtiment. Les datations sont parfaitement cohérentes avec celles du secteur 7 : les US les plus anciennes de la séquence, situées peu avant et peu après la construction du contrefort M14 (F311), comportent du mobilier du 11^e s.⁴², tandis que les US les plus tardives peuvent comporter du mobilier du tout début du 12^e s.⁴³

Concernant les autres types de mobilier on ne note la présence que de quelques objets remarquables et mal conservés. Un fragment de

³⁹ Ce mobilier a été ramassé en 2013 et étudiés en 2015. Rappelons que ces couches ont été dégagées, mais restées non fouillées cette année. Il s'agit de l'US 1087 (lot 40, 5 tessons) et 1083 (lot 58, 2 tessons) (voir Husi, Testard 2016 : p. 30).

⁴⁰ On peut mentionner ainsi quelques US d'occupation du bâtiment parmi les plus anciennes : l'US 3120, lot 91 : 37 tessons pour 294 g. ; l'US 3110, lot 87 : 289 tessons, 1009 g. ; l'US 3113, lot 88 : 20 tessons, 64 g. ; l'US 3108, lot 86 : 20 tessons, 74 g. ; l'US 3107, lot 85 : 16 tessons, 38 g., ou encore l'US 3097, lot 81 : 210 tessons, 909 g., etc., tous datés du 11^e s.

⁴¹ US 3042, lot 53 : 4 tessons 52 g. ; US 3048, lot 57 : 27 tessons, 74 g. ; US 3051 : 5 tessons 15 g., etc.

⁴² US 3066 : 3 tessons (lot 65) pour un poids de 24 g. ; US 3067 : 21 tessons (lot 66), 58 g. ; US 3029 : 9 tessons (lot 43), 63 g. et 2 objets en métal (lot 9), dont un fragment de couteau en fer.

⁴³ US 3131 : 4 tessons (lot 92) pour 27 g. ; US 3019 : 27 tessons (lot 39) pour 141 g. ; US 3018 : 15 tessons (lot 38) pour 101 g.

manche en os manufacturé décoré d'incisions, typologiquement datable des 11^e-12^e s., a été mis au jour dans le comblement du trou de poteau F320 (US 3089, lot 28, cf. [annexe 6](#)). Un carreau d'arbalète peut également être mentionné (US 3085, lot 15), dont le type à courte douille fermée et à flamme en pointe polygonale, est diffusé du 11^e au 13^e s. Le reste du mobilier en fer de cette période 4a se compose essentiellement d'éléments d'assemblage (clous, tiges) et de fragments de plaques indéterminées. La présence de 5 clous de maréchalerie peut toutefois être évoquée⁴⁴, classables selon la typologie en vigueur, des 11^e-12^e s.

Enfin, concernant le mobilier en verre, 6 fragments de vitraux très dégradés ont été découverts dans les niveaux de la période 4a⁴⁵. Leurs surfaces altérées ne permettent pas d'apprécier leurs éventuels décors. Deux fragments de gobeletterie (3065, lot 104 ; 3064, lot 123)⁴⁶ ont été mis au jour. Un seul de ces deux derniers peut être identifié comme un bord de coupe à boire datables du 12^e ou du 13^e s. Cependant, cette découverte à Loches dans un contexte bien documenté par d'autres mobiliers, permettrait de faire évoluer la typologie de ce type de mobilier en cours d'élaboration, en attestant d'une consommation de ce type de gobeletterie dès le 11^e s.

A la lumière de l'ensemble de ces données mobilières, il en résulte globalement une confirmation de la datation proposée en 2013. D'après la première expertise de Philippe Husi, qui demandera à être confirmée par une étude approfondie en 2017, le mobilier issu des niveaux d'occupation du bâtiment de Loches, par ailleurs très comparables à ceux découverts au château de Tours, tendrait à indiquer une occupation qui

ne saurait être postérieure au milieu du 11^e s. On peut donc aujourd'hui appuyer l'hypothèse que le bâtiment de la grande salle de Loches est très probablement construit durant la première moitié du 11^e s., ou du moins, a pleinement fonctionné dès le milieu de ce siècle. Ainsi que nous l'avions suggéré en 2013, il semble donc bien que ce soit à Foulque Nerra en fin de vie (987-1040), où bien à son fils Geoffroy Martel (1040-1060) que l'on doive l'édification du bâtiment de Loches. On connaît déjà très bien les liens forts existant entre Foulque III Nerra et le site de Loches, aussi bien par la construction de la célèbre tour maitresse (1012-1035) que par la fondation de l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches (construite entre 1004-1007, Guillot 1975 : 223 ; Lorans 1996 : 101 et 113), dans laquelle il est enterré en 1040. Il pourrait donc avoir ordonné la construction, en même temps ou dans la foulée de celle de la tour maitresse, d'une monumentale salle d'apparat, face à la collégiale fondée par son père Geoffroy Grisegonelle vers 987, elle-même alors probablement en cour de reconstruction (Fleury 2003). Le second, fils du premier, est né et élevé à Loches même (Héliot, Deyres 1987 : 16), et fut généreux donateur de l'abbaye de Beaulieu au début de son règne (Lorans 1996 : 101). Il érige notamment la vieille église du monastère Saint-Ours en prieuré de l'abbaye de Beaulieu, qui devient en même temps siège de l'unique paroisse de la ville. Cette dernière est alors également entièrement reconstruite (Bobin 1994). En s'emparant de la ville de Tours, Geoffroy paracheva l'œuvre de conquête de la Touraine rêvée par son père. Nous verrons que la construction de la grande salle qu'il effectue alors à Tours peu après 1044, possède de nombreux points communs avec celle de Loches (cf. *infra* chap. 2.3.5). Loches, constitue donc pour les deux hommes une place d'importance à la fois stratégique et symbolique, à une époque où la Touraine est source de conflits majeurs entre les plus grandes maisons du royaume. Il reste ainsi encore

⁴⁴ A l'extérieur, secteur 6 : US 3019 (lot 7). A l'intérieur, secteur 7 : US 3065 (lot 12), 3085 (lot 15), 3097 (lot 16) et 3120 (lot 21)

⁴⁵ Secteur 6 : US 3019, lot 119, US 3131, lot 103 ; Secteur 7 : US 3085, lot 124 ; US 3097, lot 125, et US 3110, lots 126 et 127

⁴⁶ Rappelons que l'inventaire du mobilier faunique n'ayant pas été fait, les chiffres sur ce mobilier ne sont pas disponibles pour l'instant. Cependant, on peut déjà dire que ce mobilier a été extrêmement abondant lors de la fouille de ces premiers niveaux d'occupation de la grande salle.

délicat de déterminer avec précision l'attribution de la construction.

2.3.5. Eléments d'interprétation : retour sur les dimensions et la distribution du bâtiment de la grande salle

2.3.5.1. Nouvelles hypothèses sur les dimensions du bâtiment

La fouille de 2016 a donc rendu obsolète les hypothèses de restitution du bâtiment établies en 2013. La découverte d'un mur M4 sur une longueur de près de 11 m, avec un tracé qui se poursuit vers le nord-est sur une distance aujourd'hui inconnue, oblige à repenser le plan de l'édifice, en reconsidérant sa taille et son orientation (fig. 25 et 43 à 45).

Tout d'abord, cela amène à revoir la question de l'appartenance du mur M5 du sondage 2 de 2013 au bâtiment de la grande salle : contrairement à ce que nous avons supposé, il semble bien que ce dernier soit en effet un vestige direct du mur nord-ouest de l'édifice. Or, ceci n'est pas sans poser question, car cette nouvelle donnée oblige à constater une incohérence entre les données chronologiques des niveaux de constructions des murs M5 d'une part, et M4/M9 d'autre part. Pour le premier, les US les plus anciennes fouillées en 2013 dans le sondage 2 sont des remblais bruns et caillouteux immédiatement antérieurs à la construction du mur (1154 et 1159). La datation de la céramique contenue dans ces niveaux a été établie vers la fin du 11^e s. ou le début du 12^e s. (cf. *supra* chap. 1.2.2. et note 32). Un demi-siècle d'écart séparent donc les hypothèses de datation de la construction des murs M4 et M9 (vers le milieu du 11^e s. au plus tard), de la datation des US apparemment antérieures à la construction du mur M5 (fin 11^e au plus tôt). En l'état des choses, on pourrait aussi bien tenter d'expliquer ce décalage par l'hypothèse d'une reconstruction partielle de l'édifice qui aurait concerné le mur nord-ouest, ou plus simplement par une erreur de fouille effectuée dans le sondage réduit de 2013 (structure en creux non vue, mauvaise appréciation de l'apparition de la tranchée de fondation...). Les données devront donc être réévaluées avec attention lors des futures

recherches en particulier lors de l'extension des fouilles autour du mur M5 en 2017.

Toujours est-il que l'appartenance du mur M5 au bâtiment est désormais certaine, de même que son extension plus largement vers le nord-est. Une première approche basée une analyse des modules employés pour la construction aboutit à proposer une nouvelle hypothèse de travail. Le mur en élévation actuellement (M9), mesure en effet environ 16,40 m de longueur hors œuvre (fig. 43 et 44). Or, la distance comprise entre l'angle sud-est du bâtiment et le centre du portail découvert dans le mur M4 est de 8,20 m, soit exactement la moitié. Il semble donc que des modules très précis ont été employés dans la construction. Si l'on restitue la même distance de l'autre côté du portail, la longueur du mur M4 atteindrait ainsi 16,40 m (en œuvre), soit un module de bâtiment quasiment carré. Cependant, dans la mesure où ce plan ne correspond pas au canon du plan rectangulaire allongé attendu pour une grande salle médiévale, la restitution d'un bâtiment encore plus vaste apparaît très probable. Le bâtiment serait donc orienté nord-ouest/sud-est, le mur M4 constituant le gouttereau et mur M9 le pignon. De là, en poursuivant la réflexion autour de ce module de 8,20 m, les nouvelles hypothèses pour la restitution de la longueur de l'édifice atteignent 26 m si l'on applique un rapport largeur/longueur de 1,5, voire près de 35 m pour rapport de 1 à 2. Au lieu des 160 m² que nous avons estimé pour la taille du bâtiment en 2013, ce serait donc plus certainement un édifice de 400 à 500 m² qu'il faut désormais envisager.

Au regard de la datation de sa construction vers le milieu du 11^e s. ces dimensions étonnent. Parmi les rares exemples connus de programmes palatiaux

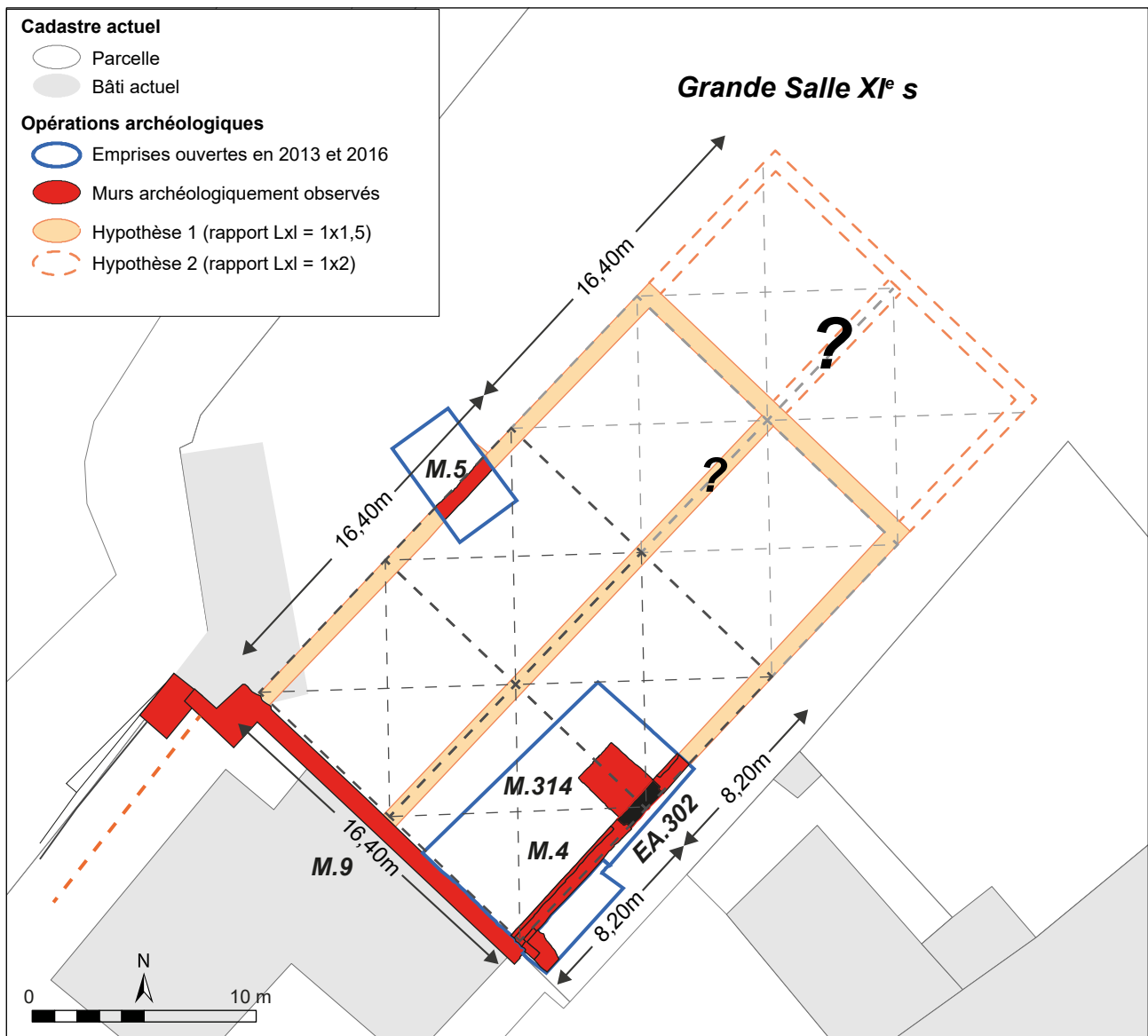


Figure 43 : nouvelle hypothèse de restitution du bâtiment de la grande salle

« horizontaux » ou « éclatés »⁴⁷, les dimensions des salles apparaissent plus réduites. C'est le cas par exemple des palais ducaux normands : à Fécamp, le second état en pierre de la grande salle (fin 10^e ou du début 11^e s.), mesure 15 m par 6,5 m ; à Caen la salle du palais dit « de Guillaume le Conquérant », datée du milieu 11^e s., atteint 16 m par 8 m (De Boüard 1979 : 64-66, Decens Dubois

2009 : 36-38). On retrouve d'ailleurs des modules similaires dans la plupart des grandes salles établies dans les programmes palatiaux « concentrés », ou « verticaux », au tournant des 10^e et 11^e s. Elles possèdent des dimensions relativement analogues d'un site à l'autre, comme à Loches même (20x9m), Langeais (16x8 m) ou Montbazou (15x9 m), pour citer uniquement les exemples tourangeaux (Mesqui 1998 ; Impey, Lorans 1998 ; Dalayeu 2003). Ces dimensions apparaissent donc généralement

⁴⁷ En dehors de sites impériaux carolingiens d'Aix-La-Chapelle ou Paderborn qui sont des exemples extraordinaires. Nous n'avons retenu ici que des exemples de sites « princiers ».

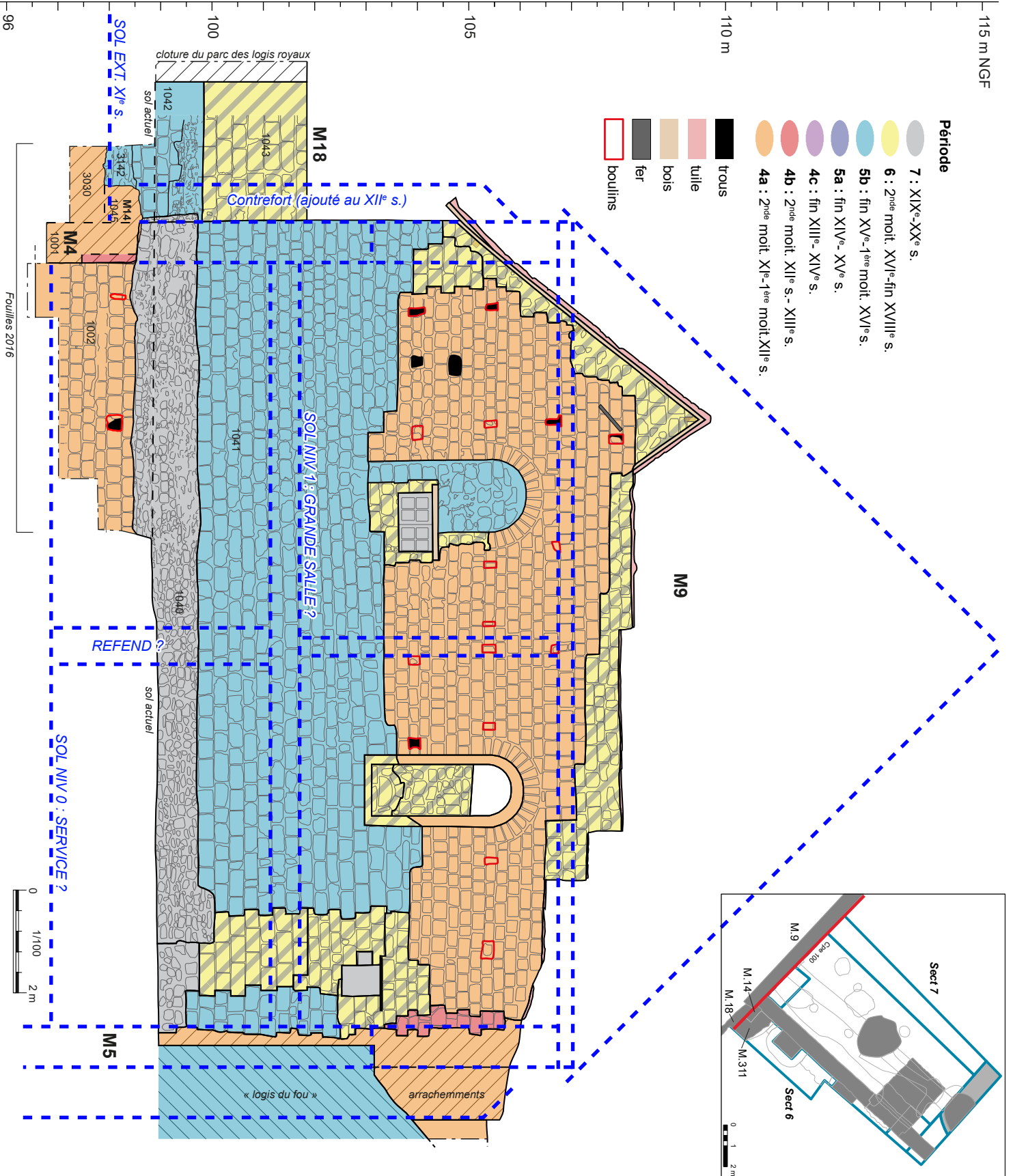


Figure 44 : relevé du mur M9 avec hypothèses de restitution des élévations du bâtiment de la grande salle

comme une norme aux 10^e et 11^e s. (Mesqui 1993 : 78).

Ce n'est qu'à la toute fin du 11^e et surtout aux 12^e et 13^e s. que les grandes salles princières atteignent de telles surfaces (Mesqui 1993 : 79-80, Renoux 1992 : 186). Tel est le cas, par exemple, de la célèbre salle de l'échiquier de Caen, remplaçant la précédente, attribuée à Guillaume le Roux (1096-1100) selon des hypothèses récentes (13 x 33 m, Impey, McNeill 2013). C'est également à la fin du 11^e s. que le *Westminster Hall* aux dimensions hors normes est édifié (20 x 70 m, Mesqui 1993 : 79). On peut aussi citer, toujours dans l'orbite des Plantagenets, la salle du palais de Poitiers dans son état de la fin du 12^e s., attribuée à Richard et Aliénor (17x50 m, Andrau-Schmitt 2016). La salle de Loches avec ses 16,40 m de largeur (avérée) par 35 m de longueur (estimée), figurerait donc au milieu du 11^e s. parmi les plus imposantes de son temps.

Toutefois des dimensions sensiblement similaires ne sont pas inconnues pour des sites contemporains, voire même antérieurs, comme *l'aula* de Doué-la-Fontaine qui, mesure 16,50 m de large par 23 m de long (De Bouard 1974). Cependant le bâtiment est partitionné dans le sens de la largeur entre cuisine et grande salle, ce qui réduit à 178 m² la taille de cette dernière⁴⁸. Un des exemples de salles typologiquement les plus comparables et quasiment contemporaine de celle de Loches, est certainement celle du palais des comtes d'Anjou à Tours. Elle pourrait en effet, selon l'hypothèse d'Henri Galinié, être l'oeuvre de Geoffroy Martel suite à la conquête de la ville en 1044 (Galinié, Husi, Motteau *et al.* : 68). Edifiée à l'angle du *castrum* du 4^e s., elle figure parmi également les plus grandes de son époque avec ses 30 m par 10 m (Lorans 2014 *in*, Galinié, Husi, Motteau *et al.* : 70-80). On peut aussi mentionner les dimensions de la grande salle du palais d'Angers, capitale comtale, mesurant 12 m de large par 25 m dans son état 10^e siècle, longueur

portée à 40 m au cours du 11^e s. Autrement dit, c'est dans les grands centres urbains qu'il faut peut-être chercher des comparatifs pertinents pour cette époque précoce. Ce qui frappe pour le bâtiment de Loches, c'est la grande largeur du bâtiment. Quoi qu'il en soit, si la taille du bâtiment est confirmée par les recherches futures, cela démontre l'importance du site de Loches pour les comtes d'Anjou. On y construit en effet de manière quasi contemporaine ou à quelques années d'intervalle, à la fois une tour maîtresse des plus remarquables et un palais aux dimensions imposantes.

Ces nouvelles données viennent par ailleurs naturellement confirmer l'interprétation fonctionnelle du bâtiment et compléter des arguments déjà avancés en 2013, comme le soin apporté à la construction en premier lieu (Papin 2014 : 48). L'utilisation exclusive très précoce d'un moyen appareil réglé de tuffeau fait de la salle de Loches le second édifice du château (après la tour maîtresse) utilisant ce mode de construction dès la première moitié du 11^e s. La présence de nombreux éléments d'enduits peints et de fragments de vitraux décorés signalent, de plus, l'existence d'une ornementation élaborée. Enfin, information qui méritera d'être confirmée lors d'une étude approfondie en 2017, d'après la première expertise de Ph. Husi, l'assemblage du mobilier céramique semble très comparable à celui découverte lors de la fouille du palais comtal de Tours.

2.3.5.1. Un bâtiment sur deux niveaux ?

Un autre enseignement issu de l'affinement des données chronologiques sur cette période 4a, est que d'importants travaux sont intervenus extrêmement tôt dans l'histoire du bâtiment, probablement dès le 11^e s. : réparation de l'escalier M314 (F317) rapidement très usé par de probables passages d'engins roulants ; puis remblaiement et constitution d'une rampe ; ajout de contreforts (M14) ; dégradation des enduits peints (US 3065)... Par ailleurs, la nature des sols intérieurs, sur lesquels déchets domestiques et de travaux sont manifestement laissés en grande partie sur place, démontre une absence d'entretien rigoureux et un exhaussement rapide des niveaux de circulation. La

⁴⁸ Dans le cas de Loches, on ne peut exclure une telle partition en l'état, mais nous verrons plus loin que les niveaux fouillés au rez-de-chaussée du bâtiment ne correspondent probablement pas au niveau noble, probablement situé à l'étage, ce qui la rend différente du « modèle » de Doué-la-Fontaine (cf. *infra* chap 2.3.5.1).

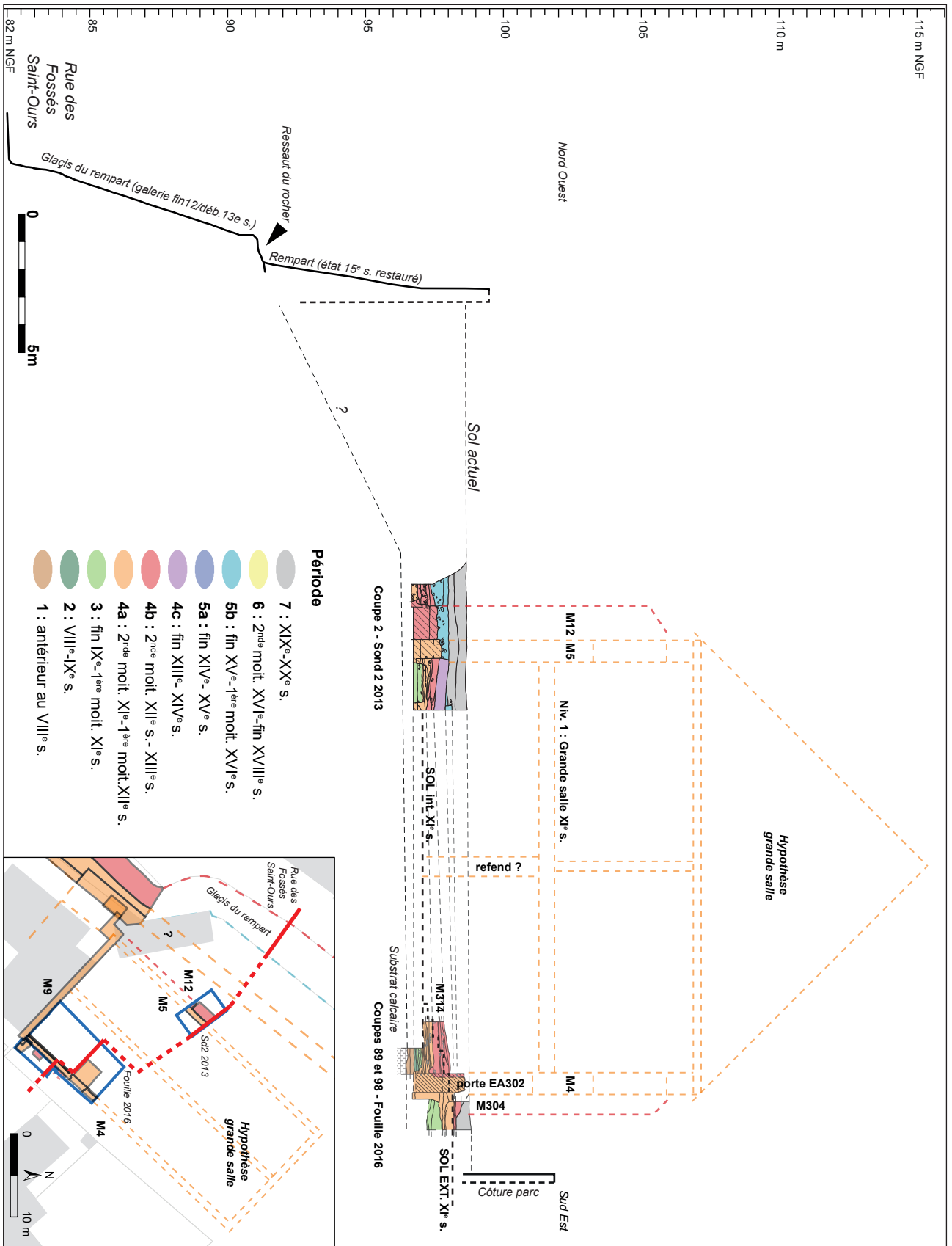


Figure 45 : coupe générale du secteur de la grande salle, avec confrontation des données du sondage 2 de 2013 et profil du rempart actuel

nature même de cette stratigraphie semble donc relever d'un espace plus fonctionnel que d'apparat.

Partant de ce constat, d'autres éléments permettent peut-être d'aller plus avant dans la réflexion sur la distribution verticale de l'édifice. En effet, dans la configuration d'origine du bâtiment, l'escalier monumental (M314) associé au portail découvert dans le mur M4, permettait de descendre de près d'un mètre depuis l'extérieur vers l'intérieur du bâtiment. Ceci indique que le premier niveau de l'édifice était en partie excavé⁴⁹. La dégradation rapide de M314, avec les probables traces d'ornières et sa transformation en rampe, sont des indices qui viennent appuyer l'aspect fonctionnel du niveau desservi par l'escalier M314. De plus, la largeur du bâtiment attire également l'attention. Avec 16,40 m hors œuvre (14,80 m en œuvre), et des murs gouttereaux particulièrement minces ne dépassant pas 70 cm de large, on peut ainsi présumer l'existence, soit de piliers centraux, soit d'un mur de refend longitudinal. L'hypothèse d'une partition longitudinale stricte par un mur de refend, qui aurait ainsi provoqué un effet de paroi dans les niveaux d'occupation du bâtiment, a par ailleurs le mérite d'expliquer la différence de stratification observée entre la fouille de 2016 et le sondage 2 de 2013.

L'ensemble de ces éléments permettent donc de proposer l'hypothèse d'un édifice possédant deux niveaux. Bien que toute trace en soit effacée en raison des nombreuses reprises récentes, l'élévation du mur M9, de plus de 11 m de hauteur conservée, autorise largement la restitution d'un étage. Le premier niveau fouillé, en partie excavé, correspondrait donc à un niveau de service partitionné par un mur de refend qui aurait permis de porter le plancher de l'étage et les supports centraux de la charpente. La partie noble, la grande salle elle-même serait située au premier niveau, éclairées par ses larges fenêtres. Le modèle d'une salle surélevée au-dessus de niveaux de service situés au rez-de-chaussée, partitionnés par un

mur de refend longitudinal est le modèle que l'on retrouve notamment au château de Tours (Galinié, Husi, Motteau *et al.* : 58-63).

2.3.5.1. Réflexions sur l'emplacement d'autres éléments du palais

À propos de l'environnement du bâtiment, des propositions de localisation d'autres éléments du complexe palatial peuvent être avancées, en soumettant à la relecture quelques indices découverts (ou redécouverts) récemment. Tout d'abord, rappelons que le pôle religieux du palais est assuré par la fondation comtale de la collégiale Notre-Dame à la fin du 10^e s. Son portail occidental se trouve à environ 40 m des murs du bâtiment abritant la grande salle. Il faut donc probablement restituer entre les deux éléments une large place distribuant les divers éléments du palais.

En 2015, lors de la dévégétalisation d'une partie du rempart entre la porte royale et le logis du fou, au sud de la grande salle, un élément de bâti ancien a été mis en évidence au sommet du rempart actuel (Riou, Papin 2016 : 56-63, [fig. 46](#)). Ce fragment de maçonnerie doit par conséquent être daté de manière antérieure à la première phase de fortification identifiée de la fin du 11^e ou du début du 12^e s. On constate également des indices de contrebutement particulier en sous-œuvre effectués lors de la construction de la fortification, manifestement en vue de préserver la visibilité des éléments les plus anciens⁵⁰. Par ailleurs, au revers du mur M9, à l'angle sud-est

⁵⁰ D'ailleurs, rien n'indique actuellement que cette partie de l'éperon était fortifiée d'un rempart maçonné au moment de la construction du palais. On constate au contraire que les éléments de fortifications les plus anciens découverts à ce jour dans la partie nord du château datent au mieux de la fin du 11^e s. (Papin 2015 : 55-60 ; Riou Papin 2016 : 63-65 ; Corvisier 2003). Reste également en suspens la question de l'emplacement du *castrum* du Bas-Empire, dont le tracé peut être supposé nettement en retrait des rebords de l'éperon, comme à Chinon par exemple (Dufay 2016 : 22-24). Une des hypothèses envisagées serait peut-être d'imaginer, comme à Tours ou à Angers ou Chinon, une installation de la grande salle contre l'ancien *castrum*. Peut-être que le mur M5 (sondage 2 de 2013), dont nous n'avons pas encore pu observer entièrement les fondations, est appuyé sur l'une de ses courtines ? Un des enjeux des futures fouilles sera de localiser ce tracé.

⁴⁹ Du moins côté est. Il n'est en effet pas sûr que cette différence de niveaux ait été le même côté ouest où se trouve la pente de l'éperon.

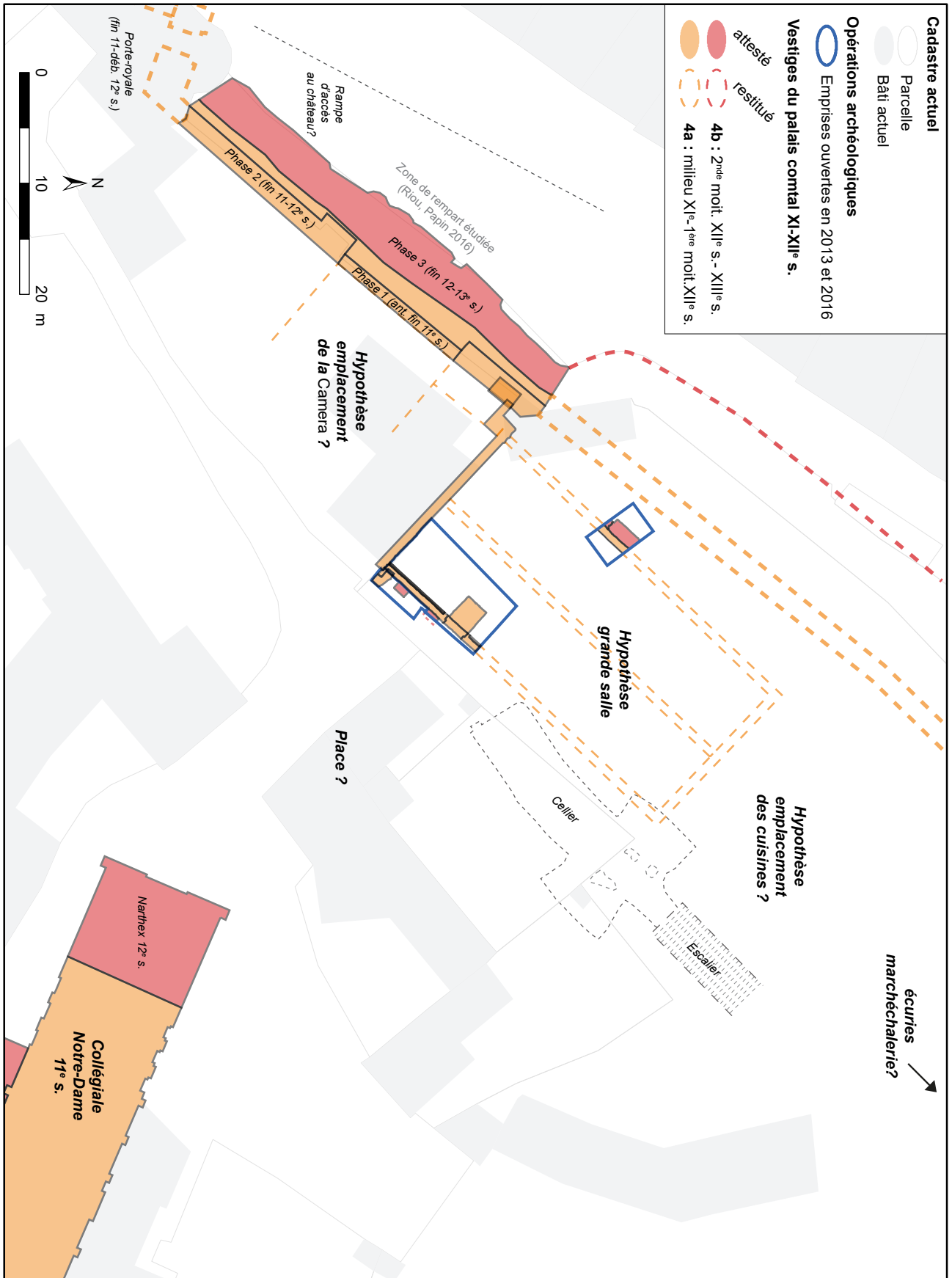


Figure 46 : plan des connaissances sur l'environnement du bâtiment de la grande salle

du bâtiment montre la présence d'une complexe imbrication de maçonneries en moyen appareil et d'arrachements, formant un retour vers le sud. L'analyse du bâti permet de supposer un lien direct entre ces maçonneries et le bâtiment de la grande salle. Tout ceci constitue des indices forts permettant de présumer d'une extension des bâtiments du programme palatial vers le sud. Bien que l'on ne puisse totalement exclure la possibilité qu'ils s'agisse de bâtiments de service, supposer à cet emplacement la partie privative du palais comtal (*camera*), expliquerait cependant bien mieux la volonté de préserver la visibilité de cette partie depuis la ville lors des constructions postérieures.

Cette configuration pour l'emplacement des appartements, directement accolés à l'un des pignons de l'*aula*, est évidemment courante (Mesqui 1993 : 15-25). Si l'on ajoute la collégiale, située à l'est de manière quasiment perpendiculaire à l'ensemble supposé *aula-camera*, on retrouve par exemple exactement la configuration du palais de Guillaume le Conquérant de Caen, installé comme à Loches en front de muraille, non loin de l'une des principales portes du château (Deceans, Dubois 2009). A Loches, la porte royale située plus au sud, possède un état roman en chicane qui suppose en outre l'existence d'une rampe située contre la pente du coteau (fig. 46, Corvisier 2003). Celle-ci était donc directement dominée par l'ensemble monumental palais, participant ainsi pleinement à la mise en scène de l'entrée dans la forteresse.

A l'opposé du bâtiment de la grande salle, vers le nord-est, un autre élément doit aujourd'hui être reconsidéré. Il s'agit d'une grande cave récemment revisitée⁵¹. Elle est encore aujourd'hui accessible par un escalier descendant de plus de 8 m, composé d'une partie supérieure ouverte et d'une partie inférieure voutée en berceau (fig. 47). Cette entrée attire l'attention, notamment par la présence en surplomb du passage entre la partie ouverte et la partie voutée, d'un large arc à double rouleau légèrement brisé, surmonté d'un mur de

soutènement en moyen appareil. L'aspect de ce mur s'apparente sans nul doute à une construction d'époque romane. Cette cave apparaît homogène et creusée en une seule et même fois : une grande nef de 25 m de long sur 5 m de large, munie vers l'entrée de deux extensions latérales rectangulaires de 3 m par 7 m environ. A l'entrée, au niveau de l'arc à double rouleau, le dispositif permettant de fermer la cave par une porte en bois est parfaitement visible (feuillures, gonds en fer et trous du système de verrouillage). Après la porte principale, le passage voûté en berceau formait une sorte de sas : L'entrée principale vers la nef, ainsi que deux passages latéraux plus réduits permettant des accès directs vers les extensions, portent tous des traces de rainures, feuillures et trous de fermeture prouvant qu'ils étaient également fermés de portes. L'intérieur de l'espace excavé est scandé par de faux arcs doubleaux taillés directement dans le tuffeau. Au fond, se trouve un puits, peut-être d'extraction ou d'aération, ainsi qu'une petite niche avec des feuillures indiquant un système de fermeture par un battant en bois. L'ensemble s'étend de manière quasiment parallèle au bâtiment de la grande salle.

Au regard des découvertes récentes, il est tentant de reconsidérer cette cave comme le probable cellier du palais comtal. Selon toute logique, il devrait par ailleurs se situer tout proche des cuisines, que l'on pourrait alors situer dans la continuité nord-est du pignon de la grande salle, voire directement en partie basse du bâtiment. Rappelons de plus, que les niveaux fouillés plus au nord en 2014 et 2015 indiquent à cette époque une occupation de type cours, où des indices de l'existence d'une maréchalerie, et donc peut-être d'écuries, ont été mis au jour (présence de nombreux clous de maréchal, dont certains non utilisés, voir Papin 2014 et 2015). Ceci montre un espace nord dévoué à des activités non nobles, mais cependant en relation avec la fréquentation des lieux par la cour.

La poursuite du programme de recherches devra naturellement être orientée vers la confirmation de ces hypothèses. En 2017, par une extension des fouilles, il s'agira notamment de vérifier l'existence du mur de refend et de dégager à nouveau le mur nord-ouest (M5). Un programme de prospections géophysiques est également

⁵¹ Un scan 3D de la cave a été réalisé en janvier 2017, à l'aide du matériel gracieusement prêté par le Laboratoire Archéologie et Territoire (UMR CITERES 7235). Nous les en remercions vivement.

envisagé prochainement⁵² pour tenter d'obtenir des

informations capitales sur la poursuite de la grande salle dans le parc, ainsi que vers l'emplacement supposé des cuisines au nord-est.

⁵² Un premier contact a été pris avec la Société « Genimap » (31590 VERFEIL), en vue de faire les prospections dès le printemps 2017.

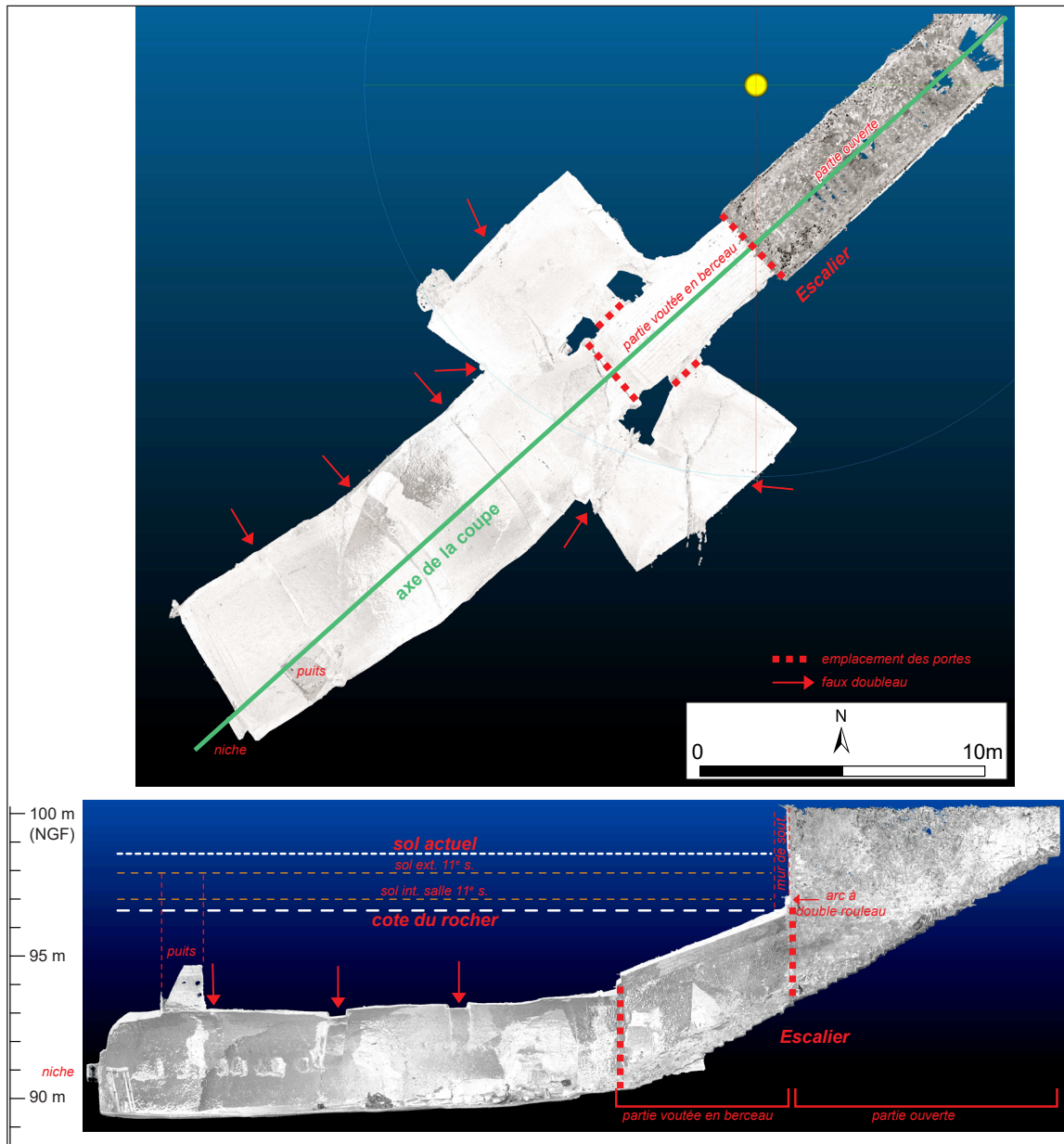


Figure 47 : plan et coupe issu du scan 3D de la cave située à proximité de la grande salle (cellier ?)



Figure 48 : photographies de la cave située à proximité de la grande salle (ci contre, l'entrée avec l'arc à double rouleau et le passage voûté ; ci-dessous : détail de la niche ; en bas : vue générale de la nef avec les faux doubleaux)

2.4. PÉRIODE 4B ET C : RESTAURATION ET ABANDON DU BÂTIMENT DE LA GRANDE SALLE

Au sein du phasage, deux séquences d'occupation distinctes liées au bâtiment de la grande salle ont été établies (Période 4a et 4b). La première, que nous avons décrite ci-dessus, est séparée de la seconde

par une phase d'importants travaux (**fig. 49**). Les indices archéologiques laissés par ce chantier marquent donc le début de la seconde séquence d'occupation du bâtiment.

2.4.1. La grande phase de restauration du bâtiment de la grande salle

2.4.1.1. La restauration du parement interne de M4

La première structure que l'on peut évoquer est une tranchée (F313), perçant depuis le sommet d'une couche d'occupation de la séquence antérieure (US 3048). Identifiée dès 2013⁵³, elle apparaissait alors déjà clairement liée à une phase de reprise en sous-œuvre du parement intérieur du mur M4. La continuité de cette tranchée vers le nord a été parfaitement identifiée tout au long du mur jusqu'au piédroit du portail EA302 (**fig. 50 et 51**, coupe 83). Le creusement de F313 mesure 60 cm de largeur pour 15 cm de profondeur minimum. Elle atteint jusqu'à 50 cm de profondeur au niveau du piédroit sud du portail, partie dans laquelle la tranchée est creusée dans les sédiments composant la rampe en terre ayant recouvert l'escalier M314 (**fig. 52**). Par endroits, un large bourrelet de mortier gris-rosâtre recouvre le fond la tranchée (US 3058), résidus tombés lors des travaux de maçonnerie auxquels elle correspond.

Le fond de la tranchée F313 correspond, en effet, à une limite dans le parement de M4 entre les trois premières assises de la partie inférieure qui a conservé ses pierres d'origine, et la partie supérieure où l'ensemble du parement a été déposé et remplacé (UA 1095, **fig. 33**). Le « plaquage » du nouveau parement sur le blocage du premier état est parfaitement visible en observant l'arase du mur. Or, cette limite est également observable de l'autre côté du portail (UA 3149), où l'arase de M4

a été seulement dégagée. Cet indice prouve que la reprise du parement se poursuit vers le nord-est et a probablement concerné une large partie de ce mur gouttereau.

Ce second état se distingue par l'emploi d'un module de pierres de tuffeau blanc rectangulaire, moins trapu que le module employé lors de la construction de l'édifice. La présence de traces de layage plus marquées est également à souligner, ainsi que l'emploi d'un mortier plus fin et riche en chaux (semblable à l'US 3058). Les joints sont gras et beurrés, particulièrement en partie inférieure où la surface de la pierre est parfaitement conservée. Bien que cette restauration n'ait pas concerné le mur M9, on remarque cependant qu'une petite partie de son parement a été rejointoyée durant cette phase.

En dehors de la tranchée F313, peu d'US peuvent être directement être associée à cette phase de travaux, si ce n'est peut-être l'US 3041, constituée d'un fin niveau de sables bruns et de graviers calcaire. Elle apparaît localisée devant l'entrée, uniquement sur la rampe. Stratigraphiquement, deux faits peuvent être néanmoins contemporains de ces travaux : une fosse (F316, **fig. 36**) et une probable empreinte de pièce de bois (F310, **fig. 52 et 53**). La première a été partiellement découverte au nord du secteur 7, et recoupée par des creusements postérieurs. Cette fosse, probablement circulaire (90 cm de diamètre restitué), d'une cinquantaine de centimètres de profondeur, reste de fonction indéterminée. Le second fait n'est guère mieux défini : F310 est le numéro d'enregistrement d'un négatif rectangulaire de 60 cm de long sur 25 de

⁵³ Numérotée alors F30 (Papin 2014 : 50).

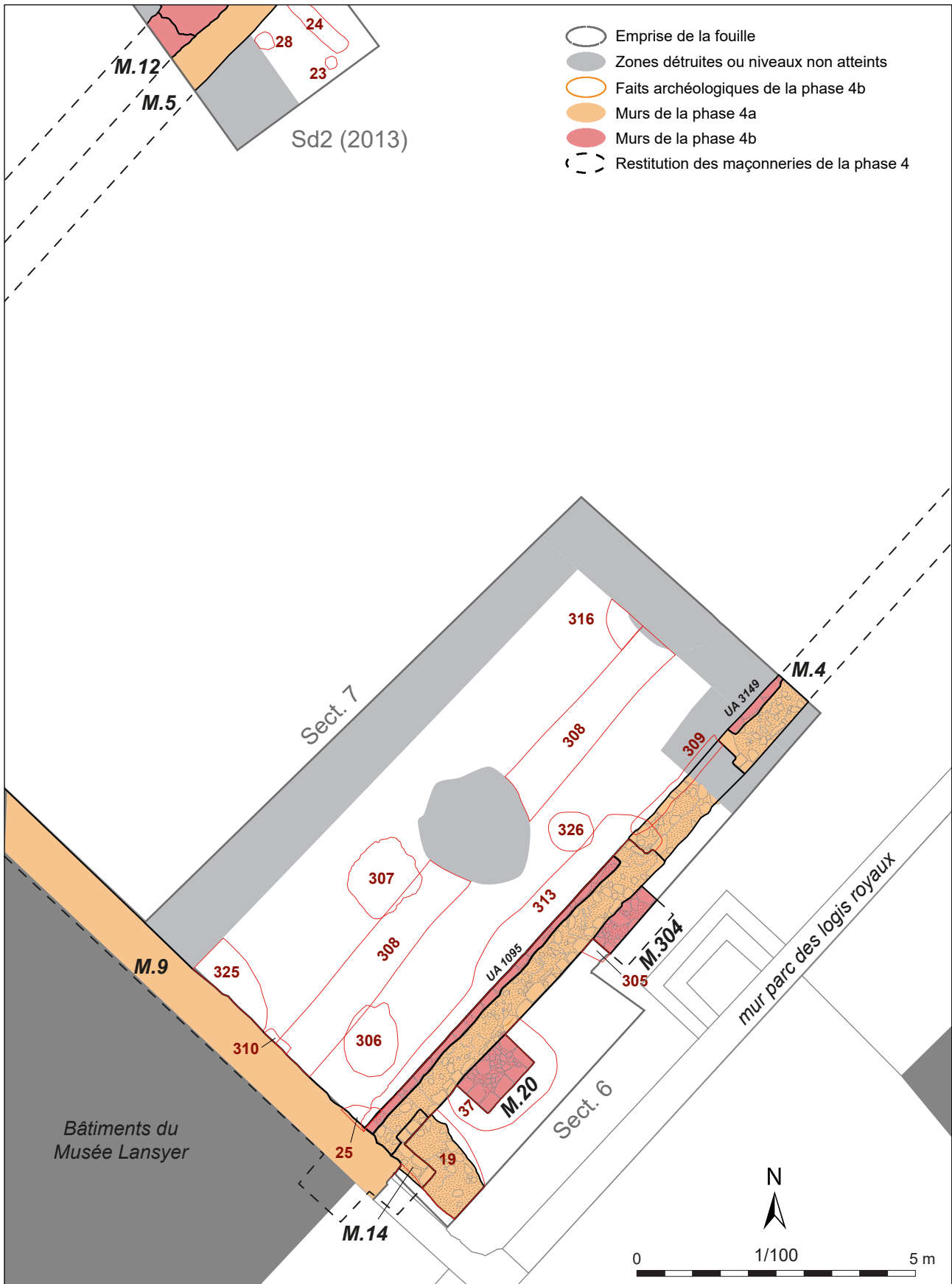


Figure 49 : plan des vestiges de la période 4b



Figure 50 : vue de la tranchée F313



Figure 51 : détail de l'extrémité nord de la tranchée F313, creusée dans les sédiments de la rampe sur l'escalier M314

(F313, 316 et 310), s'apparente à un important apport de remblais (US 3047, [fig. 28 et 36](#)). Il est composé de limons bruns sableux hétérogènes et assez compacts et contient de nombreux cailloux. Il apparaît très épais dans la moitié sud du secteur 7, jusqu'à 40 cm d'épaisseur au droit de M9, et s'amenuise à quelques centimètres à mesure que l'on va vers le nord. De fait, ce remblai vient niveler la pente créée durant la période antérieure par la constitution de la rampe en terre au-dessus l'escalier M314. On peut ainsi supposer que ce remblai est directement lié au chantier de la reprise de M4, et correspond à un nivellement du sol après travaux.

large, imprimé dans un sol de terre battue de la période antérieure, localisé contre M9 (US 3051). Le comblement comporte de très gros charbons.

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a manifestement pas de dépôt spécifique correspondant réellement aux niveaux de chantier de cette phase, comme par exemple les niveaux de démolition de l'ancien parement ou de taille de la pierre, ce qui semble indiquer qu'un nettoyage a eu lieu. La nature de la couche recouvrant les faits décrits ci-dessus

2.4.1.1. Construction des contreforts M20 et M305

Les travaux constatés à l'intérieur peuvent chronologiquement être rapprochés d'un autre chantier dont les vestiges se trouvent en secteur 6, à l'extérieur. Perçant depuis le sommet de l'US 3018 (occupation extérieure de la période 4a), deux fosses sont creusées le long de M4 (F37 et F304), destinées à accueillir la fondation de deux

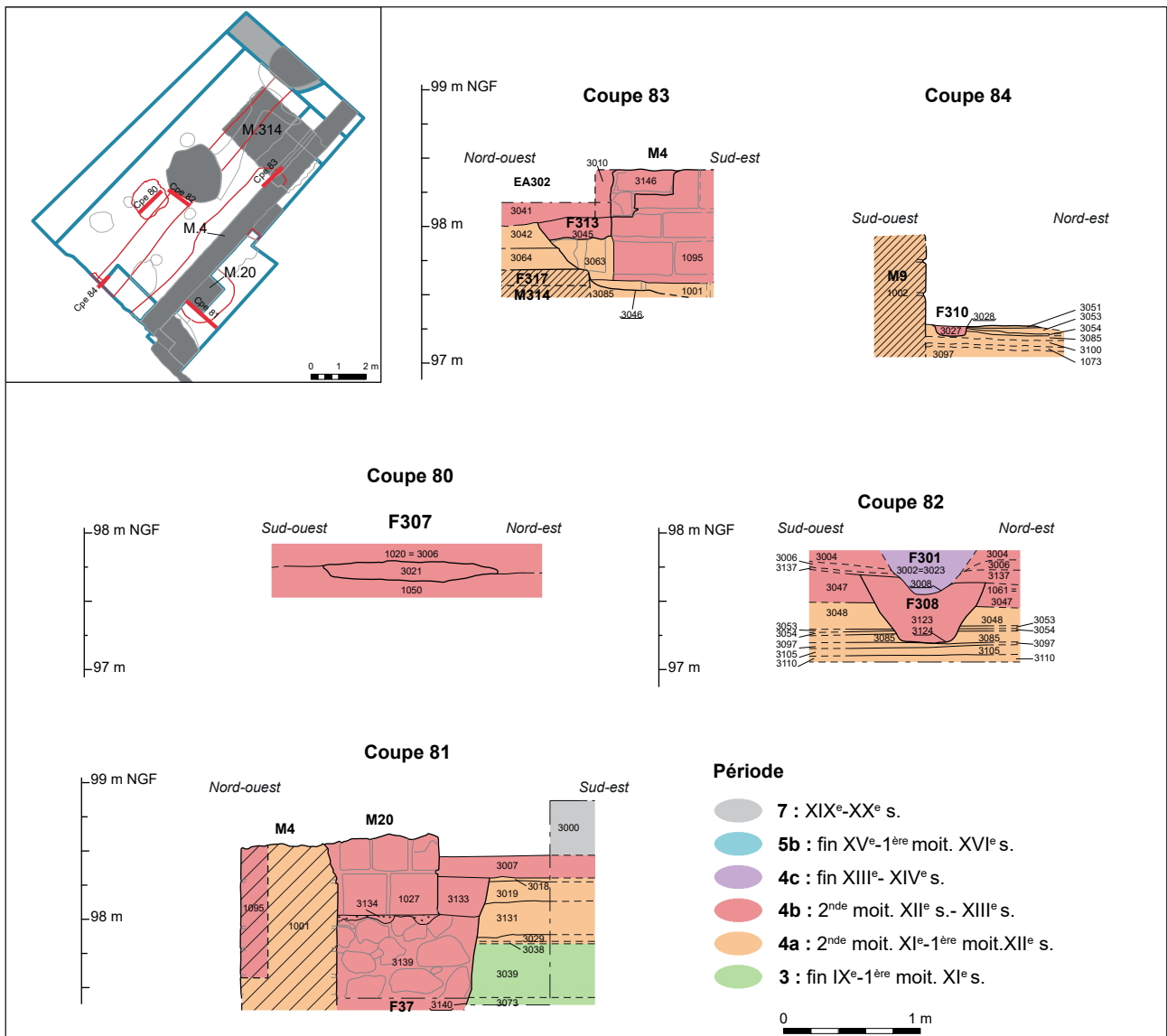


Figure 52 : coupes des structures de la période 4b

contreforts (M20 et M305, fig. 34, 52 et 54). Seule F37 a pu être totalement appréhendé en plan. Le fond du creusement n'a cependant pas été atteint pour des questions de sécurité. Le creusement forme un arc de cercle contre le parement extérieur de M4 extrêmement usé à cet endroit. La partie inférieure est comblée de très gros blocs de tuffeau bruts, liés à la terre (UA 3139). On peut supposer que ce hérisson de pierre descend s'appuyer sur le rocher. Au sommet, directement sur les pierres brutes, une semelle de mortier pauvre en chaux a été coulée (US 3134), sur laquelle sont posés les blocs appareillés (UA 1027). Ils forment un



Figure 53 : vue de F310



Figure 54 : vues du contrefort M20 et sa tranchée de fondation F37

contrefort (M20) de 1,25 m de large pour 0,75 m d'épaisseur. Celui-ci est parfaitement conservé sur deux assises de moyen appareil de tuffeau blanc (de 25 et 29 cm de haut), aux parements bien conservés (traces d'outils marquées). Les blocs sont liés au mortier friable, riche en sable et en petits galets, similaire à l'UA 3134.

Le second contrefort M305 et sa fosse de fondation F304, n'ont été découverts que partiellement. M305 est espacé du premier contrefort de 2,30 m plus au nord. Pour ce qui en a été dégagé en partie supérieure, Les deux éléments possèdent les mêmes caractéristiques physiques : un hérisson de pierre brutes, surmonté d'une semelle de mortier supportant le moyen appareil. Il possède également strictement la même largeur (1,25 m). Deux contreforts supplémentaires sont donc ajoutés dans ce petit espace, au final, assez peu de temps après le premier ajout de contrefort(s) à l'angle de M4 et M9.

Ainsi, l'ensemble des travaux constatés à l'extérieur comme à l'intérieur du bâtiment de la grande salle, démontre qu'une lourde phase de restauration du bâtiment a eu lieu. Marquant la



fin de la période d'occupation précédente (4a) et le début de la seconde, ce chantier intervient donc dès la fin du 11^e ou le début du 12^e s. On peut s'interroger sur la raison de l'ajout, en plusieurs phases chronologiquement très rapprochées, de trois contreforts à l'extérieur⁵⁴ sur à peine 8 m de mur dégagé, accompagné de la reprise complète du parement intérieur. L'ensemble de ces éléments constituent des indices qui tendent à indiquer

⁵⁴ Comprenant le contrefort M14, ajouté durant la période antérieure à l'angle de M4 et M9, cf. *supra*.

une détérioration très rapide du mur gouttereau M4⁵⁵. Comme nous l'avons évoqué plus haut, une

⁵⁵ On rappelle par ailleurs qu'une dégradation rapide des enduits peints a eu manifestement lieu durant la première séquence d'occupation (US 3065, cf. *supra* chap. 2.3.2)

des questions qui se pose est la responsabilité de la mauvaise assise du mur en fondation, qui ne s'appuie pas directement sur le socle rocheux (cf. *supra* chap. 2.3.1.1 et 2.3.3).

2.4.2. La seconde séquence d'occupation de la grande salle

En secteur 7, au sommet de l'apport de remblais faisant suite aux travaux (US 3047), l'accumulation stratigraphique se poursuit avec l'apport de quelques couches d'occupations. Celles-ci sont moins nombreuses que durant la première séquence (13 US enregistrées et 7 faits, **fig. 28, 36, 49, 52**). En terme d'épaisseur, ces niveaux se développent sur une vingtaine de centimètres au maximum dans la partie sud du secteur, vers M9. Comme pour la première séquence, les dépôts peuvent être différenciés en couches résultant de l'occupation du bâtiment, d'autres liées à des travaux. Dans la première catégorie⁵⁶, on retrouve pour cette séquence des niveaux de limons bruns piétinés des terres battues plus ou moins chargés en élément brûlés (charbons, calcaire). On note peut-être une hétérogénéité un peu plus prononcée que durant la période 4a, avec d'éléments grossiers. La seconde catégorie comprend quelques US situées au niveau de l'entrée correspondent à des dépôts de mortier pulvérulent et de calcaire concassé mêlé à du limon (US 3033 et 3034), ainsi qu'un niveau de remblais composé essentiellement de calcaire concassé et de déchets de construction (US 3137).

Par ailleurs, l'analyse de la séquence et la présence de quelques structures permettent à encore de retracer des « évènements » intervenus durant la période 4b. Après le dépôt de quelques couches d'occupation caractérisées, une grande tranchée est d'abord creusée dans les sols du

bâtiment (F308⁵⁷, **fig. 52 et 55**). Elle apparaît parallèle à M4, à quelques 1,60 m de son parement, partant du mur M9 pour traverser complètement la fouille dans le sens de la longueur en se poursuivant hors emprise. Cette tranchée mesure 85 cm de large pour 50 cm de profondeur. La partie inférieure est ainsi venue casser une des marches de l'escalier M314, alors enfoui sous la rampe en terre. Sa fouille montre un profil aux bords droits, un fond en cuvette et un comblement massif. La tranchée n'est donc probablement pas restée longtemps ouverte. Aucune explication satisfaisante ne peut être apportée pour ce creusement. Il implique toutefois, au moins de manière temporaire, un bouleversement dans le mode d'occupation de



Figure 55 : vue de F308

⁵⁶ 10 US de ce type peuvent être comptabilisées dans la seconde phase d'occupation : 3005, 3006, 3022, 3032, 3035, 3040, 3041, 3055, 3057 et 3138.

⁵⁷ En 2013, l'extrémité de ce fossé avait été en partie découvert dans le sondage 1, cependant, une erreur d'interprétation avait conduit à enregistrer deux fosses se recoupant (F21 et 22).



Figure 56 : vue d'ensemble de la fouille au sommet de l'US 3022

l'espace (partition provisoire liée à des travaux par exemple ?).

Immédiatement à la suite du comblement de F308, un apport de remblais composé principalement de calcaire concassé et de cailloux s'étend sur une grande moitié sud du secteur 7, pouvant atteindre une dizaine de centimètres d'épaisseur le long de M9 (US 3137, [fig. 28](#)). La couche termine de niveler ce qui restait de la pente liée à la rampe installée sur l'ancien l'escalier. Elle forme un niveau pratiquement plat sur lequel s'est formé un nouveau sol d'occupation (US 3022 [fig. 56](#)). Celui-ci se caractérise par un piétinement du sommet des couches inférieures, accompagné par endroit d'un dépôt par lambeaux de limons bruns ou gris compacts et de nombreux charbons

de bois. Plusieurs faits sont directement associés à ce sol :

- Des foyers ou des cendriers comme F306, F325 et F25⁵⁸ ([fig. 57](#)) : ils se présentent sous la forme d'un étalage de sédiments sableux, de mortier rose pulvérulent, de charbons de bois de gros calibres, de fragments d'enduits (non peint) et de quelques cailloux, le tout ayant fortement chauffé (3020, 3021, [fig. 58](#)).
- Deux plaques de mortier, F307 et F326 ([fig. 52 et 59](#)) : la première de forme sub-rectangulaire de 1,25 m par 1,10 m, la seconde circulaire de 0,85 m de diamètre. Interprétables comme des petites aires de gâchage, ces faits dénotent

⁵⁸ Découvert en 2013 à l'angle de M4 et M9



Figure 57 : vue du fait F306

Figure 58 : détail de l'US 3020



Figure 59 : vue du fait F307

peut-être là encore quelques menus travaux dans l'édifice.

- Ces travaux en question peuvent, par exemple, être liés à un dernier événement intervenant de manière contemporaine, représenté notamment par le fait F309 (fig. 60). Il s'agit d'un probable négatif d'une pièce de bois de 0,25 m de largeur et de 2,20 m de long, barrant complètement la porte EA302. Ce fait a temporairement provoqué un effet de paroi sur le seuil du portail. Il est difficile de spécifier si cette empreinte correspond à la condamnation de la porte, ou à un simple réaménagement du seuil. En outre, dans le piédroit sud de la porte, côté intérieur, on observe deux pierres de moyen appareil de tuffeau (UA 3146), dont l'insertion est clairement postérieure à la phase de reprise du parement (UA 1095, fig. 51 et 52). Il y a donc eu un trou, ou un bûchage du piédroit, puis son rebouchage. Quoi qu'il en soit, F309 et cette petite reprise du piédroit sud sont probablement liés à une évolution, soit du système de fermeture, soit du franchissement de la porte, au cours de l'utilisation du bâtiment.



Figure 60 : vue de l'empreinte F309, en travers du portail EA302

2.4.3. L'occupation extérieure durant la phase 4b

En secteur 6, la situation est plus simple. Une fosse à la fonction indéterminée peut être évoquée (F19), partiellement découverte au sud du secteur. Elle vient redécouvrir une partie de la fondation du contrefort M14, puis semble rebouchée rapidement. Une seule couche d'occupation extérieure est ensuite identifiable (US 3007, fig. 23 et 52). Il s'agit d'un remblai, assez homogène et

épais (20 cm, notamment vers le sud), composé de limons sableux bruns et de cailloux, s'apparentant à un niveau de cour. C'est, dans le secteur 6, le niveau le plus haut observé avant d'être recouvert par les terres du jardin actuel (US 3000). À l'extérieur vers l'est de l'édifice (donc côté collégiale), les niveaux de sols n'ont donc que très peu évolué par la suite.

2.4.4. Les dernières occupation et l'abandon de l'édifice

À l'intérieur du bâtiment, l'US3006, recouvrant les faits décrits plus haut, peut être considérée comme

la dernière couche d'occupation du bâtiment⁵⁹. Il s'agit d'une US observée sur l'ensemble du secteur 7 et qui recouvre le seuil du portail F302 et se poursuit vers l'extérieur (fig. 61). Ce niveau induré de limons gris légèrement argileux, avec quelques poches plus sableuses et de nombreuses inclusions de charbons et de graviers, s'est donc déposé lorsque la porte ne possédait visiblement plus de système

de fermeture pérenne. Le sol fonctionne toutefois encore avec le mur M4 en élévation, alors que les couches suivantes recouvrent l'arase de ce dernier, et sont donc contemporaines ou postérieures à sa démolition.

En outre, la couche située directement au-dessus de l'US 3006 est un important remblai compact, composé essentiellement de blocs de calcaire et de tuffeau concassé (US 3004, fig. 28 et 36). Il est épais par endroits de plus de 40 cm, et son dépôt concerne l'ensemble de la surface fouillée en secteur 7. Ce remblai, avait également été repéré dans le sondage 2 (US 1125, Papin 2014 : 61-62, fig. 45). Ces couches avaient été, dès 2013, interprétée comme le niveau de démolition du bâtiment (au moins partielle).

⁵⁹ Dans le diagramme, l'US 3001 apparaissant au-dessus de l'US 3006 est une US de nettoyage du sommet de cette dernière. Seule l'US 3005, lui est postérieure pour la phase 4b, fine couche composée de sables gris/roses et de graviers de calcaire piétinés, localisée uniquement, autour du seuil du portail EA302. L'US 1021, poche sableuse fouillée en 2013 à l'angle de M4 et M9 n'a pas été de nouveau identifiée en 2016 au-dessus de l'US 3006 (numérotée 1021 en 2013).

2.4.5. Mobilier et datation des dernières occupations (période 4b) et de l'abandon de la grande salle (période 4c)

En résumé, la séquence stratigraphique de la période 4b débute par une phase de travaux, qui marque donc également la fin de la période

précédente (4a). Ce chantier de restauration du bâtiment de la grande salle intervient dès la fin du 11^e ou le début du 12^e s. (cf. *supra* chap. 2.3.4 et



Figure 61 : vue du secteur 7 sur le dernier niveau d'occupation du bâtiment (US 3006)

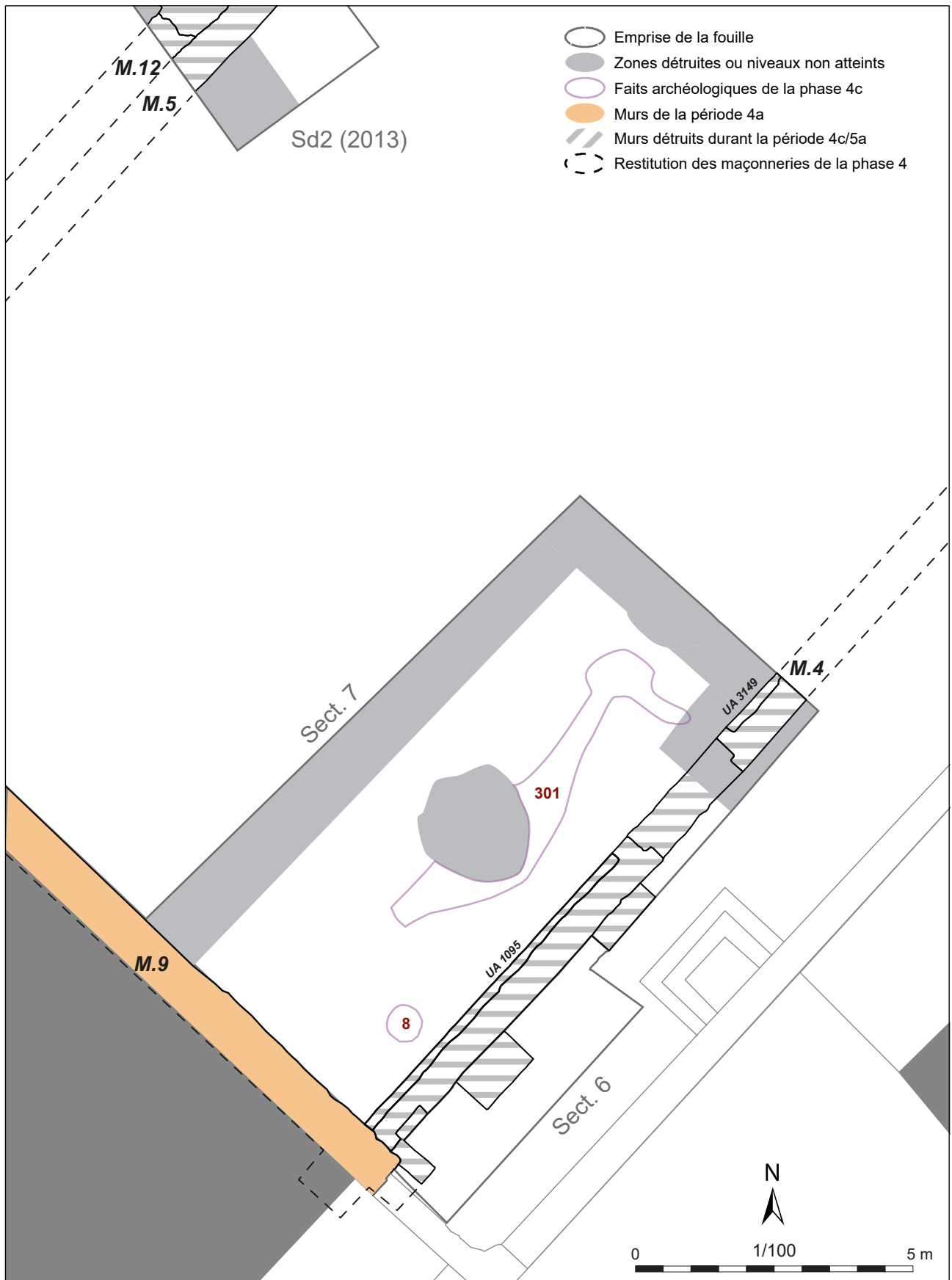


Figure 62 : plan des vestiges de la période 4c

2.4.2.). La séquence se poursuit par une série de couches d'occupation et se conclut par le dépôt d'un épais remblai de démolition (US 3004).

Quelques 428 tessons de poterie ont été recueillis dans l'ensemble de ces US, dont 344 proviennent du secteur 7, à l'intérieur du bâtiment. Ils possèdent, à peu de différence près, un taux de fragmentation toujours aussi élevé que durant la période 4a (2 124 g. de céramique, soit environ 5 g. par tessons). Cependant, contrairement à la période précédente, on ne constate pas de grande concentrations de mobilier dans les couches fouillées. Sur les 344 tessons issus de l'intérieur de l'édifice, 67 proviennent des couches de travaux de restauration⁶⁰. Parmi les US suivantes, caractérisées comme des niveaux d'occupation, on ne trouve le plus souvent que quelques tessons⁶¹. Seules 2 US possèdent une quantité plus importantes de mobilier, mais sans atteindre les quantités de la période 4a, comme l'US 3022 et l'US 3006 avec respectivement 37 et 158 restes dénombrés (lot 34)⁶². Ainsi, plus d'un tiers des tessons de la séquence proviennent de la dernière US d'occupation du bâtiment de la grande salle.

Globalement l'ensemble du mobilier céramique issus de cette stratigraphie, toujours d'après l'expertise chronologique établie par P. Husi, appartiennent à la fin du 11^e s. et au 12^e s. On constate que les dernières US de l'occupation du bâtiment contiennent du mobilier datable au plus tard de la seconde moitié du 12^e s. Les US 3022 (lot 34) et 3006 (3001, lot 158), constituant les deux dernières couches d'occupation ayant livré une

quantité significative de mobilier, sont ainsi datées de cette époque.

Pour les niveaux extérieurs (secteur 6), sur les 84 tessons de la séquence, 50 proviennent de l'unique couche d'occupation fouillée (US 3007, lot 239). Pour ce mobilier, on constate qu'il est chronologiquement attribuable au 11^e s., donc probablement en grande partie redéposé. Il est en effet naturel que les niveaux de cour ne comportent pas un mobilier aussi homogène que les dépôts situés à l'intérieur de l'édifice.

Contrairement au mobilier céramique, en revanche, la même séquence stratigraphique a livré proportionnellement beaucoup plus de mobilier en fer et en verre que la période antérieure. Pour le fer, 44 objets sont dénombrables parmi lesquels 38 ont été déterminés (cf. [annexe 6](#)). 23 de ces objets sont des éléments d'assemblages⁶³ (crampon, clous ou tiges de clous). Comme pour la première période on retrouve quelques éléments de mobilier équestre (clous de maréchalerie au nombre de 13⁶⁴), ainsi qu'un fragment de fer d'équidé dans l'US 3006 (lot 4). Ces éléments peuvent être datés entre le milieu du 11^e s. et le milieu du siècle suivant. On relève également un nouveau carreau d'arbalète fragmentaire (US 3001, lot 2), ainsi qu'un fragment de couteau (US 3056, lot 11), non datables plus précisément que dans une fourchette large allant du 11^e au 13^e s.

Pour le verre, 43 fragments d'objets composent le corpus de la période 4b, dont 37 déterminables (cf. [annexe 7](#)). Ils sont là encore classables en deux catégories : les fragments de gobeletterie (au nombre de 22 NR⁶⁵), comprenant des fragments de verres à boire, de flacons ou de coupes dans un état de fragmentation qui limite les observations ; et des

⁶⁰ 28 tessons proviennent directement de la tranchée F313 (US 3045, lot 55 et 3056, lot 61) ; 4 tessons de la couche 3041 (lot 52) ; et 35 tessons du remblais 3047 (lot 56) nivelant le sol après travaux.

⁶¹ Ainsi, les US 3020 (1 NR, lot 40) ; 3032 (5 NR, lot 44) ; 3033 (17 NR, lot 45) ; 3034 (7 NR, lot 46) ; 3035 (1 NR, lot 47) ; 3040 (4 NR, lot 51) ; 3057 (6 NR, lot 62) ; 3136 (1 NR, lot 97) et 3038 (5 NR, lot 95).

⁶² On pourrait ajouter à ce nombre 35 tessons supplémentaires provenant de son nettoyage de surface : US 3001 (lot 31).

⁶³ US 3006 : 1 crampon et 10 clous (lot 4) ; US 3022 : 1 tige et 1 clou (lot 8) ; US 3020 : 1 clou (lot 10) ; US 3123 : 4 clous (lot 22) ; US 3133 : 3 tiges de clous (US lot 23) ; US 3138 : 1 tige de clou (lot 25).

⁶⁴ US 3006 (5 NR, lot 4) ; US 3007 (1 NR, lot 5) ; US 3047 (3 NR, lot 19) et US 3056 (1 NR, lot 11).

⁶⁵ US 3001 (7 NR, lots 106 et 107) ; US 3004 (1 NR, lot 102) ; US 3006 (11 NR, lots 110 à 115) et US 3022 (1 NR, lot 120).

fragments de vitraux (12 NR⁶⁶). Parmi ces derniers, seul un individu présente un décor végétal stylisé, incomplet (lot 122, US 3057). Ce dernier fragment vient modestement compléter les éléments de décors de roseau et de motifs géométriques identifiés sur les fragments découverts dans le sondage 1 de 2013 (voir étude de C. Aunay dans Papin 2014 : 133-134). Ils rappellent néanmoins que les fenêtres du bâtiment possédaient très probablement des vitraux décorés, ce qui est rarement mis en évidence pour un édifice civil du 11^e s. D'un point de vue chronologique ces éléments n'apportent pas plus d'informations que ce qui avait été exposé pour le mobilier en verre provenant des US de la période 4a (cf. *supra*, chap. 2.3.4).

Un dernier objet en tabletterie doit enfin être présenté pour le mobilier de la période 4b. Il s'agit d'une noix d'arbalète (incomplète) fabriquée dans un bois de cerf, issue de l'US 3006, concluant pratiquement l'occupation du bâtiment de la grande salle (lot 26, cf. **annexe 6**). L'étude de J. Soulat souligne que des parallèles (comprenant forme et dimensions), ont été mis au jour sur le site d'Andone, dans des contextes ne dépassant pas le 12^e s.

Ainsi, pour résumer, l'ensemble des informations chronologiques issues de l'étude de quatre types de mobilier différent, convergent vers une borne chronologique pour les dernières occupations du bâtiment ne dépassant vraisemblablement pas la seconde moitié du 12^e s. Aucun mobilier vraiment caractéristique du 13^e s. n'a été mis au jour dans la stratigraphie liée au bâtiment, pourtant habituellement aisément identifiable par les spécialistes. D'autre part, dans le dépôt de remblai US 3004, interprété comme le niveau de démolition du bâtiment, seul 2 tessons attribuables au 12^e s. (lot 33), un fragment de flacon ou de gobelet en verre similaire aux restes de gobelèterie des US antérieures (lot 102), et une scorie en fer (lot 3) ont été mis au jour. Cette couche de démolition est donc

quasiment stérile, et le peu de mobilier découvert ne permet pas d'établir sa datation. Ainsi, le *terminus ante quem* le plus fiable pour cette couche US 3004 est donc livré par une fosse mise au jour en 2013 (F8), perçant depuis le sommet l'US d'une fosse, contenant un lot de mobilier homogène de la première moitié du 15^e s. (Papin 2014 : 61).

Ceci ouvre sur un problème majeur, celui d'un flou assez important sur la chronologie de l'abandon et de la démolition de l'édifice de la grande salle, symbolisé par ce hiatus couvrant plus de deux siècles. De quand date le dépôt de la couche de démolition 3004 ? Le bâtiment est-il détruit dès le 13^e s. ? Est-il resté abandonné, mais en élévation, sans qu'aucune couche archéologique ne s'y soit déposée ? La problématique d'un *hiatus* difficilement explicable avait déjà été rencontrée lors des fouilles précédentes. Dans la stratigraphie des opérations de 2014 et 2015, la période 4c avait été notamment artificiellement créée pour désigner une lacune similaire. Mais celle-ci ne concernait qu'une période allant de la fin du 13^e s. à la fin du 14^e s., et pouvait en grande partie être expliquée rationnellement par des terrassements liés à l'installation des logis royaux à partir de 1370 (Papin 2015 : 90-91 et Papin 2016 : 76). La particularité pour la fouille de 2016 est non seulement son extension d'un siècle, en constatant l'arrêt de la « production stratigraphique » dès la fin du 12^e s.

Néanmoins, pour ce qui concerne la grande salle, à défaut d'informations archéologiques, les sources historiques semblent indiquer que ce bâtiment abien survécu au 13^e s. Rappelons, en effet, qu'une des rares sources médiévales désignant l'ancien palais mentionne les « *vieilles sales du Roi* », dans un document de 1454, relatant des faits de 1438 (cf. *supra* chap. 1.2.1). Si cette mention désigne bien le bâtiment fouillé, ce que rien ne vient contredire, elle permet alors d'attester que la salle est encore utilisée au moins ponctuellement au début du 15^e s. La démolition, matérialisée par l'US 3004, serait donc de peu antérieure au creusement de la fosse F8, et signifierait donc une démolition du bâtiment vers le milieu du 15^e s.

⁶⁶ US 3001 (1 NR, lot 109) ; US 3006 (6 NR, lots 116, 117 et 118) ; US 3047 (1 NR, lots 121) et US 3057 (1 NR, lot 122).

2.4.6. Données archéologiques et implications historiques à propos de l'abandon du palais

Les données archéologiques acquises depuis 2013 permettent, de manière plus large, de proposer quelques réflexions sur la fréquentation du palais, et de l'ensemble de la partie nord de l'éperon durant les 13^e et 14^e s. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, cette problématique du hiatus d'occupation durant cette époque (nommée période 4c), se retrouve à chaque emplacement de fouille : le sondage 4 de 2013 au sud des logis royaux, les fouilles de 2014 et 2015, le sondage 2 de 2013 et la fouille de 2016 ont systématiquement mis en évidence cette lacune de données stratigraphique (Papin 2015 : 76-77). Si l'on observe, notamment à proximité des fortifications, des traces de construction jusqu'au début du 13^e s., aucune trace d'occupation n'est réellement perceptible dans aucune des ouvertures pratiquées, jusqu'à la construction du logis de Louis I^{er} d'Anjou et de la chapelle Saint-Louis entre 1370 et 1377. L'ablation mécanique de ces niveaux ne peut s'expliquer sur une telle surface. Dans ce cas, la question se pose de savoir s'il y a eu réellement un abandon de cet espace durant ces siècles.

Pour ce qui concerne la fouille de 2016, suite aux travaux de restauration du bâtiment de la grande salle, on observe un certain « ralentissement » de l'intensité de l'occupation durant la période 4b. En témoigne la plus faible production stratigraphique et la bien moindre quantité de mobilier domestique issue de ces niveaux (céramique et faune). En revanche, on constate une augmentation d'éléments liés à sa dégradation : fragments de vitraux, mais aussi clous, tiges et crampons, provenant probablement des boiseries de l'édifice. L'analyse de la stratification semble, ainsi, indiquer un « âge d'or » de la salle de Loches concentrée sur quelques décennies allant du milieu du 11^e s. au début du 12^e s. (période 4a), puis une baisse de la fréquentation (ou du moins un usage différent), dès la seconde moitié du 12^e s. (période 4b).

Si l'édification du palais, avec une grande salle aux dimensions imposantes, apparaît comme un symbole fort de l'attachement des comtes à leur possession de Loches, on peut donc se demander

dans quelle mesure ces indices archéologiques de la période 4b témoignent-ils, au contraire, d'un certain désintéressement pour le site de la part de la cour comtale. Pour les comtes d'Anjou, le 12^e s. correspond en effet à une période de déplacement des conflits sur les frontières mancelles et normandes, en particulier à partir de Geoffroy Plantagenêt, maître de la Normandie à partir de 1144 (Thevenot 2001 : 109 et suiv.). À partir d'Henri II, les indices historiques et archéologiques convergent vers un déplacement du centre du pouvoir en Touraine vers Chinon. Les fouilles effectuées au château de Chinon ont, en effet, mis au jour sur le fort Saint-Georges, les vestiges d'un complexe palatial et administratif édifié sous le règne d'Henri II (Dufaÿ 2016). On sait par ailleurs, grâce aux sources historiques, que c'est à Chinon qu'Henri II installe son Trésor, sous la garde d'un sénéchal chargé d'administrer les places fortes de Touraine (Madeline 2014 : 115 et 274). Les cartes produites lors de l'étude de F. Madeline analysant l'itinérance de la cour des Plantagenets, montrent par ailleurs très bien que Chinon est la résidence principale des rois en Touraine (Madeline 2014 : 347-350). En témoigne, également la cour solennelle de Noël tenue à Chinon par Henri II, ou encore la grande quantité de chartes et de traités qui y seront signés jusqu'au règne de Jean sans Terre. Or, les sources n'enregistrent dans le même temps que des passages extrêmement ponctuels à Loches, prouvant ainsi que le site n'est vraisemblablement plus fréquenté par la cour.

Toutefois, il ne faut pas sous-estimer la valeur, probablement devenue essentiellement stratégique mais aussi symbolique, que le site de Loches conserve sous les Plantagenets. Le renforcement considérable du front sud et l'érection du fort Saint-Ours par Henri II, puis celle des tours à bec dont l'initiative est sans-doute attribuable à Richard Cœur de Lion, illustrent cette importance (Mesqui 2003 ; Langevin, Jollet 1995). Les fouilles de 2014 et surtout de 2015 ont également montré que cette période de constructions militaires s'étendait au front nord, avec l'édification d'une probable nouvelle tour et d'une terrasse palissadée au-devant

des remparts (Papin 2015 : 61-75). D'un point de vue historique, F. Madeline analyse parfaitement les modalités de la politique d'Henri II destinée à assurer la cohérence entre l'Anjou et l'Aquitaine récemment acquise par son mariage avec Alinéor. Les sources enregistrent ainsi la main mise d'Henri sur les châteaux des marches sud entre la Touraine et le Poitou (Loudun, Mirebeau, Chinon et Loches), qu'il renforce à partir de 1156 (Madeline 2014 : 180). Une autre mention historique permet peut-être d'apprécier cette importance que conserve le château de Loches jusqu'au début du 13^e s. En effet, lors de la déroute des armées de Jean-Sans-Terre en 1203-1204, au cours de laquelle la Touraine est notamment perdue, les sources rapportent que Jean demande expressément à son sénéchal, Girard d'Athée, de détruire tous les châteaux qu'il laisse derrière lui pour ne pas qu'ils tombent entre les mains des ennemis, « à l'exception de la seule forteresse de Loches » (lettre citée dans Madeline 2014 : 96).

Les données archéologiques concernant l'abandon de la salle font par ailleurs écho à ces événements qui vont impliquer le château de Loches à la fin du 12^e et au début du 13^e s. durant les guerres entre Capétiens et Plantagenets (Héliot, Deyres 1987 : 17-18, Bourocher 2015 : 38-40). En 1193, Philippe Auguste se rend maître sans bataille de Loches, entre autres châteaux, par les traités de Mantes et de Paris qu'il signe avec Jean sans Terre. Au retour de Richard de captivité, la place est reprise en juin 1194 lors d'un assaut éclair. Ce n'est qu'en 1205, que Philippe Auguste s'empare de nouveau du château après un siège de quelques mois, mené par Dreux IV de Mello, fidèle du roi de France. En récompense, Philippe cède aux de Mello la garde des châteaux de Loches et de Châtillon-sur-Indre. L'acte de concession signé à Beaulieu dès le mois d'avril 1205 indiquait que le roi et ses héritiers se réservaient le droit de reprendre possession des lieux « quand il leur plairait ». En 1249, Louis IX rachète la forteresse et réintègre le château dans le domaine de la couronne. Même si quelques passages des rois à Loches sont connus par les

sources à partir de cette date⁶⁷, ce n'est qu'au 14^e s. durant le règne de Jean II le Bon (1350-1364), mais surtout sous l'apanage de Louis I^{er} d'Anjou (1370-1384), que la forteresse connaîtra un réel renouveau (Bourocher 2015 : 40 et 45-48).

On peut ainsi s'interroger sur la concomitance entre les données archéologiques (ou leur absence) et ces événements historiques. La période de « déclin » qui semble apparaître dès le 12^e s., la datation des derniers niveaux du bâtiment de la grande salle à la fin du 12^e s., suivie de l'absence de production stratigraphique durant les 13^e et 14^e s., s'accorde en effet assez bien avec l'évolution du statut du site de Loches au cours de cette période. En effet, si la grande salle pouvait être encore ponctuellement utilisée par les Plantagenêts, on peut se demander dans quelle mesure celle-ci n'est pas notamment devenue inutile durant le demi-siècle de « l'épisode » des de Mello (1205-1249). Cette famille aux attaches loinaines⁶⁸ n'avait, en effet, probablement aucune utilité d'une grande salle d'une telle surface, dont les coûts d'entretien devaient par ailleurs être très élevés. Le bâtiment dû ainsi tomber en désuétude et ne plus jamais retrouver son statut antérieur.

Cet éclairage historique peut-il également expliquer l'absence d'informations archéologiques à l'échelle de l'ensemble de l'extrémité nord du promontoire durant la période 4c ? Est-ce qu'il y a eu un « repli » vers le secteur du donjon, au sud ? Il est difficile de croire, cependant, que cet espace n'a pas été au moins réoccupé ponctuellement comme peuvent le laisser penser les mentions tardives des « vieilles sales du Roi » en 1438 (cf. *supra* chap. 1.2.1). Paradoxalement, une des rares monnaies découvertes lors des fouilles de ces dernières années date justement du 14^e s. et provient, de plus, du

⁶⁷ Saint Louis fit un passage à Loches le 4 octobre 1261 ; Philippe le Bel (1285-1314) séjourna au château une semaine en août 1301 puis en avril 1307.

⁶⁸ Mello, qui a donné son nom à la famille, est une commune de l'Oise. Dreux IV est, en outre, seigneur de Saint-Bris (Yonne).

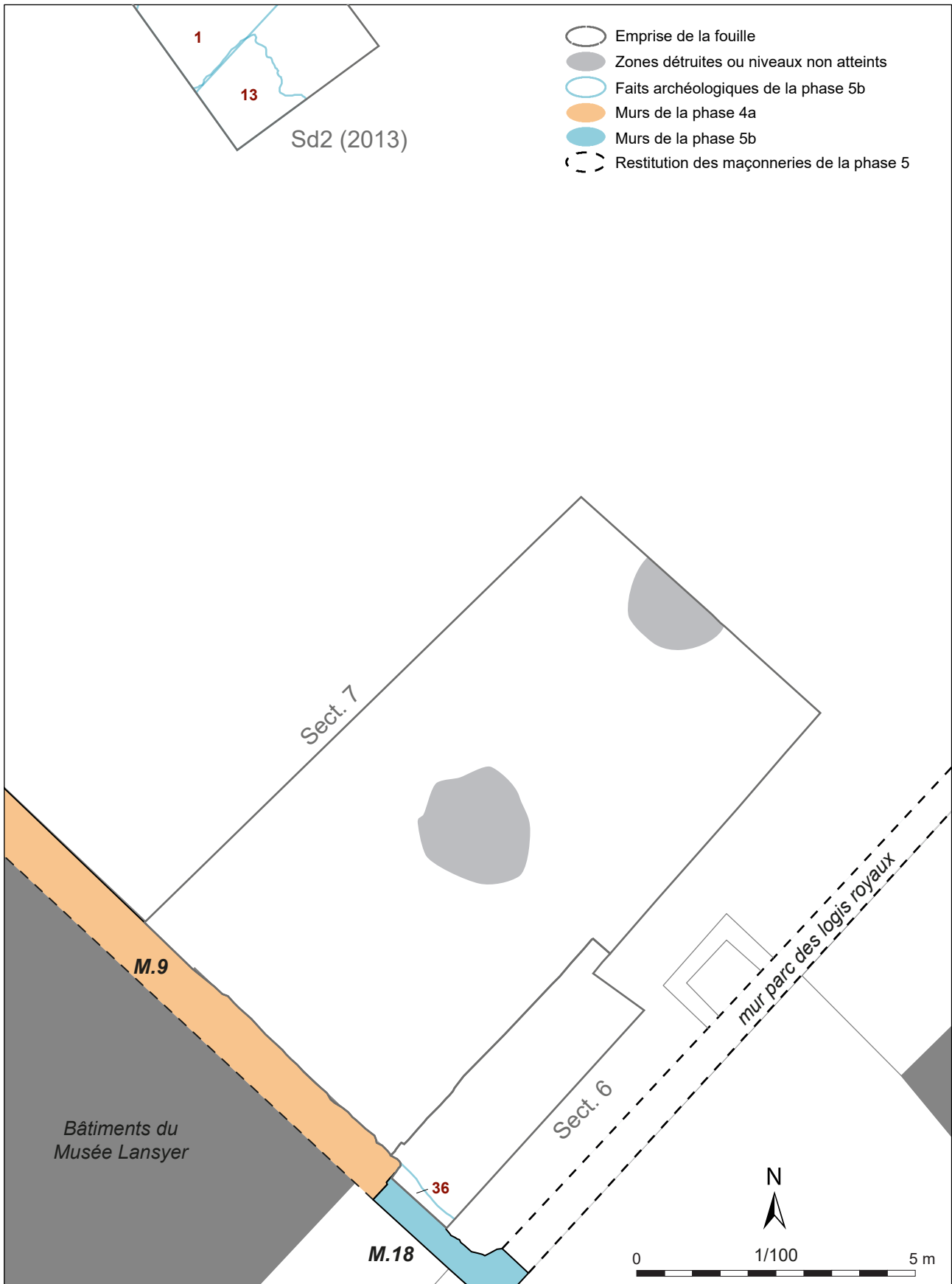


Figure 63 : plan des vestiges de la période 5b

sondages n°2 de 2013⁶⁹. On ne peut nier néanmoins que le croisement entre les données historiques et archéologiques offre des points de convergences indéniables, ouvrant vers une réflexion plus large sur l'occupation du site dans son ensemble.

⁶⁹ Découverte en position reposée dans des niveaux du 15^e ou du 16^e s., il s'agit d'une très belle monnaie d'argent de Philippe Le Bel (gros tournois frappé entre 1303 et 1306, identification : M. Troubaday, voir Papin 2014 : 62).

2.5. PÉRIODES 5 À 7 : RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ET JARDINS MODERNES

Par choix scientifique énoncé au préalable dans le projet de fouille, le décapage mécanique est directement descendu sur le niveau de démolition du bâtiment de la grande salle (US 3004, cf. *supra*). Ainsi, les niveaux d'occupation de la toute fin du

2.5.1. Quelques faits de la période 4c/5a

Nous avons évoqué plus haut, l'existence de quelques structures perçant depuis le sommet l'US 3004 (fig. 62). L'une d'entre elle, la fosse F8 découverte en 2013, mesurant 65 cm de diamètre,



Figure 65 : vue des niveaux de démolition du bâtiment de la grande salle, avec le «fait» F301



Figure 64 : vue de la fosse F8, perçant les niveaux de démolition de la grande salle (cliché 2013)

Moyen-Âge (période 5b), des périodes Moderne et Contemporaine (6 et 7) n'ont pas été fouillés mais simplement identifiés en coupe (fig. 28 et 36). Ils avaient été déjà en grande partie reconnus en 2013 (Papin 2014 : 59-63).

et formant une cuvette profonde de 20 cm, comblée par un sédiment noir hétérogène très cendreuse (fig. 64). Un mobilier céramique relativement abondant daté de la première moitié du 15^e s., ainsi qu'un carreau vernissé vert complet, de 10,5 cm de côté provient de cette fosse.

En 2016, un fait enregistré sous le numéro F301 possède la même position stratigraphique. De forme, plus ou moins longitudinale, mais très irrégulière, le comblement de cette structure se distingue en surface par un sédiment brun sableux, meuble

et hétérogène, très différent l'US 3004 (fig. 65). Il est difficile d'interpréter cette structure qui peut aussi bien résulter d'un creusement que d'un phénomène de tassement et d'effondrement des

niveaux de démolition inférieurs, qui pourrait être dus, par exemple, à la putréfaction de pièces de bois effondrées dans le niveau de démolition 3004.

2.5.2. Les niveaux de construction du « logis du fou » et l'aménagement du parc (période 5b).

Comme nous l'avons exposé, malgré les incertitudes qui pèsent sur la datation de la démolition du bâtiment, les rares indices archéologiques et historiques semblent indiquer que celle-ci n'intervient pas avant le 15^e s. C'est en tout cas sans doute seulement durant la construction du petit logis dit « du fou », qu'un réaménagement du secteur est opéré (fig. 63).

Parmi les niveaux reconnus au-dessus de l'US 3004, à partir de la lecture de la coupe nord-ouest de la fouille, se trouvent des dépôts que l'on peut relier à cette phase de construction (fig. 28 et 36). L'US 3130, la plus ancienne de la séquence, est un épais remblai meuble composé de limons sableux gris hétérogènes avec de nombreux blocs de calcaire, rapporté contre le mur M9 où il atteint 50 cm. La couche forme, vers le nord, une pente douce qui sera ensuite nivelée par les US 3127, 3128 et 3129. L'US 3129, forme un sol piétiné composé de limons et de mortier pulvérulent, sur lequel se dépose l'US 3128, composée de déchets de taille du tuffeau. Un dernier remblai de calcaire concassé jaune et de cailloux, clôt la séquence (US 3127). Ces niveaux peuvent être rapprochés des données du sondage 2 de 2013, où, directement au-dessus des niveaux de démolition du bâtiment de la grande salle, avait été partiellement découverte une aire de gâchage du mortier (F13), associée à des niveaux de construction (US 1118, 1119 et 1120). Bien que dépourvu de mobilier, l'ensemble de la séquence est stratigraphiquement compatible avec la construction du logis « du fou ». Dans ce bâtiment, les moulures de la cheminée apparaissent strictement similaires à celles d'une autre cheminée située dans la partie nord des logis royaux. S. Bourocher rattache ainsi directement le petit édifice à la seconde phase de

construction des logis, achevée en 1499 (Bourocher 2015 : 256-257 et 283).

S. Bourocher note par ailleurs que « les deux lions sculptés aux consoles du faux-manteau de la cheminée du logis (...) pourraient évoquer les ménageries, la plaisance et le divertissement en lien avec les jardins. » Elle suppose par ailleurs, qu'un projet inachevé prévoyait de relier le bâtiment du logis du fou aux logis royaux par une grande galerie de plaisance, dont la « loggia » située au nord-ouest des logis royaux, est le commencement avorté. Bien que modeste (2,80 m x 10 m seulement), elle compare ainsi le logis « du fou » à d'autres édifice de plaisance comme le pavillon d'Anne de Bretagne du château de Blois. Le bâtiment devait donc participer d'une construction « qui permettait soit d'accueillir un lieu de repos et de détente pour le roi et la reine, à l'écart des logis officiels, soit de loger une partie des nombreux personnels et courtisans du couple. » (Bourocher 2015 : 264 et 283).

Ainsi, cette partie de parc a très probablement été réaménagée en jardin d'agrément à partir de la fin du 15^e s. On peut ainsi se demander si la reprise de la partie basse du mur M9 visible en élévation, jusqu'à l'angle du mur M4 masquant ainsi l'arrachement qu'avait dû laisser la démolition du gouttereau. De la même manière, même si les données mobilières font défaut pour dater l'évènement, il est probable que la construction du mur M18, situé exactement sous la clôture actuelle du parc des logis royaux, date également de cette époque (fig. 67). Sous des élévations modernes ou contemporaines (UA 1043), un état ancien du mur a en effet été dégagé (UA 3142 et 1042). La fondation en tranchée aveugle comblée de moellons assisés liés au mortier gris riche en chaux (UA 3142), apparaît percée depuis un niveau disparu situé au-dessus de la dernière couche d'occupation extérieure en



Figure 66 : vue de la partie ancienne du mur M18

lien avec le bâtiment de la grande salle (US 3007, [fig. 28](#)). Dans la partie dégagée, la tranchée de fondation (F36) vient en partie casser l'élévation du contrefort M14, mais s'arrête, en partie inférieure, sur la semelle de fondation de ce dernier (M311). L'élévation de la partie ancienne de ce mur est conservée sur quatre assises de moyen appareil de tuffeau, au parement très abîmé ([fig. 66](#)). La seconde assise semble présenter un chanfrein. Vers l'est, quelques blocs de moyen appareil de cette partie ancienne semble déjà décrire un retour vers le nord. L'angle actuel du mur du parc semble ainsi reprendre strictement l'implantation de ce premier ouvrage.

On peut ainsi supposer que la clôture du parc des logis, telle qu'on la connaît aujourd'hui, résulte d'une phase d'aménagement datant de la toute fin du 15^e s. ou du début du 16^e s., dans la foulée de la construction du logis « du fou ». Une telle construction pourrait en effet tout à fait être

contemporaine de l'aménagement d'un jardin d'agrément lié au logis royaux, marquant désormais une séparation stricte entre cette partie résidentielle et la partie religieuse de la collégiale.

2.5.3. Les occupations modernes et contemporaines (périodes 6 et 7)

2.5.3.1. Les structures attribuables à la période 6 (16^e-18^e s.)

Le sommet de la séquence de construction des logis « du fou » décrite ci-dessus est directement recouvert par un sol de pavés, très mal conservé, mais perceptible sur l'ensemble de la surface fouillée (US 3126). Ce niveau de sol fonctionne visiblement avec quelques structures, pour la plupart identifiées dès 2013 (fig. 28 et 67). Dans le sondage 1 notamment, une série de trous de poteaux avait été mise au jour (F10, F11, F17), datables de cette époque tardive. Ces trois poteaux alignés sont postérieurs à la démolition des maçonneries M4 et M20, puisqu'ils percent leurs arases. Ils constituent des témoignages très mal conservés des occupations de l'époque moderne probablement liées aux jardins.

Deux très importants plots de maçonnerie ont, de plus, été mis au jour (M15 et M300, voir aussi fig. 36 et 61). Leur construction en tranchée aveugle depuis le sol de pavé 3126, indique leur appartenance à l'époque moderne. Ils présentent une construction similaire : dans une grande fosse circulaire de plus de deux mètres de diamètre, les maçonneries sont composées de blocs bruts ou légèrement dégrossis de calcaire et de silex, parfois de très grande taille (plus de 60 cm de long), liés avec un mortier de chaux très dur de couleur beige. Certains blocs sont clairement en réemploi, comme les quelques pierres de grand appareil formant une surface plate au sommet de ces fondations. La maçonnerie M15 a été démontée en partie lors de la campagne mais le fond n'a pas été atteint. On peut supposer ainsi que ces plots s'appuyaient donc sur le rocher, et cumulaient ainsi une hauteur dans le sol de près de deux mètres.

Ces deux éléments sont très difficiles à interpréter. Très solides, on ignore en effet quel type d'élévation

pouvait porter ces structures. Peut-être s'agissait-il de supports à de gros éléments verticaux en bois ? Il n'est pas à exclure que d'autres plots appartenant cette même construction non identifiée soient présents dans le secteur. Les plots M15 et M300, indiquent ainsi peut être l'existence d'un bâtiment en matériaux mixtes, peut-être liée à l'aménagement du jardin d'agrément à partir de la fin du 15^e s. Les plans anciens du château représentent un espace totalement vierge de constructions pour la zone (plan de Lhullier de 1751-1756, de Vallée de 1806, cadastre de 1826 ou encore plans de l'atlas Collet de 1856, fig. 68). Il faut donc probablement admettre que la construction et la démolition de cet éventuel bâtiment en matériaux mixtes, est intervenue entre le début du 16^e et le milieu du 18^e s.

2.5.3.2. Les structures attribuables à la période 7 (19-20^e s.)

Aucune nouvelle structure récente n'a été découverte lors de la campagne 2016. Dans les terres de jardins surmontant le sol pavé 3126, quelques structures d'aménagement paysagers avait été mises au jour en 2013 (F2, 3, 7 pour le sondage 1, F16 pour le sondage 2). Ces quelques probables fosses de plantation ou chablis, une sépulture de chien (F6), et deux tranchées de réseaux électrique (F303 et 324), achèvent ainsi l'occupation du secteur (Papin 2014 : 62). La fosse F7 avait livré quelques tessons des 17-18^es. Le comblement de la sépulture animale contient du verre et de la céramique du 20^e s. Ces rares structures, ainsi que l'analyse des plans anciens indiquent que le secteur a très peu évolué depuis le milieu du 18^e s.

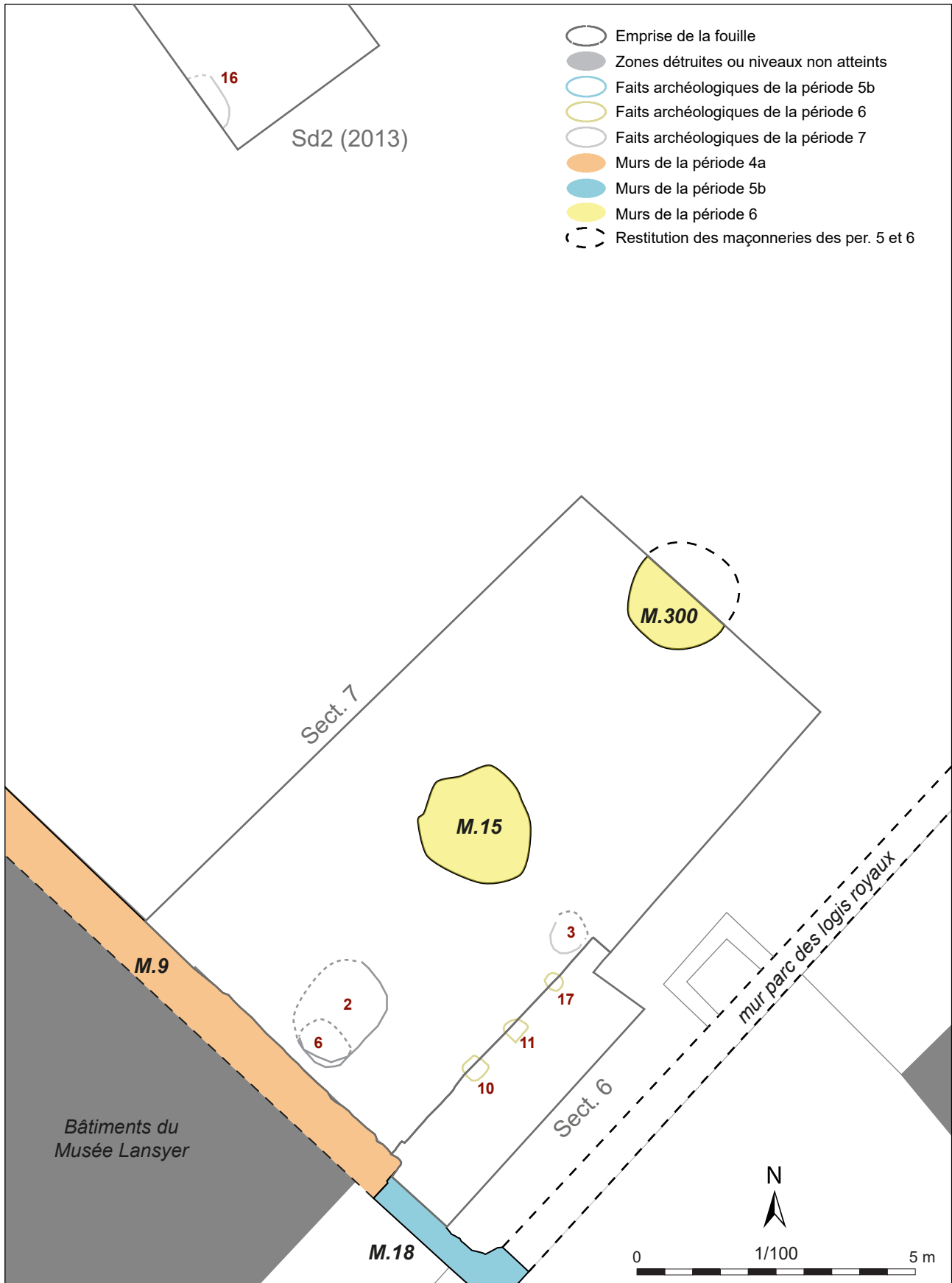


Figure 67 : plan des vestiges des périodes 6 et 7

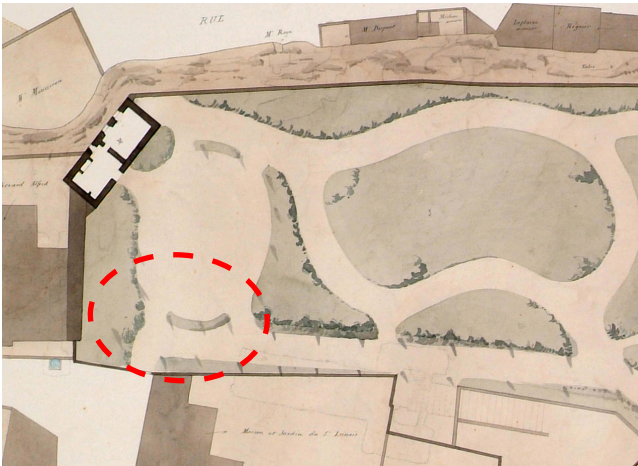
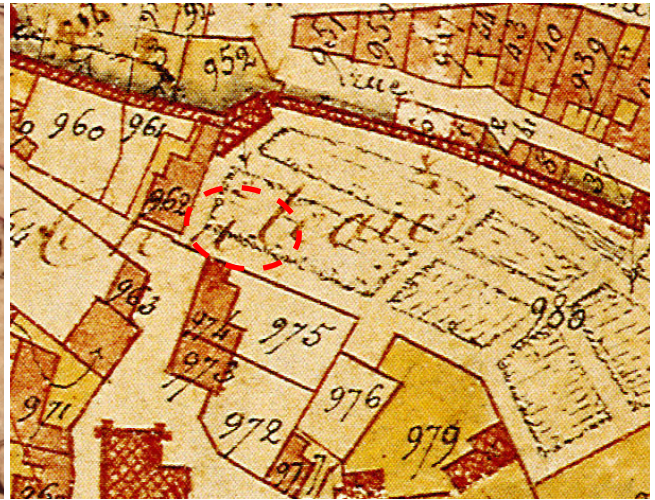


Figure 68 : détails des plans anciens du château de Loches (les cercles rouges indiquent le secteur de fouille 2016)

En haut à gauche : plan de Lhuillier 1751-1756 ; bibliothèque municipale de Loches ; cliché «Caméra Club de Loches»)

En haut à droite : Cadastre de 1826, ADIL 3P_132_006

Ci-contre : plan de l'Atlas Collet, 1856 ; ADIL 39Fi4_pl3

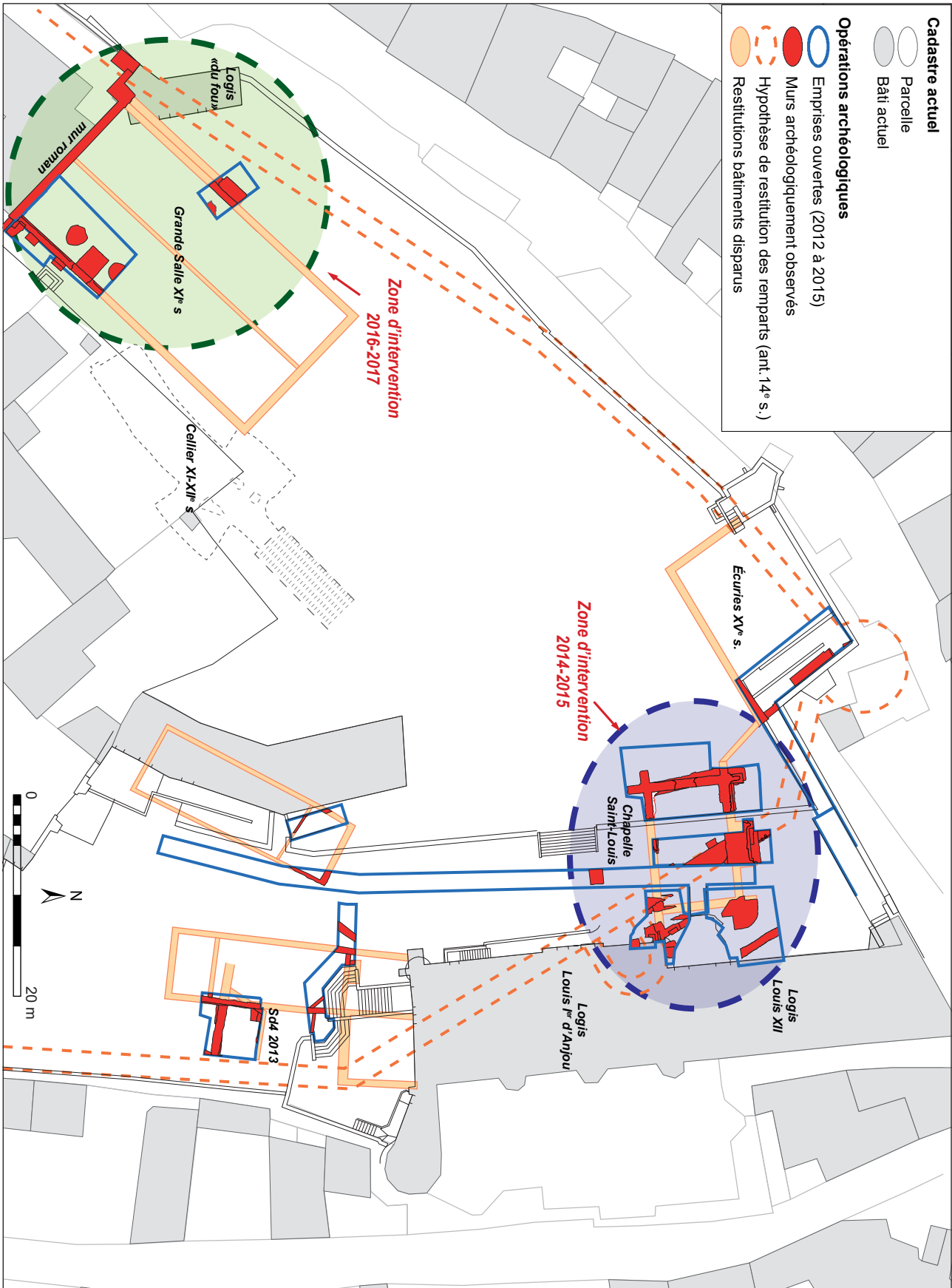


Figure 69 : plan des principales découvertes archéologiques effectuées entre 2012 et 2016 dans le parc des logis royaux

CONCLUSION

La campagne de fouilles programmées effectuée au château de Loches en 2016 avait pour principal objectif de documenter un bâtiment dont l'unique élément encore en élévation – un mur de 16 m de long sur 11 m de hauteur portant deux baies plein cintre – passait de longue date pour être l'ultime vestige de l'ancien « palais » des comtes d'Anjou. Deux sondages effectués en 2013 avaient déjà permis de mettre au jour des vestiges très bien conservés du bâtiment. Par sa taille, la qualité de sa mise en œuvre et de son ornement, les données confirmaient une interprétation déjà ancienne : celle de l'existence d'une grande salle seigneuriale des comtes d'Anjou. Les sondages apportaient également pour la première fois des indices de datation fiables, situant la construction dans la première moitié du 11^e s.

La fouille de 2016 consistait en l'élargissement de l'un des sondages de 2013 situé à un angle du bâtiment. Les objectifs étaient, à travers la fouille d'une plus grande surface, de vérifier les hypothèses de restitution de l'édifice, de mieux documenter sa stratigraphie, la chronologie de son occupation et mettre au jour d'éventuels indices de sa distribution horizontale et verticale. Le projet de fouille prévoyait également l'exploration des niveaux antérieurs.

Sur ce dernier point, les résultats ont été ténus, principalement car les niveaux anciens n'ont pas été fouillés dans le temps octroyé pour cette campagne. La fouille s'est en effet arrêtée sur les niveaux de construction de la grande salle et seul un sondage réduit a été effectué dans les couches sous-jacentes, afin d'avoir une meilleure idée de l'épaisseur et la nature des niveaux jusqu'au substrat. Ce sondage, de moins de 2 m², a été riche d'enseignements. Il confirme d'une part la présence de niveaux stratifiés antérieurs à la grande salle, s'étalant du 8^e au début du 11^e s. D'autre part, il a permis de détecter d'un niveau de « terres organiques » de 30 à 35 cm d'épaisseur, non stratifié en apparence, comportant du mobilier protohistorique et

néolithique (silex taillés et poteries). L'analyse de ces vestiges permet de jeter un nouveau regard sur l'occupation ancienne de l'éperon. Il semble en effet que des niveaux mal compris, rappelant d'une certaine manière le phénomène des « terres noires » urbaines, renferment des vestiges allant du Néolithique Moyen I jusqu'au Bas-Empire. Une étude réalisée en 2016 de l'ensemble des poteries non tournées découvertes à Loches depuis 2013 – aussi bien issues de ces niveaux brassés que découvertes en position secondaire dans les couches postérieures – permet de mettre en lumière des concentrations d'artefacts, à la fois chronologique et spatiale, probables reflet de l'occupation du site avant le Moyen-Âge.

L'essentiel des vestiges fouillé en 2016 concerne toutefois le bâtiment de la grande salle. Partant du principe, d'après les hypothèses de 2013, que le mur en élévation actuellement était l'un de ses murs gouttereaux, l'implantation de l'emprise de 2016 était censée entraîner la redécouverte de l'ensemble du mur pignon oriental. Or, la fouille à remis en cause ce plan supposé. Le mur mis au jour s'est avéré bien plus long que prévu, traversant complètement l'emprise ouverte et le retour n'a pas été trouvé. En revanche, un portail d'accès monumental a été dégagé dans cette portion de mur. A partir d'une réflexion sur les modules employés lors de la construction, les nouvelles hypothèses de travail issues des données de 2016, obligent ainsi à reconsidérer l'orientation du bâtiment et se dirigent désormais vers la restitution d'un bâtiment pouvant atteindre 400 à 500 m² de surface.

D'autres indices tendent par ailleurs à préciser les dispositions de l'édifice. En effet, associé au portail, un imposant escalier a été mis au jour, qui permettait à l'origine de descendre d'un mètre depuis l'extérieur vers l'intérieur. Son existence indique que le premier niveau du bâtiment était en partie excavé. Par ailleurs, la stratigraphie rencontrée dans les sols fouillés, essentiellement

composés d'apports de terre battue, de remblais, de dépotoirs, de niveaux de travaux, entraînant un exhaussement rapide des sols intérieurs (jusqu'à recouvrir entièrement l'escalier), cadre mal avec la fonction de salle d'apparat. Les éléments mis au jour permettent de supposer que ce premier niveau devait être par ailleurs partitionné par un mur de refend longitudinal, qui aurait permis de porter le plancher d'un étage et les supports centraux de la charpente. La séquence stratigraphique fouillée à l'intérieur du bâtiment correspondrait donc aux dépôts d'un niveau de service, avec une salle noble située à l'étage. La hauteur du mur encore en élévation actuellement autorise cette restitution d'un niveau supérieur. Cette hypothèse a également le mérite d'expliquer une stratigraphie différentielle constatée entre la fouille de 2016 et le sondage 2 de 2013, qui aurait été provoquée par une partition interne.

La fouille a permis, en outre, de mettre au jour les traces de travaux conséquents ayant eu lieu sur le bâtiment au cours de son fonctionnement. A l'extérieur, trois contreforts sont ajoutés afin de renforcer le mur gouttereau : probablement dès le 11^e s. pour le premier, puis deux autres au cours du 12^e s. A l'intérieur, les vestiges très nets d'une reprise de l'ensemble du parement du même gouttereau ont été identifiés, dont la datation se situe également vers le début du 12^e s. Les indices laissés par la fouille montrent ainsi une dégradation relativement rapide de l'édifice, peut-être due à une anomalie constatée au niveau des fondations, celle du mur gouttereau en question ne reposant étonnamment pas sur le rocher.

Les données 2016 à propos de la datation de l'édifice permettent de resserrer la chronologie de son occupation. L'expertise effectuée à l'issue de la campagne par Ph. Husi tend à montrer que l'ensemble des couches d'occupation et de travaux rencontrés dans la grande salle, s'échelonnent au maximum sur un siècle et demi, du milieu du 11^e s. à la fin du 12^e s. Les informations concernant l'abandon et la démolition de la salle restent encore assez floues. On peut supposer que le changement de propriétaire au début du 13^e s. des Plantagenets aux Capétiens provoque un abandon du palais. La mention de « vieilles sales du roi » de 1438,

semblent toutefois indiquer que l'édifice est encore en élévation et utilisé ponctuellement.

Par choix scientifique, le décapage mécanique est directement descendu sur les niveaux d'occupation du bâtiment de la grande salle. Ainsi, les niveaux d'occupation modernes déjà reconnus en 2013 n'ont pas été fouillés mais simplement relevés en coupe. Ils comportent en particulier les niveaux de construction puis d'occupation extérieure (jardins) en lien avec le logis dit « du fou » construit dans ce secteur à la fin du 15^e s. La présence de deux volumineux plots de maçonnerie mis au jour durant la campagne, clairement liées à ces jardins, reste inexplicée.

Dès 2016, le projet de fouille prévoyait d'emblée deux campagnes à l'emplacement de la grande salle. En dépit de la réinterprétation des vestiges, nous avons proposé de conserver l'emprise prévue en 2017. L'ouverture longitudinale qui partira des fouilles de 2016 pour s'étendre à l'ouest jusqu'aux remparts actuels permettra de mieux fouiller la séquence en lien avec le mur M5, désormais interprété comme le gouttereau ouest de la grande salle. Il s'agira également de vérifier l'hypothèse du mur de refend et d'observer la continuité stratigraphique dans la largeur du bâtiment. Un autre objectif sera de mieux comprendre les relations entre le bâtiment de la grande salle et le système des fortifications médiévales qui se met alors en place. La question de la topographie des lieux à la construction du bâtiment pourra être abordée, en particulier la manière dont on fortifie ce front à la fin du 11^e ou au début du 12^e s. Enfin, une campagne de prospections géophysiques est prévue prochainement, afin de compléter, si possible, le plan du palais. Celle-ci concernera plus largement l'ensemble du parc des logis royaux, et permettra peut-être d'identifier d'autres vestiges en lien avec le palais comtal.

BIBLIOGRAPHIE

- Andrault-Schmitt 2016** : ANDRAULT-SCHMITT (C.) – Le Palais des comtes à Poitiers, dans *Richard Cœur de Lion, entre mythes et réalités*, Ouvrage collectif, catalogue d'exposition tenue à l'historial de la Vendée du 27 oct. 2016 au 29 jan. 2017, éd. Snoek, Gand : p. 82-87.
- Bobin 1994** : BOBIN (F.) – L'ancienne église Saint-Ours de Loches, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t.XLIV, 1994, p. 145-167.
- Bourocher 2015** : BOUROCHER (S.) – Le « *Logis Royal* » du château de Loches depuis le XIV^e siècle : l'essor d'une résidence ducale puis royale dans le Val de Loire, Thèse d'histoire de l'art sous la dir. d'A. Salamagne, Université de Tours (CESR), 2015, 4 vol.
- Corvisier 2003** : CORVISIER (C.) – La porte royale du château de Loches, du portail roman à la Bastille de Charles VII, dans *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, p. 189-206.
- Dalayeun 2003** : DALAYEUN (M.) – Le site castral de Montbazou. Etude archéologique de la tour maîtresse, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 2003, p. 75-84.
- De Bouard 1974** : DE BOUARD (M.) – De l'aula au donjon. Les fouilles de la motte de la Chapelle, à Doué-la-Fontaine (Xe-XI^e siècle) », *Archéologie médiévale*, t. III-IV, 1973-1974, p. 5-110
- De Bouard 1979** : DE BOUARD (M.) – *Le château de Caen*, n° spécial de la revue *Archéologie Médiévale*, CRAM, Caen : 153 p.
- Deceans, Dubois 2009** : DECEANS (J.), DUBOIS (A.) (DIR.) – Le château de Caen. Mille ans d'une forteresse dans la ville, Publication du CRAHM, Caen : 129 p.
- Dufaÿ, Capron 2012** : DUFAYÿ (B.), CAPRON (F.) – *Forteresse de Chinon (37 072)*. « *Opération(s) réseaux* », Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, SADIL, 2 vol.
- Dufaÿ 2016** : DUFAYÿ (B.) – Un nouveau regard sur la forteresse de Chinon. Bilan de dix années de fouilles archéologiques in JOURD'HUEIL (I.), Marchand (S.) Orléans - *Châteaux en Val-de-Loire, Chantiers et découvertes*, Presse universitaire François Rabelais : pp. 19-42.
- D'Espinaÿ 1870a** : D'ESPINAÿ (G.-M.) – Visite des enceintes et des monuments de Loches, *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 193-207
- D'Espinaÿ 1870b** : D'ESPINAÿ (G.-M.) – Description du Logis du Roi, *Congrès archéologique de France*, 36^e session tenue à Loches en 1869, Paris, 1870, p. 231-235.
- Galinié, Husi, Motteau 2014** : GALINÉ (H.), HUSI (P.), MOTTEAU (J.) – *Des Thermes de l'est de Caesarodunum au château de Tours : le site 3*, 50^e suppl. à la RACF, Tours : 180 p.
- Gaultier 1925** : GAULTIER (E.) – *Le château royal de Loches*, Loches, Imprimerie J. Daigremont, 1925 (1^{ère} éd. 1878), 53 p.
- Héliot, Deyres 1987** : HÉLIOT (P.), DEYRES (M.) – Le château de Loches, dans *Bulletin monumental*, t. 149/I, 1987, p. 15-85.
- Husi, Testard 2016** : HUSI (P.), TESTARD (P.) – La céramique médiévale et moderne de la forteresse de Loches (Indre-et-Loire). In Papin 2016 : vol 2, p. 5-83.

- Impey, Lorans 1998** : IMPEY (E.), LORANS (E.) – Le donjon de Langeais et son environnement, dans *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, t. 156/1, 1998, p. 9-63.
- Impey, McNeil 2013** : IMPEY (E.), MCNEIL (J.) – La grande salle des ducs de Normandie à Caen, dans MERION-JONES (G.) (Dir) – *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenet. Salles, chambres et tours*, PUR, col. Arts et Sociétés, Rennes : 95-132.
- Jaffrot 2014** : JAFFROT (E.) – Les niveaux organiques de l'EHPAD Beaulieu in NADEAU (A.), MOUSSET (J.), LECENDRIER (F.) et al. – *EHPAD Beaulieu, rue de l'Hôpital et rue Jean Guérin, Angoulême (16)* ; RFO, Fouille archéologique, ÉVEHA, SRA Poitou-Charentes : 173-190.
- Langevin, Jollet 1995** : LANGEVIN (P.), JOLLET (U.) – Le front sud du donjon de Loches, dans *Bulletin des Amis du Pays Lochois*, n°11, 1995, p. 185-195.
- Lelong 1974** : LELONG (C.) – Recherches sur l'ancienne église Saint-Ours de Loches, dans *Bulletin Monumental*, t.132/3, 1974, p. 189-199.
- Lorans 1996** : LORANS (E.) – *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII^e siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996 : 290 p.
- Madeline 2014** : MADELINE (F.) – *Les Plantagenêts et leur empire Construire un territoire politique*. Presse Universitaire de Rennes : 368 p.
- Mesqui 1993** : Mesqui (J.) – *Château et enceinte de la France Médiévale. De la défense à la résidence*. Vol. 2 : La résidence et les éléments d'architecture, éd. Picard, Paris, 1993 : 382 p.
- Mesqui 1998** : Mesqui (J.) – La tour maîtresse du donjon de Loches, dans *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, t. 156/1, 1998, p. 65-125.
- Mesqui 2003** : MESQUI (J.) – Les enceintes du donjon de Loches, dans *Congrès Archéologique de France*, 155^e session, 2003, p. 207-237.
- Papin, Lacroix 2013** : PAPIN (P.), LACROIX (M.-C.) – *Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, Conseil général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans, 2013, 73 p.
- Papin 2014** : PAPIN (P.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2014, 258 p.
- Papin 2015** : PAPIN (P.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 220 p.
- Papin 2016** : PAPIN (P.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 3 vol.
- Renoux 1992** : RENOUX (A.) - Les fondements architecturaux du pouvoir princier en France (fin IX^e - début XIII^e siècle), dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, N°23, p. 167-194.
- Riou, Papin 2016** : Riou (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans, juin 2016 : 85 p.
- Riou, Papin 2017 à paraître** : Riou (S.), PAPIN (P.) – *Loches (37), le Château. Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest, tranche 2*. Rapport de diagnostic archéologique. CD37, Tours ; SRA Centre, Orléans.
- Scheffer, Champagne 2000** : SCHEFFER (M.-E.), CHAMPAGNE (V.) – *Loches (Indre-et-Loire), Rempart sud-est- du Donjon*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2000, 26 p.
- Scheffer 2004** : SCHEFFER (M.-E.) – *Loches, Rempart du fort Saint-Ours*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Orléans, SRA Centre, 2004, 22 p.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e (© IGN France Raster)	12
Figure 2 : Localisation du site sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	13
Figure 3 : Emprise de la fouille sur fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (fond de carte : Direction générale des Impôts)	14
Figure 4 : Localisation de la fouille programmée 2016 (fond cadastral et Bd_alti dpt37)	31
Figure 5 : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques	32
Figure 5b : liste des opérations archéologiques du château de Loches	33
Figure 6 : Plan du parc des logis royaux avec localisation des interventions 2012-2016	34
Figure 7 : Photographie du « mur à fenêtres romanes » (2013)	36
Figure 8 : Plan du projet de fouille 2016, avec vestiges mis au jour en 2013 et hypothèses de restitution formulées à l'issue des sondages	37
Figure 9 : Vue du musée Lansyer depuis le sud-est	38
Figure 10 : Fragments de vitraux décorés et d'enduits peints découverts dans le sondage 1 de 2013	39
Figure 11 : Bilan de connaissances architecturales et archéologiques de la forteresse de Loches (2016)	41
Figure 12 : Vue du décapage en cours : dégagement du dernier sol d'occupation du bâtiment de la grande salle	43
Figure 13 : Plan de la zone de fouille avec les contraintes de décapage	44
Figure 14 : Vue du rebouchage en cours, avec protection des vestiges par du géotextile	45
Figure 15 : Tableau général de la périodisation des vestiges, par secteurs de fouilles 2013 et 2016	46
Figure 16 : Plan général des vestiges 2016	50
Figure 17 : localisation du sondage profond poursuivi en 2016	52
Figure 18 : coupe du sondage profond	53
Figure 19 : photographie du sondage profond	53
Figure 20 : photographie des niveaux anciens du sondage profond poursuivi en 2016	54
Figure 21 : fragment d'un vase Néolithique Moyen 1 découvert dans l'US 3099 (dessin R. Irribarria)	55
Figure 22 : quantification du mobilier ancien découvert à Loches depuis 2013 (redéposé ou non), à partir de l'expertise de R.Irribarria.	56
Figure 23 : coupes des bermes du secteur 6 (Coupes 89 et 90)	59
Figure 24 : vue du secteur 6 en fin de fouille. En partie basse des coupes, les niveaux de la période 3	60

Figure 25 : plan des vestiges de la période 4a	61
Figure 26 : Vue du secteur 7 en fin de fouille, au sommet des niveaux de construction de M4-M9 (F33) et de l'escalier M314 (F323)	62
Figure 27 : Secteur 6 : vue de la coupe 89 avec le sondage dans la tranchée de fondation F312	63
Figure 28 : Coupes 93-97 (berme ouest), 95, 96 et 99 (escalier M314) du secteur 7	64
Figure 29 : Fondations des murs M4 (à gauche, reposant sur les couches 3099 et 3111) et M9 (à droite, avec sa semelle posée sur le substrat)	65
Figure 30 : vues de l'escalier M314 et sa tranchée de fondation F323	66
Figure 32 : Détail de l'US d'enduit peint effondré 3114, dans les niveaux de construction du bâtiment	67
Figure 31 : vue des niveaux de construction des murs M4 et M9	67
Figure 33 : élévation du parement interieur de M4	69
Figure 34 : élévation du parement exterieur de M4	70
Figure 35 : détail des fondations du mur M4 dans la tranchée de fondation F312, avec joints beurrés et traces d'outils	71
Figure 36 : coupe nord est du secteur 7	71
Figure 37 : coupes des structures en creux de la période 4a	72
Figure 38 : Détail de la stratigraphie de l'occupation du bâtiment, accumulée contre l'escalier M314	72
Figure 39 : vue d'ensemble et de détail de la couche d'enduits peints effondrée US 3065 ; en haut, les TP F320 et 321	73
Figure 40 : détail du trou de poteau F320	74
Figure 41 : massif M311 portant le contrefort M14 (à gauche)	74
Figure 42 : sol extérieur d'origine du bâtiment ? (US 3069)	75
Figure 43 : nouvelle hypothèse de restitution du bâtiment de la grande salle	79
Figure 44 : relevé du mur M9 avec hypothèses de restitution des élévations du bâtiment de la grande salle	80
Figure 45 : coupe générale du secteur de la grande salle, avec confrontation des données du sondage 2 de 2013 et profil du rempart actuel	82
Figure 46 : plan des connaissances sur l'environnement du bâtiment de la grande salle	84
Figure 47 : plan et coupe issu du scan 3D de la cave située à proximité de la grande salle (cellier ?)	86
Figure 48 : photographies de la cave située à proximité de la grande salle	87
Figure 49 : plan des vestiges de la période 4b	89
Figure 50 : vue de la tranchée F313	90
Figure 51 : détail de l'extrémité nord de la tranchée F313, creusée dans les sédiments de la rampe sur l'escalier M314	90
Figure 52 : coupes des structures de la période 4b	91

Figure 53 : vue de F310	91
Figure 54 : vues du contrefort M20 et sa tranchée de fondation F37	92
Figure 55 : vue de F308	93
Figure 56 : vue d'ensemble de la fouille au sommet de l'US 3022	94
Figure 58 : détail de l'US 3020	95
Figure 59 : vue du fait F307	95
Figure 57 : vue du fait F306	95
Figure 60 : vue de l'empreinte F309, en travers du portail EA302	96
Figure 61 : vue du secteur 7 sur le dernier niveau d'occupation du bâtiment (US 3006)	97
Figure 62 : plan des vestiges de la période 4c	98
Figure 63 : plan des vestiges de la période 5b	103
Figure 64 : vue de la fosse F8, perçant les niveaux de démolition de la grande salle (cliché 2013)	104
Figure 65 : vue des niveaux de démolition du bâtiment de la grande salle, avec le «fait» F301	104
Figure 66 : vue de la partie ancienne du mur M18	106
Figure 67 : plan des vestiges des périodes 6 et 7	108
Figure 68 : détails des plans anciens du château de Loches (les cercles rouges indiquent le secteur de fouille 2016)	109
En haut à gauche : plan de Lhuillier 1751-1756 ; bibliothèque municipiæ de Loches ; cliché «Caméra Club de Loches»)	109
En haut à droite : Cadastre de 1826, ADIL 3P_132_006	109
Ci-contre : plan de l'Atlas Collet, 1856 ; ADIL 39Fi4_p13	109
Figure 69 : plan des principales découvertes archéologiques effectuées entre 2012 et 2016 dans le parc des logis royaux	110
Figure 70 : diagramme stratigraphique de 2016	116
Photo 1 : lot 638, fragment de verre à boire	173
Photo 3 : lot 122, fragment de vitrail décoré	173
Photo 2 : lot 114, fragment de verre à boire	173

III.

ANNEXES

INVENTAIRES

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3000	Sect. :	Faits/Murs :	Phase : 7	US : 3006	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b
Type d'US : Décapage				Type d'US : Sol			
Action : Passe mécanique				Action : Occupation			
Description : Décapage à la pelle mécanique sur les secteurs 6 et 7				Description : Niveau induré de limons légèrement argileux gris, avec quelques poches plus sableuses. Présence de nombreuses inclusions de charbons et de calcaire, hétérogène. Recouvre l'ensemble du secteur 7 et remonte sur la "rampe" vers le portail F302, et en recouvre le seuil vers l'extérieur.			
Lot(s) mobilier : Poterie : 30 Métal : 1				Lot(s) mobilier : Poterie : 34 Métal : 4 Verre : 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118 Autre : 26			
US : 3001	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b	US : 3007	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 4b
Type d'US : Interface				Type d'US : Remblai			
Action : Abandon				Action : Occupation			
Description : US de nettoyage après décapage entre l'US de démolition 3004 (=LLR13 1019) et la dernière US d'occupation de la salle 3006 (=LLR13 1020).				Description : Remblais assez épais, composé de limons sableux bruns, assez homogène, comportant des cailloux calcaire, rares			
Lot(s) mobilier : Poterie : 31 Métal : 2 Verre : 106, 107, 108, 109				Lot(s) mobilier : Poterie : 35 Métal : 5			
US : 3002	Sect. : 7	Faits/Murs : 301	Phase : 5a	US : 3008	Sect. : 7	Faits/Murs : 301	Phase : 5a
Type d'US : Remblai				Type d'US : Creusement			
Action : Abandon				Action : Abandon			
Description : Sédiment brun sableux, meuble et hétérogène, avec de nombreuses pierres et blocs de calcaire				Description : Creusement (ou phénomène de tassement et d'effondrement ?) de forme complètement irrégulière plus ou moins longitudinale, dans la couche 3004.			
Interprétation : Comblement du creusement (ou phénomène de tassement et d'effondrement ?) F301				Interprétation : Niveau extérieur (jardin ?), probablement contemporain de la démolition de la salle.			
US : 3003	Sect. : 7	Faits/Murs : 300	Phase : 6	US : 3009	Sect. : 7	Faits/Murs : 300	Phase : 6
Type d'US : Fondation				Type d'US : Creusement			
Action : Construction				Action : Construction			
Description : Fondation maçonnée en tranchée aveugle, de forme circulaire composées de blocs bruts ou légèrement dégrossis de calcaire et de silex, parfois de très grande taille, liés au mortier de chaux assez dur de couleur gris-beige.				Description : Fosse circulaire d'environ 1,90 m de diamètre, repérée en bord de coupe sur 1,25 m de profondeur, mais probablement plus importante (ce creusement va vraisemblablement jusqu'au rocher).			
Interprétation : Plot de maçonnerie d'aménagements de jardin moderne				Interprétation : Creusement de la tranchée aveugle du plot de maçonnerie M300			
US : 3004	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4c	US : 3010	Sect. : 7	Faits/Murs : 302	Phase : 4a
Type d'US : Remblai				Type d'US : Elévation			
Action : Démolition				Action : Construction			
Description : Épais remblais recouvrant l'ensemble du secteur 7, composé de tuffeau concassé de pierres de de blocs de tuffeau, homogène et compacte.				Description : Blocs de moyen appareil de tuffeau blanc formant un piédroit portant une feuillure, débordant vers l'intérieur de l'ouverture sur 12 cm, et de 30 cm de largeur. Conservé sur une assise, mesurant environ 30 cm de hauteur. Le mortier de couleur beige à la charge très grossière en petits galets semble similaire au reste de l'élévation d'origine du mur M4)			
Interprétation : Niveau de démolition (récupération des élévations) de la salle				Interprétation : Piédroit sud du portail F302			
US : 3005	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b				
Type d'US : Remblai							
Action : Abandon							
Description : couche composée de sables gris/roses et de graviers de calcaire, piétinés, localisés sur et autour du seuil du portail F302.							
Interprétation : Niveau de piétinement appartenant sans doute à la séquence d'abandon de la salle.							

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3011	Sect. : 7	Faits/Murs : 302	Phase : 4a	US : 3017	Sect. : 6	Faits/Murs : 305	Phase : 4b
Type d'US : Élévation Action : Construction				Type d'US : Creusement Action : Construction			
Description : Blocs de moyen appareil de tuffeau blanc formant un piédroit portant une feuillure, débordant vers l'intérieur de l'ouverture sur 12 cm, et de 30 cm de largeur. Conservé sur une assise, mesurant environ 30 cm de hauteur. Pas complètement dégagée du fait de l'installation des coupes 95 et 96). le mortier de couleur beige à la charge très grossière en petits galets semble similaire au reste de l'élévation d'origine du mur M4) Interprétation : Piédroit nord du portail F302				Description : creusement, dont le rebord a été mis en évidence sur une toute petite surface en rebord est de la fouille, au sud de M304. Interprétation : creusement de la tranchée de fondation F305, du contrefort M304.			
US : 3012	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 5a	US : 3018	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Couche d'occupation Action : Abandon				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
Description : poche de remblais bruns meubles et hétérogènes contenant de nombreux cailloux calcaire, localisés, en surface de 3004. Interprétation : Niveau lié à la démolition ou l'abandon de la salle				Description : Remblai brun sableux hétérogène contenant des nombreux cailloux de calcaire, assez compact. Il prend une teinte grise sur sa surface piétinée. Présence de quelques fragments d'enduits à badigeon blanc. Interprétation : Niveaux d'occupation extérieure, le plus récent identifié en relation avec M4. Depuis sua surcae sont creusées les tranchées de fondation F37 (M20) et F305 (M304).			
US : 3013	Sect. : 6	Faits/Murs : 303	Phase : 5a	US : 3019	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
Description : Remblais bruns et caillouteux, homogène, contenant grillage en métal, fragments de verre industriel... Interprétation : comblement d'une ancienne tranchée de réseau électrique				Description : Remblai brun sableux hétérogène, assez compact. Se distingue de 3018 par sa compacité et la rareté des cailloux calcaire. Contient également un peu plus de mobilier, ainsi que des fragments de mortier et d'ardoises. Interprétation : Niveaux d'occupation extérieure, en relation avec M4			
US : 3014	Sect. : 6	Faits/Murs : 303	Phase : 7	US : 3020	Sect. : 7	Faits/Murs : 325	Phase : 4b
Type d'US : Creusement Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
Interprétation : Creusement d'une ancienne tranchée de réseau électrique				Description : couche sableuse composée de mortier rose de charbons de bois de gros calibres, de fragments d'enduits (non peint), et de quelques cailloux, le tout ayant fortement chauffé. Localisé dans l'angle sud ouest de la fouille. Composition similaire à la couche 3136 (=1048), F306. Interprétation : Foyers ou rejets de foyers, localisé contre le mur M9			
US : 3015	Sect. : 6	Faits/Murs : 304	Phase : 4b	US : 3021	Sect. : 7	Faits/Murs : 307	Phase : 4b
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction				Type d'US : Remblai Action : Construction			
Description : Maçonnerie de moyen appareil de tuffeau réglé, conservé sur une assise d'élévation, formant un contrefort rectangulaire, mis au jour partiellement en rebord est de la fouille. Les pierres sont liées au mortier de chaux, très friable, à fraction grossière. Celui n'es pas chaîné avec le mur M4, mais est appuyé contre son parement abîmé. Les pierres du contrefort comportent des traces de layage assez bien conservées. Interprétation : Contrefort M304 rectangulaire accolé au mur M4, en lien avec la tranchée de fondation F304. Semble construit en même temps que le contrefort M20 (F37).				Description : plaque de mortier, de forme grossièrement rectangulaire, posé à la surface de la couche 3022. De couleur gris rose, contenant de nombreux éléments grossières (galets, petits cailloux...) et des charbons. Riche en chaux (dur). Interprétation : Petite aire de gâchage du mortier.			
US : 3016	Sect. : 6	Faits/Murs : 305	Phase : 4b				
Type d'US : Remblai Action : Construction							
Description : sédiment brun hétérogène et meuble, contenant de nombreux blocs de mortier similaire à M304. Interprétation : comblement supérieur de la tranchée de fondation F305, du contrefort M304.							

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3022	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b	US : 3027	Sect. : 7	Faits/Murs : 310	Phase : 4b
Type d'US : Interface Action : Occupation Description : Numéro donné pour la surface de la couche 3137 (=1050, sous 3006), où l'on observe un piétinement, le dépôt par endroit de lambeaux de limons bruns/gris compacts, la présence de charbons de bois, et l'association avec les faits F306, 307, 309, 325, 326 et F25 (découvert en 2013). Interprétation : Niveau d'occupation de la salle.				Type d'US : Remblai Action : Occupation Description : Limons bruns/noirs, homogènes, très meubles, avec rares nodules de calcaire. Il comporte en surface un gros morceau de bois brûlé. Interprétation : Comblement d'un petit creusement ou d'une empreinte, indéterminée.			
Lot(s) mobilier : Poterie : 41 Métal : 8 Verre : 120							
US : 3023	Sect. : 7	Faits/Murs : 301	Phase : 5a	US : 3028	Sect. : 7	Faits/Murs : 310	Phase : 4b
Type d'US : Remblai Action : Abandon Description : Empreinte longitudinale (creusement ou phénomène d'effondrement), dans la continuité de F301 au sud de M15. comblée avec un mélange de limons bruns hétérogènes et meubles. Interprétation : Continuité vers le sud du fait F301, coupé de sa partie nord par M15. Le niveau de creusement de cette partie du fait F301 n'a été aperçu que au niveau de l'US 3020, en raison d'un décapage mécanique plus profond dans cette partie de la fouille.				Type d'US : Creusement Action : Construction Description : Creusement ou empreinte de forme rectangulaire située contre le mur M9, de manière parallèle. Interprétation : Creusement d'un petit creusement ou d'une empreinte, indéterminée			
Lot(s) mobilier : Poterie : 42							
US : 3024	Sect. : 7	Faits/Murs : 309	Phase : 4b	US : 3029	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation Description : Partie supérieure du comblement d'un petit creusement ou d'une empreinte, de forme longitudinale, de 25 cm de large située sur le seuil de la porte F302. Ce comblement supérieur est formé visiblement de l'effondrement de la couche 1050 Interprétation : Empreinte d'une pièce de bois installée en travers de la porte F302 ? dans un de les dernières temps de l'utilisation de la salle : condamnation de la porte ou simple réaménagement du seuil ?				Type d'US : Remblai Action : Occupation Description : Sédiment limoneux gris assez compact, présence de gravier calcaire et de fragments de mortier. Interprétation : Niveau d'occupation extérieure à la salle, antérieur aux contreforts M20 et 304, postérieur au contrefort M14 (fondation F311).			
Lot(s) mobilier : Poterie : 43 Métal : 9							
US : 3025	Sect. : 7	Faits/Murs : 326	Phase : 4b	US : 3030	Sect. : 6	Faits/Murs : 311	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Construction Description : plaque de mortier, de forme grossièrement circulaire, posé à la surface de la couche 3022. De couleur gris rose, contenant de nombreux éléments grossiers (galets, petits cailloux...) et des charbons. Riche en chaux (dur). Interprétation : Petite aire de gâchage du mortier, ou résidus de travaux				Type d'US : Maçonnerie Action : Construction Description : Maçonnerie en tranchée aveugle, située le long du bord sud du secteur 6. Elle est formée de moellons de calcaire non assisés jeté dans une tranchée, liés au mortier de chaux très dur, de couleur gris, à fraction plutôt fine. Elle porte l'élévation du contrefort M4. Interprétation : Probable fondation massive du contrefort M4. Mise au jour de manière partielle, on distingue cependant un départ d'une maçonnerie circulaire, englobant peut-être l'ensemble de l'angle sud est de la salle, pour l'ajout de deux contreforts d'angle.			
US : 3031	Sect. : 6	Faits/Murs : 311	Phase : 4a	US : 3032	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b
Type d'US : Creusement Action : Construction Interprétation : Creusement de la fondation M311 en tranchée aveugle.				Type d'US : Remblai Action : Occupation Description : Niveau de piétinement en surface de la couche 3047, composé de tuffeau concassé et de limons gris avec de nombreux charbons et des traces de chauffe. Interprétation : Niveau d'occupation de la salle.			
				Lot(s) mobilier : Poterie : 44			
US : 3026	Sect. : 7	Faits/Murs : 309	Phase : 4b				
Type d'US : Remblai Action : Occupation Description : Partie inférieure du comblement d'un petit creusement ou d'une empreinte, de forme longitudinale située sur le seuil de la porte F302. Ce comblement inférieur est formé d'un sédiment limoneux brun très homogène et trié. Interprétation : Comblement inférieur d'une probable empreinte de pièce de bois installée en travers de la porte F302 dans un de les dernières temps de l'utilisation de la salle : condamnation de la porte ou simple réaménagement du seuil ?							

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3033	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b	US : 3039	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 3
Type d'US : Remblai		Action : Construction		Type d'US : Remblai		Action : Construction	
Description : Couche fine de mortier pulvérulent et de calcaire concassé mêlé à du limons gris. Localisé au niveau de l'entrée (sur l'escalier F314)		Lot(s) mobilier : Poterie : 45		Description : Épais niveau de calcaire (20 à 40 cm) hétérogène (présence de poches de limons bruns) et très compact		Lot(s) mobilier : Poterie : 50	
Interprétation : Petit niveau de construction ou de démolition dans la séquence d'occupation de la salle.				Interprétation : Niveau de démolition ou de construction ? immédiatement antérieur au creusement de la tranchée de fondation F312			
US : 3034	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b	US : 3040	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b
Type d'US : Remblai		Action : Construction		Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : Fine couche de calcaire concassé. Localisé au niveau de l'entrée (sur l'escalier F314)		Lot(s) mobilier : Poterie : 46		Description : fin niveau de limons sableux bruns compacts, localisé devant l'entrée de la salle, sur l'escalier F314		Lot(s) mobilier : Poterie : 51	
Interprétation : Petit niveau de construction ou de démolition dans la séquence d'occupation de la salle.				Interprétation : Occupation de la salle : participe de la "rampe" aménagée sur l'escalier F314-317			
US : 3035	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b	US : 3041	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4b
Type d'US : Remblai		Action : Occupation		Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : Petit niveau de limons très sableux, bruns, avec quelques graviers calcaire. Surface piétinée (terre battue). Localisé au niveau de l'entrée (sur l'escalier F314)		Lot(s) mobilier : Poterie : 47		Description : Fin niveau de sables bruns avec quelques graviers calcaire, localisé devant l'entrée de la salle, sur l'escalier F314.		Lot(s) mobilier : Poterie : 52	
Interprétation : Occupation de la salle : participe de la "rampe" aménagée sur l'escalier F314-317				Interprétation : Occupation de la salle : participe de la "rampe" aménagée sur l'escalier F314-317. Niveau immédiatement postérieur à la reprise du parement intérieur de M4 (tranchée F313)			
US : 3036	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3042	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai		Action : Construction		Type d'US : Remblai		Action : Occupation	
Description : fin lambeau de calcaire concassé, hétérogène et compact, localisé en rebord de la tranchée de construction F312 (M4)		Lot(s) mobilier : Poterie : 48		Description : Fin niveau de limons gris compacts, avec cailloux calcaire et nombreuses inclusions de mortier rosâtre et de graviers calcaire. Localisé devant l'entrée de la salle, sur l'escalier F314.		Lot(s) mobilier : Poterie : 53	
Interprétation : Petit remblais de construction ou de travaux sans doute lié à M4				Interprétation : Occupation de la salle : participe de la "rampe" aménagée sur l'escalier F314-317. Niveau immédiatement antérieur à la reprise du parement intérieur de M4 (tranchée F313)			
US : 3037	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3043	Sect. : 6	Faits/Murs : 312	Phase : 4a
Type d'US : Remblai		Action : Construction		Type d'US : Remblai		Action : Construction	
Description : fin lambeau de calcaire concassé et de mortier, hétérogène et compact, localisé en rebord de la tranchée de construction F312 (M4)		Lot(s) mobilier : Poterie : 48		Description : limons sableux bruns hétérogène et meubles, avec présence de nombreux cailloux de calcaire.		Lot(s) mobilier : Poterie : 54	
Interprétation : Petit remblais de construction ou de travaux sans doute lié à M4				Interprétation : comblement supérieur de la tranchée de fondation F312 (M4)			
US : 3038	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3044	Sect. : 6	Faits/Murs : 312	Phase : 4a
Type d'US : Remblai		Action : Construction		Type d'US : Creusement		Action : Construction	
Description : Couche de limons gris couvrant le secteur 6, homogène, assez compacte. Première couche à venir couvrir la tranchée de fondation F312 de M4		Lot(s) mobilier : Poterie : 49		Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation F312, M4			
Interprétation : Occupation extérieure, peut-être lié à la construction de M4 ou immédiatement postérieure.							
US : 3045	Sect. : 7	Faits/Murs : 313	Phase : 4b				
Type d'US : Remblai		Action : Construction					
Description : limons bruns sableux hétérogènes et meubles, avec cailloux calcaire.		Lot(s) mobilier : Poterie : 55					
Interprétation : comblement de la tranchée F313, liée à la reprise du parement intérieur de M4							

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3046 Sect. : 7 Faits/Murs : 313 Phase : 4b

Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : creusement d'une tranchée de 60 cm de largeur environ pour 15 cm de profondeur, jusqu'à 50 cm au niveau du piédroit sud du portail F312, au contact avec l'escalier F314 (creusé dans les sédiments composant la "rampe").

Interprétation : creusement de la tranchée F313, liée à la reprise du parement intérieur de M4

US : 3047 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limons bruns sableux hétérogènes et compacts, contient des cailloux et des nodules de terre battue. Il apparaît très épais dans la moitié dans la moitié sud du secteur 7, s'amenuise à mesure que l'on va vers le nord.

Interprétation : Apport de remblais immédiatement postérieur à la reprise de M4 (F313). Correspond peut-être à un nivellement du sol après travaux. Il vient en partie niveler la différence de niveaux créée par la rampe sur l'escalier M314.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 56
Métal : 19
Verre : 121
Terre cuite : 99

US : 3048 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : Couche d'occupation hétérogène résultant de plusieurs niveaux de piétinements très fins (limons plus ou moins argileux bruns, terre battue, avec quelques graviers et boulette de mortier...), fouillés en une seul fois.

Interprétation : Occupation grande salle, immédiatement antérieure à la tranchée de reprise de M4 : F313

Lot(s) mobilier :
Poterie : 57
Autre : 27

US : 3049 Sect. : 7 Faits/Murs : 314 Phase : 4a

Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : Maçonnerie correspondant à un escalier monumental de 4 marches, en grand appareil de tuffeau blanc, lié au mortier beige à fraction grossière, riche en chaux, . Appuyé contre le mur M4, il est installé devant le portail EA302 pour relier les niveaux intérieurs et le niveau du seuil vers l'extérieur), environ 1m plus haut.

Interprétation : Escalier : appuyé contre le mur M4, il est installé devant le portail EA312 pour relier les niveaux intérieurs et le niveau du seuil (vers l'extérieur), environ 1m plus haut. Il est stratigraphiquement en lien avec les première US postérieures à la construction de M4, donc vraisemblablement installé dès l'origine. dans la foulée des élévations du

US : 3050 Sect. : 7 Faits/Murs : 315 Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Petit plaque de mortier beige de 15 cm d'épaisseur environ, de couleur rosâtre, avec graviers de calcaire

Interprétation : Petite aire de gâchage du mortier.

US : 3051 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : Petite surface de terre battue gris, argileuse, et cendreuse, avec de nombreux charbons de bois, homogène et compacte. Lentille localisée contre le mur M9

Interprétation : Niveau d'occupation de la grande salle, en lien avec le fait F310, percé dans cette US

Lot(s) mobilier :
Poterie : 58

US : 3052 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : fine couche de mortier rosâtre, située tout autour de F315, à l'interface entre 3048 et 3053. Il semble résulter

Interprétation : Niveau de travaux : semble résulter de l'étalement du mortier de F315 (petite aire de gâchage).

US : 3053 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : fine couche de terre battue argilo-sableuse, grise, homogène et compacte, couvrant l'essentiel du secteur 7

Interprétation : Niveau d'occupation de la grande salle

Lot(s) mobilier :
Poterie : 59

US : 3054 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Couche de calcaire jaune pulvérulent, homogène et compacte côté M9 (sud), s'épaissit jusqu'à 10/15 cm côté escalier (F314), zone dans laquelle elle devient plus hétérogène et meuble.

Interprétation : Niveau de taille de la pierre ou de travaux : peut-être en lien avec les TP F318 et F319.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 60

US : 3055 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limons sableux bruns, meubles, hétérogènes, contient de nombreux cailloux et gravier de calcaire. Niveau de remblais situé au dessus du seuil du portail EA302, semble contenu à l'extérieur par l'effet de paroi induit par F309 (empreinte de poutre)

Interprétation : Niveau d'occupation extérieur, devant l'entrée de la grande salle : stratigraphiquement le plus récent fonctionnant avec le bâtiment.

US : 3056 Sect. : 7 Faits/Murs : 313 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Limons sableux brun hétérogènes et meubles avec de nombreux cailloux calcaire

Interprétation : Comblement de la tranchée de construction F313, en lien avec la reprise du parement de M4

Lot(s) mobilier :
Poterie : 61
Métal : 11

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3057 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : limons bruns, compacts, avec peu de gros éléments, quelques graviers de calcaire. Localisé à l'extérieur du bâtiment de la salle, devant le portail EA302.

Interprétation : Niveau d'occupation extérieur en lien avec la salle.

Lot(s) mobilier :

Poterie : 62
Verre : 122

US : 3058 Sect. : 7 Faits/Murs : 313 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Bourrelet de mortier rosâtre localisé au fond de la tranchée F313

Interprétation : Comblement de la tranchée de construction F313, en lien avec la reprise du parement de M4

US : 3059 Sect. : 7 Faits/Murs : 313 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Remblai de calcaire concassé et de cailloux, localisé au fond de la tranchée F313

Interprétation : Comblement inférieur de la tranchée de construction F313, en lien avec la reprise du parement de M4

US : 3060 Sect. : 7 Faits/Murs : 316 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : Remblai de limons sableux hétérogène brun avec de nombreuses inclusions de calcaire, assez meuble.

Interprétation : Comblement d'une fosse partiellement reconnue en limite nord de la fouille.

US : 3061 Sect. : 7 Faits/Murs : 316 Phase : 4b

Type d'US : Creusement Action : Occupation

Description : Creusement circulaire au profil évasé

Interprétation : Creusement de la fosse F316

US : 3062 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Sol Action : Occupation

Description : blocs siliceux et calcaires à plat devant le portail EA302, liés au mortier très pauvre en chaux. Un effet de paroi au niveau des feuillures du portail montre que ce sol a été installé contre un obstacle disparu (pierre, carreaux, bois?) situé sur le seuil EA302.

Interprétation : Sol extérieur en relation avec le portail de la grande salle.

US : 3063 Sect. : 7 Faits/Murs : 302 Phase : 4a

Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : Blocs de Moyen appareil de tuffeau correspondant au seuil original de EA302, mais très dégradé : traces importantes de bûchage.

Interprétation : Seuil original de la porte EA302, dans un aspect très dégradé. Le sol original semble avoir totalement disparu.

US : 3064 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : fin niveau de limons argileux bruns compacts homogènes, rares graviers et inclusions calcaire. Localisé au niveau de l'escalier F314/317

Interprétation : Sol d'occupation de la salle. Participe de la constitution de la "rampe" sur l'escalier F314

Lot(s) mobilier :

Poterie : 63
Verre : 123

US : 3065 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Démolition

Description : Couche localisée dans un large quart sud ouest de l'emprise du secteur 7, composée quasi exclusivement de mortier et d'enduits peints, hétérogène, meuble.

Interprétation : Dégradation des murs M4/M9 ? dépose des décors d'origine de la salle ?

Lot(s) mobilier :

Poterie : 64
Métal : 12
Verre : 104

US : 3066 Sect. : 6 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Couche assez fine de calcaire pulvérulent, très compacte et homogène, localisé au sud du secteur 6

Interprétation : Petite couche de taille de pierre, antérieure au creusement de la tranchée de fondation du contrefort M14.

Lot(s) mobilier :

Poterie : 65

US : 3067 Sect. : 6 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : Fine couche de limons bruns, compacts et homogène localisé au sud du secteur 6

Interprétation : Niveau d'occupation extérieure de la grande salle.

Lot(s) mobilier :

Poterie : 66

US : 3068 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : Limons sableux bruns foncés, hétérogènes.

Interprétation : Couche d'occupation extérieure, devant le portail EA302, avant le réaménagement du seuil et de l'escalier (3062/F317)

US : 3069 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Sol Action : Occupation

Description : Cailloutis calcaire compact (5/10cm de diamètre) avec limons bruns.

Interprétation : Premier sol aménagé devant le portail EA302

US : 3070 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : fine couche de limons gris hétérogène, observée localement sur l'escalier F314, postérieure au réagréage F317.

Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle, participe de la constitution de la "rampe" sur l'escalier F314/317

Lot(s) mobilier :

Poterie : 67

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3071	Sect. : 7	Faits/Murs : 317	Phase : 4a	US : 3077	Sect. : 7	Faits/Murs : 318	Phase : 4a
Type d'US : Maçonnerie Action : Construction				Type d'US : Remblai Action : Abandon			
<i>Description : Dalles de grand appareil, épaisses de 15 cm en tuffeau blanc, liées au mortier de chaux. Portent des traces d'usures importantes (ornières?) sur la surface.</i>				<i>Description : Limons sableux bruns/gris hétérogènes et meuble avec quelques cailloux calcaire et boulettes de mortier et d'enduits peints (couche 3053 effondrée)</i>			
<i>Interprétation : Réagréage/réparation de l'escalier F314.</i>				<i>Interprétation : Comblement d'un petit creusement : peut être un trou de piquet.</i>			
US : 3072	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3078	Sect. : 7	Faits/Murs : 318	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Creusement Action : Construction			
<i>Description : Limons bruns sableux, hétérogène et compacts comportant de nombreux petits galets et graviers de calcaire.</i>				<i>Description : Creusement de petites dimensions plus ou moins circulaire.</i>			
<i>Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle, participe de la constitution de la "rampe" sur l'escalier F314/317</i>				<i>Interprétation : Petit creusement : peut être un trou de piquet.</i>			
Lot(s) mobilier : Poterie : 68 Métal : 13				Lot(s) mobilier : Poterie : 71			
US : 3073	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 3	US : 3079	Sect. : 7	Faits/Murs : 319	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Abandon			
<i>Description : Couche assez fine de limons sableux bruns/marrons, hétérogènes et meubles, avec rares gravier calcaire.</i>				<i>Description : Limons sableux bruns/gris hétérogènes et meuble avec quelques cailloux calcaire et boulettes de mortier et d'enduits peints (couche 3053 effondrée)</i>			
<i>Interprétation : Couche d'occupation antérieure à la construction de M4</i>				<i>Interprétation : Comblement d'un petit creusement : peut être un trou de piquet.</i>			
Lot(s) mobilier : Poterie : 69				Lot(s) mobilier : Poterie : 72			
US : 3074	Sect. : 6	Faits/Murs :	Phase : 3	US : 3080	Sect. : 7	Faits/Murs : 319	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Creusement Action : Construction			
<i>Description : Cailloutis de calcaire concassé très induré, hétérogène. Surface non régulière, comportant des trace de chauffe.</i>				<i>Description : Creusement de petites dimensions plus ou moins circulaire.</i>			
<i>Interprétation : Sol (extérieur?) antérieur à la construction de M4. Arrêt de la fouille 2016 sur ce niveau.</i>				<i>Interprétation : Petit creusement : peut être un trou de piquet.</i>			
US : 3075	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3081	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
<i>Description : limons bruns/noirs homogènes et compacts avec rares graviers. Localisé au dessus de l'escalier F314/317, s'étendant plus largement vers le nord.</i>				<i>Description : Limons bruns compacts hétérogènes avec nombreux cailloux et fragments d'enduits peints. Localisé au sud de l'escalier F314, venant contre son parement, et s'étendant plus largement vers le sud.</i>			
<i>Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle, participe de la constitution de la "rampe" sur l'escalier F314/317</i>				<i>Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle, participe de la constitution de la "rampe" sur l'escalier F314/317</i>			
Lot(s) mobilier : Poterie : 70				Lot(s) mobilier : Poterie : 73			
US : 3076	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3082	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
<i>Description : limons bruns/noirs homogènes et compacts avec rares graviers. Localisé au sud de l'escalier F314, venant contre son parement, et s'étendant plus largement vers le sud.</i>				<i>Description : lambeau de limons bruns noirs, hétérogène et compacts, localisé sur l'escalier F314/317</i>			
<i>Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle, participe de la constitution de la "rampe" sur l'escalier F314/317</i>				<i>Interprétation : Occupation/utilisation de la "rampe". Cette couche vient combler les ornières dans F317.</i>			
Lot(s) mobilier : Poterie : 70				Lot(s) mobilier : Poterie : 74			
US : 3083	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3083	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Construction				Type d'US : Remblai Action : Construction			
<i>Description : Couche fine de mortier pauvre de couleur beige, avec de nombreux petits galets, localisée sur et autour de F317.</i>				<i>Description : Couche fine de mortier pauvre de couleur beige, avec de nombreux petits galets, localisée sur et autour de F317.</i>			
<i>Interprétation : Étalage de mortier, probablement lié à F317 et à la réparation de l'escalier F314</i>				<i>Interprétation : Étalage de mortier, probablement lié à F317 et à la réparation de l'escalier F314</i>			

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3084	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3090	Sect. : 7	Faits/Murs : 321	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Construction			
Description : Couche assez fine de limons bruns, compacts et hétérogène, avec nombreuses boulettes de mortier et d'enduits peints, graviers et quelques cailloux calcaire. Localisé dans une grande moitié sud du secteur 7.				Description : sédiment limoneux brun assez meuble, quelques cailloux et gravier.			
Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle, recouvrant la couche d'enduits peint 3065				Interprétation : Bourrage du trou de poteau F321			
Lot(s) mobilier : Poterie : 75 Métal : 14							
<hr/>				<hr/>			
US : 3085	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3091	Sect. : 7	Faits/Murs : 321	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Creusement Action : Construction			
Description : Couche composée principalement limons sableux bruns hétérogènes. Elle recouvre l'ensemble du secteur 7, jusqu'à l'escalier F314 dont elle recouvre la première marche. Elle prend un aspect très hétérogène et meuble le long les murs M4 et M9 (avec un présence plus importante de boulettes de mortier, d'enduits, de cailloux, parfois de gros module), et plus piétinée vers l'intérieur et l'escalier (compacte avec beaucoup moins de gros éléments). Par endroits, on constate un micro stratification complexe (fin niveaux de piétinement, de limons et de calcaire) par lambeaux. Grande quantité de matériel, notamment de faune. Le tout a été fouillé en une fois.				Description : limons bruns sableux avec de nombreux petit galets. Homogène et très compact. Couche présent sur une large moitié nord du secteur 7.			
Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle. Participe de la création de la "rampe" sur l'escalier F314, fonctionnant avec la réparation F317.				Interprétation : Creusement du tour de poteau F321			
Lot(s) mobilier : Poterie : 76 Métal : 15 Verre : 124				Lot(s) mobilier : Poterie : 79			
<hr/>				<hr/>			
US : 3086	Sect. : 7	Faits/Murs : 320	Phase : 4a	US : 3092	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Abandon				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
Description : Remblais composé principalement de cailloux calcaire, de fragments de mortier et d'enduits peints.				Description : lambeau de limons sableux gris homogènes situé contre la coupe ouest de la fouille, au pied de l'escalier F314			
Interprétation : Négatif du trou de poteau F320 : ce sédiment manifestement issu de l'US 3065 (couche de fragments d'enduits peints), semble indiquer l'arrachement de la pièce de bois.				Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle			
Lot(s) mobilier : Poterie : 77							
<hr/>				<hr/>			
US : 3087	Sect. : 7	Faits/Murs : 320	Phase : 4a	US : 3093	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Construction				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
Description : sédiment limoneux brun assez meuble, quelques cailloux et gravier.				Description : lambeau d'une fine couche de mortier beige et de cailloux de calcaire, hétérogène et compacte, située dans l'angle nord ouest du secteur 7.			
Interprétation : Bourrage du trou de poteau F320				Interprétation : couche de construction peut-être liée au réagréage de l'escalier F317			
Lot(s) mobilier :							
<hr/>				<hr/>			
US : 3088	Sect. : 7	Faits/Murs : 320	Phase : 4a	US : 3094	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Creusement Action : Construction				Type d'US : Remblai Action : Construction			
Description : sédiment limoneux brun assez meuble, quelques cailloux et gravier.				Description : lambeau d'une fine couche de mortier beige et de cailloux de calcaire, hétérogène et compacte, située dans l'angle nord ouest du secteur 7.			
Interprétation : Bourrage du trou de poteau F320				Interprétation : couche de construction peut-être liée au réagréage de l'escalier F317			
Lot(s) mobilier :							
<hr/>				<hr/>			
US : 3089	Sect. : 7	Faits/Murs : 321	Phase : 4a	US : 3095	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Abandon				Type d'US : Remblai Action : Construction			
Description : Remblais composé principalement de cailloux calcaire, de fragments de mortier et d'enduits peints.				Description : Fine couche de mortier déposée sur un niveau de limons bruns marbrés compact et homogène. Surmonte directement F317			
Interprétation : Négatif du trou de poteau F321 : ce sédiment manifestement issu de l'US 3065 (couche de fragments d'enduits peints), semble indiquer l'arrachement de la pièce de bois.				Interprétation : couche d'occupation et construction peut-être liée au réagréage de l'escalier F317			
Lot(s) mobilier : Poterie : 78 Autre : 28				Lot(s) mobilier : Poterie : 80			
<hr/>				<hr/>			
US : 3089	Sect. : 7	Faits/Murs : 321	Phase : 4a	US : 3096	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Abandon				Type d'US : Remblai Action : Construction			
Description : Remblais composé principalement de cailloux calcaire, de fragments de mortier et d'enduits peints.				Description : Couche de calcaire concassé, fine au pied de l'escalier qui s'épaissit vers l'ouest.			
Interprétation : Négatif du trou de poteau F321 : ce sédiment manifestement issu de l'US 3065 (couche de fragments d'enduits peints), semble indiquer l'arrachement de la pièce de bois.				Interprétation : niveau de taille de la pierre, peut être liée aux travaux de réparation de l'escalier F317			
Lot(s) mobilier : Poterie : 78 Autre : 28				Lot(s) mobilier : Poterie : 80			
<hr/>				<hr/>			

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3097	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3104	Sect. :	Faits/Murs : 322	Phase :	
Type d'US : Remblai		Action : Occupation		Type d'US :		Action :		
Description : Couche composée quasiment exclusivement de sable brun et de petits galets, très meuble et homogène. Elle couvre une large moitié sud du secteur 7, appuyé contre F314 au nord, elle s'étend dans tout l'angle sud est de la salle.		Lot(s) mobilier : Poterie : 81 Métal : 16 Verre : 125		Description : ANNULÉE				
Interprétation : Niveau difficile à interpréter du point de vue de sa morphologie. Il contient beaucoup de mobilier ce qui ferait pencher son interprétation vers une couche d'occupation				US : 3105		Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai		Action : Occupation		Type d'US : Remblai		Action : Construction		
Description : Limons sableux bruns marbrés assez homogène et compact. rares gravier calcaire. Située dans l'angle nord ouest du secteur 7, et contre l'escalier F314		Interprétation : Niveau d'occupation de la grande salle		Description : fine couche hétérogène composée de calcaire concassé et de plaque de mortier. Elle est observable sur l'ensemble du secteur 7 mais est non couvrante. Elle est plus épaisse vers M9		Lot(s) mobilier : Poterie : 84		
Interprétation : Niveau d'occupation de la grande salle				Interprétation : Niveaux de travaux.				
US : 3098	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3106	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	
Type d'US : Remblai		Action : Occupation		Type d'US : Remblai		Action : Occupation		
Description : Limons sableux bruns marbrés assez homogène et compact. rares gravier calcaire. Située dans l'angle nord ouest du secteur 7, et contre l'escalier F314		Interprétation : Niveau d'occupation de la grande salle		Description : Petite plaque localisée de charbons et de limons bruns fortement chauffés, situé au sud de F314		Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle		
Interprétation : Niveau d'occupation de la grande salle				Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle				
US : 3099	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 1a	US : 3107	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	
Type d'US : Remblai		Action : Occupation		Type d'US : Remblai		Action : Occupation		
Description : Sédiment très argileux et compact brun/noir avec de nombreux cailloux calcaire. Très organique et hétérogène, comporte de nombreux éléments chauffés.		Lot(s) mobilier : Poterie : 82 Lithique : 29		Description : Fin lambeau de limons bruns hétérogènes compacts, déposé à côté de 3106.		Lot(s) mobilier : Poterie : 85		
Interprétation : Couche découverte en poursuivant le sondage de 2013 dans les niveaux antérieurs au bâtiment de la grande salle. Sous les niveaux de l'époque carolingienne (8e s. pour 1094) : comporte du mobilier exclusivement Néolithique. La couche suivant 3111 est un passe mécanique dans ce niveau.				Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle				
US : 3100	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3108	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	
Type d'US : Remblai		Action : Abandon		Type d'US : Remblai		Action : Occupation		
Description : lambeau d'enduits peints et de mortier plus ou moins circulaire localisé dans l'angle de la salle.		Lot(s) mobilier : Poterie : 83		Description : fine couche de limons bruns très sableux et hétérogènes, meuble, avec de très nombreuses inclusions de calcaire et de petits galets		Lot(s) mobilier : Poterie : 86 Métal : 17		
Interprétation : dégradation des enduits peints?				Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle.				
US : 3101	Sect. : 6	Faits/Murs : 312	Phase : 4a	US : 3109	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	
Type d'US : Remblai		Action : Construction		Type d'US : Remblai		Action : Occupation		
Description : bourrelet de mortier situé dans le fond de la tranchée F312		Interprétation : Niveau de construction de M4		Description : Fin lambeau très localisé de limons bruns marbrés, compacts, plus sableux que 3107.		Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle.		
Interprétation : Niveau de construction de M4				Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle.				
US : 3102	Sect. :	Faits/Murs : 322	Phase :	US : 3110	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	
Type d'US :		Action :		Type d'US : Remblai		Action : Occupation		
Description : ANNULÉE				Description : Couche couvrant tout le secteur 7, hétérogènes et compacte, composée de limons bruns marbrés, avec graviers et rares cailloux calcaire. Grande quantité de céramique et de faune.		Lot(s) mobilier : Poterie : 87 Métal : 18 Verre : 126, 127, 128		
Interprétation : ANNULÉE				Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle.				
US : 3103	Sect. :	Faits/Murs : 322	Phase :					
Type d'US :		Action :						
Description : ANNULÉE								

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3111	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 1a	US : 3116	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Construction			
<i>Description : Sédiment très argileux et compact brun/noir avec de nombreux cailloux calcaire. Très organique et hétérogène, comporte de nombreux éléments chauffés.</i>				<i>Description : Semelle de mortier très épaisse localisée au pied du mur M9, de couleur beige à fraction grossière, similaire au mortier du mur M4 et M9.</i>			
<i>Interprétation : Couche découverte en poursuivant le sondage de 2013 dans les niveaux antérieurs au bâtiment de la grande salle. passe mécanique dans la couche antérieure 3099. En revanche cette passe (10/15 cm d'épaisseur), surmontant directement le rocher calcaire, est complètement stérile.</i>				<i>Interprétation : Bourrelet de mortier lié aux travaux d'élévation du mur M9</i>			
US : 3112	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3117	Sect. : 7	Faits/Murs : 323	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Construction				Type d'US : Remblai Action : Construction			
<i>Description : Fin niveau de calcaire concassé, non couvrant, fouillé dans le secteur au nord de l'escalier F314</i>				<i>Description : Limons bruns hétérogènes et meuble.</i>			
<i>Interprétation : Égal à la couche 3105 fouillée sur le reste du secteur 7 : petit niveau de travaux ?</i>				<i>Interprétation : Comblement terminal de la tranchée de fondation liée à l'installation de l'escalier F314.</i>			
US : 3113	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3118	Sect. : 7	Faits/Murs : 323	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Creusement Action : Construction			
<i>Description : limons bruns marbrés hétérogènes et compacts, avec graviers calcaire. Fouillé dans le secteur au nord de l'escalier F314</i>				<i>Description : Creusement léger (quelques centimètres) dans la couche US 3115, au fond tapissé de mortier de chaux (3122), sur lequel ont été installés les pierre de Moyen appareil de tuffeau de l'escalier F314</i>			
<i>Interprétation : Égal à la couche 3110 fouillée sur le reste du secteur 7 : niveau d'occupation de la grande salle</i>				<i>Interprétation : Tranchée de fondation de F314</i>			
US : 3114	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3119	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Construction				Type d'US : Remblai Action : Construction			
<i>Description : Fragments d'enduits peints rouges posés à plat à l'interface entre les US 3113 et 3115.</i>				<i>Description : Couche de calcaire concassé blanc, compact et homogène. partiellement mise au jour sous la couche 3115, elle même partiellement fouillée, C'est sur cette couche que s'est arrêtée la fouille de 2016.</i>			
<i>Interprétation : Niveau de travail ? Proche des niveaux de construction de M4, et sous la tranchée d'installation de l'escalier F314, ce dépôt est-il lié à la mise en place des décors de la salle, ou bien à la dégradation de décors d'un bâtiment antérieur ?</i>				<i>Interprétation : Niveau de travaux ! taille du tuffeau. Immédiatement au sud de l'escalier F314, cette couche vient contre le mur M4, sans laisser apparaître la tranchée de fondation F33. Son dépôt intervient donc entre la construction de M4 et celle de l'escalier F314 (cf. 3115).</i>			
US : 3115	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a	US : 3120	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 4a
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
<i>Description : Fine couche de limons bruns, légèrement argileux, homogènes (rares graviers) et compacts. Niveau non entièrement fouillé en 2016, elle semble cependant couvrir entièrement le secteur 7</i>				<i>Description : Couche de limons sableux bruns/marron, assez fine très meuble localisée à l'angle de M4 et M9, avec de nombreuses inclusions de calcaire et de charbons.</i>			
<i>Interprétation : Couche d'occupation. Elle s'intercale, avec 3119 manifestement entre la construction de M4 et l'escalier F314 (au dessus de la tranchée de construction F33). Est-ce des niveaux liés aux travaux de construction ? Ou bien y a-t-il eu un moment où le seuil de la porte EA302 à fonctionné avec un état antérieur d'escalier antérieur à F314, disparu, peut-être en bois?</i>				<i>Interprétation : Niveau d'occupation de la salle</i>			
US : 3121	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 3	US : 3121	Sect. : 7	Faits/Murs :	Phase : 3
Type d'US : Remblai Action : Occupation				Type d'US : Remblai Action : Occupation			
<i>Description : Couche de limons argileux noirs homogènes, repérée sous la couche 3115 dans une bonne moitié sud du secteur 7. Niveau non fouillé en 2016.</i>				<i>Description : Couche de limons argileux noirs homogènes, repérée sous la couche 3115 dans une bonne moitié sud du secteur 7. Niveau non fouillé en 2016.</i>			
<i>Interprétation : Couche d'occupation dans laquelle est percée la tranchée de fondation de M4 et M9 (F33).</i>				<i>Interprétation : Couche d'occupation dans laquelle est percée la tranchée de fondation de M4 et M9 (F33).</i>			

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3122 Sect. : 7 Faits/Murs : 323 Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Semelle de mortier gris/beige, assez pauvre en chaux (friable), avec de grosses inclusions de calcaire, voire de petits cailloux. Comble le fond du petit creusement F323.

Interprétation : Semelle de mortier sur laquelle sont montés les blocs de moyen appareil de l'escalier F323

US : 3123 Sect. : 7 Faits/Murs : 308 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : limons sableux gris, hétérogènes et meubles. Forte proportion de cailloux et gravier calcaire.

Interprétation : Comblement de la tranchée F308.

Lot(s) mobilier :
Métal : 22
Verre : 101

US : 3124 Sect. : 7 Faits/Murs : 308 Phase : 4b

Type d'US : Creusement Action : Occupation

Description : Creusement longitudinal, de 85 cm de large pour 50 cm de profondeur, traversant la fouille du nord au sud de manière parallèle à M4. Profil de cuvette à fond plat

Interprétation : Creusement de la tranchée F308.

US : 3125 Sect. : 7 Faits/Murs : 309 Phase : 4b

Type d'US : Négatif Action : Occupation

Description : Empreinte rectangulaire en travers du portail F302

Interprétation : Empreinte de pièce de bois installée en travers de la porte F302 dans un de les dernières temps de l'utilisation de la salle : condamnation de la porte ou simple réaménagement du seuil ?

US : 3126 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 6

Type d'US : Sol Action : Occupation

Description : Sol de pavés équarris en calcaire dur, conservé de manière lacunaire (recoupé par les fosses et tranchées contemporaines F303, 324, F2, F6 et F7), immédiatement sous la terre végétale actuelle. Fonctionne probablement avec les maçonneries M15 et M300. N° donné en PF, d'après les relevés des bermes (dessin 93).

Interprétation : Sol du jardin 18/19e siècle. Probablement en lien avec les maçonnerie M15 et M300

US : 3127 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 5b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Épais remblais de calcaire concassé jaune et cailloux calcaire, compacte. N° donné en PF, d'après les relevés des bermes (dessin 93).

Interprétation : Probable niveau de construction du logis du fou

US : 3128 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 5b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Calcaire concassé blanc, homogène, fin et compact. N° donné en PF, d'après les relevés des bermes (dessin 93).

Interprétation : Probable niveau de construction (taille de la pierre) du logis du fou.

US : 3129 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 5b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Couche fine de limons gris et de mortier. N° donné en PF, d'après les relevés des bermes (dessin 93).

Interprétation : Probable niveau de construction du logis du fou

US : 3130 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 5b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Remblais situé contre le mur M9, composé de limons sableux gris hétérogènes et meuble avec de nombreux élément calcaire de gros module. N° donné en PF, d'après les relevés des bermes (dessin 93).

Interprétation : Probable niveau de construction du logis du fou

US : 3131 Sect. : 6 Faits/Murs : Phase : 4a

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Épais remblais de calcaire concassé et de cailloux calcaire, assez homogène et compact. Couvre tout le secteur 6.

Interprétation : Niveau de travaux? Correspond en tout cas à un rehaussement important des niveaux de sols extérieurs dans ce secteur, chronologiquement situé entre la construction du contrefort M14 et celle des contreforts M20 et M311.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 92
Verre : 103

US : 3132 Sect. : 6 Faits/Murs : 19 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Remblais de limons sableux brun hétérogènes meubles, avec quelques cailloux.

Interprétation : Comblement d'un creusement (fosse) repéré partiellement à l'est de M4, à l'angle de la fouille.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 93
Verre : 105
Terre cuite : 100

US : 3133 Sect. : 6 Faits/Murs : 37 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Remblais hétérogène meuble composé de limons sableux gris avec nombreux cailloux calcaire, boulettes de mortier.

Interprétation : Comblement supérieur de la tranchée de construction du contrefort M20 (F37). Corresponds aux couches 1026 et 1044 de 2013, fouillée en une seule fois.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 94
Métal : 23

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3134 Sect. : 6 Faits/Murs : 37 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Construction

Description : Semelle de mortier dans le comblement de F37, venant recouvrir le hérisson de pierre brutes (3139), et sur laquelle sont posés les blocs appareillés du contrefort M20 (1027).

Interprétation : Fondation du contrefort M20 (F37)

US : 3135 Sect. : 6 Faits/Murs : 36 Phase : 5a

Type d'US : Remblai Action : Construction

Interprétation : Comblement de la tranchée de fondation de M18

Lot(s) mobilier :
Poterie : 96

US : 3136 Sect. : 7 Faits/Murs : 306 Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : couche sableuse composée de mortier rose de charbons de bois de gros calibres, de fragments d'enduits (non peint), et de quelques cailloux, le tout ayant fortement chauffé. Localisé dans l'angle sud ouest de la fouille. Composition similaire à la couche 3120 (F325).

Interprétation : Petit foyer ou rejet de foyer, dans les derniers temps de l'utilisation du bâtiment de la grande salle.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 97
Métal : 24

US : 3137 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4c

Type d'US : Remblai Action : Abandon

Description : Épaisse couche de calcaire concassé et de cailloux, mêlé à des poches de limons sableux bruns, hétérogène et compacte. Elle vient combler l'intérieur du bâtiment de la grande salle et nivelle la pente de la "rampe de l'escalier. Elle forme un nouveau sol plat, dont le sommet correspond à l'arase du mur M4

Interprétation : Niveau d'abandon ou de démolition du bâtiment de la grande salle.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 98

US : 3138 Sect. : 7 Faits/Murs : Phase : 4b

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : fine couche de limons argileux gris avec de rares inclusion calcaire, et de nombreux charbons. Plutôt homogène et compacte.

Interprétation : Couche d'occupation de la grande salle.

Lot(s) mobilier :
Poterie : 95
Métal : 25

US : 3139 Sect. : 6 Faits/Murs : 37 Phase : 4b

Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : hérisson de pierre de tuffeau blanc de très gros module (plus de 30 cm parfois) mêlé à un limon sableux brun compact, comblant la tranchée de fondation F37, du contrefort M20.

Interprétation : Fondation du contrefort M20 (F37)

US : 3140 Sect. : 6 Faits/Murs : 37 Phase : 4b

Type d'US : Creusement Action : Construction

Description : Creusement héli-circulaire contre le parement extérieur de M4, dans lequel a été installé la fondation du contrefort M20. Fouillé en 2016 sur un profondeur de 75cm, son fond n'a pas été atteint. Il est probable que la fondation descende jusqu'au rocher.

Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation du contrefort M20 (F37)

US : 3141 Sect. : 6 Faits/Murs : 19 Phase : 4b

Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : Creusement de la fosse F19

US : 3142 Sect. : 6 Faits/Murs : 36 Phase : 5a

Type d'US : Maçonnerie Action : Construction

Description : Fondation en tranchée aveugle composée de moellons assisés mêlé à du mortier gris à fraction assez fine et très dur (riche en chaux)

Interprétation : Fondation du mur de clôture M18, du parc des logis royaux. Construit probablement immédiatement après la démolition de M4.

US : 3143 Sect. : 6 Faits/Murs : 36 Phase : 5a

Type d'US : Creusement Action : Construction

Interprétation : Creusement de la tranchée de fondation (aveugle) de M18

US : 3144 Sect. : 7 Faits/Murs : 324 Phase : 7

Type d'US : Remblai Action : Occupation

Description : Remblais de limons bruns noirs, hétérogènes.

Interprétation : Comblement de la tranchée de réseau électrique F324, déjà repérée mais non numérotée en 2013. Elle traverse la fouille d'est en ouest, parallèle à M9.

US : 3145 Sect. : 6 Faits/Murs : 324 Phase : 7

Type d'US : Creusement Action : Occupation

Interprétation : Creusement de la tranchée de réseau électrique F324, déjà repérée mais non numérotée en 2013. Elle traverse la fouille d'est en ouest, parallèle à M9.

US : 3146 Sect. : 7 Faits/Murs : 4 Phase : 4b

Type d'US : Maçonnerie Action : Abandon

Description : Pierre de moyen appareil de tuffeau blanc venant combler un bûchage de quelques pierres du mur M4, situées au niveau du piédroit sud du portail EA302, vers l'intérieur.

Interprétation : Abandon du système de fermeture de la salle ? Le bûchage bouché par 3146 forme un trou ayant pu servir de mode de fermeture du portail, à une période tardive d'utilisation de la salle. Peut-être en relation avec l'empreinte de poutre F309

Inventaire des Unités stratigraphiques

US : 3147 Sect. : 7 Faits/Murs : 4 Phase : 4a

Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction

Description : *Moyen appareil de tuffeau réglé, lié au mortier de chaux à fraction grossière (petit galets), riche en chaux, de couleur beige.*

Interprétation : *Numéro d'UA donné pour la partie du mur M4 située au nord du portail EA302, observées essentiellement en arase.*

US : 3148 Sect. : 7 Faits/Murs : 9 Phase : 4a

Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction

Description : *Moellon non assisé liés au mortier de chaux beig à fraction grossière (petits galets). Comble le fond de la tranchée de construction F33, sous l'élévation en moyen appareil du mur M9. Cette fondation va jusqu'au rocher.*

Interprétation : *Partie en tranchée aveugle du mur M9, observée dans le sondage profond à l'angle de M4 et M9.*

US : 3149 Sect. : 7 Faits/Murs : 4 Phase : 4b

Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction

Description : *Maçonnerie de moyen appareil de tuffeau blanc réglé*

Interprétation : *Reprise du parement interne du mur M4, au nord de EA302, plaquage observé uniquement en arase de M4. Prouve que la reprise du parement interne de M4, lié à la tranchée F313, ne se mime pas à la partie sud du mur, mais concerne aussi la suite du bâtiment vers le nord.*

US : 3150 Sect. : 6 Faits/Murs : 305 Phase : 4b

Type d'US : Remblai **Action :** Construction

Interprétation : *Semelle de mortier sur laquelle ont été posé les blocs de moyen appareil du contrefort M304*

US : 3151 Sect. : 6 Faits/Murs : 4 Phase : 4a

Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction

Interprétation : *Parement extérieur du mur M4, N° donné pour la partie enfouie dans la tranchée F312, comportant des joints gras et beurrés ainsi que des traces de layayge bien conservée.*

US : 3152 Sect. : 6 Faits/Murs : 4 Phase : 4a

Type d'US : Maçonnerie **Action :** Construction

Description : *Blocs de moyen appareil de tuffeau blanc, lié au mortier gris à fraction fine, très dur (riche en chaux)*

Interprétation : *Reprise en sous oeuvre su mur M4, dont quelques blocs ont été bûchés pour l'insertion du contrefort M14*

Inventaire des Faits et des Murs**N° fait/Mur : 300** Sect. : 7 Phase : 6Catégorie : *maçonnerie*

Dimensions :

diam. : 200

Description :

*Plot de maçonnerie moderne, le long de la berme nord-est. Similaire à M15***N° fait/Mur : 306** Sect. : 7 Phase : 4bCatégorie : *Foyer*

Dimensions :

diam. : 105

Description :

*foyer de forme ovoïde posé sur les derniers sols d'occupation du bâtiment de la grande salle (LLR13_1050).***N° fait/Mur : 301** Sect. : 7 Phase : 5aCatégorie : *Fosse*

Dimensions :

long. : 430

Description :

*Creusement (ou phénomène de tassement et d'effondrement ?) de fonction indéterminée, de forme irrégulière, plus ou moins longitudinal, perçant depuis le sommet des niveaux de démolition de la grande salle.***N° fait/Mur : 307** Sect. : 7 Phase : 4bCatégorie : *Aire de gâchage*

Dimensions :

long. : 126 larg. : 110

Description :

*Étalage de mortier de forme subrectangulaire, posé sur les derniers sols d'occupation du bâtiment de la grande salle (3022).***N° fait/Mur : 302** Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Portail*

Dimensions :

larg. : 235

Description :

*Portail dans M4 permettant l'accès au rez-de-chaussée, semi-excavé, de la grande salle. Il est composé de deux piédroit portant des feuillures simples. Son seuil semble bûché ou récupéré (réaménagé lors de l'installation du réaménagement de l'escalier : F317)***N° fait/Mur : 308** Sect. : 7 Phase : 4bCatégorie : *Fossé*

Dimensions :

larg. : 85 prof. : 50

Description :

*Tranchée de fonction indéterminée, creusée à travers les derniers niveaux de sols du bâtiment de la grande salle. Elle traverse entièrement la fouille dans le sens de la longueur, parallèle au mur M4. L'extrémité sud, contre M9, avait été partiellement fouillée en 2013, mais interprétée comme deux probables fosses se recoupant entre elles (F21 et F22), qui de fait, doivent être réinterprétées.***N° fait/Mur : 303** Sect. : 6 Phase : 5aCatégorie : *Réseau*

Dimensions :

Description :

*ancien réseau électrique en secteur 6***N° fait/Mur : 309** Sect. : 7 Phase : 4bCatégorie : *Négatif de poutre*

Dimensions :

long. : 220 larg. : 25

Description :

*Négatif d'une pièce de bois ayant provoqué un effet de paroi sur le seuil du portail EA302. Elle a été installée vraisemblablement durant les ultimes utilisation du bâtiment de la grande salle.***N° fait/Mur : 304** Sect. : 6 Phase : 4bCatégorie : *Contrefort*

Dimensions :

long. : 128

Description :

*Contrefort rectangulaire collé contre M4. Il apparaît stratigraphiquement contemporain et similaire à M20, bien que découvert partiellement.***N° fait/Mur : 310** Sect. : 7 Phase : 4bCatégorie : *Négatif de poutre*

Dimensions :

long. : 60 larg. : 25

Description :

*négatif rectangulaire apparu dans un sol de terre battue localisé contre M9 (3051). Le comblement comporte de très gros charbons. Anomalie ponctuelle située de manière parallèle à M9, elle reste de fonction indéterminée.***N° fait/Mur : 305** Sect. : 6 Phase : 4bCatégorie : *Tranchée de fondation*

Dimensions :

larg. : 25

Description :

Tranchée de fondation du contrefort EA304

Inventaire des Faits et des Murs**N° fait/Mur : 311** Sect. : 6 Phase : 4aCatégorie : *maçonnerie*

Dimensions :

Description :

Maçonnerie en tranchée aveugle, découverte partiellement dans l'angle sud de la fouille (secteur 6). D'orientation légèrement oblique, il pourrait s'agir vraisemblablement d'une très large fondation (80 cm de ressaut) du contrefort d'angle M14. Elle pourrait indiquer à cet endroit un phase relativement importante de réfection de l'angle sud du bâtiment de la grande salle.

N° fait/Mur : 312 Sect. : 6 Phase : 4aCatégorie : *Tranchée de fondation*

Dimensions :

larg. : 60

Description :

Tranchée de fondation du mur M4, observée côté extérieur (secteur 6)

N° fait/Mur : 313 Sect. : 7 Phase : 4bCatégorie : *tranchée de construction*

Dimensions :

larg. : 60

Description :

tranchée située le long de M4, liée à une grande reprise du parement intérieur du mur de la grande salle (equiv. F30 dans le sondage 1 de 2013).

N° fait/Mur : 314 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Escalier*

Dimensions :

Description :

Premier état d'un grand escalier situé devant le portail EA302, côté intérieur. Il semble posé contre M4. large de 2,20 m, composé à l'origine de quatre marches de profondeur irrégulière pour atteindre une longueur totale de 2,50 m. Il rattrape les niveaux extérieurs d'origine situé 1 m plus haut environ que les niveaux intérieurs de la grande salle.

N° fait/Mur : 315 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Aire de gâchage*

Dimensions :

diam. : 80

Description :

Petit plaque de mortier beige de 15 cm d'épaisseur environ.

N° fait/Mur : 316 Sect. : 7 Phase : 4bCatégorie : *Fosse*

Dimensions :

diam. : 90 prof. : 50

Description :

fosse indéterminée, probablement circulaire située le long de la berme nord-est de la fouille.

N° fait/Mur : 317 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Dallage*

Dimensions :

Description :

Dalles de grand appareil de tuffeau installée sur les marches usées de F314. Réparation de l'escalier primitif, peut-être directement lié à l'installation d'une rampe en pente douce, lors de l'utilisation tardive du bâtiment de la grande salle.

N° fait/Mur : 318 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Trou de piquet*

Dimensions :

Description :

N° fait/Mur : 319 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Trou de piquet*

Dimensions :

Description :

N° fait/Mur : 320 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Trou de poteau*

Dimensions :

diam. : 0,42 prof. : 0,55

Description :

N° fait/Mur : 321 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Trou de poteau*

Dimensions :

diam. : 0,38 prof. : 0,60

Description :

N° fait/Mur : 322 Sect. : Phase :Catégorie : *ANNULÉ*

Dimensions :

Description :

N° fait/Mur : 323 Sect. : 7 Phase : 4aCatégorie : *Tranchée de fondation*

Dimensions :

Description :

Tranchée de fondation de l'escalier EA314

Inventaire des Faits et des Murs

N° fait/Mur : 324 Sect. : 7 **Phase : 7**

Catégorie : Réseau

Dimensions :

Description :

Réseau électrique traversant la fouille d'est en ouest

N° fait/Mur : 325 Sect. : 7 **Phase : 4b**

Catégorie : Foyer

Dimensions :

Description :

N° fait/Mur : 326 Sect. : 7 **Phase : 4b**

Catégorie : Aire de gâchage

Dimensions :

Description :

AUTRE / OS**US 3006 Lot 26**

Type : Tableterie / matière : Os / Noix d'arbalète
NR : 1, Poids : 6

US 3048 Lot 27

Type : tableterie / matière : Os / plaque ornementale
NR : 2, Poids : 2

US 3089 Lot 28

Type : tableterie / matière : Os / fragment de manche de couteau décoré
NR : 1, Poids : 5

LITHIQUE / SILEX**US 3099 Lot 29**

Type : / matière : Silex / description : lot comprenant : ; - 25 éclats de taille dont 10 ayant subi l'action du feu ; - 2 éclats laminaire ; - 1 grattoir (très soigné)
NR : 28, Poids : 109

MÉTAL / FER**US 3000 Lot 1**

Type : / matière : Fer / divers objets : clous, tiges, plaques, et un fragment de couteau
NR : 12, Poids : 189

US 3001 Lot 2

Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 8

US 3004 Lot 3

Type : / matière : Fer / scorie
NR : 1, Poids : 280

US 3006 Lot 4

Type : / matière : Fer / divers objets : clous et plaques
NR : 23, Poids : 307

US 3007 Lot 5

Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 7

US 3012 Lot 6

Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 9

US 3019 Lot 7

Type : / matière : Fer / clous
NR : 2, Poids : 9

US 3022 Lot 8

Type : / matière : Fer / clous
NR : 2, Poids : 13

US 3029 Lot 9

Type : / matière : Fer / clous
NR : 2, Poids : 10

US 3020**Lot 10**

Type : / matière : Fer / clou (poids faussé par une pierre accrochée par l'oxydation)
NR : 1, Poids : 27

US 3056**Lot 11**

Type : / matière : Fer / clou + objet indet. (voir à la radio)
NR : 2, Poids : 29

US 3065**Lot 12**

Type : / matière : Fer / plaque fragmentée et un clou
NR : 13, Poids : 58

US 3072**Lot 13**

Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 11

US 3084**Lot 14**

Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 4

US 3085**Lot 15**

Type : / matière : Fer / plaque fragmentée et un clou
NR : 9, Poids : 43

US 3097**Lot 16**

Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 11

US 3108**Lot 17**

Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 6

US 3110**Lot 18**

Type : / matière : Fer / clous (poids faussé par une pierre accrochée par l'oxydation)
NR : 4, Poids : 30

US 3047**Lot 19**

Type : / matière : Fer / clous
NR : 7, Poids : 48

US 3115**Lot 20**

Type : / matière : Fer / plaque
NR : 1, Poids : 6

US 3120**Lot 21**

Type : / matière : Fer / clous
NR : 5, Poids : 36

US 3123**Lot 22**

Type : / matière : Fer / clous
NR : 4, Poids : 39

US 3133**Lot 23**

Type : / matière : Fer / clous
NR : 3, Poids : 26

US 3136**Lot 24**

Type : / matière : Fer / clous
NR : 2, Poids : 21

US 3138**Lot 25**Type : / matière : Fer / clou
NR : 1, Poids : 3**POTERIE****US 3000****Lot 30****Datation : 19e siècle**Type : Céramique
NR : 78, Poids : 496**US 3001****Lot 31****Datation : 2^e moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 35, Poids : 133**US 3002****Lot 32****Datation : 12^e s.**Type : Céramique
NR : 10, Poids : 64**US 3004****Lot 33****Datation : 12^e s.**Type : Céramique
NR : 2, Poids : 11**US 3006****Lot 34****Datation : 2^e moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 158, Poids : 676**US 3007****Lot 35****Datation : 11^e s.**Type : Céramique
NR : 50, Poids : 239**US 3012****Lot 36****Datation : 12^e s.**Type : Céramique
NR : 4, Poids : 22**US 3013****Lot 37****Datation : 19-20^e s.**Type : Céramique
NR : 2, Poids : 12**US 3018****Lot 38****Datation : 11-déb.12^e s.**Type : Céramique
NR : 15, Poids : 101**US 3019****Lot 39****Datation : 11-déb.12^e s.**Type : Céramique
NR : 27, Poids : 141**US 3020****Lot 40****Datation : 12^e s.**Type : Céramique
NR : 1, Poids : 16**US 3022****Lot 41****Datation : 2^e moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 37, Poids : 165**US 3023****Lot 42****Datation : 12^e s.**Type : Céramique
NR : 43, Poids : 434**US 3029****Lot 43****Datation : 11^e s.**Type : Céramique
NR : 9, Poids : 63**US 3032****Lot 44****Datation : fin 11-1^{ère} moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 5, Poids : 90**US 3033****Lot 45****Datation : fin 11-1^{ère} moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 17, Poids : 31**US 3034****Lot 46****Datation : fin 11-1^{ère} moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 7, Poids : 77**US 3035****Lot 47****Datation : fin 11-1^{ère} moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 1, Poids : 7**US 3037****Lot 48****Datation : 10-déb. 11^e s.**Type : Céramique
NR : 5, Poids : 15**US 3038****Lot 49****Datation : 10-déb. 11^e s.**Type : Céramique
NR : 22, Poids : 89**US 3039****Lot 50****Datation : 10-déb. 11^e s.**Type : Céramique
NR : 2, Poids : 10**US 3040****Lot 51****Datation : fin 11-1^{ère} moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 4, Poids : 22**US 3041****Lot 52****Datation : fin 11-1^{ère} moitié. 12^e s.**Type : Céramique
NR : 4, Poids : 11

US 3042	Lot 53	US 3066	Lot 65
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 11° s.	
Type : Céramique NR : 4, Poids : 52		Type : Céramique NR : 3, Poids : 24	
US 3043	Lot 54	US 3067	Lot 66
Datation : 10-déb. 11° s.		Datation : 11° s.	
Type : Céramique NR : 9, Poids : 49		Type : Céramique NR : 21, Poids : 58	
US 3045	Lot 55	US 3070	Lot 67
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 2, Poids : 51		Type : Céramique NR : 8, Poids : 13	
US 3047	Lot 56	US 3072	Lot 68
Datation : fin 11-1^{ère} moit. 12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 35, Poids : 192		Type : Céramique NR : 13, Poids : 22	
US 3048	Lot 57	US 3073	Lot 69
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 10° s.	
Type : Céramique NR : 27, Poids : 74		Type : Céramique NR : 9, Poids : 32	
US 3051	Lot 58	US 3076	Lot 70
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 5, Poids : 15		Type : Céramique NR : 1, Poids : 3	
US 3053	Lot 59	US 3078	Lot 71
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 173, Poids : 363		Type : Céramique NR : 11, Poids : 75	
US 3054	Lot 60	US 3079	Lot 72
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 28, Poids : 148		Type : Céramique NR : 44, Poids : 74	
US 3056	Lot 61	US 3081	Lot 73
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 26, Poids : 102		Type : Céramique NR : 34, Poids : 95	
US 3057	Lot 62	US 3082	Lot 74
Datation : 11-12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 6, Poids : 30		Type : Céramique NR : 8, Poids : 36	
US 3064	Lot 63	US 3084	Lot 75
Datation : 9-10° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 6, Poids : 45		Type : Céramique NR : 84, Poids : 203	
US 3065	Lot 64	US 3085	Lot 76
Datation : 11-déb. 12° s.		Datation : 11-déb. 12° s.	
Type : Céramique NR : 58, Poids : 200		Type : NR : 160, Poids : 711	

US 3086 <i>Datation : 11-déb. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 15, Poids : 48	Lot 77	US 3115 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 45, Poids : 205	Lot 89
US 3089 <i>Datation : 11-déb. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 16, Poids : 65	Lot 78	US 3117 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 1, Poids : 3	Lot 90
US 3092 <i>Datation : 11-déb. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 29, Poids : 76	Lot 79	US 3120 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 37, Poids : 294	Lot 91
US 3096 <i>Datation : 11-déb. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 3, Poids : 4	Lot 80	US 3131 <i>Datation : 11-déb. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 4, Poids : 27	Lot 92
US 3097 <i>Datation : fin 10-déb. 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 210, Poids : 909	Lot 81	US 3132 <i>Datation : 11-déb. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 6, Poids : 54	Lot 93
US 3099 <i>Datation : Néolithique Moyen 1</i> Type : Céramique NR : 15, Poids : 80	Lot 82	US 3133 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 28, Poids : 160	Lot 94
US 3100 <i>Datation : fin 10-déb. 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 2, Poids : 14	Lot 83	US 3138 <i>Datation : fin 11-1^{ère} moit. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 5, Poids : 35	Lot 95
US 3105 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 4, Poids : 17	Lot 84	US 3135 <i>Datation : 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 2, Poids : 30	Lot 96
US 3107 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 16, Poids : 38	Lot 85	US 3136 <i>Datation : 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 1, Poids : 33	Lot 97
US 3108 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 20, Poids : 74	Lot 86	US 3137 <i>Datation : 2^e moit. 12^e s.</i> Type : Céramique NR : 12, Poids : 167	Lot 98
US 3110 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 289, Poids : 1009	Lot 87	TERRE CUITE	
US 3113 <i>Datation : 11^e s.</i> Type : Céramique NR : 20, Poids : 64	Lot 88	US 3047 Type : Tegulae NR : 1, Poids : 500	Lot 99
		US 3132 Type : Tegulae NR : 1, Poids : 892	Lot 100

VERRE**US 3001****Lot 106**

Type : gobeletterie / sous-type : urinoir / description : fond présentant une trace de pontil sur chaque face. Il pourrait s'agir d'un fond d'urinoir mais sans certitude. Inédit
NR : 1, NMI : 1

US 3001**Lot 107**

Type : gobeletterie / sous-type : indéterminé / description : bord d'une coupe ou d'un verre à boire. Un fragment de panse décorée d'ondulations pourrait correspondre au bord du même lot puisque l'on observe le départ de ce décor sur un des bords. Les fragments ne recollent pas les uns aux autres mais la forme de la lèvre et le départ du décor permet d'estimer qu'il s'agit du même individu. L'important taux de fragmentation ne permet pas également de déterminer le diamètre / remarque : dimensions du fragment le plus grand
Décor : moulé / description : motif ondulé horizontale obtenu par soufflage dans un moule, peut être involontaire et résulterait du soufflage à la volée. Cependant, la régularité des côtes fines permet d'envisager un décor.
NR : 6, NMI : 1

US 3001**Lot 108**

Type : gobeletterie / sous-type : indéterminé / description : fragments sans caractéristique typologique, l'un fin de couleur incolore devenu blanc irisé et un fragment plus épais opacifié
NR : 3

US 3001**Lot 109**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : petit fragment de vitrail avec un seul bord grugé conservé
NR : 1

US 3004**Lot 102**

Type : gobeletterie / sous-type : flacon/ gobelet / description : fond repoussé avec une marque de pontil très peu marquée. Il peut s'agir d'un fond de flacon, bouteille ou d'un gobelet ; = us 1019 / remarque : longueur = hauteur
NR : 1, NMI : 1

US 3006**Lot 110**

Type : gobeletterie / sous-type : indéterminé / description : fragment d'un bord de coupe ou verre à boire, trop fragmentaire pour être identifier, associé à un fragment de panse. Les deux lèvres verticale, rebrûlée avec un décor potentiel de cannelures horizontales moulées, proches du lot 107, peut être des traces de soufflage à la volée / remarque : diamètre minimal
Décor : moulé / description : motif de cannelures obtenues par soufflage dans un moule
NR : 2, NMI : 1

US 3006**Lot 111**

Type : gobeletterie / sous-type : indéterminé / description : fragment de lèvre rebrûlée, légèrement rentrante d'une coupe probablement, trop fragmentaire pour être identifier / remarque : trop fragmentaire pour mesurer le diamètre
NR : 1, NMI : 1

US 3006**Lot 112**

Type : gobeletterie / sous-type : flacon/ bouteille / description : sommet d'un pied tronconique, refoulé, avec une trace de pontil qui correspondre à un verre à pied peut être le même individu que le lot 114
NR : 1, NMI : 1

US 3006**Lot 113**

Type : gobeletterie / sous-type : verre à boire / description : fragment de fond repoussé qui pourrait correspondre à un fond de gobelet, de fiole ou flacon / remarque : trop fragmentaire pour mesurer le diamètre
NR : 1, NMI : 1

US 3006**Lot 114**

Type : gobeletterie / sous-type : verre à pied / description : fragment de panse d'une coupe décorée de côtes pincées à la pince, épaisse et saillantes qui correspond au modèles les plus anciens
Décor : façonnée à la pince / description : côtes pincées saillantes et épaisses, section cylindrique : 6 mm de large, 4 mm de haut
NR : 1

US 3006**Lot 115**

Type : gobeletterie / sous-type : indéterminé / description : divers fragments de panse, épais ou non, mais sans caractéristique typologique
NR : 7

US 3006**Lot 116**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : fragments plats de vitrail, incomplets. Module 1 : verre opacifié qui ne semble pas porter de trace de décor, un bord droit et les autres sont brisés. Module 2 : très altéré avec concrétions blanchâtre, les bords sont très altérés et donc il n'est pas possible de définir si les bords sont grugés / remarque : dimensions du module 1. Module 2 : 22x17, ép. 3 mm
NR : 2

US 3006**Lot 117**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : module triangulaire complet avec trois bords droits, coupés à chaud. Epaisseur régulière
NR : 2, NMI : 1

US 3006**Lot 118**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : module quadrangulaire incomplet, très altéré avec les bords émoussés mais qui semblent avoir été grugés.
NR : 2, NMI : 1

US 3019**Lot 119**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : fragment de vitrail avec un bord grugé, épaisseur régulière. Pas de décor apparent
NR : 1

US 3022**Lot 120**

Type : gobeletterie / sous-type : verre à boire/ coupe / description : fragments d'un sommet de fond repoussé qui pourrait correspondre à un gobelet, fiole ou flacon
NR : 1, NMI : 1

US 3047**Lot 121**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : fragment de vitrail très altéré, bords émoussés
NR : 1

US 3057**Lot 122**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : module quadrangulaire de vitrail décoré de grisaille. Les bords sont émoussés, probablement grugés. L'épaisseur du verre est variable peut être dû à l'altération
Décor : grisaille / description : motif en fond perdu d'un feuillage stylisé en grisaille ocre-rouge
NR : 1, NMI : 1

US 3064**Lot 123**

Type : gobeletterie / sous-type : verre à boire/ coupe / description : fragment de bord comparable au lot 110 avec une lèvre rebrûlée, verticale / remarque : trop fragmentaire pour mesurer le diamètre
NR : 1, NMI : 1

US 3065**Lot 104**

Type : gobeletterie / sous-type : indéterminé / description : fragment de panse décoré d'un motif de côtes plates épaisse de 0,5 mm obtenues par soufflage dans un moule.
Décor : moulé / description : côtes plates
NR : 1

US 3085**Lot 124**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : fragment d'un vitrail avec deux bords grigés et deux bords brisés. Epaisseur régulière. La face qui aurait pu porter un décor est concrétionnée
NR : 1

US 3097**Lot 125**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : fragment d'un vitrail très altéré avec des bords émoussés, perte de l'épaisseur originale
NR : 1

US 3110**Lot 126**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : fragment de vitrail incomplet avec un bord droit, épaisseur régulière. Les autres bords sont brisés
NR : 1

US 3110**Lot 127**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : fragment d'un vitrail avec un unique bord conservé, grugé
NR : 1

US 3123**Lot 101**

Type : gobeletterie / sous-type : indéterminé / description : fragments courbes sans caractéristique qui pourraient correspondre à un pied tronconique ou un épaulement
NR : 3

US 3131**Lot 103**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : module rectangulaire, incomplet avec deux bords grugés et deux bords brisés. L'angle conservée de la pièce est arrondi. Les concrétions importantes sur la surface du verre ne permettent pas de définir si un décor existe ou non. La matière vitreuse a disparu
NR : 1, NMI : 1


























US 3132**Lot 105**

Type : verre plat / sous-type : vitrail / description : module triangulaire incomplet avec un bord grugé et deux bords brisés. Verre très altéré en feuille et concrétions en surface qui ne permet pas de définir si un décor était présent ou non. ; = us 1031 F19
NR : 3, NMI : 1

US 3110**Lot 128**

Type : indéterminé / sous-type : indéterminé / description : fragment qui s'est entièrement délité, impossible de le décrire. Fragment non conservé
NR : 1

Lot n° 1 Secteur 6

				
n° photo 19	n° photo 39	n° photo 40	n° photo 42	n° photo 47
Photo du secteur 6 après décapage	Vue du mur M18 : clôture du parc	Vue du mur M18 : clôture du parc	Détail parement de M18 : chanfrein	Vue du secteur 6 après fouille de 3007 (3018)
				
n° photo 48	n° photo 49	n° photo 52	n° photo 53	n° photo 55
Contrefort M20, apparition de la tranchée F37	Contrefort M20, apparition de la tranchée F37	Vue de la fosse F19, après fouille	Vue de la fosse F19, après fouille	Vue de la fosse F19, coupe berme est
				
n° photo 57	n° photo 59	n° photo 95	n° photo 96	n° photo 97
Vue du contrefort M304 et sa tranchée F305	Vue du contrefort M304	Vue de la tranchée F37 après fouille partielle	Vue de la tranchée F37 après fouille partielle	Vue du secteur 6 après fouille F19 et F37
				
n° photo 98	n° photo 103	n° photo 104	n° photo 126	n° photo 139
Vue du secteur 6 après fouille F19 et F37	Vue du secteur 6 après fouille de 3018 (3019)	Vue du secteur 6 après fouille de 3018 (3019)	Vue du secteur 6 après fouille de 3019 (3131)	Tranchée F37 (M20) en cours de fouille : coupe
				
n° photo 140	n° photo 171	n° photo 173	n° photo 174	n° photo 177
Tranchée F37 (M20) en cours de fouille : coupe	Tranchée F37 (M20) après fouille	détail hérisson de fondation de M20 (F37)	détail parement du contrefort M20	Vue du secteur 6 après fouille de 3131 (3029)



n° photo 182
Vue du secteur 6 après fouille de 3029 (3036-3039)



n° photo 184
détail US 3036, 3038 et 3039



n° photo 186
Vue du secteur 6 après fouille de 3029 (3036-3039)



n° photo 189
Détail US 3037



n° photo 192
Vue du secteur 6 après fouille 3036 et 3037 (3038)



n° photo 195
Vue du secteur 6 après fouille 3036 et 3037 (3038)



n° photo 198
Vue après de fouille 3038 : apparition F312 (3043)



n° photo 200
Vue après de fouille 3038 : apparition F312 (3043)



n° photo 230
Vue secteur 6 : apparition F312 (3043)



n° photo 249
Vue secteur 6 : apparition F312 (3043)



n° photo 250
Vue secteur 6 : apparition F312 (3043)



n° photo 253
Vue de la coupe berme nord du secteur 6



n° photo 273
Secteur 6 après de fouille de 3039 (3073)



n° photo 295
Secteur 6 après de fouille de 3039 (3074)



n° photo 296
Secteur 6 après de fouille de 3039 (3074)



n° photo 297
Vue de la coupe berme nord du secteur 6



n° photo 329
Vue de la coupe berme est du secteur 6



n° photo 331
Vue de la coupe berme est du secteur 6



n° photo 332
Vue de la coupe berme est du secteur 6



n° photo 333
Coupe de la tranchée de fondation F312 (M4)



n° photo 334
Coupe de la tranchée de fondation F312 (M4)



n° photo 335

Lot n° 2 Secteur 7 - vues d'ensemble



n° photo 29
Secteur 7 après décapage



n° photo 33
Secteur 7 après décapage



n° photo 34
Secteur 7 après décapage



n° photo 70
Secteur 7 après fouille de 3004 (3006)



n° photo 74
Secteur 7 après fouille de 3004 (3006)



n° photo 77
Secteur 7 après fouille de 3004 (3006)



n° photo 79
Secteur 7 après fouille de 3004 (3006)



n° photo 82
Secteur 7 après fouille de 3004 (3006)



n° photo 85
Secteur 7 après fouille de 3004 (3006 sans plaque)



n° photo 87
Secteur 7 après fouille de 3004 (3006 sans plaque)



n° photo 88



n° photo 111
Détail US 3020 (foyer F325)



n° photo 114
Détail US 3022



n° photo 115
Détail US 3022 et plaque de mortier F326



n° photo 116
Détail US 3022



n° photo 117



n° photo 119
Secteur 7 après fouille de 3006 (3022)



n° photo 121
Secteur 7 après fouille de 3006 (3022)



n° photo 123
Secteur 7 après fouille de 3006 (3022)



n° photo 125
Secteur 7 après fouille de 3006 (3022)



n° photo 178
secteur 7 après fouille de 3022 et 3137 (3032)



n° photo 206
Secteur 7 après fouille de 3032 et 3047 (3048)



n° photo 209
Secteur 7 après fouille de 3032 et 3047 (3048)



n° photo 211
Secteur 7 après fouille de 3048 et 3052 (3053)



n° photo 264
Secteur 7 après fouille de 3048 et 3052 (3053)



n° photo 265
Secteur 7 après fouille de 3048 et 3052 (3053)



n° photo 291
Secteur 7 après fouille de 3053 (3054)



n° photo 292
Secteur 7 après fouille de 3053 (3054)



n° photo 293
Secteur 7 après fouille de 3053 (3054)



n° photo 309
Secteur 7 après fouille de 3054 (3065, 3084)



n° photo 312
Détail US 3065 (enduits peints)



n° photo 314
Détail US 3065 (enduits peints)



n° photo 316
Secteur 7 après fouille de 3084 (3065, 3085)



n° photo 319
Secteur 7 après fouille de 3084 (3065, 3085)



n° photo 320
Secteur 7 après fouille de 3084 (3065, 3085)



n° photo 339
Détail partie nord secteur 7 : 3096



n° photo 340
Détail partie nord secteur 7 : 3096



n° photo 341
Secteur 7 après fouille de 3097 (3105)



n° photo 342
Secteur 7 après fouille de 3097 (3105)



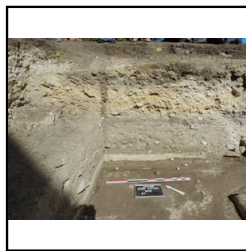
n° photo 343
Secteur 7 après fouille de 3097 (3105)



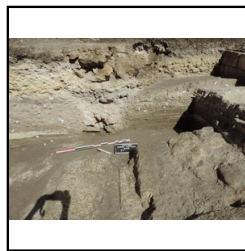
n° photo 351
Détail US 3114 (enduits peints)



n° photo 354
secteur 7 après fouille de 3110 (3115)



n° photo 355
Coupe berme nord du secteur 7



n° photo 356
Coupe berme nord du secteur 7



n° photo 362
détail US 3115 apparition F323



n° photo 364
Sondage profond : le rocher



n° photo 366
Sondage profond : le rocher



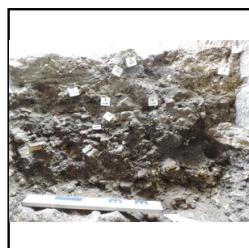
n° photo 367
Détail fondation de M4 dans sondage profond



n° photo 368
Détail fondation de M9 dans sondage profond



n° photo 369
Détail fondation de M4/M9 dans sondage profond



n° photo 370
Coupe nord du sondage profond (3099 et 3111)



n° photo 371
Coupe ouest du sondage profond (3099 et 3111)



n° photo 373
Semelle de mortier contre M9 (3116)



n° photo 379
Apparition tranchée de fondation F33



n° photo 388
Coupe contre l'escalier F314

Lot n° 3 Secteur 7 - Portail/escalier (EA302 et



n° photo 37
Portail après décapage (3004-3006)



n° photo 90
Portail après fouille de 3004 (3006)



n° photo 91
Portail après fouille de 3004 (3006)



n° photo 164
Apparition de l'empreinte de poutre F309



n° photo 167
Apparition de l'empreinte de poutre F309



n° photo 169
Apparition de l'empreinte de poutre F309



n° photo 180
Portail après fouille de 3033 et 3034 (3035)



n° photo 181
Portail après fouille de 3033 et 3034 (3035)



n° photo 190
Détail niveau d'occup 3040 au niveau du portail



n° photo 191
Détail niveau d'occup 3040 au niveau du portail



n° photo 259
Seuil du portail d'origine abîmé (3063)



n° photo 275
Seuil d'origine (3063) et occup extérieure (3069)



n° photo 277
Seuil d'origine (3063) et occup extérieure (3069)



n° photo 279
Seuil d'origine (3063) et occup extérieure (3069)



n° photo 280
Apparition de F317 : réparation de l'escalier



n° photo 282
Apparition de F317 : réparation de l'escalier



n° photo 283
Apparition de F317 : réparation de l'escalier



n° photo 344
Coupe stratigraphique sur le seuil du portail



n° photo 346
Apparition de F317 : réparation de l'escalier



n° photo 348
Escalier F314 après fouille de 3054 (3092)



n° photo 381
Escalier F314 après fouille de 3110 (3115, 3119)



n° photo 383
Parement sud de l'escalier F314-317

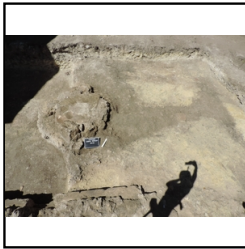


n° photo 384
Collage escalier EA314/M4 et tranchée F323



n° photo 385
Parement nord de l'escalier F314-317

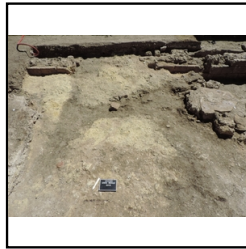
Lot n° 4 Secteur 7 - structures



n° photo 20
Vue de la structure F301



n° photo 23
Vue de la structure F301



n° photo 26
Vue de la structure F301



n° photo 44
Vue de la structure F301, après fouille



n° photo 105
Foyer F306 (numéro plaque erroné)



n° photo 112
Plaque de mortier F307



n° photo 128
Coupe dans la plaque de mortier F307



n° photo 129
Coupe dans la plaque de mortier F307



n° photo 141
Extrémité sud du fossé F308, apparition de F310



n° photo 145
Structure indéterminée F310



n° photo 146
Extrémité sud du fossé F308, apparition de F310



n° photo 148
Extrémité sud du fossé F308, coupe



n° photo 150
Coupe du fossé F308



n° photo 152
Coupe du fossé F308



n° photo 201
Extrémité nord de la tranchée F313



n° photo 202
Extrémité nord de la tranchée F313



n° photo 204
Extrémité nord de la tranchée F313



n° photo 213
Vue générale de la tranchée F313



n° photo 216
Vue générale de la tranchée F313



n° photo 217
Plaque de mortier F315



n° photo 219
Plaque de mortier F315



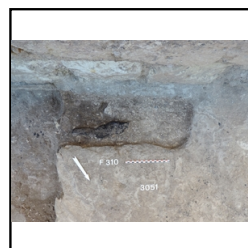
n° photo 220
Sol 3051 et structure F310 associée



n° photo 222
Sol 3051 et structure F310 associée



n° photo 229
Détail du comblement de F310



n° photo 232
Détail du comblement de F310



n° photo 235
Détail du comblement de F310



n° photo 236
Détail du comblement de F310



n° photo 241
Vue générale de la tranchée F313 après fouille



n° photo 245
Vue générale de la tranchée F313 après fouille



n° photo 247
Fosse F316



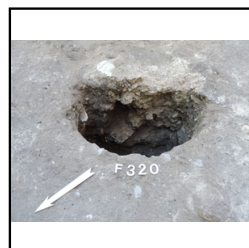
n° photo 248
Coupe de la fosse F316



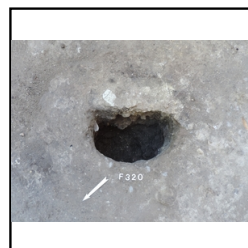
n° photo 285
Creusement F318 (piquet ?)



n° photo 287
Creusement F319 (piquet ?)



n° photo 299
Vue de la coupe du TP F320



n° photo 300
Vue zénithale du TP F320



n° photo 301
Vue de la coupe du TP F321



n° photo 302
Vue zénithale du TP F321

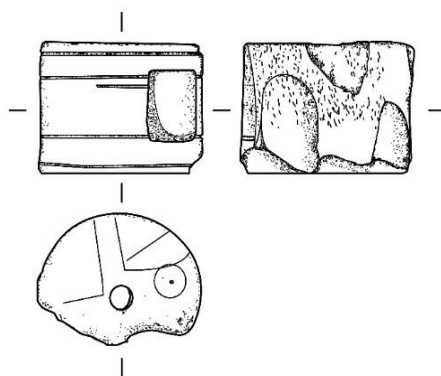
num	description	type	support	éch.	auteur
80	coupe du fait F307	coupe	papier millimétré	1/20	Raymond Alexis
81	coupe de la tranchée de fondation F37 (M20)	coupe	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
82	coupe du fossé F308	coupe	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
83	coupe du fait F313 au niveau du portail F302	coupe	papier millimétré	1/20	Viale Alexandre
84	coupe du fait F310	coupe	papier millimétré	1/20	Alzieu Aude
85	Coupe du TP F318	coupe	papier millimétré	1/20	Raymond Alexis
86	Coupe du TP F319	coupe	papier millimétré	1/20	Raymond Alexis
87	Coupe du TP F321	coupe	papier millimétré	1/20	Alzieu Aude
88	Coupe du TP F320	coupe	papier millimétré	1/20	Raymond Alexis
89	Coupe de la tranchée de fondation de M4 : F312	coupe	papier millimétré	1/20	Alexandre Viale
90	Berne est de la fouille, secteur 6	coupe	papier millimétré	1/20	Alexandre Viale
91	Élévation extérieur du mur M4	coupe	papier millimétré	1/20	Alexandre Viale
92	Coupe installée sur le seuil de la porte F312	coupe	papier millimétré	1/20	Piffeteau Alix
93	Relevé berne est de la fouille, secteur 7	coupe	papier millimétré	1/20	Papin Pierre
94	Relevé berne nord de la fouille, secteur 7	coupe	papier millimétré	1/20	Marzais Amaëlle
95	Relevé coupe sur escalier F314	coupe	papier millimétré	1/20	Marzais Amaëlle
96	relevé profil escalier F314-317	coupe	papier millimétré	1/20	Marzais Amaëlle
97	Relevé berne ouest de la fouille, secteur 7	coupe	papier millimétré	1/20	Hirn Vincent
98	coupe sondage profond à l'angle de M4 et M9	coupe	papier millimétré	1/20	Alexandre Viale
99	orthophoto du parement sud de l'escalier F314	orthophoto	autre	1/20	Gaultier Matthieu
100	orthophoto du mur M9	orthophoto	autre	1/20	Gaultier Matthieu
101	orthophoto du mur M4, parement intérieur	orthophoto	autre	1/20	Gaultier Matthieu

LOCHES

LOGIS ROYAUX (INDRE-ET-LOIRE)
2016

Responsable d'opération : Pierre Papin

ETUDE DU PETIT MOBILIER



NOVEMBRE 2016



LOCHES
LOGIS ROYAUX (INDRE-ET-LOIRE)
2016

ETUDE DU PETIT MOBILIER¹

Jean Soulat²

I. METHODOLOGIE

Avant toute chose, dans un premier temps, il a fallu mettre en place l'inventaire technique qui sert de trame pour ensuite étudier les objets les plus pertinents. Cet inventaire intègre les données techniques des objets, les différentes mesures, le poids, l'identification et la typologie associée de l'objet. Il comprend également une partie iconographique qui distingue les objets dessinés, de ceux qui ont été radiographiés.

L'état de conservation du mobilier a été décliné dans le tableau selon deux critères, la représentation et le processus de corrosion. La représentation permet de savoir si l'objet est complet, partiellement conservé (c'est-à-dire incomplet mais identifiable) ou bien fragmentaire (incomplet et non identifiable). La corrosion se décline en quatre niveaux, faible (la corrosion est quasi imperceptible à l'œil), moyenne (la corrosion est partielle mais permet une lecture complète de l'objet sans déformation de sa surface), forte (l'objet est identifiable mais la corrosion a nettement modifié la surface de l'objet) ou complète (le processus d'altération est complet, absence de métal sain et forme résiduelle). À propos de l'état de conservation de la collection, les ferreux sont généralement moyennement et fortement corrodés. Ils sont souvent associés à des restes de terre meuble, tandis que certains sont pris dans une gangue de rouille qui empêche une lecture complète de l'objet. Aucun cuivreux ou alliage blanc n'ont été découverts lors de cette nouvelle campagne. 90 % des objets en fer ont été radiographiés, ce qui représente deux planches au format 24 x 30 cm. Certaines radiographies ont permis de mettre en évidence les contours originaux de des objets notamment pour les fers d'équidé et les clous de maréchalerie. Pour ces derniers, la mise en place de la typologie repose essentiellement sur la radiographie.

Six catégories de mobilier ont été établies parmi le mobilier ferreux et le mobilier en os manufacturé. Le tableau de quantification par catégorie et sous-catégorie des éléments issus des structures précise la répartition des types d'objet (**fig. 1**).

¹ Laboratoire LandArc, 1, rue Jean Lary, 32 500 Fleurance, archeologie@landarc.fr – Tél : 05 62 06 40 26 – www.landarc.fr

² Archéologue – Ingénieur d'études, responsable de l'étude de la culture matérielle.

N°	Catégorie fonctionnelle (et sous-catégorie)	NR	NMI
1	Indéterminé	31	16
2	Élément d'assemblage	32	32
3	Habitat/Ameublement	0	0
4	Artisanat	0	0
5	Système de suspension	0	0
6	Outillage	0	0
7	Coutellerie	5	3
8	Déchet	0	0
9	Armement	4	4
10	Mobilier équestre	27	23
10.1	Clou de maréchalerie	25	21
10.2	Fer d'équidé	2	2
11	Mobilier à valeur ornementale	3	2
12	Echange	0	0
13	Ustensiles divers	0	0
	Total issu des faits (F)	102	80

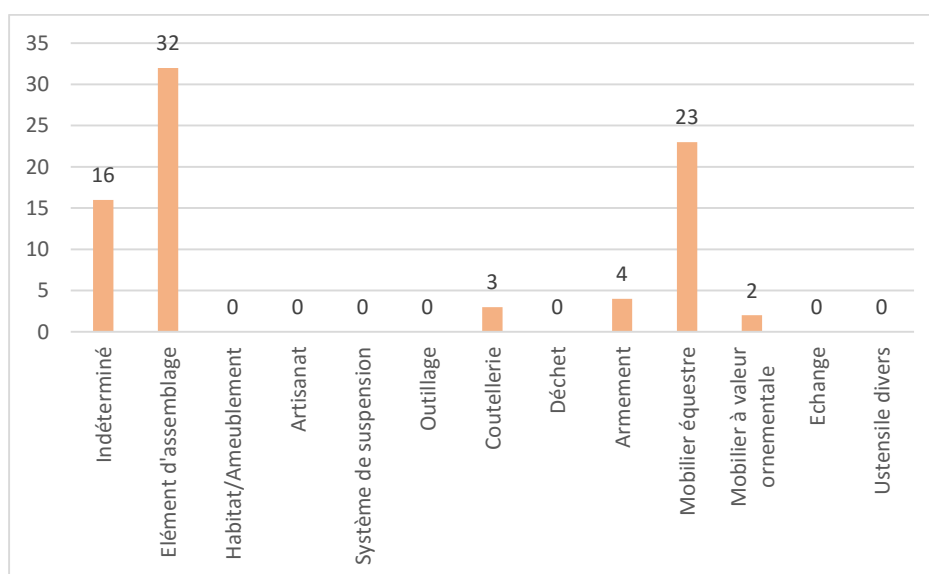


Fig. 1 - Tableau de quantification et de répartition par catégorie (et sous-catégorie) de tous les éléments du mobilier (NMI) des campagnes de 2013 à 2015.

II. INVENTAIRE

Un inventaire du petit mobilier a été réalisé dans le cadre de l'étude des secteurs 6 et 7. On dénombre 102 nombres de restes (NR) pour 80 nombres minimum d'individus (NMI) regroupés en 28 lots. Concernant les matériaux représentés au sein du petit mobilier, on compte 98 ferreux (77 NMI) et 4 en os (3 NMI) pour un poids total de 1212 g.

III. CATEGORIES FONCTIONNELLES

Comme dit précédemment, six catégories fonctionnelles se distinguent parmi le mobilier inventorié. Les objets les plus nombreux, soient 32 NMI, appartiennent aux éléments d'assemblage, uniquement représentés par la clouterie et deux crampons en fer. Ces clous de petite et moyenne taille sont rarement complets et mesurent entre 23 et 66 mm de long. Vient ensuite le mobilier équestre qui rassemble 23 éléments, dont 21 clous de maréchalerie et deux fragments de fers d'équidé. 16 objets indéterminés en fer sont également présents, mêlant fragments de tige et de plaque. Quatre objets liés à l'armement peuvent être énoncés, en l'occurrence, trois carreaux d'arbalète dont deux complets et une noix d'arbalète en bois de cerf. Trois couteaux ou fragments de couteaux peuvent être cités dont un exemplaire complet. Enfin, deux objets à valeur ornementale sont perceptibles. Tous deux en os, il s'agit d'un fragment de manche décoré et de deux fragments appartenant à la même plaquette ornementale.

On notera l'absence sur les deux secteurs de nombreuses catégories fonctionnelles comme les éléments liés à l'habitat et à l'ameublement, l'outillage, les déchets ou encore les ustensiles divers. La forte concentration de mobilier équestre dans ces secteurs (27 %) s'inscrit dans la continuité des résultats issus de l'étude du petit mobilier des secteurs 1 à 5 avec une forte proportion d'objets similaires (41 %)³.

IV. PRESENTATION DU PHASAGE CHRONOLOGIQUE

Le petit mobilier rencontré au cours de la campagne de 2016 peut être daté des XIe-XIIe siècles. Comme pour les campagnes précédentes, un certain nombre d'éléments appartient à la fin de la période carolingienne et au début du bas Moyen Âge. Il s'agit essentiellement de mobilier équestre, d'objets liés à l'armement et d'éléments à valeur ornementale. Concernant la chronologique, ce mobilier peut s'intégrer à deux voire trois phases visibles sur les autres secteurs fouillés entre 2013 et 2015⁴ :

- phase 3 entre le Xe et la 1^{ère} moitié du XIe siècle
- phase 4a entre la 2^{ème} moitié du XIe et le milieu du XIIe siècle.
- Phase 4b entre le milieu du XIIe et la fin du XIIIe siècle.

Selon la typologie en vigueur⁵ basée sur l'étude et l'analyse de sites références⁶, 19 clous de maréchalerie peuvent être rattachés aux phases 3 et 4a, mais plus particulièrement au XIe siècle avec des clous des type 3, 4a et 4b. Deux fragments de fers d'équidé (Us 3000 et 3006) peuvent être datés de la phase 4a. Les trois carreaux d'arbalète (Us 3000, 3001 et 3085) offrent des

³ Soulat 2016, vol. 2, p. 138-142.

⁴ Nous reprenons le phasage en l'état proposé par le responsable d'opération de la fouille.

⁵ Portet, Raynaud 2009, p. 223-225.

⁶ Pineuilh (Gironde) d'après Portet 2007, Andone (Charente) d'après Portet, Raynaud 2009 et L'Isle-Bouzon (Gers) d'après Lassure 1998.

caractéristiques des XIe-XIIIe siècles d'après la typologie en vigueur⁷. La noix d'arbalète en bois de cerf (Us 3006) appartient également à ce phasage puisque d'après les mesures, elle correspond à un type daté entre le XIe et le XIIe siècle⁸. Une plaquette ornementale à ocelles (Us 3048) et un manche ornée de stries obliques et en chevrons (Us 3089) rappellent également les productions des XIe-XIIe siècles. Enfin, c'est également le cas des couteaux (Us 3006 et 3056) qui s'intègrent parfaitement à ce phasage.

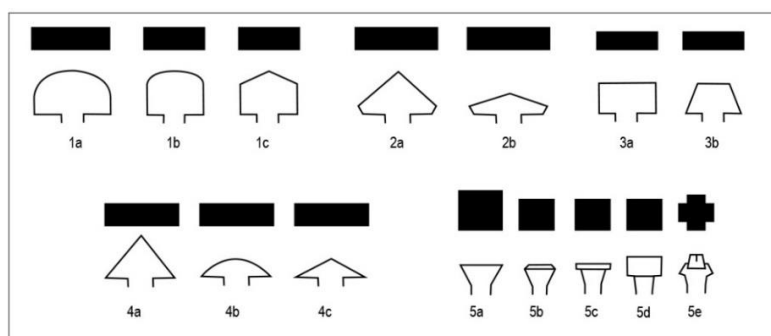
Comme pour les campagnes précédentes, deux clous de maréchalerie daté entre le XVe et le XVIIe siècle est à relever (Us 3006). Il s'agit de clous à petite tête rectangulaire plate du type 5c⁹.

V. ETUDE TYPOLOGIQUE DES ELEMENTS REMARQUABLES

1. Le mobilier équestre

19 clous de maréchalerie ont été inventoriés. Il s'agit petits clous à tête de forme variée, en T (type 3a), en bâtière à partie sommitale plate (type 3b), triangulaire (type 4a) ou courbe (type 4b) selon la typologie des clous de maréchalerie¹⁰ (**fig. 2**) se terminant par une tige de section quadrangulaire (**fig. 3**). Cette typologie s'appuie sur des sites de référence pour la période carolingienne comme Andone (Charente)¹¹, Pineulh (Gironde)¹² ou encore tout récemment celui de la Place Saint-Germain à Rennes (Ille-et-Vilaine)¹³. 116 clous de maréchalerie des types 2 à 4 ont été inventoriés au cours des campagnes précédentes à Loches. Cependant, à la différence des clous présents dans les secteurs 1 à 5, les 19 clous des secteurs 6 et 7 ont l'air mieux conservés et permettent, pour certains, un classement typologique précis.

L'étude typologique des clous de maréchalerie ne peut se faire qu'à partir de deux critères : la bonne conservation de la tête et l'examen radiographique. Tous les clous ont été radiographiés. La longueur des têtes varie entre 13 et 20 mm. Trois clous appartiennent au type 3 (Us 3000), un clou au type 3a (Us 3006) et un autre au type 3b (Us 3006). Neuf clous font partie du type 4 (Us 3006, 3019, 3047, 3085 et 3097), un du type 4a (Us 3007) et trois du type 4b (Us 3056, 3065 et 3120). Un seul clou (Us 3012) ne peut être classé précisément entre le type 3 et le type 4.



⁷ Serdon 2009, p. 195-198.

⁸ Serdon 2005, fig. 67 ; Bourgeois, Rodet-Belardi 2009, p. 268-269.

⁹ Portet, Raynaud 2009, p. 224.

¹⁰ Portet, Raynaud 2009, p. 223-225.

¹¹ Portet, Raynaud 2009.

¹² Portet 2007.

¹³ Fouille Inrap sous la direction de L. Beuchet, étude en cours laboratoire LandArc.

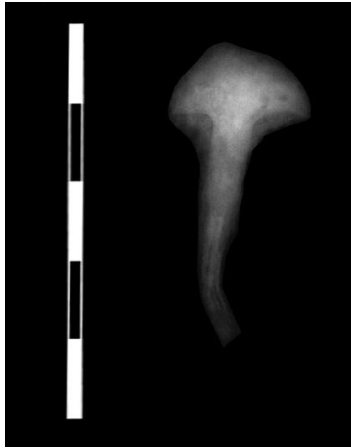


Fig. 2 – Typologie des clous de maréchalerie des XIe-XVIIe s. (d'après Portet, Raynaud 2009 avec ajouts).

Fig. 3 – Quelques clous de maréchalerie de l'Us 3007 – type 4a

Ces clous peuvent être mis en relation avec deux fragments de fers d'équidé, aucun n'est donc complet. Le premier (Us 3000) est un fragment à faible couverture (23 mm) ayant conservé trois étampures rectangulaires dont une complète à contre-perçure ronde (14x6 mm). Le second (Us 3006) est un fragment d'éponge à faible couverture (16 mm) sans crampon ayant conservé une seule étampure naviforme à contre-perçure ronde (17x6 mm). D'après leur forme générale associée à celle des étampures, ces fers d'équidés se rattachent typologiquement entre le milieu du XIe siècle et le milieu du XIIe siècle. Leur état lacunaire ne permet pas d'être plus précis. Ils se rattachent typologiquement des cinq fers d'équidé découverts lors des campagnes précédentes.

2. L'armement

Trois carreaux d'arbalète ont été inventoriés. Le premier est complet (Us 3000) et dispose d'une courte douille fermée et tordue se prolongeant par une flamme en pointe polygonale. Mesurant 76 mm de long au total, la flamme fait 41 mm tandis que la douille fait 35 mm. Le second carreau est incomplet (Us 3001) dont n'est conservée que la pointe mesurant 50 mm de long. Enfin, le troisième est complet (Us 3085). Il se compose d'une courte douille fermée et tordue mesurant 25 mm de long, et d'une flamme en pointe polygonale faisant 44 mm de long. Ces carreaux d'arbalète à courte douille peuvent datés des XIe-XIIIe siècles¹⁴ et se rapprochent d'exemplaires découverts à Andone ou Pineulh¹⁵. L'exemplaire de l'Us 3000 apparaît comme le plus tardif avec un profil daté des XIIe-XIIIe siècles¹⁶. Lors de la campagne 2015, un carreau d'arbalète incomplet provenant de l'Us 2453 avait été découvert dans un contexte daté des XIIe-XIIIe siècles.

Une noix d'arbalète a également été retrouvée sur le site (Us 3006). Elle est confectionnée à partir d'un cylindre débité dans les pivots de bois de cerf, comme c'est le cas à Andone¹⁷. De forme cylindrique pleine, elle est perforée dans sa longueur par un trou circulaire. La surface du corps est ornée de cinq lignes incisées parallèles faisant tout le pourtour. Une encoche

¹⁴ Serdon 2009, p. 195-198.

¹⁵ Portet 2007, p. 748-752.

¹⁶ Serdon 2005.

¹⁷ Bourgeois, Rodet-Belardi 2009, p. 268.

quadrangulaire est présente sur l'un des côtés, entre deux lignes incisées. Sur le dessus, outre la perforation, on distingue un décor incisé formant un motif cruciforme incomplet et un cercle concentrique pointé. Mesurant 25 mm de diamètre pour une épaisseur de 18,5 mm. Ces dimensions correspondent à celles prises sur les trois noix d'arbalète d'Andone et suggère donc une datation similaire entre le XIe et le XIIe siècle¹⁸. Il semble qu'entre le XIe et le XIVe siècle, les modules s'agrandissent, tandis qu'entre le Xe et le XIe siècle, les dimensions sont plus petites que celles présentées ici¹⁹, comme c'est le cas à Tours²⁰ ou à Charavines²¹.

3. Le mobilier à valeur ornemental

Deux objets à valeur ornemental peuvent être mis en évidence. Il s'agit de deux éléments en os manufacturé.

Le premier est un fragment en deux morceaux d'une plaquette ornementale (Us 3048). Mesurant 28 mm de long pour la plus grande des pièces, cette plaque est décorée de cercles concentriques pointés et d'une ligne courbe faisant partie d'un grand cercle. La surface est polie et certains cercles sont partiellement effacés ce qui permet de suggérer un usage ou un frottement. Ce type de décor se retrouve sur de nombreux éléments de placage en os de coffret ou des jetons comme c'est le cas à Tours²², à Château-Thierry²³ ou à Boves²⁴ pour les XIe-XIIe siècles.

Le second est un fragment de manche (Us 3089). Mesurant 57 mm de long, il se compose d'un cylindre incomplet perforé au centre et décoré de plusieurs lignes incisées groupées par trois ou quatre. Quatre segments de quatre lignes verticales se distinguent et trois espaces entre ces segments sont remplis par des lignes en chevron ou obliques. Un exemplaire similaire peut être évoqué à Boves dans un contexte des XIe-XIIe siècle où il est interprété comme un manche de couteau pour soie traversante²⁵.

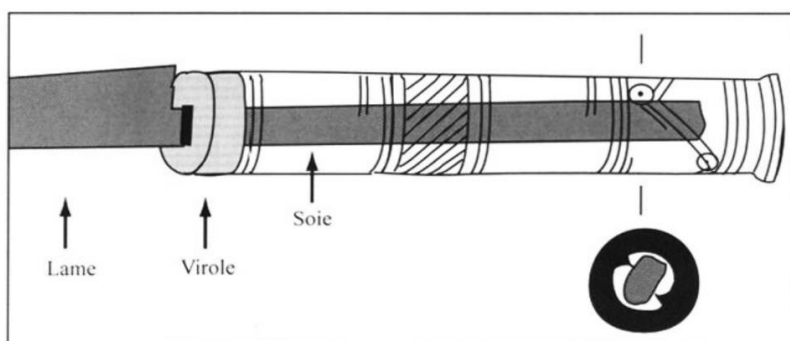


Fig. 4 – Restitution du manche en os de Boves (d'après Chandevau 2002, fig. 17).

¹⁸ Bourgeois, Rodet-Belardi 2009, p. 268-269.

¹⁹ Serdon 2005, fig. 67

²⁰ Motteau 1991, p. 113, n° 551.

²¹ Serdon 2005, fig. 66.

²² Motteau 1991, p. 55, n° 279, 282

²³ Goret 1997, p. 118, 130.

²⁴ Chandevau 2002, p. 32

²⁵ Chandevau 2002, p. 48, p. 50, n° 600.

VI. NOTICES DE CATALOGUE DES OBJETS PAR CATEGORIE FONCTIONNELLE

1. Coutellerie

Couteau (pl. 1)

2016 – Sect. 6-7

Us 3000 – Lot 1

Longueur totale : 184 mm.

Longueur soie : 55 mm.

Longueur lame : 129 mm.

Largeur soie : 6 mm.

Largeur lame : 14 mm.

Épaisseur max : 7 mm.

Poids : 51,8 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : XIe-XIIIe s.

Datation contexte : décapage - XIe-XIIIe s.

Couteau complet à soie courte de section quadrangulaire se terminant en pointe et à longue lame à dos rectiligne et à tranchant droit dont la pointe est fortement émoussée.

Couteau (pl. 1)

2016 – Sect. 7

Us 3056 – Lot 11

Longueur : 58 mm.

Largeur : 26 mm.

Épaisseur soie : 12 mm.

Poids : 22,7 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : XIe-XIIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIIe s.

Fragment de couteau qui se compose d'une courte soie de section quadrangulaire se terminant en pointe et associé à deux épaulements formant de petits quillons courbes. Dans le prolongement de la soie, un petit fragment de lame à un seul tranchant se distingue.

2. L'armement

Carreau d'arbalète (pl. 1)

2016 – Sect. 6-7

Us 3000 – Lo 1

Longueur totale : 76 mm.

Longueur douille : 35 mm.

Longueur flamme : 41 mm.

Largeur flamme : 9 mm.

Diamètre douille : 9 mm.

Épaisseur : 8 mm.

Poids : 29,8 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : XIIIe-XIIe s.

Datation contexte : décapage - XIe-XIIIe s.

Carreau d'arbalète complet à courte douille fermée et tordue, et à flamme en pointe polygonale.

Carreau d'arbalète (pl. 1)

2016 – Sect. 6-7

Us 3001 – Lo 2

Longueur : 50 mm.

Largeur : 9 mm.

Épaisseur : 9 mm.

Poids : 8,46 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : XIe-XIIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIIe s.

Carreau d'arbalète incomplet dont n'est conservée que la pointe.

Carreau d'arbalète (pl. 1)

2016 – Sect. 7

Us 3085 – Lo 15

Longueur totale : 69 mm.

Longueur douille : 25 mm.

Longueur flamme : 44 mm.

Largeur flamme : 11 mm.

Diamètre douille : 10 mm.

Épaisseur : 8 mm.

Poids : 21,6 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : XIe-XIIe s.

Datation contexte : phase 4a - XIe-deb. XIIe s.

Carreau d'arbalète complet à courte douille fermée et tordue, et à flamme en pointe polygonale.

Noix d'arbalète (pl. 1)

2016 – Sect. 7

Us 3006 – Lot 26

Diamètre : 25 mm.

Épaisseur : 18,5 mm.

Poids : 6,2 g.

Matériau : bois de cerf.

Datation typologique : XIe-XIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIIe s.

Noix d'arbalète incomplète fabriquée dans un bois de cerf. De forme cylindrique plein, elle est perforée dans sa longueur par un trou circulaire. La surface du corps est ornée de 5 lignes incisées parallèles faisant tout le pourtour. Une encoche quadrangulaire est présente sur l'un des côtés, entre deux lignes incisées.

3. Mobilier équestre

3.1. Fers d'équidé

Fer d'équidé (pl. 1)

2016 – Sect. 6-7

Us 3000 – Lot 1

Longueur : 59 mm.

Largeur : 23 mm.

Longueur étampure : 14 mm.

Largeur étampure : 6 mm.

Épaisseur : 14 mm.

Poids : 29,8 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : décapage - XIe-XIIIe s.

Fragment de branche à faible couverture ayant conservé trois étampures rectangulaires dont une complète à contre-perçure ronde.

Fer d'équidé (pl. 1)

2016 – Sect. 7

Us 3006 – Lot 4

Longueur : 55 mm.

Largeur : 16 mm.

Longueur étampure : 17 mm.

Largeur étampure : 6 mm.

Épaisseur : 11 mm.

Poids : 25,9 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIIe s.

Fragment d'éponge à faible couverture ayant conservé une seule étampure naviforme à contre-perçure ronde.

3.2. Clous de maréchalerie

3 clous de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 6-7

Us 3000 – Lot 1

Longueur : 27 mm.

Largeur : 17 mm.

Épaisseur : 7 mm.

Poids du lot : 12,7 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : XIe-XIIe s.

Datation contexte : décapage - XIe-XIIIe s.

Petit clou à tête rectangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Ils appartiennent au type 3 selon la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 6

Us 3007 – Lot 5

Longueur : 41 mm.

Largeur : 20 mm.

Épaisseur : 7 mm.

Poids : 7 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : XIe-XIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIe-debut XIIe s.

Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 4a d'après la typologie des clous de maréchalerie.

5 clous de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3006 – Lot 4

Longueur : 37 mm.

Largeur : 17 mm.

Épaisseur : 8 mm.

Poids du lot : 25,6 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIIe s.

Cinq petits clous à tête en T, bâtière plate ou bombé dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Ils appartiennent aux types 3a, 3b et 4 selon la typologie des clous de maréchalerie.

2 clous de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3006 – Lot 4

Longueur : 44 mm.

Largeur : 13 mm.

Épaisseur : 4 mm.

Poids du lot : 5,3 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIIe s.

Deux clous à tête rectangulaire et plate à tige de section quadrangulaire. Ils appartiennent au type 5c selon la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3012 – Lot 6

Longueur : 48 mm.

Largeur : 17 mm.

Épaisseur : 10 mm.

Poids : 8,3 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 5a - XIIIe s.

Petit clou à tête triangulaire ou rectangulaire plate dont la partie sommitale a été très usé, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 3 ou 4 selon la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3019 – Lot 7

Longueur : 45 mm.

Largeur : 18 mm.

Épaisseur : 9 mm.

Poids : 8,32 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4b - XIIe s.

Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 4 de la typologie des clous de maréchalerie.

3 clous de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3047 – Lot 19

Longueur : 36 mm.

Largeur : 16 mm.

Épaisseur : 7 mm.

Poids : 38,9 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4b – XIIe s.

Trois petits clous à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Ils appartiennent au type 4 de la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3056 – Lot 11

Longueur : 36 mm.

Largeur : 15 mm.

Épaisseur : 8 mm.

Poids : 6 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4b – XIIe s.

Petit clou à tête bombé plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 4b de la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3065 – Lot 12

Longueur : 33 mm.

Largeur : 18 mm.

Épaisseur : 8 mm.

Poids : 9,89 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4a XIe-début XIIe s.

Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 4b de la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3085 – Lot 15

Longueur : 23 mm.

Largeur : 14 mm.

Épaisseur : 9 mm.

Poids : 7,8 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4a - XIe-XIIe s.

Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 4 selon la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3097 – Lot 16

Longueur : 32 mm.

Largeur : 15 mm.

Épaisseur : 11 mm.

Poids : 10,89 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4a –XIe-début XIIe s.

Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 4 selon la typologie des clous de maréchalerie.

Clou de maréchalerie (pl. 2)

2016 – Sect. 7

Us 3120 – Lot 1

Longueur : 29 mm.

Largeur : 19 mm.

Épaisseur : 8 mm.

Poids : 8,14 g.

Matériau : fer.

Datation typologique : milieu XIe-milieu XIIe s.

Datation contexte : phase 4a - XIe-début XIIe s.

Petit clou à tête bombé plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire. Il appartient au type 4b de la typologie des clous de maréchalerie.

4. Mobilier à valeur ornementale

Plaquette ornementale (pl. 1)

2016 – Sect. 7

Us 3048 – Lot 27

Longueur : 28 mm.

Largeur : 20 mm.

Épaisseur : 2 mm.

Poids : 2,7 g.

Matériau : os.

Datation typologique : XIe-XIIe s.

Datation contexte : phase 4a - XIe-début XIIe s.

2 fragments de plaquette ornée de petits cercles concentriques marqués d'un point central et de lignes incisées créant deux grands cercles incomplets l'un à côté de l'autre. Ce décor n'est présent que sur une face.

Manche décoré (pl. 1)

2016 – Sect. 7

Us 3089 – Lot 28

Longueur : 57 mm.

Largeur : 17 mm.

Épaisseur : 7 mm.

Poids : 5,3 g.

Matériau : os.

Datation typologique : XIe-XIIe s.

Datation contexte : phase 4a - XIe-début XIIe s.

Fragment de manche cylindrique incomplet perforé au centre du fragment et décoré de plusieurs lignes incisées groupées par trois ou quatre. Quatre segments de quatre lignes verticales se distinguent et trois espaces entre ces segments sont remplis par des lignes en chevron ou obliques.

VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bourgeois 2009 :

L. Bourgeois (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'An mil. Le Castrum d'Andone*, Publications du Craham, 2009.

Bourgeois, Rodet-Bélarbi 2009 :

L. Bourgeois, I. Rodet-Bélarbi, « 16. Le mobilier en os et en bois de cervidé : témoins de fabrication et produits finis », dans L. Bourgeois L. (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'An Mil. Le Castrum d'Andone. Fouilles d'André Debord*, Publications du CRAHM, Caen, 2009, p. 256-275.

Chandevau 2002 :

F. Chandevau, « La motte castrale de Boves (Somme). Tabletterie et petits artefacts (Xe-XVIe siècles) », *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 2002, p. 25-71.

Colardelle, Verdel 1993 :

M. Colardelle, E. Verdel (dir.), *Les habitats du Lac de Paladru (Isère) dans leur environnement – La formation d'un terroir au XIe siècle*, Documents d'Archéologie Française, 1993, 416 p.

Goret 1997 :

J.-F. Goret, « Le mobilier osseux découvert sur le site du "Vieux-Château" de Château-Thierry (Aisne). IXe-XIIe siècles », *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 1997, p. 101-136.

Lassure 1998 :

J.-M. Lassure, *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe siècles : Le mobilier du site archéologique de Corné à L'Isle-Bouzon (Gers)*, Editions Médiennes, 1998, 590 p.

Motteau 1991 :

J. Motteau, *Catalogue des objets des fouilles de Tours (1973-1977)*, Recherches sur Tours, 5, 1991.

Portet 2007 :

N. Portet, « Le mobilier métallique », dans Prodéo F. (dir.), *Pinuilh (33) « La Motte »*, Volume 2, Zones 1a et 1b, RFO, Bordeaux,

Service Régional de l'Archéologie, Inrap Grand Sud-Ouest, 2007, p. 723-780.

Portet, Raynaud 2009 :

N. Portet, M.-A. Raynaud, « 10. Le mobilier en fer : les objets équestres », dans L. Bourgeois (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'An Mil. Le Castrum d'Andone. Fouilles d'André Debord*, Publications du CRAHM, Caen, 2009, p. 202-233.

Serdon 2005 :

V. Serdon, *Armes du Diable : arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Presse Universitaire de Rennes, Bonchamp-Lès-Laval, 2005, 335 p.

Serdon 2009 :

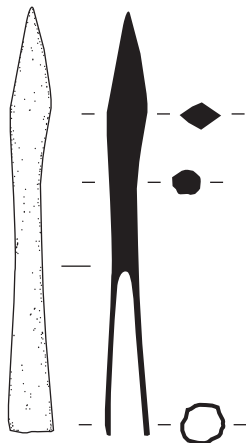
V. Serdon avec la coll. de N. Dieudonné-Glad, « Le mobilier en fer : armes de trait et d'hast », dans L. Bourgeois (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'An Mil. Le Castrum d'Andone. Fouilles d'André Debord*, Publications du CRAHM, Caen, 2009, p. 191-200.

Soulat 2016 :

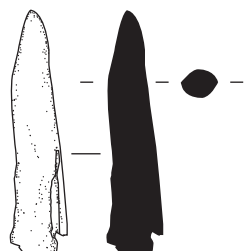
J. Soulat, Annexe 8 – Etude du petit mobilier des campagnes 2013, 2014 et 2015, dans P. Papin (dir.), *Loches, troisième campagne de fouilles sur la forteresse. Volume 2 : études du mobilier*, Rapport de fouilles archéologiques, Service Régional d'Archéologie du Centre, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, avril 2016, p. 135-167.

Secteur 6-7, Logis Royaux, Loches (Indre-et-Loire)

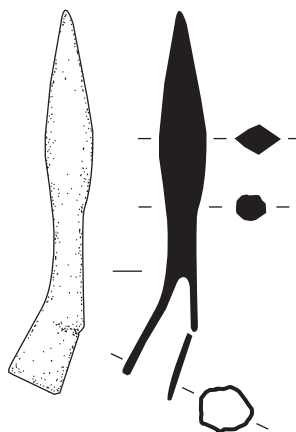
Carreau d'arbalète
2016 - Sect. 6-7
Us 3000 - Lot 1
Fer



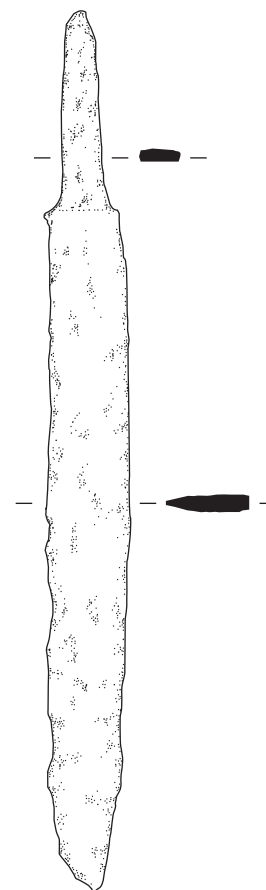
Carreau d'arbalète
2016 - Sect. 6-7
Us 3001 - Lot 2
Fer



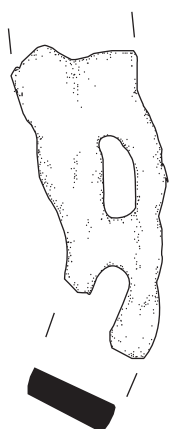
Carreau d'arbalète
2016 - Sect. 7
Us 3085 - Lot 15
Fer



Couteau
2016 - Sect. 6-7
Us 3000 - Lot 1
Fer



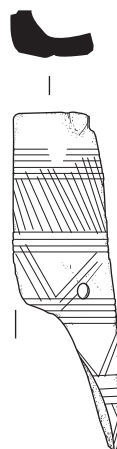
Fer d'équidé
2016 - Sect. 6-7
Us 3000 - Lot 1
Fer



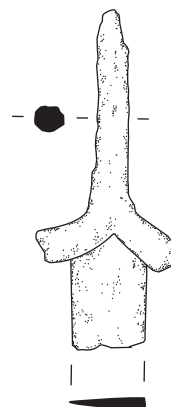
Fer d'équidé
2016 - Sect. 7
Us 3006 - Lot 4
Fer



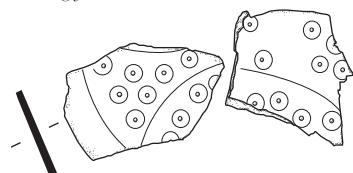
Manche
2016 - Sect. 7
Us 3089 - Lot 28
Os



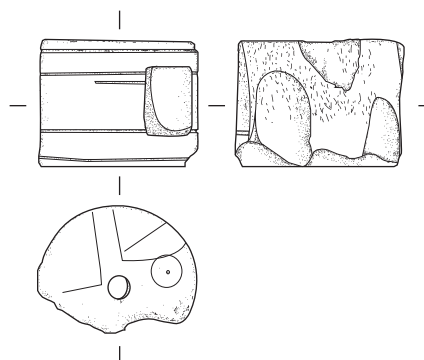
Fragment de couteau
2016 - Sect. 7
Us 3056 - Lot 11
Fer



Plaquette ornementale
2016 - Sect. 7
Us 3048 - Lot 27
Os



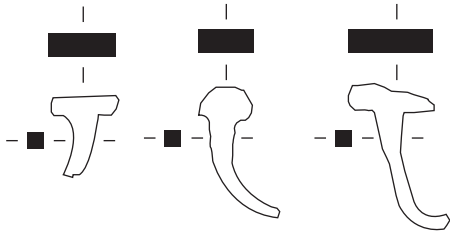
Noix d'arbalète
2016 - Sect. 7
Us 3006 - Lot 26
Os



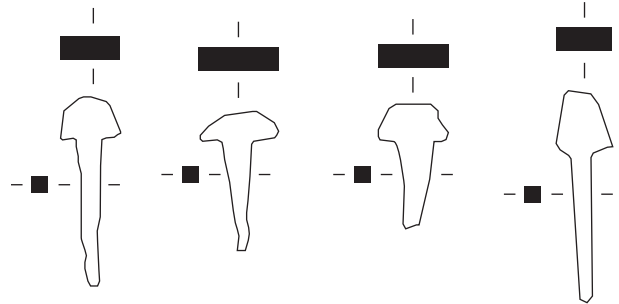
0 5 cm

Clous de maréchalerie
2016

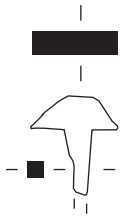
Sect. 6-7
Us 3000 - Lot 1
Fer



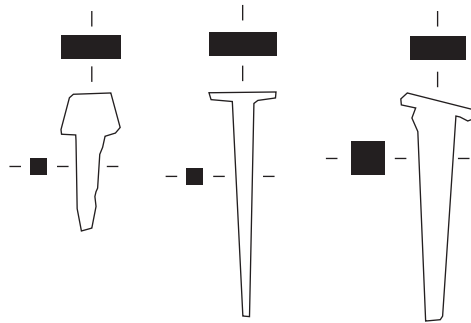
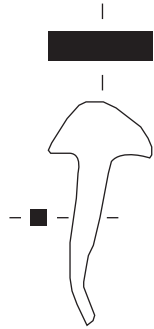
Sect. 7
Us 3006 - Lot 4
Fer



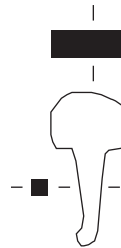
Sect. 7
Us 3019 - Lot 7
Fer



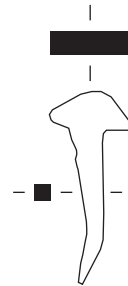
Sect. 7
Us 3007 - Lot 5
Fer



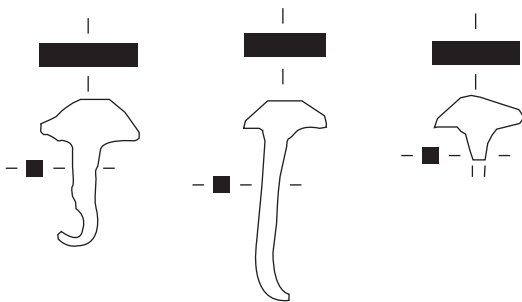
Sect. 7
Us 3065 - Lot 12
Fer



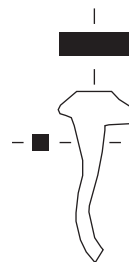
Sect. 7
Us 3056 - Lot 11
Fer



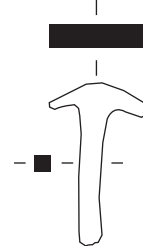
Sect. 7
Us 3047 - Lot 19
Fer



Sect. 7
Us 3097 - Lot 16
Fer



Sect. 7
Us 3120 - Lot 21
Fer



Année	Sect.	US	Fait	Lot	Matériau	Identification	Fonction catégorie	NR	IMVI	Description	Commentaire	Long	Larg	Diam	Epais	Poids	Représentation	Corrosion	Dessin	Photo	Radio	Code Radio	Phase	Siècle		
2016	6 e17	3000		1	fer	Couteau	Coutellerie	3	1	Couteau complet à soie courte de section quadrangulaire se terminant en pointe et à longue lame à dos rectiligne et à pointe en point est fortement émaillé.		totale : 184 ; soie : 55 ; lame : 129.	lame : 14 ; soie : 6.	7	51,8	complet	forte	X		X		P1,2-M	décapage			
2016	6 e17	3000		1	fer	Fer d'équidé	Mobilier équestre	1	1	Fragment de branche à faible courbure ayant conservé trois dangles rectangulaires dont une complète à contre-perceuse rodée (18x6).		59	23	14	37,6	partiellement complet	forte	X		X		P1,2-M	décapage			
2016	6 e17	3000		1	fer	Carreau d'arbalete	Armement	1	1	Carreau d'arbalete simple à soies (double fermé et rodé) et à lame en pointe polygonale.		totale : 76 ; double : 35 ; flamme : 41.	9		8	29,8	complet	forte	X		X		P1,2-M	décapage		
2016	6 e17	3000		1	fer	Tige et plaque	Indéterminé	4	4	Fragments de plaque et tige indéterminés.	poils du lot	57	13	8	48,4	fragment	forte			X		X	P1,2-M	décapage		
2016	6 e17	3000		1	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	3	3	Petit clou à tête rectangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 3 - poids du lot	27	17	7	12,7	partiellement complet	forte	X		X		X	P1,2-M	décapage		
2016	6	3007		5	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	1	1	Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4a	41	20	7	7	complet	forte	X		X		P1,1-J	4b	11e-fin 12e s.		
2016	7	3133		23	fer	Tige de clou	Elément d'assemblage	3	3	Fragment de tige de clou de section quadrangulaire.	poils du lot	56	11	6	28,8	partiellement complet	forte							4b		
2016	7	3001		2	fer	Carreau d'arbalete	Armement	1	1	Carreau d'arbalete incomplet dont rest conservé que la pointe.		50	9	9	8,46	partiellement complet	forte	X		X		P1,2-S	4b	2e m 12e s.		
2016	7	3004		3	fer	Fragment	Indéterminé	1	1	Fragment massif indéterminé, peut être une soie de pointe.		84	82	33	253	fragment	forte				X	P1,1-A	4c			
2016	7	3006		4	fer	Fragment	Indéterminé	1	1	Fragment massif indéterminé, peut être une soie de pointe.		58	48	26	88,9	fragment	forte				X	P1,1-B	4b	2e m 12e s.		
2016	7	3006		4	fer	Fer d'équidé	Mobilier équestre	1	1	Fragment de plaque à faible courbure ayant conservé une seule écharpe, non formée à contre-perceuse rodée (17x6).		55	16	11	25,9	partiellement complet	forte	X		X		P1,1-B	4b	2e m 12e s.		
2016	7	3006		4	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	5	5	Petit clou à tête bombée plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4 e 3a-b - poids du lot	37	17	8	25,6	partiellement complet	forte	X		X		P1,1-B	4b	2e m 12e s.		
2016	7	3006		4	fer	Clou	Elément d'assemblage	10	10	Clou à tête rectangulaire et plate à tige de section quadrangulaire.	poils du lot	66	14	8	106,4	partiellement complet	forte					X	P1,1-B	4b	2e m 12e s.	
2016	7	3006		4	fer	Crampion	Elément d'assemblage	2	2	Plaque en U se terminant par deux tiges en pointe.	poils du lot	53	21	7	29,2	partiellement complet	forte					X	P1,1-B	4b	2e m 12e s.	
2016	7	3006		4	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	2	2	Clou à tête rectangulaire et plate à tige de section quadrangulaire.		44	13	4	5,3	complet	moyenne	X				X	P1,1-B	4b	2e m 12e s.	
2016	7	3006		4	fer	Tige	Indéterminé	1	1	Tige de section quadrangulaire repoussée.		42	25	7	18,1	partiellement complet	moyenne				X	P1,1-B	4b	2e m 12e s.		
2016	7	3006		26	os	Noix d'arbalete	Armement	1	1	Noix d'arbalete incomplète fabriquée dans un bois de cerf. De forme sphérique plate, elle est perforée dans sa longueur par un trou circulaire. La surface du corps est ornée de 5 lignes incisées parallèles faisant tout le pourtour. Une encoche quadrangulaire est présente sur l'un des côtés, entre deux lignes incisées.	25 mm de diamètre reconstitué	20		18,5	6,2	partiellement complet		X							4b	2e m 12e s.
2016	7	3012		6	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	1	1	Petit clou à tête triangulaire ou rectangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 3 ou 4	48	17	10	8,3	complet	forte				X	P1,1-E	5a	12e s.		
2016	7	3019		7	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	2	1	Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4	45	18	9	8,32	complet	forte	X			X	P1,2-L	4a	11e-début 12e s.		
2016	7	3020		10	fer	Clou	Elément d'assemblage	1	1	Clou à tête rectangulaire incomplète et à longue tige de section quadrangulaire.	caillon soudé	63	12	7	28,4	partiellement complet	forte							4b	12e s.	
2016	7	3022		8	fer	Tige de clou	Elément d'assemblage	1	1	Tige de clou de section quadrangulaire.	deux	38	10	10	7,8	partiellement complet	forte				X	P1,1-F	4b	2e m 12e s.		
2016	7	3022		8	fer	Clou	Elément d'assemblage	1	1	Clou à tête losangique et à longue tige de section quadrangulaire.		36	11	10	7,1	complet	forte				X	P1,1-F	4b	2e m 12e s.		
2016	7	3029		9	fer	Fragment de couteau	Coutellerie	1	1	Fragment de soie de couteau de section plate au départ et de section quadrangulaire en partie distale.		58	13	6	7,48	partiellement complet	forte				X	P1,2-Q	4a	11e-début 12e s.		
2016	7	3029		9	fer	Tige	Indéterminé	1	1	Tige de section quadrangulaire.		28		8	3,2	fragment	forte				X	P1,2-Q	4a	11e-début 12e s.		
2016	7	3047		19	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	6	3	Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4 - poids du lot	36	16	7	38,9	partiellement complet	forte	X			X	P1,2-O	4b	fin 11e - début 12e s.		
2016	7	3047		19	fer	Tige	Indéterminé	1	1	Tige de section quadrangulaire repoussée formant un anneau rectangulaire.		35	12	9	8,2	complet	forte				X	P1,2-O	4b	fin 11e - début 12e s.		
2016	7	3048		27	os	Plaque ornementale	Mobilier à valeur ornementale	2	1	2 fragments de plaquette ornés de petits cercles concentriques marqués d'un point central et de lignes incisées orientés dans deux sens opposés l'un à l'autre. Ce décor n'est présent que sur une face.	décor de coffret ?	28	20	2	2,7	partiellement complet		X						4b	11e-12e s.	
2016	7	3066		11	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	1	1	Petit clou à tête bombée plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4b	36	15	8	6	complet	forte	X			X	P1,1-D	4b	11e-début 12e s.		
2016	7	3066		11	fer	Couteau	Coutellerie	1	1	Fragment de couteau qui se compose d'une courte soie de section quadrangulaire se terminant en pointe et d'une tige de section quadrangulaire en partie courbée. Dans le prolongement de la soie, un fragment de lame à un seul tranchant se distingue.		58	26	12	22,7	partiellement complet	forte	X				X	P1,1-D	4b	11e-début 12e s.	
2016	7	3065		12	fer	Clou de maréchaliste	Mobilier équestre	1	1	Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été très usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4b	33	18	8	9,89	partiellement complet	forte	X			X	P1,2-P	4a	11e-début 12e s.		

Année	Sect.	US	Fait	Lot	Matériau	Identification	Fonction catégorie	NR	NMI	Description	Commentaire	Long	Larg	Diam	Epais	Poids	Représentation	Corrosion	Dessin	Photo	Radio	Code Radio	Phase	Siècle	
2016	7	3065		12	fer	fragment de plaque	Indéterminé	9	1	Fragment d'une plaque de ferre indéterminée.	caillon soudé	41	31		8	51,2	fragment	fore			X	PI.2-P	4a	11e-12e s.	
2016	7	3072		13	fer	Tige	Indéterminé	1	1	Tige de section quadrangulaire.	dessus	48	15		8	11,3	fragment	fore			X	PI.1-C	4a	11e-12e s.	
2016	7	3084		14	fer	Tige de clou	Elément d'assemblage	1	1	Fragment de tige de clou de section quadrangulaire.		25	9		7	3	partiellement complet	fore					4a	11e-12e s.	
2016	7	3085		15	fer	Carron d'archibute	Armeure	1	1	Carron d'archibute complet à courte queue fermée et tordue et à flammes en pointe polygonaux.	tranche - 69% doible - 35% flamme - 44%		11	10		21,6	complet	fore	X		X	PI.1-C	4a	11e-12e s.	
2016	7	3085		15	fer	Clou de manœchalerie	Mobilier equestre	1	1	Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4	23	14		9	7,8	partiellement complet	fore			X	PI.1-C	4a	11e-12e s.	
2016	7	3085		15	fer	Fragment de plaque	Indéterminé	9	2	Fragments de plaques indéterminées.	pois du lot	26	20		3	13,4	fragment	fore			X	PI.1-C	4a	11e-12e s.	
2016	7	3089		28	os	Manche	Mobilier à valeur ornementale	1	1	Fragment de manche cylindrique incomplet perforé au centre du fragment et décoré de plusieurs lignes incisées groupées par trois ou quatre. Quatre segments de quatre lignes verticales se distinguent et trois espaces entre ces segments sont remplis par des lignes en chevron ou obliques.	diamètre incomplet	57	17		7	5,3	partiellement complet		X				4a	11e-début 12e s.	
2016	7	3097		16	fer	Clou de manœchalerie	Mobilier equestre	1	1	Petit clou à tête triangulaire plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4	32	15		11	10,89	partiellement complet	fore	X		X	PI.1-H	4a	fin 10e-11e s.	
2016	7	3108		17	fer	Clou	Elément d'assemblage	1	1	Petit clou à tête rectangulaire plate associée à une tige de section quadrangulaire.	caillon soudé	38	15		6	5,28	complet	fore			X	PI.2-R	4a	11e s.	
2016	7	3110		18	fer	Tige de clou	Elément d'assemblage	3	3	Fragment de tige de clou de section quadrangulaire.	dessus - pois du lot	27	9		5	32,9	partiellement complet	fore						4a	11e s.
2016	7	3115		20	fer	Plaque	Indéterminé	1	1	Fragment de plaque indéterminée.	lot	25	23		6	7	fragment	fore					4a	11e s.	
2016	7	3120		21	fer	Clou de manœchalerie	Mobilier equestre	1	1	Petit clou à tête bombée plate dont la partie sommitale a été usée, associé à une tige de section quadrangulaire.	type 4b	29	19		8	8,14	partiellement complet	fore	X		X	PI.1-I	4a	11e s.	
2016	7	3120		21	fer	Clou	Elément d'assemblage	1	1	Clou à tête boursignée et à longue tige de section quadrangulaire.		61	23		8	12,7	complet	fore			X	PI.1-I	4a	11e s.	
2016	7	3120		21	fer	Tige de clou	Elément d'assemblage	3	3	Tige de clou de section quadrangulaire.	pois du lot	41	16		11	14,8	partiellement complet	fore			X	PI.1-I	4a	11e s.	
2016	7	3123		22	fer	Clou	Elément d'assemblage	4	4	Clou à tête rectangulaire incomplète et à longue tige de section quadrangulaire.	pois du lot	61	16		8	40,7	partiellement complet	fore			X	PI.2-K	4b	Zen 12e s.	
2016	7	3136		24	fer	Tiges	Indéterminé	2	2	Tiges de section quadrangulaire.	pois du lot	45	12		8	21,2	fragment	fore			X	PI.2-N	4b	Zen m 11e-début 12e s.	
2016	7	3138		25	fer	Tige de clou	Elément d'assemblage	1	1	Fragment de tige de clou de section quadrangulaire.		27	11		8	3,3	partiellement complet	fore					4b	fin 11e-début 12e s.	

LE MOBILIER EN VERRE DES LOGIS ROYAUX DE LOCHES

CÉLINE AUNAY, SALISBURY, VERRE ANT'ÈRE, 2017

Le mobilier étudié ici provient des deux campagnes de fouille de 2015 et 2016. La fenêtre explorée en 2015 se situait entre la chapelle et le logis royal actuel. La fouille a permis de mettre au jour 56 fragments de verre dont seuls sept ont pu être rattachés à un individu. Le mobilier se répartit comme suit : 25 fragments correspondent à du vitrage contemporain et 31 tessons de vaisselle. Dans cette dernière catégorie, seuls deux individus se rattachent à une typologie de formes médiévales. Les autres éléments correspondent à de la vaisselle de table contemporaine, moulée selon des procédés industriels : gobelet (1 NMI), verre à liqueur (1 NMI) ou bougeoir (2 NMI). Concernant la campagne de 2016, la fenêtre d'exploration se situe sur l'emplacement supposé de la grande salle. Le corpus comprend 49 fragments pour 14 individus identifiés, datés largement de la période médiévale. Il se répartit comme suit : 24 fragments de vitrail, 18 fragment de vaisselle à liquide et 7 fragments indéterminés.

Etat sanitaire du mobilier

L'état de conservation du mobilier est médiocre. Le taux de fragmentation est important. Les individus sont représentés par un tesson de lèvre, de fond ou de décor. Aucun individu n'est complet ou archéologiquement complet pour le mobilier de la période médiévale. Le verre est généralement effeuillé, friable et présentant des surfaces fortement altérées. Seul le mobilier contemporain a conservé ses qualités.

Méthodologie

Le mobilier moderne et contemporain ne fera pas l'objet d'une analyse typo-fonctionnelle puisqu'il provient de remblais récents et ne nous renseigne pas sur les modes de consommation des occupants du château de Loches à l'époque médiévale. Les formes reconnues pour les périodes moderne et contemporaine correspondent à ce qui a été étudié à l'occasion des sondages effectués en 2013. Concernant le mobilier médiéval, sous le terme de « vaisselle à liquide » est regroupé les verres à boire, les fioles et flacons. En effet, les fonds repoussés découverts au cours de la campagne de 2016 peuvent correspondre à la fois à des verres à boire ou du flaconnage (lots 102, 113, 120). Notre propos se limitera ici à des remarques générales sur la vaisselle à liquide et le vitrail.

La vaisselle à liquide

Malgré la difficulté de définir si les fonds sont ceux d'un gobelet cylindrique étroit ou d'un flacon, certains éléments sont caractéristiques des verres à boire médiévaux. Lors du 8e colloque de l'Afav qui s'est déroulé en décembre 2016, le constat d'une méconnaissance de la vaisselle entre les XIe et XIIIe siècles s'est posée une nouvelle fois malgré l'augmentation des opérations archéologiques, constat déjà émis en 1989 (Foy, Sennequier 1989). La fragilité du matériel rend trop souvent difficile l'identification. Le mobilier de Loches présente le même inconvénient mais les fragments de panse décorée de côtes pincées ou de pieds tronconiques permettent d'identifier la forme médiévale de verre à boire la plus fréquente. Ce verre à boire se distingue par sa coupe décorée de côtes pincées surmontant un pied. Son profil varie entre le XIIe – XIVe siècles, avec soit un pied tronconique trapu et large, soit un pied à tige fine et haute au cours du XIVe siècle. Les lots 114 et 638 correspondent aux

premières formes, avec des côtes larges et épaisses (Photo 1 et 2 et pl .1). A Saint-Denis, Etampes ou Luik en Belgique, ces verres à pied ont été découverts dans les contextes de la fin du XIIe – début XIIIe siècle (Monnet 1999 : 215). Ceux de Loches, proviennent de remblais liés à la restauration de la grande salle qui interviennent avant le début du XIIIe siècle (lot 114, us 3006, 2016) et dans un remblai mis en place lors de l'abandon du mur palissadé à la fin du XIIIe – début XIVe siècle (lot 638, us 2454, 2015). Les fragments de pieds tronconiques lot 112 (us 3006, 2016) et 639 (us 2453 , 2015) peuvent correspondre à ces verres à boire côtelés. D'ailleurs, les lots 112 et 114 proviennent de la même couche et peuvent être un seul et même individu. De même, toujours dans l'us 3006, le lot 110 pourrait correspondre au bord de ce verre. Mais La petite taille des tessons ne permet pas ni de restituer le profil du bord ni de définir le diamètre d'ouverture. Les lots 107 (us 3001) est très proche du lot 110. Le lot 123 (us 3064) peut également être rapproché aux lots précédents. Par contre, la lèvre rentrante du lot 111 s'apparenterait peut-être plus à une coupe. Le décor observé sur les lèvres 107 et 110 est inédit à ce jour. La fragmentation du mobilier limite ici nos observations. Les quelques éléments identifiés permettent de reconnaître les formes classiques du vaisselier des XIIe-XIIIe siècles. Leur contexte de découverte permet d'envisager la consommation de ces formes dès le XIe siècle ce qui est rarement mis en évidence sur d'autres sites.

Le vitrail

En 2013, les éléments de vitraux avaient été mis au jour principalement dans le sondage 3 qui correspondait à l'emplacement de la chapelle. Il avait été mis en avant que ces vitraux n'étaient pas ceux de la chapelle. La découverte de vitraux décorés dans les sondages 1 et 2 avait conduit à envisager un bâtiment civil décoré de vitraux. La campagne de 2015 n'a livré aucun nouvel élément de vitrage médiéval. Quant à la campagne de 2016, les 24 fragments mis au jour sont fortement altérés et fragmentés. Seul un individu présente un décor végétal stylisé, incomplet (lot 122, us 3057, pl. 1). Ce dernier rappelle le lot 6 découvert dans le sondage 1 (us 1130). La découverte des 24 fragments de vitrail dans les niveaux d'occupations de la grande salle confirme que les ouvertures du bâtiment étaient closes de verre et confirme le caractère prestigieux de ce dernier. La présence de vitraux décorés dans un bâtiment civil est peu commune. Ils devaient probablement être associés à des modules incolores et non décorés tels ceux mis au jour durant cette campagne de 2016.

Conclusion

Les deux dernières campagnes confirment les hypothèses de consommation du verre mis en évidence après les sondages de 2013. La faible quantité de vaisselle en verre et l'absence de mobilier carolingien est à remarquer. La fragilité du mobilier et sa mauvaise conservation peuvent expliquer la faiblesse du corpus. L'introduction du vitrage dans un bâtiment civil est précoce et marque le rayonnement de Loches à l'époque médiévale.

Lot 114 (us 3006)



Lot 638 (us 2454)



Lot 122 (us 3057)



Planche 1
Verres côtelés et vitrail

Echelle 1/1

0 5 cm

D.A.O. : C. Aunay, 2016



Photo 1 : lot 638, fragment de verre à boire



Photo 2 : lot 114, fragment de verre à boire



Photo 3 : lot 122, fragment de vitrail décoré

LOCHES LOGIS ROYAUX, FOUILLE PROGRAMMÉE (PIERRE PAPIN)

LA CÉRAMIQUE NON TOURNÉE MISE AU JOUR À LOCHES (2013-2016)

PAR ROLAND IRRIBARRIA, UMR 8215 TRAJECTOIRES

Les vestiges de céramique présumées non tournée trouvés soit dans les niveaux profonds exhumés, soit de manière résiduelle dans les couches postérieures, nous ont été confiés dans un but de diagnostic, afin de connaître les épisodes d'occupation du site, si tant est qu'ils aient laissé des traces matérielles et immatérielles.

Une grande partie des tessons historiques recensés sont extrêmement usés et ne doivent leur attribution qu'à certains caractères techniques comme la coloration grise des tessons communs gallo-romains alors même que les stries de tournage sont à peine visibles.

C'est pourquoi l'analyse qui suit précise, à chaque fois l'origine stratigraphique des vestiges décrits.

Le détail de l'analyse technique des tessons fait l'objet d'un fichier annexe (excel).

Sondages 2013

Le sondage 1 - Le sondage 1 de 2013 est traité avec le secteur 6 de 2016 qui représente son élargissement.

Le sondage 2 - Le mobilier : US 1131 : 3 tessons pour 17 g. ; US 1136 : 3 tessons pour 10 g. ; US 1138 : 1 tesson pour 2 g. ; US 1140 : 3 tessons pour 20 g. ; US 1149 : 2 tessons pour 6 g. ; US 1153 : 1 tesson pour 17 g. ; US 1154 : 6 tessons pour 51 g.

Toutes ces US étant datées de l'époque médiévale au sens large, il va sans dire que tous les tessons non tournés, ici présents sont en position remaniée. Quelques tessons historiques étaient restés dans les sacs de tris des US 1140, 1136, 1131. Pour cette dernière il s'agit de la totalité du matériel, mais pour les deux autres, les tessons historiques sont trouvés en cohabitation avec des éléments datés du Néolithique. Le tesson de l'US 1138 est néolithique également sans plus de précision. Par opposition, celui qui a été trouvé dans l'US 1153 appartient aux productions du Néolithique final. Les éléments trouvés dans l'US 1154 sont plus variés. Outre un tesson tourné historique, on trouve également des tessons protohistoriques et deux autres tessons d'époque néolithique. L'un d'eux est un fond plat (vase n°4) et serait attribuable au Néolithique final.

Le sondage 3 - Le sondage 3 de 2013 a été élargi en 2014 (secteur 3) et l'étude de son mobilier est regroupée avec celle du secteur.

Le sondage 4 - Le mobilier : US 1335 : Un unique tesson de 18 g possède une pâte fine très épurée, telle qu'on les trouve à la fin de la Protohistoire.

En conclusion pour ces sondages, les vestiges sont remaniés dans des couches postérieures mais témoignent néanmoins au moins d'une fréquentation du site :

- à la période Gallo-romaine
- à La Tène

- au Néolithique final
- au Néolithique moyen 1 (Chambon)

A ce stade on peut penser, soit qu'il a existé des occupations de ces périodes, dont les vestiges ont été plus ou moins érodés, soit l'on considère la possibilité que les sédiments constituant les couches médiévales ont pu être rapportées avec ces vestiges.

Fouille 2014

Secteur 1 - Quantification du mobilier céramique : US 2115 : 2 tessons pour 7 g. ; US 2170 : 1 tesson pour 4 g.

Ces deux US ont livré des tessons protohistoriques, sans doute de La Tène.

Secteur 2 - Quantification du mobilier céramique : US 2099 : 3 tessons pour 14 g. ; US 2103 : 13 tessons pour 74 g. ; US 2157 : 3 tessons pour 16 g. ; US 2205 : 2 tessons pour 7 g. ; US 2214 : 4 tessons pour 20 g.

Les quatre premières US livrent des tessons non tournés de La Tène, alors que dans la dernière (2214), ont été comptabilisés des tessons tournés, soit gaulois soit de l'époque Augustéenne.

Secteur 3 - Le sondage 3 de 2013 constituait le préalable aux travaux poursuivis en 2014 :

Le mobilier du sondage 3 (2013) : US 1235 : 2 tessons de 2 g.

L'un d'entre eux est tourné et appartient à la période gallo-romaine sans doute précoce, et le second est protohistorique sans plus de précision.

Le mobilier du secteur 3 de 2014, Quantification du mobilier céramique : US 2137 : 5 tessons pour 29 g. ; US 2169 : 4 tessons pour 18 g. ; US 2171 : 2 tessons pour 44 g. ; US 2183 : 5 tessons pour 60 g. ; US 2191 : 2 tessons pour 8 g. ; US 2211 : 2 tessons pour 8 g. ; US 2217 : 3 tessons pour 31 g. ; US 2232 : 1 tesson pour 8 g. ; US 2237 : 1 tessons pour 4 g. ; US 2246 : 4 tessons pour 27 g. ; US 2254 : 10 tessons pour 10 g. ; US 2257 : 3 tessons pour 9 g. ; US 2283 : 1 tessons pour 11 g. ;

Toutes ces US ont livré comme celles du sondage 2, des tessons attribuables à la Tène finale ou au gallo-romain précoce (vase 9).

Seule, l'US 2230, avec ses 12 tessons pour 181 g. sort de l'ordinaire, puisque six tessons appartiennent à l'occupation du Néolithique récent-final. Parmi ces tessons, un fond plat à pied débordant (vase 5) est classique de la période. Le fond est façonné à partir d'une galette circulaire de base, sur la périphérie de laquelle s'appuie le premier colombin de panse. Le raccord est assuré par le rajout d'un colombin externe qui forme le pied débordant. Cette façon de faire a été bien décrite (Martineau in Cottiaux et al. 2014). Mais les autres produits de la même US datent de la Tène finale/Gallo-romain précoce. Les bords n° 6, 7 et 8 en témoignent.

Pour conclure, les vestiges trouvés dans les US de la fouille 2014 se rapportent, soit à la fin de La Tène, soit au Gallo-Romain précoce, mais il existe une seule exception : l'US 2230 fournit en outre quelques tessons du Néolithique récent/final, résiduels dans ce contexte. Il n'existe pas de vestiges d'époques antérieures.

Fouille 2015

Secteur 5 - Quantification du mobilier céramique : US 2453 : 1 tesson pour 4 g. ; US 2454 : 4 tessons pour 16 g. ; US 2455 : 5 tessons pour 27 g. ; US 2485 : 1 tesson de 6 g. ; US 2490 : 17 tessons pour 175 g. ; US 2491 : 1 tessons de 4 g.

Ici, les occupations sont plus contrastées. L'occupation la plus récente est la période gauloise, à

laquelle on peut associer le vase 11 de l'US 2490. Vient ensuite l'occupation protohistorique au sens large mais que l'on peut rapporter sans doute plus précisément au Bronze final. Et enfin il existe une présence néolithique caractérisée par le vase 10, lissé soigneusement à la pointe mousse et qui appartient au Néolithique moyen.

Fouille 2016

Le sondage 1 - Le sondage 1 de 2013 était le préalable aux travaux de 2016, c'est pourquoi il est traité ici :

Quantification du mobilier céramique : US 1000 : 2 tessons pour 11 g. ; US 1010 : 1 tesson pour 8 g. ; US 1017 : 1 tessons pour 3 g. ; US 1079 : 1 tesson pour 5 g. ; US 1090 : 2 tessons pour 9 g. ; US 1093 : 1 tesson pour 2 g. ; US 1094 : 7 tessons pour 55 g.

Toutes ces US ont été datées sur le diagramme et même l'US la plus profonde ici (US 1094) est datée du VIII^e siècle. Autant dire que l'ensemble du mobilier décrit ici est résiduel.

Sur ces 7 US, deux d'entre elles ont fourni des tessons d'époque historique (1017 et 1093). Par ailleurs l'US 1090 livre au moins un tesson gaulois (vase 3) et un second plus ubiquiste.

Mais tous les autres tessons sont attribuables au Néolithique, et une bonne partie d'entre eux, plus spécifiquement au Néolithique moyen 1, soit la culture de Chambon pour notre région.

C'est dans l'US 1094 que se trouve la plus forte concentration de tessons Chambon et notamment les tessons décorés du vase 1 qui ne comportent cependant pas de cassures fraîches. Cela ne peut signifier qu'une chose : si le mobilier du Néolithique moyen 1 est résiduel dans une couche du VIII^e siècle, il ne peut pas cependant provenir de très loin. On peut s'en faire une bonne opinion en voyant les tessons du vase 2 qui recollent entre eux, et qui forment le fond d'un grand vase Chambon. C'est la nature même de cette US qu'il s'agit d'interroger au vu de ce résultat.

Secteur 6 - Le secteur 6 élargi en 2016 a fourni également du mobilier néolithique. Seule l'US 3007 a fourni un tesson de 3 g attribué au Néolithique moyen 1.

Secteur 7 - Quantification du mobilier céramique : US 3023 : 1 tesson de 2 g. ; US 3047 : 1 tesson de 3 g. ; US 3086 : 1 tesson de 6 g. ; US 3099 : 14 tessons de 83 g. ; US 3110 : 2 tessons de 19 g. ; US 3133 : 1 tesson de 4 g.

Les quatre premières US livrent plutôt du mobilier protohistorique, mais le bord du vase 12 trouverait plus assurément des comparaisons avec les productions du Bronze final plutôt que de celles de La Tène.

Par contre l'US 3099 livre une petite série de tessons synchrones du Néolithique moyen 1 (Chambon), dont les tessons du vase décoré n°13 (cf infra). Néanmoins dans la même US on trouve également des tessons épais qui ne peuvent appartenir qu'à des occupations protohistoriques plus récentes.

Enfin les deux dernières US fournissent des tessons de céramique tournée d'époque romaine.

Les sondages réalisés en 2016 montrent comme la campagne de 2013 la présence de tessons décorés du Néolithique moyen pour lesquels l'attribution est certaine sur la base des décors céramiques autant que par la technologie des vases. Ils sont localisés au même endroit (reprise en 2016 du sondage 1 de 2013), mais n'ont pas trouvés dans la même position stratigraphique. On n'est donc pas surpris de trouver également quelques témoins du Bronze final, mais paradoxalement aucun du Néolithique final.

Etude de la céramique par périodes

Les tessons de l'époque gallo-romaine et de La Tène ne sont représentés que par de petits fragments d'où les incertitudes qui pèsent sur la nature du type d'occupation de l'éperon à ces périodes.

La céramique du Bronze final n'est pas tellement fournie sur le site, et n'est décelée que par un caractère technique déterminant. Le bord de la coupelle du vase 12 est nettement équerri et les surfaces sont lissées soigneusement.

Les productions du Néolithique récent/final sont caractéristiques mais ne sont représentées que par un petit nombre d'occurrences. Il est difficile de parler du type d'occupation, si ce n'est au minimum que d'une fréquentation du site.

La céramique du Chambon (Néolithique moyen 1)

Le lot de tessons trouvés en 2013, (dans le sondage 1) et en 2016 dans l'US 3099, révèlent que des concentrations de mobilier existent, même à l'état remanié dans des couches postérieures. Leur état et la présence de remontages montrent également que le remaniement est très localisé, c'est-à-dire que la couche qui contenait initialement ces tessons ne devait être très éloignée de la destination finale du mobilier. Les tessons « chambons » se distinguent facilement par leur excellente facture. Les surfaces sont lissées très soigneusement selon la technique de la main mouillée après égalisation de la planimétrie des parois. Si cette régularité a été obtenue par grattage, ou raclage, il n'en reste plus aucun stigmatisme après le lissage. On note donc que le traitement des parois est très investi par les potiers(ères) néolithiques. Cependant le fond du vase n°2, légèrement aplati présente une surface un peu plus bosselée. Cette observation n'est cependant pas contradictoire avec la présente, dans le sens où les parties (supérieures) du vase qui sont les plus investies sont celles qui sont destinées à recevoir le décor. Or la finesse, pour ne pas dire la délicatesse, de celui-ci, ne peut être appréciée que sur des surfaces parfaitement homogènes. Car comme dans la tradition danubienne, les décors impressionnés sont enduits de pâte blanche, réalisés dans les quelques cas où elle était conservée et analysée, par de l'os pilé.

Dans notre cas (vase 1), le décor a été réalisé au poinçon bifide, par impressions juxtaposées pour former des bandes. Celles-ci sont composées (d'une ? ou) de deux lignes parallèles d'impressions. Le thème général est sans doute celui d'une et sans doute deux lignes superposées horizontales disposées sous le bord. Depuis cette bande horizontale pendent des arceaux. Ces derniers peuvent être associés à des préhensions, ou au contraire les éviter, par une interruption des arceaux successifs. Dans le cas de l'association, l'arceau est disposé de part et d'autre de l'anse en deux quarts de cercle, opposés.

On notera également la présence parmi le dégraissant de fragments de spicules d'oursins, qui montrent un prélèvement des argiles parmi les contextes du Crétacé. Cette source est exclusivement exploitée par les populations néolithiques, car aucune production plus tardive n'en contient.

Le vase trouvé en 2016, dans l'US 3099, est une coupe profonde issue de la sphère. Elle possède, comme le vase précédent une pâte très fine, dégraissée au quartz et à la chamotte. Son lissage très soigné a été réalisé à la main mouillée. Le décor a été réalisé au poinçon bifide en impressions séparées. Deux bandes d'impressions horizontales parallèles sont disposées à deux centimètres sous le bord. Sous cette première ligne pendent des arceaux constitués de deux lignes d'impressions emboîtées. Le tesson montre également la présence d'un décor secondaire, toujours réalisé au poinçon bifide, qui vient s'intercaler entre deux arceaux. D'après la partie connue de ce

décor, on peut reconnaître un motif solaire comme il en existe d'autres exemples dans le Chambon, notamment sur le site éponyme (Berthouin et Villes 1980). Le décor d'arceau est quant à lui plus difficile à trouver dans le sens où il n'existe pas toujours de motifs suffisamment complets sur les vases connus pour le reconnaître comme tel. La plupart du temps le décor en biais sous la bande horizontale est interprété comme un décor en V au-dessus d'une anse. Cependant un vase recueilli anciennement à Fondettes, face à l'île Quinquengrogne comporte une anse à laquelle se raccordent deux arceaux opposés réalisés à la spatule en impressions juxtaposées. Le motif des arceaux qui pendent sous une ligne horizontale est un héritage du monde danubien (Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain) dont le Cerny va hériter. C'est sur le site de Videlles que l'on trouve les exemples les plus probants de comparaison (Louboutin, Simonin, 1997), mais cette thématique existe également de façon plus proche sur le site de Muides, « Le bas des Flénats » (Irribarria 2010) dans un faciès formatif du tout début du Néolithique moyen 1, où se trouvent ensembles les décors Cerny et Chambon. C'est à cette période que semble se rapporter l'occupation de Loches.

Perspectives :

Généralités à propos de sites d'éperon régionaux :

Si l'on en juge, par ce qui est connu dans la région à propos de tous les sites d'éperon, on sait par plusieurs exemples (Amboise, La Groutte, Saint-Denis-les-Ponts) qu'ils commencent à être occupés au Néolithique moyen 1 (vers 4700-4600 av. J.-C.), où l'éperon est barré par une simple palissade, puis par un fossé et une palissade à partir du Néolithique moyen II (entre 4200 et 3800 av. J.-C.). Le rempart est ensuite entretenu et rehaussé sans interruption jusqu'à La Tène avec un dispositif de murus gallicus, dans certains cas (Amboise, La Groutte). Il n'est donc pas étonnant, en soi, de trouver, des vestiges d'occupation de ces différentes périodes sur un site d'éperon.

L'éperon de Loches :

Parmi toutes les occupations pré et protohistoriques dont les vestiges céramiques, souvent résiduels, nous livrent l'existence sur cet éperon, c'est finalement le Néolithique moyen 1 qui semble le plus cohérent et le mieux représenté. Cependant la configuration de l'éperon et son resserrement laisseraient supposer qu'il a été barré au Néolithique moyen. Par rapport à la topographie de l'éperon, on s'attendrait à en trouver des vestiges au sud de la partie enceinte actuelle, soit au niveau du Martelet, du parc Baschet et de la porte des Roches (cf fig 4 et 5 du rapport de 2015), mais cela ne rentre pas dans la cadre des travaux actuels.

Il faudrait sans doute reprendre les résultats obtenus sur les différentes opérations antérieures réalisées au sud de l'éperon, pour voir s'il existe une trace d'une tranchée de palissade néolithique dans ce secteur. Mais il existe aussi de fortes probabilités que les travaux de fortifications médiévaux de l'éperon, aient définitivement réduit ces vestiges antérieurs à néant, comme semblent en témoigner les vestiges néolithiques remaniés dans les couches postérieures.

Sur la surface de l'éperon, on se serait donc attendu à trouver des occupations du Néolithique moyen 2 plus conséquente, et notamment du Chasséen comme à Amboise, tant il est vrai que des continuités d'occupations sont fréquemment observées sur les autres sites de hauteur.

Pour le moment aucun dispositif fossoyé n'a encore été mis au jour dans les différents sondages, mais restent théoriquement probables. La qualité de la vaisselle du Chambon montre un statut particulier de ce site de hauteur, car ce type de vases reste assez rare sur les sites d'habitat.

Enfin, le mobilier lithique du Néolithique final qui a déjà été analysée lors des travaux de post-

fouille des années précédentes ne trouve que peu d'échos dans la céramique. Sans être absente, la céramique de cette période est assez rare et empêche, pour le moment de se prononcer sur la nature de l'occupation de l'éperon à cette période.

Elle se concentre néanmoins dans le secteur 3 de 2014, tout comme l'essentiel des pièces lithiques caractéristiques (armatures et lames), ce qui montre au moins une concentration spatiale des vestiges de cette période.

Pour finir, les vestiges de l'occupation du Bronze final, sont très peu représentés, là où on s'attendrait à une occupation intense, en référence aux sites d'éperon connus. La poursuite des travaux de fouilles pourrait sans doute éclairer cet aspect dans l'avenir.

Pour ce qui concerne maintenant les vestiges de La Tène, on voit sur les tableaux qu'ils constituent une assez grande proportion des tessons datés. Mais s'ils sont nombreux, ils sont représentés par des éléments de très petite taille. Sur les sites de hauteur, les vestiges de La Tène sont beaucoup mieux représentés. Jusqu'à présent les fouilles actuelles ont bien confirmé une présence de cette occupation, mais n'en ont pas dévoilé les structures habituelles : fossés, rempart, traces d'habitats pérennes. Cette faible présence est due soit à la destructuration de ce type de vestiges par les occupations historiques postérieures, soit au fait qu'elles n'étaient pas majoritairement installées au nord de l'éperon, les deux arguments pouvant se cumuler.

Bibliographie :

Berthouin, Villes 1980 : BERTHOUIN (F.) ET VILLES (A.) – À propos d'un vase provenant de Chambon. Nouveaux éléments sur le « groupe de Chambon ». Bull. Amis du Grand-Pressigny, n° 31, p. 21-29.

Cordier 1973 : CORDIER (G.) – Quelques trouvailles tirées de la Loire (Indre-et-loire, loir-et-Cher). RAC, t. XII, 1973, p. 221-226, 3 fig.

Cottiaux et al. 2014 : COTTIAUX (R.), SALANOVA (L.), BRUNET (P.), HAMON (T.), LANGRY-FRANÇOIS (F.), MAINGAUG (A.), MARTINEAU (R.), MILLE (B.), POLLONI (A.), RENARD (C.), SOHN (M.) – Le Néolithique récent dans le bassin parisien (3600-2900 avant notre ère) : périodisation et faciès régionaux. In La fin du IV^e Millénaire dans le bassin parisien. Le Néolithique récent entre Seine, Oise et Marne (3500-2900 avant notre ère), RAE 34^e suppl., RAIF 1er supplément, Dijon-Paris, 2014. p.445-530.

Irribarria 2010 : IRRIBARRIA (R.) – Le Chambon, culture du Centre et vecteur d'influences, à partir des données céramiques du site du Bas des Flénats à Muides-sur-Loire (41). In Actes des 8^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille, 7 & 8 novembre 2008. p. 11-24.

Louboutin, Simonin 1997 : LOUBOUTIN (C.), SIMONIN (D.) – Le Cerny-Videlles : un faciès ancien de la culture de Cerny. In : La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du colloque international de Nemours 9-11 mai 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France n° 6 : 135-168.

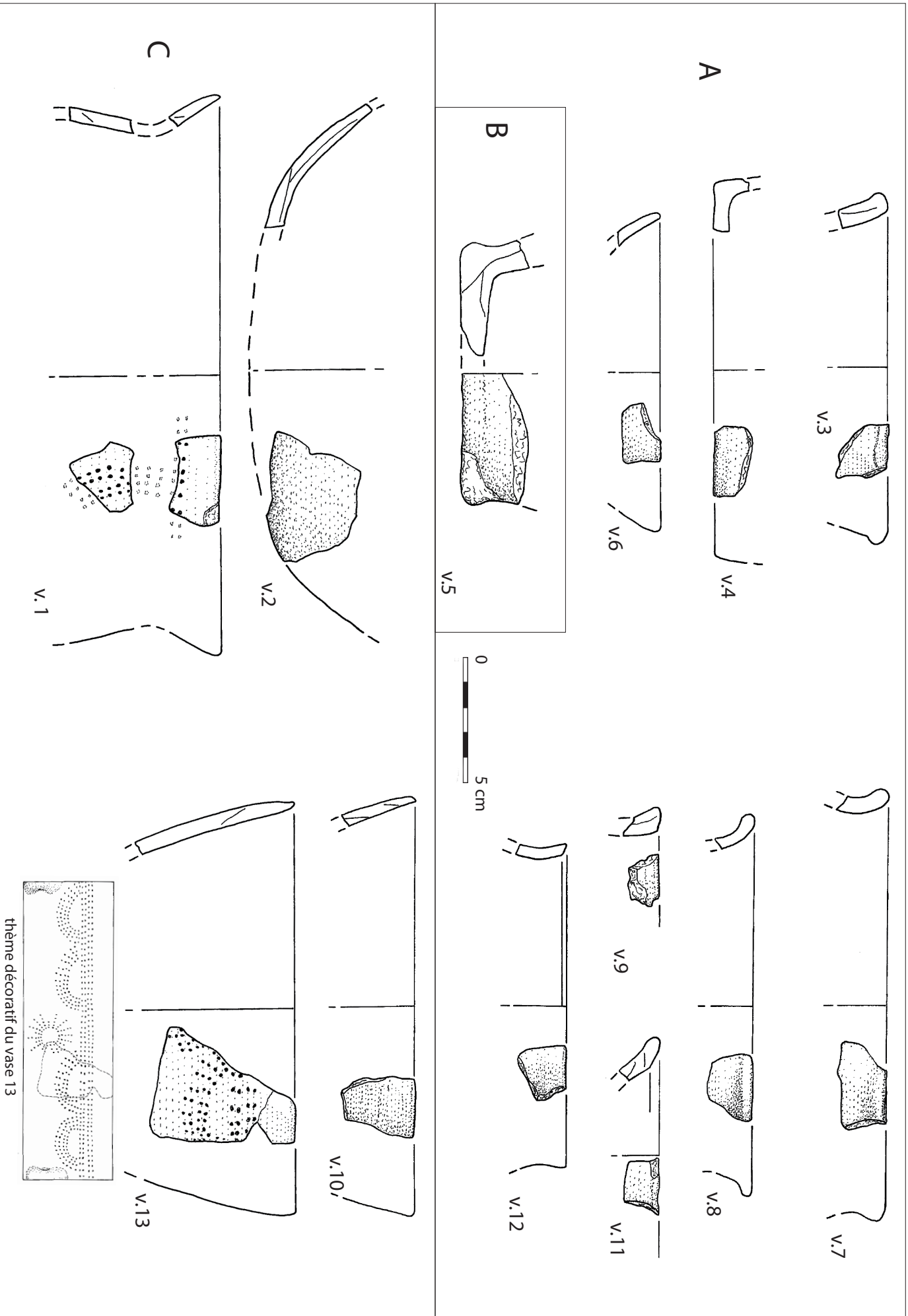


Fig. : Loches "Logis Royaux" : fouille programmée 2013-2016
 Mobilier protohistorique (A), du Néolithique final (B) et du Néolithique moyen 1 (C).

Légendes du tableau d'inventaire :

Col ext-int = colorations de l'extérieur vers l'intérieur :

m-n-m = marron noir marron

n-n-n = noir-noir-noir

g-n-g = gris-noir-gris

n-r-n-r = noir-rouge- noir-rouge et donc il y a un enfumage noir externe

Cuissons :

f-ox = fin de cuisson oxydante

réd = cuisson réductrice

enf = enfumage qui intervient à l'extrême fin de la cuisson après une fin oxydante

Dégr. = type de dégraissant exprimé du plus fréquent au moins :

qu. = quartz ou qu. fin = quartz fin

ch. = chamotte

gr = grès

cr. = craie

ép. = épine d'oursin fossile (dans terrains crétacés)

oxfer = particules d'oxydes de fer couleur rouille

mica = paillettes de mica : mica de couleur argent (les plus communes) mais aussi « or » pour la céramique micacée

Fréqu. = fréquence du dégraissant en % dans la pâte

Tr. Surf = traitement des surfaces :

mm = technique de lissage à la main mouillée

d/cuir = lissage au doigt sur surfaces à consistance cuir

pol = polissage des surfaces

stries = surface griffée

ps-can= pseudo-cannelures provoquée par les doigts dans le cadre de l'ECR (énergie cinétique rotative

? = surfaces trop usées ou desquammées non lisibles

Typo = éléments typologiques :

poinç = décor réalisé au poinçon, poinç bif = au poinçon bifide

chrono = attribution chronologique :

Néo = néolithique au sens large

Hist ? = sans doute historique

NM1 = Néolithique moyen 1 = Culture de Chambon pour cette région

NER/NEF = Néolithique récent ou Néolithique final

Proto = Protohistorique = Age du Bronze, Ages du Fer

Néo-proto = tesson non tourné, non attribuable à une culture précise

GR = Gallo-Romain

LT/GR = la Tène finale/Gallo-Romain précoce

BF = Bronze final

année	Sect	n° sond	n° US	N° Lot	iso/str	Nbre tes	Poids grs	épais	col ext/int	cuiss	dégr.	fréq	tr.surf	typo	forme	chrono	n° dessin
2013		1	1000	87	is	1	1	5	m-n-m	f-ox	qu-ch	20	mm	?	?	Néo	
2013		1	1000	87	is	1	10	7-9	m-n-m	f-ox	qu-mica	10	mm	?	?	Néo	
2013		1	1010	122	is	1	8	5-7	n-n-n	rédi	qu fin	10	mm			Néo	
2013		1	1017	62	is	1	3	3-5	n-n-m	f-ox	qu-ch	20	?	?	?	hist	
2013		1	1079	132	is	1	5	5	m-n-m	f-ox	grès-cr-cha-ép	20	mm			NM1	
2013		1	1090	142	is	1	6	8	n-n-n	rédi	qu fin	20	mm		bord	La Tène	3
2013		1	1090	142	is	1	3	5	n-n-n	rédi	qu fin	20	?			Néo	
2013		1	1093	4	is	1	2	5	n-m	f-rédi	qu fin	30	?			hist	
2013		1	1094	24	is	2	11	6	g-n-g	rédi	qu-ch	10	mm	poing	à col	NM1	1
2013		1	1094	24	is	1	29	5-8	n-n-m	f-ox	grès-cr-cha-ép	20	mm	?	fond applati	NM1	2
2013		1	1094	24	is	1	4	6	n-n-n	rédi	qu-ch	20	?	?	?	Néo	
2013		1	1094	24	is	1	4	4	m-n-m	f-ox	qu-ch-ép	10	mm	?	?	NM1	
2013		1	1094	24	is	1	6	8	m-n-m	f-ox	qu-gr-ch	20	mm	?	?	NM1	
2013		1	1094	24	is	1	1	4-5	m-n-m	f-ox	qu fin	20	?	?	?	Néo	
2013		2	1131	115	is	1	8	7	m-n-m	f-ox	mica or	20			micacée	GR	
2013		2	1131	115	is	1	3	6-7	n-n-n	rédi	qu-ch	10				hist	
2013		2	1131	115	is	1	6	6-7	m-n	f-ox	mica-qu	20	mm?			hist	
2013		2	1136	82	is	1	7	5-6	m-n-m	f-ox	qu-ch-mica	10	ps-can	col		hist	
2013		2	1136	82	is	2	3	6	m-n	f-ox	qu fin	20	mm			Néo	
2013		2	1138	129	is	1	2	4	m-n	f-ox	qu-mica	10	mm?			Néo	
2013		2	1140	34	is	1	16	8	m-n-m	f-ox	qu-ch-mica	10			tournée	hist	
2013		2	1140	34	is	2	4	6-7	m-n-m	f-ox	qu-gr	10	mm			NM	
2013		2	1149	144	is	1	4	6	g-n-n	rédi	qu fin	20	?			hist	
2013		2	1149	144	is	1	2	5	n-n-n	rédi	qu fin	10	pol		lustre	NM	
2013		2	1153	164	is	1	17	9-10	m-n-g	f-ox	qu fin	30	d/cuir			NER/NEF	
2013		2	1154	166	is	1	10	8	m-g-m	f-ox	qu-mica	10			tournée	hist	
2013		2	1154	166	is	1	9	8	n-n-m	f-ox	qu-gr	10	mm		fond plat	NER/NEF	4
2013		2	1154	166	is	1	22	9	n-m	f-ox	qu fin	20	d/cuir			Proto	
2013		2	1154	166	is	1	3	3-4	m-g-m	f-ox	qu fin	10	?			Proto	
2013		2	1154	166	is	2	7	8	n-n-n	rédi	qu fin	30	d/cuir			NER/NEF	
2013		3	1235	355	is	1	1	4	n-n-n	f-rédi	qu fin	10	ps-can		tournée	LT/GR	
2013		3	1235	355	is	1	1	7	m-n-m	f-ox	qu fin-ch	10	?			Proto	
2013		4	1335	252	is	1	18	12	m-n-m	f-ox	rare qu	5	d/cuir		pâte épurée	Proto	
2014	1		2115	52	is	1	5	5	n-n-m	f-rédi	ch-qu-mica	10	stries		tourmassée	La Tène ?	
2014	1		2115	52	is	1	2	6	n-n-n	rédi	qu-mica	20	?			Proto	
2014	1		2170	79	F160	1	4	8-9	n-n-m	f-rédi	ch-qu-mica	10	stries		tourmassée	La Tène ?	
2014	2		2099	46	is	1	6	8-9	m-n-g	f-ox	ch-qu-mica	20	?			Proto	
2014	2		2099	46	is	1	4	5-6	n-n-n	rédi	qu fin	10				Proto	
2014	2		2099	46	is	1	4	6	g-g-g	rédi	qu-ch	10	stries		tourmassée	La Tène ?	
2014	2		2103	49	is	7	28	5-7	n-n-n	rédi	qu-mica	10	stries		tourmassée	La Tène ?	
2014	2		2103	49	is	4	10	5-7	m-n-m	f-ox	ch-qu-mica	10	?			proto	
2014	2		2103	49	is	2	36	13	g-n-m	f-ox	qu-ch	20	d/cuir			proto	
2014	2		2157	72	is	2	12	8-9	m-n-m	f-ox	qu-mica-ch	10	stries		tourmassée	La Tène ?	
2014	2		2157	72	is	1	4	8	n-n-n	rédi	qu fin	10	stries		tourmassée	La Tène ?	
2014	2		2205	92	is	1	4	7	g-n-m	f-ox	qu-mica	10	stries		tourmassée	La Tène ?	
2014	2		2205	92	is	1	3	5-6	m-n-n	f-ox	qu-mica-ch	20	stries		tourmassée	La Tène ?	

année	Sect	n° sond	n° US	N° Lot	iso/str	Nbre tes	Poids grs	épais	col ext/int	cuiss	dégr.	fréq	tr.surf	typo	forme	chrno	n° dessin
2014	2		2214	96	is	1	9	7	g-g-g	rédi	qu fin	20	stries		tour	LT/GR	
2014	2		2214	96	is	1	5	6-7	m-n-m	f-ox	qu-mica-ch	20	?		tour ?	LT/GR	
2014	2		2214	96	is	1	1	4	g-n-m	f-ox	qu-mica-ch	20	stries		pseudo baquette	LT/GR	
2014	2		2214	96	is	1	5	8	m-n-m	f-ox	qu-mica-ch	20	?		t	LT/GR	
2014	3		2137	65	is	2	8	7-8	n-n-n	rédi	qu-mica	10	?		La Tène ?	La Tène ?	
2014	3		2137	65	is	2	8	8	m-n-m	f-ox	qu fin	20	mm			La Tène ?	
2014	3		2137	65	is	1	13	10	m-n--n	f-ox	quartz	20	mm		fond plat	proto	
2014	3		2169	78	is	2	7	6	m-n--n	f-ox	mica-quartz	20	mm		micacée	LT/GR	
2014	3		2169	78	is	1	8	10	m-n--n	f-ox	mica-grès	20	mm			La Tène	
2014	3		2169	78	is	1	3	6	m-n--n	f-ox	qu-mica	20	?			La Tène ?	
2014	3		2171	80	is	1	42	10-11	m-n-g	f-ox	qu-mica	10	mm			proto	
2014	3		2171	80	is	1	2	5	n-n-n	rédi	qu fin	20	?			proto	
2014	3		2183	84	is	1	15	7	n-r-n-r-n	enf	qu fin	20	?		tournassée	La Tène ?	
2014	3		2183	84	is	1	26	8-10	m-n-g	f-ox	qu-mica-ch	20	?		tour ?	LT/GR	
2014	3		2183	84	is	1	11	8	m-n-m	f-ox	qu-mica-ch	10	?		tour ?	LT/GR	
2014	3		2183	84	is	1	5	5-6	m-n-n	f-ox	qu-mica	10	?		tour ?	LT/GR	
2014	3		2183	84	is	1	3	7-8	n-n-n	rédi	qu fin	20	?		tour ?	LT/GR	9
2014	3		2191	89	is	1	11	10	m-n-m	f-ox	qu-mica-ch	10	?		tour ?	LT/GR	
2014	3		2191	89	is	1	6	déc-14	m-n-m	f-ox	quartz	20	?		tour ?	LT/GR	
2014	3		2211	95	is	1	5	7	g-g-g	f-ox	qu fin	20	stries		tournée	GR	
2014	3		2211	95	is	1	3	9	n-r-n-r	enf	qu fin	20	?			LT/GR	
2014	3		2217	97	is	2	23	10	m-n-n	f-ox	qu-mica-ch	20	?		tour	LT/GR	
2014	3		2217	97	is	1	8	11	n-n-n	rédi	qu-mica	10	?		tour ?	LT/GR	
2014	3		2230	106	is	1	54	12	r-n-r	ox fin	qu fin	30	d/cuir		paroi	NER/NEF	5
2014	3		2230	106	is	2	40	12	r-n-r	ox fin	qu fin	30	d/cuir		paroi	NER/NEF	
2014	3		2230	106	is	1	15	9	g-n-r	ox fin	qu fin	30	d/cuir		paroi	NER/NEF	
2014	3		2230	106	is	2	30	7	g-n-r	ox fin	qu fin	30	d/cuir		paroi	NER/NEF	
2014	3		2230	106	is	1	8	6-7	r-n-r	ox fin	qu fin	30	d/cuir		paroi	NER/NEF	
2014	3		2230	106	is	1	10	8-9	n-n-n	rédi	qu fin	20	stries		tournassée	La Tène ?	
2014	3		2230	106	is	1	9	8	b-g-b	ox fin	qu fin	20	stries		tournée	GR	
2014	3		2230	106	is	1	3	5	g-g-g	rédi	qu fin	10	?	bol hémisph	tournassée	LT/GR	6
2014	3		2230	106	is	1	8	7	m-n-m	f-ox	ch-qu-mica	20	stries	bord	tournassée	LT/GR	7
2014	3		2230	106	is	1	4	5	n-g-m	f-ox	ch-qu-mica	20	stries	bord	tournassée	LT/GR	8
2014	3		2232	107	is	1	8	9	n-r-n-r	enf	qu fin	20	?		tournassée	LT/GR	
2014	3		2237	112	is	1	4	5	g-n-g	f-ox	qu-mica-ch	20	?		tour ?	LT/GR	
2014	3		2246	115	F148	1	5	7	g-n-g	f-ox	qu fin	20	stries		grise tournée	GR	
2014	3		2246	115	F148	1	2	4-5	m-n-n	f-ox	qu-mica-ch	20	stries		tour ?	LT/GR	
2014	3		2246	115	F148	1	2	5-6	n-n-n	rédi	qu fin	20	?			LT/GR	
2014	3		2246	115	F148	1	18	9	m-n-n	f-ox	qu-mica	20	mm			LT/GR	
2014	3		2254	117	is	1	2	4	g-g-g	f-ox	qu fin	20	stries		grise tournée	GR	
2014	3		2254	117	is	1	45	7-8	m-n--n	f-ox	qu fin	20	stries		tour ?	LT/GR	
2014	3		2254	117	is	8	131	8-12	m-n-n	f-ox	qu fin	20	d/cuir		non tournée	La Tène	
2014	3		2257	118	is	2	5	5	n-n-m	rédi	qu fin	20	d/cuir			La Tène	
2014	3		2257	118	is	1	4	4	m-n-m	f-ox	qu-mica-ch	20	d/cuir			La Tène	
2014	3		2283	128	F158	1	11	8-9	m-n-m	f-ox	qu-mica-ch	20	d/cuir			La Tène	
2015	5		2453	528	is	1	4	4	n-n-m	f-ox	qu fin	20	mm			proto	
2015	5		2454	529	is	1	4	4-5	m-n-n	f-ox	qu fin	20	mm			proto	

année	Sect	n° sond	n° US	N° Lot	iso/str	Nbre tes	Poids grs	épais	col ext/int	cuiss	dégr.	fréq	tr.surf	typo	forme	chrono	n° dessin
2015	5		2454	529	is	1	2	5-6	n-n-n	rédi	qu- ch	20	mm			néo	
2015	5		2454	529	is	1	3	5-6	n-n-m	f-ox	qu fin-vég	10	?	fond plat		proto	
2015	5		2454	529	is	1	7	6	m-n-n	f-ox	qu fin	10	pte m	bord		NM1	10
2015	5		2455	530	is	1	3	6-7	g-g-g	?	?	0	?	cér digérée		?	
2015	5		2455	530	is	1	10	11	m-n-n	f-ox	qu fin	20	d/cuir	fond plat		proto	
2015	5		2455	530	is	1	5	9-10	r-r-r	ox-eng	qu fin	20	eng	suf engobées		proto	
2015	5		2455	530	is	1	3	5	m-n-n	ox fin	qu fin	20	d/cuir			proto	
2015	5		2455	530	is	1	6	7	m-n-n	ox fin	qu fin	20	d/cuir			proto	
2015	5		2485	536	is	1	6	5	n-n-m	ox fin	qu fin	20	d/cuir			La Tène ?	
2015	5		2490	539	is	1	4	6	n-n-n	rédi	qu fin	20	pte m		col éversé	La Tène	11
2015	5		2490	539	is	2	19	6-7	m-n-m	ox fin	mica-quartz	20	d/cuir		micacée	La Tène	
2015	5		2490	539	is	1	19	6-7	n-n-n	rédi	qu fin	20	d/cuir			La Tène	
2015	5		2490	539	is	2	8	4-5	n-n-n	rédi	qu fin	20	eng		suf engobées	La Tène	
2015	5		2490	539	is	3	13	6-8	n-n-n	rédi	qu fin	20	?			La Tène ?	
2015	5		2490	539	is	1	6	7	g-n-r	ox fin	qu fin	20	eng		suf engobées	La Tène	
2015	5		2490	539	is	2	16	10-11	m-n-n	ox fin	qu fin	20	d/cuir			La Tène ?	
2015	5		2490	539	is	3	78	12	m-n-m	ox fin	qu fin	10	stries		suf griffées	La Tène	
2015	5		2490	539	is	1	4	6	n-n-g	ox fin	qu fin	10	stries		tournassée ?	La Tène	
2015	5		2490	539	is	2	13	9	m-n-m	ox fin	qu fin	20	mm			La Tène	
2015	5		2491	540	is	1	2	4	m-n-m	ox fin	qu-mica-ch	10	?			La Tène	
2016	6		3007	35	is	1	3	4	n-n-m	rédi	qu-mica-oxfer	10	mm		mm très soignée	NM1	
2016	7		3023	42	F308	1	2	5-6	m-n-n	ox fin	qu fin	20	mm?			Proto	
2016	7		3047	56	is	1	3	5	g-n-g	ox fin	qu fin	10	mm		gobelet	BF	12
2016	7		3086	77	is	1	6	6	m-n-m	rédi	qu fin	10	mm			néo-proto	
2016	7		3097	81	is	1	4	4-5	n-n-n	rédi	qu- ch	20	d/cuir			proto	
2016	7		3099	82	is	8	61	4-6	g-n-n	rédi	qu- ch	10	mm	bord poinç bif		NM1	13
2016	7		3099	82	is	1	3	3-4	m-n-g	f-ox	qu fin	10	mm		mm très soignée	NM1	
2016	7		3099	82	is	1	3	4-5	n-n-m	f-ox	qu- ch	10	mm		mm très soignée	NM1	
2016	7		3099	82	is	3	10	5-6	m-n-m	f-ox	qu fin	20	mm?			néo-proto	
2016	7		3099	82	is	1	6	9	m-n-n	f-ox	quartz	20	d/cuir			proto	
2016	7		3110	87	is	1	9	6	g-g-g	f-ox	mica	10	tourné	baguette	grise commune	GR	
2016	7		3110	87	is	1	10	9	m-n-m	f-ox	mica	10	tourné	barbotine noire		GR	
2016	7		3133	94	is	1	4	5-6	m-n-m	f-ox	qu- ch	10	tourn ?			GR	



Ce rapport présente les résultats de la quatrième campagne de fouilles programmées effectuée dans le parc des logis royaux du château de Loches. Elle consistait à poursuivre l'exploration d'un secteur déjà abordé en 2013 par deux sondages exploratoires. Le principal objectif était de mieux documenter les vestiges d'un bâtiment interprété comme une grande salle datée du 11^e s. La fouille des niveaux antérieurs à la construction de l'édifice constituait un autre enjeu. La campagne a entraîné l'ouverture d'une surface de 74 m², placée à l'emplacement de l'un des angles du bâtiment palatial.

Bien qu'abordés sur une toute petite surface faute de temps (2m²), les niveaux antérieurs à la grande salle ont été explorés jusqu'au substrat. Le sondage a permis la mise au jour d'un « niveau organique » d'apparence non stratifié, renfermant du mobilier la Protohistoire et du Néolithique Moyen 1 (4600-4500 av. J.-C.). Ces informations, couplées d'une étude de la céramique non tournée découverte à Loches depuis 2013, a permis de jeter les bases d'une réflexion sur la forme et la nature des niveaux anciens conservés. En revanche, les niveaux stratifiés des 8^e-10^e s. n'ont pas été fouillés.

La mise au jour d'un bâtiment de la grande salle aux dimensions plus importantes que les hypothèses précédemment établies est le principal fait de la campagne. L'emprise définie a en effet entraîné la mise au jour ce qui semble être le mur gouttereau de l'édifice, sur une longueur de 11 m, percé d'un portail monumental de 2,40 m de largeur. Les nouvelles hypothèses de restitution, se basant sur une analyse des modules employés dans la construction, tendent désormais vers la restitution d'un bâtiment de 16 m de large, pour une longueur qui pourrait atteindre 26 à 35 m.

La découverte d'un escalier descendant d'un mètre de l'extérieur vers l'intérieur du bâtiment prouve l'existence d'un niveau 0 en partie excavé. La fouille des sols intérieurs, correspondant à des niveaux de terres battues, de dépotoirs, mais aussi de travaux, tendent à indiquer que ce niveau était consacré au service. Divers indices laissent également envisager l'existence d'un mur de refend longitudinal. L'ensemble des données permettent ainsi de supposer que le bâtiment possédait deux niveaux, avec la salle noble située à l'étage.

La fouille a également prouvé que le bâtiment a subi une dégradation relativement rapide : l'ajout de trois contreforts et la reprise en sous œuvre du parement intérieur du mur gouttereau indiquent de lourds travaux ont eu lieu durant les décennies suivant sa construction. Les données sur la chronologie de l'occupation prouvent par ailleurs que l'ensemble des niveaux de sols conservés s'accumulent sur une période assez courte, allant des environs du milieu du 11^e à la fin du 12^e s. L'analyse stratigraphique et historique semble démontrer que le bâtiment tombe en désuétude dès cette époque. Malgré l'absence de stratigraphie des 13^e et 14^e s., divers indices permettent néanmoins de penser que le bâtiment est définitivement détruit seulement au 15^e s.

En 2017, une nouvelle campagne de fouille est prévue dans la continuité des celle de 2016. Des prospections géophysiques sont également prévues. Ces investigations devront permettre de confirmer et d'affiner au mieux les nouvelles hypothèses.



avec la participation financière
de la DRAC Centre



avec le soutien matériel
de la ville de Loches



avec la collaboration scientifique
du LAT/CITERES